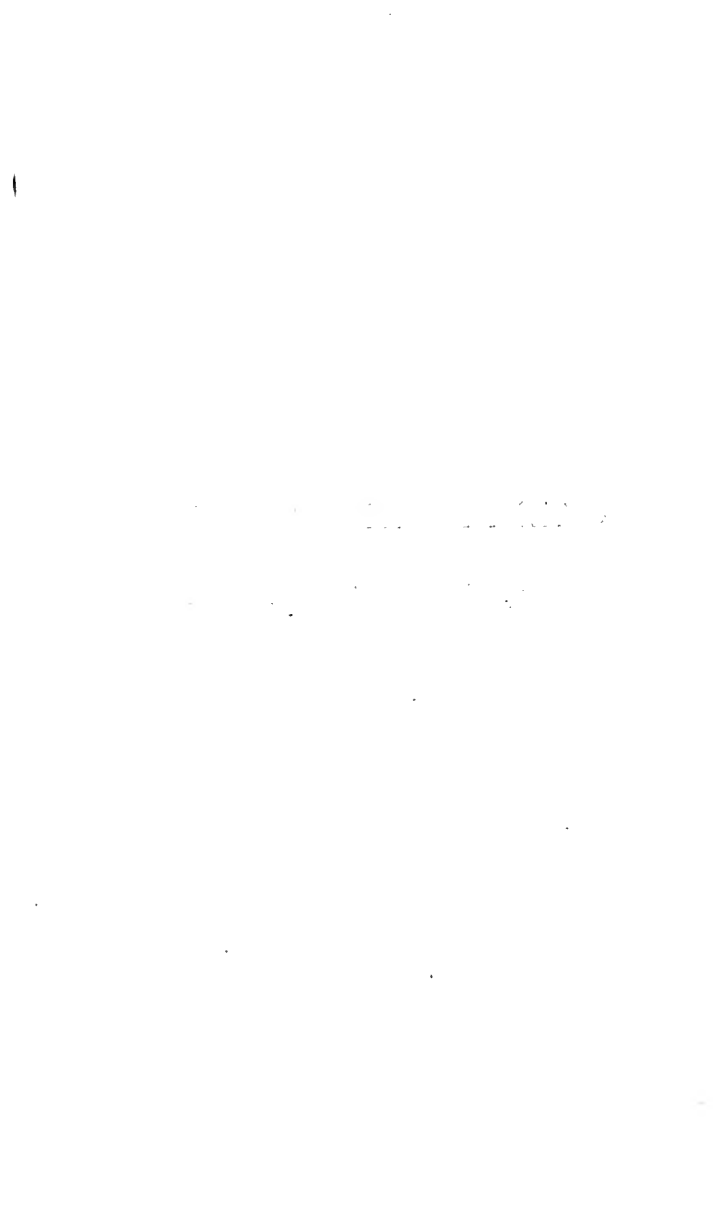


GAZETTE ANECDOTIQUE

DIXIÈME ANNÉE. — TOME II



GAZETTE ANECDOTIQUE

LITTÉRAIRE. ARTISTIQUE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

PUBLIÉE PAR G. D'HEYLLI

Paraissant le 15 et le dernier jour de chaque mois

DIXIÈME ANNÉE — TOME II



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXV

AP.

20

G25,
année 10

t. 2



821436



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 13 — 15 JUILLET 1885

SOMMAIRE.

Quinzaine. — Théâtres : Opéra, Théâtre-Français. — Lettres de comédiens.

Varia : Œuvres posthumes de Victor Hugo. — Les Italiens à l'Opéra. — Dernière Pensée. — Un Sonnet inédit. — L'Ambition d'un taupier. — Les Mots de la Quinzaine.

Variétés : Le Sommeil pathologique.

LÀ QUINZAINE. — Nos deux premiers théâtres, l'Opéra et la Comédie-Française, traversent en ce moment une sorte de crise due à des circonstances accidentelles, et qui ne porteront pas préjudice, nous l'espérons du moins, à leur prospérité. L'Opéra, surtout, subit le contre-coup du mauvais état des affaires industrielles ou financières, et l'affluence du public y est moins grande que jadis. L'escalier a fait son temps et n'attire presque plus personne ; le répertoire est un peu

usé, et n'est pas suffisamment rajeuni par la présence d'artistes éclatants ; enfin les frais généraux, qui sont considérables, courent toujours, et il faut bien reconnaître que les recettes ont très sensiblement diminué. Cet état de choses a donné lieu à de nombreuses polémiques de journaux : les uns ont établi, chiffres en mains, le détail des recettes et du déficit ; les autres ont accumulé les griefs et les récriminations, souvent d'une manière peu impartiale et même acerbe ; mais aucun, ce nous semble, n'a trouvé ni proposé le remède définitif. La question a même été portée devant les Chambres. Dans la séance du 4 juillet, à la Chambre des députés, M. Leydet, représentant des Bouches-du-Rhône, a exposé avec d'intéressants développements cette situation critique, ses causes et ses résultats. L'honorable député a même eu un certain succès en s'élevant vivement contre le système des étoiles au théâtre, dont il déclare l'habitude, hélas ! trop invétérée, comme compromettante pour la prospérité et le bon ensemble d'une troupe théâtrale quelconque :

« L'Opéra, a-t-il dit, est un théâtre où l'on paye cher, où les hommes doivent aller bien habillés et les femmes bien déshabillées....., où il faut que l'on puisse causer tout à son aise des événements du jour, se rendre visite dans les loges, où de temps en temps, à de rares intervalles, on daignera écouter l'étoile de la troupe et le morceau capital de l'œuvre ! »

« L'étoile de la troupe ! le morceau capital ! voilà le système que je signalais tout à l'heure comme la négation de l'art. Que deviennent alors les autres chanteurs, que devient l'œuvre elle-même du compositeur ? Tout s'efface, tout disparaît ; il n'est plus question que de quelques roulades ; il ne s'agit que de savoir si elles ont été plus ou moins bien exécutées.

« Je dis qu'il vaut cent fois mieux avoir une troupe homogène, avec de bons artistes ordinaires, qui s'attachent à une bonne exécution d'ensemble, qu'une troupe qui possède une étoile, cette étoile fût-elle de première grandeur. »

M. Leydet ne demande pas mieux que d'augmenter la subvention ; pour lui le salut est peut-être là. Mais ce n'est pas l'avis général. L'éminent architecte de l'Opéra, M. Ch. Garnier, a démontré victorieusement, dans une lettre que nous avons citée ici même, que l'Opéra actuel, en faisant le maximum des recettes, pouvait encaisser des bénéfices formidables. Il est vrai qu'on ne fait que rarement le maximum ! Aussi M. Garnier ne donnait-il pas l'argument comme absolu. Il concluait en disant qu'il y avait encore de bien beaux bénéfices à faire avec des recettes réduites même à la moitié de ce maximum. Mais encore faut-il la faire cette moitié-là !... Or, l'Opéra ne la fait pas, et il arrive même que parfois il est en dessous de ses frais. D'où le déficit de près de 200,000 francs constaté à la fin des trois premiers

mois de direction de MM. Ritt et Gailhard. Le vrai remède, selon les gens compétents qui ont étudié la question, est beaucoup plus dans une solution artistique que financière, et consisterait à avoir une troupe d'ensemble satisfaisante et à monter plus d'ouvrages nouveaux ; enfin, et comme le soutenait M. Leydet, renoncer au système des étoiles, mais chercher à avoir un niveau général acceptable. En somme, beaucoup d'arguments et de solutions, soit dans le public, soit dans les journaux, soit à la Chambre ! mais, nous le répétons, le remède est encore à trouver, et cependant il serait de toute nécessité et de toute urgence qu'on le trouvât au plus vite !

A la Comédie-Française, la crise n'est pas financière. L'état du théâtre est toujours prospère, bien que les recettes aient un peu diminué ; mais cette circonstance tient aussi à l'état général des affaires dont les théâtres souffrent comme toutes les autres industries. La crise du Théâtre-Français a une cause forcément passagère, mais qui a déjà plusieurs mois de durée. L'éminent directeur de ce théâtre, M. Émile Perrin, est depuis longtemps dans un état de santé qui ne permet plus de conserver l'espoir de lui voir reprendre sa situation à la tête de la Comédie-Française. Sa succession est donc ouverte, bien qu'il soit pour le moment en congé régulier et même renouvelable. M. Kaempfen fait l'intérim, mais enfin cet intérim ne peut se con-

tinuer éternellement, et il faut songer dès maintenant au choix du successeur possible de M. Perrin. Or, c'est précisément ici que la difficulté commence. M. Perrin est un homme qu'on ne remplacera pas sans peine. Où trouver ce successeur qui devra réunir à la fois l'expérience, le savoir, la fermeté et même la douceur? La fermeté surtout! Cette dernière qualité est la première que devra avoir le nouveau directeur. Il ne faut pas au Théâtre-Français, à la tête de cette société composée de comédiens de premier ordre, et qui par cela même ont tous des prétentions diverses et des orgueils différents, un homme qui ne saura commander à personne et qui se laissera mener par tout le monde. Là, plus que partout ailleurs, il faut un maître, un despote même. Chacun le comprend, les sociétaires surtout qui sollicitent, dans l'intérêt du théâtre, comme dans le leur propre, une main solide et ferme, une main de fer pour tenir, comme il doit être tenu, le gouvernail de ce grand navire dramatique. Mais où trouver celui-là avec toutes ces qualités réunies? Or, depuis ce jour, vingt noms ont été cités et mis en avant, les noms même les plus inattendus et parfois les plus étranges. Parmi ceux qui peuvent raisonnablement aspirer à ce haut héritage, on a indiqué en première ligne M. Ludovic Halévy, dont la situation littéraire et le caractère sont au-dessus de toute critique. Mais il paraît que M. Ludovic Halévy préfère son repos et son labeur habituel aux tracasseries iné-

vitables du poste difficile auquel on avait songé pour lui. Alors sont venus les noms de MM. Halanzier, Ars. Houssaye, de Lapommeraye, Sarcey, etc..., et enfin, en dernier lieu, Jules Claretie. C'est notre aimable confrère et excellent ami, l'auteur de *Monsieur le Ministre* et du *Prince Zilah*, qui tient aujourd'hui la tête dans cette véritable course à la direction de la Comédie-Française. Nous n'avons pas à apprécier maintenant cette candidature nouvelle, qui est, assure-t-on, des plus sérieuses. Claretie est un lettré, il a l'intelligence et l'habitude du théâtre, et il s'est assimilé tant de choses avec tant de tact et de bonheur qu'il est bien possible qu'il devienne lui aussi, à l'user, un excellent directeur. Mais enfin que ce soit sur lui ou sur un autre que le choix doive se porter, l'important c'est que ce choix soit vite fait. La Comédie-Française, sans direction effective, est en ce moment entraînée dans trop de voies dissemblables et contraires pour qu'à la longue cette situation de navire désemparé ne lui devienne pas funeste. Qu'on désigne donc d'ores et déjà le successeur de M. Perrin, qu'on en fasse en quelque sorte le coadjuteur de l'éminent administrateur, aujourd'hui empêché, et qu'on lui donne dès le jour même tous les pouvoirs qu'il doit exercer un jour !

LETTRES DE COMÉDIENS. — La vente de la merveilleuse collection d'autographes de M. Alfred Bovet vient

de se terminer (23, 24 et 25 juin). On a vendu les séries de VII à X, contenant des lettres d'artistes dramatiques, de peintres, de sculpteurs, d'architectes, etc., de tous les pays. Cette dernière partie du catalogue en était peut-être la plus intéressante; mais le catalogue lui-même tout entier, qui n'a pas moins de 800 pages grand in-quarto, est une curiosité de la plus haute valeur. Publié luxueusement par Étienne Charavay, il donne plusieurs centaines de reproductions d'autographes et même de dessins, en fac-similé, et en outre, dans le texte, des citations entières des principales lettres mises en vente. Il est beaucoup plus étendu et complet en cela que le catalogue de la vente Fillion, qui était déjà en progrès sur ceux des ventes antérieures également célèbres.

Nous emprunterons trois lettres de comédiens copiées sur les originaux vendus le mois dernier à la rue Drouot, et dont un extrait seulement figure dans le catalogue. Ces lettres, aujourd'hui dispersées, constituent, les deux premières surtout, de véritables documents personnels pour l'histoire de la Comédie-Française.

I

Lettre de M. Got

Paris, 3 novembre 1875.

« J'ai débuté, le 17 juillet 1844, par les *Héritiers* et les *Précieuses ridicules*, — le *Médecin malgré lui*, — les

Plaideurs et les *Fourberies de Scapin*, après engagement pour le 1^{er} avril 1845.

« Je suis allé alors passer les mois intermédiaires à Nantes, sous la direction Tilly (ancien baryton de l'Opéra-Comique), qui donna beaucoup d'ancien répertoire eu égard aux habitudes déjà prises de la province.

« Je suis donc rentré le 1^{er} août 1845 au Théâtre-Français, que je n'ai plus quitté que six mois pour l'Odéon, en 1866.

« Mes premières créations au Théâtre-Français ont été dans la *Chasse aux fripons*, de M. Camille Doucet, dans la reprise de la *Ciguë* et dans *Il ne faut jurer de rien*, qu'on a donné le 23 juin 1848, le premier soir de l'émeute.

« ... Quant à ce que j'ai joué dans ma carrière, qui s'est passée toute à la Comédie-Française, c'est deux cents rôles environ, dont soixante-quinze créés dans des genres assez divers, je m'en vante, et parmi lesquels mes habitudes d'éducation et mes goûts m'ont naturellement porté de verve vers les plus littéraires ou les plus élevés d'aspiration, soit dans le répertoire d'Émile Augier presque entier, soit dans Balzac, de Musset, Dumas, Laya, Scribe, Mélesville, Fournier, Pailleron, Labiche, Sardou, Barbier, Gondinet, etc. De la concentration, de la timidité, de l'audace par bouffées, de l'enthousiasme parfois jusqu'à la passion, et plus souvent de l'impuis-

sance, dont j'enrage, « voilà peut-être mon bilan devant la rampe ». Vous, spectateur, vous me connaissez mille fois mieux que je ne me connais moi-même.

« E. GOT. »

II

Lettre de M. Regnier.

Rue de Rome, 137, 8 février 1876.

« Talma, mon cher ami, savait admirablement l'anglais ; bien souvent, je lui ai entendu parler cette langue, qu'alors, moi, je ne comprenais pas. Dans une courte notice sur lui-même, il a raconté qu'à Londres, lord Harcourt et quelques autres grands personnages, frappés de sa disposition pour la scène, avaient engagé son père à le destiner au théâtre anglais, et il ajoute : « que lui, Talma, parlait assez bien l'anglais pour hasarder cette entreprise. »

« J'ai le catalogue de vente de ses livres, j'y vois beaucoup de livres anglais, et dans le nombre : *Shakespeare's Dramatic Works, with explanatory Notes; Shakespearian Index, by Sam. Ayscaugh, London, 1790; Characters of Shakespeare's Plays, by W. Hazlitt*, et d'autres encore.

« Avons-nous besoin, après cela, de nous demander si un tragédien comme Talma, instruit, lettré, parlant

l'anglais, ayant vécu à Londres, et ayant à jouer en français : *Macbeth*, *Hamlet* et *Othello*, n'a pas dû éprouver le besoin de recourir aux sources mêmes de ses rôles, de lire, d'étudier, de s'imprégner de Shakespeare, ce qu'il ne pouvait bien faire que dans la langue même du poète ?

« Ce fut au bénéfice de Monrose le père, en 1831, que Baptiste Cadet joua le rôle du *Malade imaginaire*. — Je ne jouai pas, comme je vous l'ai dit, dans cette représentation ; ce fut seulement dans les suivantes, Baptiste Cadet continuant ses représentations, que le rôle de Purgon me fut dévolu.

« Laissez-moi vous prier encore, s'il vous plaît de parler de cette anecdote, de ne point nommer Monrose. L'histoire peut se réduire à ceci : qu'on ne me donna pas Purgon, parce qu'on me trouvait *trop jeune* pour ce rôle, et que Baptiste Cadet me rendit très fier et m'encouragea sensiblement en me trouvant, comme comédien, plus mûr que mes années.

« Je me trouvais à Londres avec Augier en 1850, j'y jouais *Gabrielle*, et c'est là qu'il fit les vers qu'il m'a adressés. Il les recopia, à ma prière, pour mon exemplaire où je les ai placés en tête de toutes les lettres que j'ai reçues et des feuillets qui ont rapport à cette comédie. Ils sont à côté d'articles épouvantables du *Morning Post*, déclarant *Gabrielle* une œuvre monstrueuse, ignoble, immorale, « *dramatic nuisance* ».

Nuisance ici a le sens d'ordure : « On ne p... pas ici » se traduit en anglais par *commit no nuisance*, et, à la suite de ces articles, j'ai placé le rapport de M. Villemain, de l'Académie française, qui décerna à Augier un prix de 7,000 francs pour sa *Gabrielle*, ouvrage de style et utile aux mœurs.

« Je me nomme François-Joseph-Philoclès Régnier de la Brière, et, si je m'appelle Philoclès, c'est que Wieland a écrit un roman-poème qui se nomme *Agathocle*. Le traducteur français, ne trouvant pas à son goût le nom d'*Agathocle*, l'a changé en celui de Philoclès, et mon parrain, plus passionné encore pour ce joli nom, me l'a collé. Mais l'Eglise, qui commençait en 1807 à ne plus vouloir donner des noms païens aux baptisés, craignant d'en faire des Anacharsis Cloutz ou autres révolutionnaires, a changé mon nom de *Philoclès* en celui de *Charles* ; puis, la Commune ayant brûlé les registres des mairies, a aussi brûlé Philoclès, ce qui m'a donné de l'embarras quand il m'a fallu reconstituer mon état civil. Je crois pourtant qu'on ne me refusera pas de m'enterrer avec mon nom de confident.

« Mille amitiés.

« RÉGNIER. »

III

*Lettre de Mademoiselle Bartet*¹

« Je ne suis pas contente de vous, mon cher ami ; vous avez mérité d'être enrôlé dans le régiment des : *Oh ! mademoiselle, c'est exquis !* Vous savez pourtant bien quelle confiance j'ai en votre jugement, surtout depuis que vous avez eu le courage, un soir, au foyer de la Comédie-Française, de me faire des observations, quand tout le monde autour de moi répétait en chœur : *C'est parfait !* Vous seul avez hasardé un *mais !* qui m'a prouvé que vous étiez un ami sincère. C'est bien ennuyeux, je vous assure, des compliments sans réserves ; ils grisent les sots et énervent ceux qui sont à la recherche de ce mieux que l'on calomnie quelquefois en le prétendant l'ennemi du bien. N'est-ce pas déjà beaucoup de constater qu'on a vaincu bien des difficultés ? La joie est presque égale en regardant tout ce qui reste à vaincre ; mais il faut être un peu aidé, et voyez-vous alors votre rôle dans tout ceci, mon ami ? Il n'est pas très désobligeant, et vous le jouez à merveille.

« BARTET. »

1. Le Catalogue Bovet nous apprend que le vrai nom de M^{lle} Bartet est Regnault (Jeanne-Julia) et que cette artiste distinguée est née le 28 octobre 1854, à Paris.

VARIA — *Les Œuvres posthumes de Victor Hugo.* — Voici, d'après *Paris*, la liste exacte des œuvres inédites que Victor Hugo laisse après lui :

La *Gran.'Mère*, comédie en un acte en vers, la seule pièce qui soit terminée et prête pour la scène.

La *Forêt mouillée* et la *Légende de l'épée*, drames dialogués dans le genre de ceux qui ont paru dans la *Légende des Siècles*.

Peut-être un frère de Gavroche! comédie en un acte, en prose, malheureusement injouable! La scène se passe dans une gare de chemin de fer, et le héros, un gavroche, s'amuse à l'aide de l'appareil télégraphique à faire naître grand nombre de quiproquos, qui naturellement se dénouent au baisser du rideau.

50.000 francs de rentes, bouffonnerie inachevée.

L'Océan, ayant pour sous-titre : *Un Tas de pierres*. Les journaux en ont déjà parlé. C'est l'œuvre où se reflétera la pensée quotidienne de Victor Hugo. Il y a de tout dans ce livre : prose, vers, fragments de drame, scènes de comédie, pensées philosophiques, portraits, dialogues, distiques, toute la vie, minute par minute, du poète.

Un manuscrit a été perdu, celui des *Jumeaux*, drame en cinq actes, dont trois terminés.

Dans ce drame inspiré par la légende du Masque de fer, le maître avait pris la version la plus accréditée, celle établie par Voltaire, Lami-Fleury, Marius Topin,

M. Jung, d'un frère jumeau du roi Louis XIV. — Victor Hugo en lut le scénario devant Dumas père. Deux mois après parut le *Vicomte de Bragelonne*... Le maître, furieux de voir que son ami s'était trop inspiré du sujet de son drame, déchira le manuscrit. Mais M^{me} Drouet, qui veillait, conserva un brouillon du scénario, brouillon qui, malheureusement, n'a pu être retrouvé par M. Meurice.

Les Italiens à l'Opéra. — Le Théâtre-Italien va renaître et, cette fois, dans des conditions qui permettent d'avoir espoir en sa durée. Par une combinaison, dont la note ci-dessous donne le détail sommaire, la nouvelle exploitation du répertoire italien aura lieu sur la scène même de l'Opéra, et cela avec l'autorisation du gouvernement à la suite d'un accord discuté et consenti avec lui. En somme, c'est à M. Ritt, directeur de l'Opéra, que la concession est accordée, sauf rétrocession par lui à un directeur spécial, mais sous sa responsabilité, pour les représentations italiennes.

On trouve, dans le rapport de M. Antonin Proust, député, à la commission du budget de 1886, une note explicative qui confirme ces renseignements dans les termes suivants :

« M. le directeur de l'Académie nationale de musique a sollicité l'autorisation de donner de trente à quarante représentations d'opéra italien pendant la prochaine saison d'hiver.

« Il faisait valoir ce motif que, s'il ne les donnait pas lui-même, un tiers était prêt à les donner.

« L'Administration des beaux-arts a pensé qu'en présence de la situation difficile de l'Académie nationale de musique, il pouvait y avoir un intérêt à ne pas repousser la demande qui lui était adressée et à ne pas priver le directeur de ce théâtre des bénéfices qui pourraient le dédommager des chances mauvaises que lui faisait courir l'exploitation de l'Opéra.

« Aucun risque de perte n'était à courir du chef de représentations italiennes d'après les déclarations de M. Ritt, puisqu'il ne commence les représentations qu'autant que le montant des abonnements pris à l'avance serait assez considérable pour couvrir les frais.

« L'administration, pour sauvegarder le répertoire français, n'a d'ailleurs concédé à M. Ritt l'autorisation sollicitée par lui qu'à la condition qu'aucun des ouvrages du répertoire ne serait joué en italien. Ainsi, ni les *Huguenots*, ni *Robert le Diable*, ni le *Prophète*, ni *Guillaume Tell*, ni *Faust*, par exemple, ne pourraient être donnés dans les représentations italiennes à organiser.

« Il a été formellement convenu aussi que le matériel d'aucun ouvrage joué en français ne pourrait être dénaturé pour servir auxdites représentations. »

L'entrepreneur-directeur des représentations italiennes, qui doivent commencer dès l'hiver prochain, serait M. Rovira, qui aurait pour première cantatrice la Patti

elle-même, à raison, dit-on, de 14,000 francs par soirée.

« *Dernière Pensée.* » — « Je sais au Théâtre-Français, raconte Sarcey dans un de ses derniers feuilletons du *Temps*, à propos des débuts d'une comédienne médiocre que nous ne nommerons ici que M^{lle} X..., telle dame qui n'y est connue que sous le sobriquet de *Dernière Pensée*. Un personnage considérable, à son lit de mort, la recommanda à un homme influent du ministère, qui, ne sachant que faire pour elle, invita M. Perrin à l'engager. Ces invitations sont des ordres.

On engagea donc *Dernière Pensée*. Mais elle ne joua jamais. On voulut lui distribuer un rôle, où elle n'avait que ces deux mots à dire : « Bonjour, comte » ; elle n'en put venir à bout, et il fallut y renoncer.

C'est une légende au théâtre qu'un plaisant lui dit un jour :

« Vous allez avoir un rôle. On va vous donner dans *Tartufe* celui de Flipote. »

Elle rougit de joie, et, courant au copiste du théâtre :

« Vous me copierez le rôle », dit-elle.

M^{me} X... serait digne de jouer Flipote !... »

Un Sonnet inédit. — Le dernier numéro du *Moliériste* publie le sonnet suivant, qu'il attribue à l'abbé Roullé ou Roullès, curé de Saint-Barthélemy, à moins, ajoute

M. Paul d'Estrée, qui l'a découvert, qu'il ne soit de son digne acolyte, le sieur de Rochemont. Nous le reproduisons avec son orthographe.

SONNET

Sur le Festin de pierre¹.

Tout Paris s'entretient du crime de Molière. 1
Tel dit : « J'estoufferois cet infâme bouquain » ;
L'autre : « Je donnerois à ce maistre faquin
De quoy se divertir à grands coups d'estrivierre. »

Qu'on le jette lié au fond de la rivière
Avec tous ces impies compagnons d'Harlequin,
Qu'on le traicte en un mot comme un dernier coquin,
Que ses yeux pour tousjours soient privés de lumierre.

Tous ces maux différends ensemble ramassés
Pour son impiété ne seroient pas assés ;
Il faudroit qu'il fut mis entre quatre murailles ;

Que ses approbateurs le vissent en ce lieu,
Qu'un vautour, jour et nuit, déchirât ses entrailles,
Pour montrer aux impies à se mocquer de Dieu.

1. Ce sonnet, où la prosodie, l'orthographe et la mansuétude font également défaut, se trouve dans le manuscrit 15,012 de la Bibliothèque nationale.

L'Ambition d'un taupier. — Il nous arrive d'une ville du Midi la demande suivante, absolument authentique, adressée au préfet, par un tueur de renards, blaireaux, fouines, etc., qui demande, pour ses nombreux services... les palmes d'officier d'académie. La requête est écrite successivement en prose et en vers, et nous la reproduisons telle quelle, avec son orthographe, qui, elle, n'est rien moins qu'académique.

« Monsieur le préfet,

« Je vien vous esposer que depuis 1845 Je fet la chasse aux bêtes foves, telles que Renards, Bleros, Fouines, Belettes, Putois, Loutres, Martres. Depuis cette époque Je nai cessai dan faire la chasse, don Jan et detruit un grand nombre qui seleve a 1320.

« En consequanse Monsieur le Prefet, Je vien solliciter votre honorable personne de vouloir macoidai une recompense honorifique. Je me suis presentai au comisse agricole dont Je fait partie. Monsieur le Presidan ma dit quil falet madresser ausi a vous pour vous conserter ensamble a afin de pouvoir optenir ma demande.

« Jai deposai, Monsieur le Préfet, un sertifiquat de tous les maires du canton de Prayssas a se suget au comisse agricole, avec le tableau des betes que jai detruites toutes les annees.

« Monsieur le Presidan vous en donnera conaisanse.

« Ma chasse, Monsieur le Prefet, est tres perillieuse
Elle ne peut se faire que la nuit. Mon corp et ciquatrisai.
Je suis tout couver de morsures. J'ai esposai souvan
ma vie en gueroyan ces betes qui ravagent notre peys.

« Je desire, Monsieur le Prefet avoir pour recompense
un simple palme a la boutoniere.

Je suis toujours pour vous avec delicatesse
Votre humble serviteur. Je tiendrai ma promesse.

FONTENILLE.

Monsieur le Préfet,

Honorable et bon Préfet
Je vien vous esposer mon fet
Je suis chasseur de bêtes foves
Chassan avec acharnement
Quarantans de nuits insésamint
Net pas dormit dans les alcoves.

Aus bêtes jespose mon corps
Qui mocasionera la mort
Je suis tout couver de morsures
Jai fet veu de toujours chasser
Tean que meis pieds pouron marcher
Je vous montreraï mes blesures.

Mon Préfet je dit dans meis vers
Que je souffre bien des revers
Ma chasse et bien perillieuse
Elle ne se fait que dans la nuit
Avec prudanse et san bruit
Sependan elle est danjeruse.

Je voudrai, Monsieur le Préfet,
Avoir de vous quelque bien fet
Je voudrai sortir de lorniere
Moi je desire sulement
Avoir pour recompasement
Une palme à la boutoniere.

Moi jorai, Monsieur le Préfet
Un souvenir de ce bien fet
Vous aveis bocoup d'indulganse
Moi je graverai dans mon cœur
Un souvenir de cest honneur
De se cadeau de bien fesance.

Je suis de tout mon cœur
Honorable Préfet
Votre humble serviteur
Avec profon Respect.

FONTENILLE.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Une brave ouvrière à son mari, qu'elle rencontre complètement ivre sur un banc des boulevards extérieurs :

« Allons, tu t'es encore grisé.

— Dame! c'est samedi, tu sais.

— Oui, tu te grises le samedi pour faire croire que tu as un état. »

M^{me} de G... s'assit un soir par mégarde sur le chapeau de Barbey d'Aurevilly, qu'elle écrasa complètement.

« Oh ! pauvre chapeau ! murmura-t-elle en s'excusant.

— Oh, oui ! plaignons-lé tous, Madame, reprit gaillamment Barbey ; il n'a pas senti son bonheur. »

(*Écho de Paris.*)



Du Passant :

On demandait à X... ce qu'il pensait des bas bleus.

« Mon Dieu ! répondit-il, je vous avoue que cela dépend des jambes qui sont dedans. »



On demande à un notaire ce que c'est qu'une apposition de scellés.

« C'est, répond-il, une formalité qui consiste à mettre des cachets à la cire sur les meubles d'un décédé aussitôt après que les collatéraux ou les domestiques ont eu le temps de tout voler ! »

(*Écho de Paris.*)



Au pays de Bohême :

« Non, mais sais-tu quelque chose de plus pénible, de plus terrible que d'emprunter de l'argent?...

— Oui!... c'est de le rendre. »



« Comment, poète, tu es encore au lit, à deux heures de l'après-midi, en plein mois de juin ? »

— Que veux-tu, mon cher?... je ne puis pourtant pas rester à la brasserie toute la journée!... »

PETITE GAZETTE. — Le 8 juillet a eu lieu, au théâtre du Château-d'Eau, en ce moment sous la direction intérimaire de M. Taillefer, la première représentation de *La Mille et deuxième Nuit*, opérette-bouffe en trois actes de MM. Paul Burani et Pierre Richard, musique de M. Lucien Poujade.

Cette pièce, dont le succès, au moins quant au livret, a été assez vivement contesté, n'est pas une nouveauté. Elle a, en effet, été d'abord jouée au théâtre de Reims, et elle y avait obtenu, dans sa forme primitive, un certain succès qui se manifesta par vingt-six représentations consécutives, ce qui est beaucoup pour Reims. Mais les auteurs ont jugé à propos de remanier leur pièce pour Paris, et ils l'ont gâtée. La musique a cependant fait plaisir ; elle est légère, animée et scénique. Dans l'interprétation nous ne voyons guère à citer que Scipion, artiste fantaisiste, lequel, comme d'habitude, a fait beaucoup rire.

— Nous empruntons au *Droit* la petite note suivante, qui contient un renseignement bibliographique curieux :

Le tribunal correctionnel a jugé, le 27 juin, un jeune Suisse, le sieur Christin, âgé de vingt-quatre ans, qui, sous le pseudonyme de Marc de Valleyres, a collaboré à plusieurs journaux parisiens et a même fait paraître dans l'un d'eux un roman intitulé : *Sur le boulevard*.

Marc de Valleyres était prévenu de s'être fait remettre, par un certain nombre d'éditeurs, des exemplaires de plusieurs ouvrages, en leur adressant des demandes sous le nom d'écri-

vains et de journalistes en renom. Il revendait les ouvrages et dissipait avec des filles l'argent qu'il touchait, laissant, dit la prévention, sa femme légitime dans le dénûment le plus complet.

Sur le réquisitoire de M. le substitut Couturier, Christin, que M^e Hallays défendait, a été condamné à quinze jours de prison.

— Notre confrère Charles Buet vient de publier deux volumes à la Nouvelle Librairie parisienne de la rue Drouot. L'un, *Médaillons et Camées*, renferme une intéressante série d'études biographiques et bibliographiques contemporaines. Le second, *Contes moqueurs*, contient une suite de récits dramatiques d'une fantaisie presque sérieuse et d'une variété infinie. On sait que M. Charles Buet est l'auteur du drame original et puissant *le Prêtre*, qui a été joué avec tant de succès à la Porte-Saint-Martin en 1881.

— M. Marsaud, qui a été pendant vingt-cinq ans secrétaire général de la Banque de France, et dont la signature a par conséquent figuré si longtemps sur les billets de banque, est mort le 26 juin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Tout d'abord simple commis aux écritures, M. Marsaud se fit remarquer, grâce à une intelligence rare et à un travail opiniâtre. Ce n'est que dix ans environ après la guerre que, fatigué, il dut quitter son poste après quarante-six ans de service.

La Banque de France, en reconnaissance de ses services, l'avait nommé secrétaire général honoraire et lui avait conservé son traitement intégral.

— Parmi les peintres du dernier Salon décorés à l'occasion du 14 juillet, nous remarquons M. Bouguereau, promu commandeur, et M. Flameng, nommé chevalier. Enfin, dans les gens de lettres décorés à la même occasion, nous trouvons les noms de MM. Louis Ulbach, promu officier, et de Paul Bourget et Georges Ohnet, nommés chevaliers.

VARIÉTÉS

LE SOMMEIL PATHOLOGIQUE

Nous venons de lire le récit d'un fait des plus curieux, des plus étonnants dans l'histoire de la science médicale, lequel s'est produit dans la maison de santé dirigée à Neuilly par le docteur Sémelaigne.

Un malade, soigné dans cette maison, y est mort il y a deux ans à la suite d'un sommeil prolongé qui a duré, avec des périodes alternatives de réveil, près de huit années consécutives. Le docteur Sémelaigne vient de publier à ce sujet, dans les *Annales médico-psychologiques*, puis en brochure, le récit circonstancié et détaillé de ce cas extraordinaire et de ses péripéties, et nous résumerons ici ses curieuses observations.

C'est le 19 août 1875 que M. X..., soigné dans son établissement pour une maladie mentale, tomba pour la première fois dans une de ces incroyables crises

de sommeil qui devaient finir pour lui par la mort. Voici sous quel aspect cette crise se présentait à ce moment :

« ... Immobilité complète, mutisme absolu, refus passif de toute nourriture, mâchoires fortement serrées, paupières abaissées, les yeux étant tournés en haut. Le malheureux ne peut se tenir debout, ses jambes fléchissant sous le poids de son corps. Assis ou couché, la nuit comme le jour, il recouvre de la main gauche ses yeux et le haut de la face, le pouce et l'index affectant la position signalée plus haut. Assis, M. X... croise la jambe gauche sur la droite, le coude gauche appuyé sur sa cuisse ou le bras de son fauteuil. L'attitude qu'il a est celle de la méditation. Sa figure est calme, impassible, sans expression aucune. Couché, il s'étend dans le lit tout de son long, la main gauche ne quittant pas les yeux, tandis que la droite, qui le jour se place sur la cuisse, repose la nuit sur sa poitrine. Jamais il n'y a eu interversion dans la position des deux membres supérieurs.

Une fois installé dans son fauteuil, M. X... y semble rivé pour la journée. A quelque heure qu'on pénètre chez lui, on le retrouve dans la même attitude affaissée et silencieuse. Ni le bruit, ni les cris, ni une lumière éclatante, ni les odeurs, si fortes qu'elles soient, ne le font sortir de sa torpeur, pas plus que la présence de sa femme dont la voix ne l'émeut ni ne l'impressionne.

On dirait, à la pose qu'il affecte, d'une statue. La sensibilité cutanée est, d'autre part, obtuse par tout le corps. Les piqûres y provoquent, à la vérité, des mouvements, mais des mouvements réflexes et d'une excessive lenteur; il faut attendre, en effet, de trois à quatre secondes avant que le retrait du membre s'effectue. Et encore dans ces expérimentations est-il nécessaire d'agir avec quelque énergie. Si c'est au membre supérieur gauche que l'on s'en prend, M. X... fait aussitôt avec le coude le geste d'écarter l'instrument qui le pique, mais la main ne s'éloigne pas des yeux.

Les jambes et le bras droit exécutent sans obstacle ni raideur les mouvements passifs qu'on leur imprime; mais si l'on cherche à étendre l'avant-bras gauche sur le bras, une résistance assez considérable se fait sentir, en même temps que les sourcils se froncent et se relèvent sur la ligne médiane, signe évident d'une perception obscure et imparfaite. Que se passe-t-il alors dans le cerveau du malade et saurait-il, le cas échéant, en rendre compte? Une fois au delà d'un certain angle, la résistance du bras cesse et l'extension a lieu sans effort. Mais abandonne-t-on le bras à lui-même, la main retourne à l'instant se coller sur la tête, qui est infléchie à gauche et ne se dérange pas dans ces épreuves.

M. X... étant incapable de prendre par lui-même aucune nourriture, on a dû forcément, dès l'apparition

des accidents léthargiques, l'alimenter avec la sonde œsophagienne. L'opération se pratique deux fois par jour. Au commencement, il s'est tant soit peu débattu, remuant comme par dépit la tête, la main droite tâtonnant dans l'air pour saisir ou écarter l'instrument, la gauche, je le répète, ne bougeant jamais. La camisole, afin de parer à des inconvénients possibles, était de rigueur. Le passage de la sonde dans les fosses nasales ne provoque rien de particulier; dans le pharynx, il détermine des mouvements de déglutition; mais du moment où elle a pénétré dans l'œsophage jusqu'à celui où on la retire, après l'injection du bol alimentaire, il se produit un petit crachotement continu, qui est même l'indice qu'on se trouve dans la bonne voie. L'introduction de la sonde dans le larynx est annoncée, comme toujours, par de la toux. Le pouls est petit, peu fréquent, et assez mou (60 p.), la respiration est normale, paisible et régulière, la peau est fraîche, etc... »

Sept mois s'écoulèrent ainsi, M. X.. conservant toujours la même attitude, la même immobilité, toujours muet et toujours alimenté à la sonde, les fonctions naturelles s'accomplissant convenablement et la nutrition ne périssant pas, au contraire. Enfin le 28 mars 1876, c'est-à-dire après 221 jours de ce sommeil léthargique, « M. X... étant dans son fauteuil, un grand fauteuil de chêne, s'agite, remue, des paroles confuses sortent de sa bouche; elles sont faiblement, mais nettement ar-

ticulées : « Ma femme, ... de la purée, ... du vin, ... cinquante centimes ; » car telles sont les premières manifestations de l'intelligence qui va reparaître. Un potage au tapioca lui est administré, lentement, par petites cuillerées ; il se laisse faire ; on lui demande, quand la soupière est vide, s'il en veut encore : « De la purée », répond-il avec insistance. On lui en apporte ; il la mange et il boit un peu de vin. La main gauche, augure favorable, s'est éloignée du front. Ce n'était pas toutefois le réveil complet. La nuit, puis le lendemain, M. X... les passe dans le même état de demi-sommeil, sorte de crépuscule, avec conscience imparfaite de ce qui l'entoure et répétant par intervalles les paroles citées plus haut, surtout celles-ci : « Ma femme, cinquante centimes. » On le nourrit à la cuillère. Les aliments, potages et purées, sont déglutis sans aucune difficulté. Au milieu de la nuit du 29 au 30, tout à coup, M. X... appelle son domestique et il lui demande où il est : « A Neuilly, répond celui-ci. — Ah ! je sais où, répond-il, et depuis quand ? — Depuis sept mois. — Ma femme vous a-t-elle donné quelque chose ? — Oui, Monsieur, souvent même. — Ah ! je la reconnais bien là, à sa générosité. Et la République, où en est-elle ? je voudrais bien le *Journal de Paris* et le *Grand Moniteur*. » A partir de ce moment, l'intelligence avait repris possession d'elle-même. Prévenue aussitôt de l'événement, M^{me} X... se hâte d'accourir. Le malade l'accueille avec affection,

et il s'entretient avec elle comme s'il s'était endormi la veille et venait de se réveiller après un sommeil ordinaire. Le temps qui s'est écoulé, il se le figure comme n'ayant eu que la durée d'une nuit. Mais il se souvient qu'il s'est endormi à Paris, dans sa chambre, et se réveillant ailleurs, il est bien obligé de s'avouer que quelque chose d'anormal est intervenu dans son existence. Là-dessus, toute notion précise du temps lui échappe. A la fin il suppute les mois et il s'y retrouve. Il n'en est pas moins surpris et stupéfait, on le comprend, de l'étrangeté de l'aventure. La première émotion dissipée, il s'informe avec intérêt des différents membres de sa famille, de ses amis, et dans la conversation il s'exprime avec une telle netteté de langage, avec tant de bon sens, que M^{me} X... le quitte émerveillée et convaincue, sauf désillusion, de son rétablissement. Les facultés intellectuelles semblent n'avoir subi aucune altération, les sentiments sont affectueux.

Interrogé par nous un peu plus tard sur tout ce qu'il a pu ressentir pendant ces sept mois de torpeur léthargique, M. X... nous répond de façon à montrer que la conscience du moi avait totalement disparu. Véritable automate, il était comme mort intellectuellement. Aucun souvenir n'a persisté, en effet, des diverses sensations réflexes qu'il a physiquement éprouvées; ni l'introduction de la sonde ni l'application de l'électricité n'ont laissé la moindre trace dans sa mémoire. »

Mais le rétablissement apparent du malade fut de courte durée. Le 30 avril 1876 son sommeil le reprend ; cette seconde crise dure 9 jours. La suivante, du 20 mai au 25 juin, dure 37 jours. Il en est ainsi jusqu'au 10 avril 1882, date de la trente-neuvième et dernière crise. Ces crises ont été résumées par année. Elles ont donné le total suivant de jours de sommeil :

1875	—	134	jours.
1876	—	299	—
1877	—	190	—
1878	—	194	—
1879	—	158	—
1880	—	131	—
1881	—	79	—

Dans l'année 1882, le malade s'endormit le 1^{er} janvier, se réveilla le 19, se rendormit le 12 mars pour se réveiller le 6 avril. Enfin, le 10 avril, il se rendormit une dernière fois, pour ne plus se réveiller. Il mourut, en effet, le 19 juillet 1883. Cette dernière crise, la plus longue de toutes, avait duré 465 jours sans interruption. Au total, ce singulier malade avait dormi 1,698 jours, soit quatre ans et sept mois et demi, de ce sommeil pathologique, en un peu moins de huit années d'existence.

A quelle cause attribuer cette surprenante maladie ? Le médecin qui l'a soignée, étudiée, observée, analysée et décrite, le docteur Sémelaigne, répond lui-même en

ces termes à cette question, et sa conclusion ajoute encore à l'étrangeté de ce cas pathologique, qui n'est ni nouveau ni unique à coup sûr, mais qui ne s'était jamais produit dans des conditions de durée aussi extraordinaires :

« Je me suis borné, dans l'observation qui précède, à ne rapporter que des faits palpables, contingents, sans chercher à en donner une explication ; je laisse cette tâche difficile de côté. Un mot seulement encore. Ainsi voilà un malade qui, névropathique par tempérament, est atteint, à l'âge de quarante-six ans, de délire mélancolique avec hallucinations et idées de persécution ; ensuite, l'affection changeant d'aspect, d'hypochondrie avec refus de la nourriture, alimentation insuffisante ou nulle ; puis, une autre modification s'opérant, de crises bizarres plus ou moins longues de léthargie ou de sommeil prolongé, pendant lesquelles, mort-vivant, on l'alimente au moyen de la sonde œsophagienne ; enfin, certaine révolution accomplie, sortant, comme d'un sommeil calme et régulier, de ce lourd sommeil de plomb, sans rêves, et cela pour y retomber après un intervalle lucide d'une durée variable, et parcourir de nouveau et inconsciemment les mêmes phases. Ce spectacle en dehors des lois communes n'est pas sans étonner. Que se passe-t-il alors dans l'économie ? N'y a-t-il, dans cet état hypnotique, rien de plus, à l'exagération près, que ce qui existe dans les phénomènes

ordinaires et journaliers de la veille et du sommeil? On ne saurait le croire. Mais sous quelle influence matérielle ou dynamique se produisent les crises de léthargie? C'est là un de ces problèmes dont la solution reste à trouver, ainsi que celles de beaucoup d'autres questions en physiologie normale ou pathologique. »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.





GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 14 — 31 JUILLET 1885

SOMMAIRE.

Quinzaine. — Quatre Statues. — Entre Cardinal et Curé. — Testament littéraire de Victor Hugo. — Théâtres : Comédie-Française.

Varia : Lamartine et M^{me} de Genlis. — Le troisième centenaire de Ronsard. — A-propos de Georges Ohnet. — Les Bonaparte et les Hugo. — Jules Bobillot écrivain. — L'Année théâtrale. — Les Maisons de France. — Le mot « Rastacouère ».

Petite Gazette. — Nécrologie.

LA QUINZAINE. — *Quatre Statues*. — A l'occasion de la fête du 14 Juillet on a procédé à l'inauguration solennelle et officielle de quatre statues de personnages célèbres à divers titres : trois ont été élevées à Paris, celles de Voltaire, de Béranger et de Pinel ; la quatrième, à Lunéville, en l'honneur de l'abbé Grégoire.

Nous avons déjà parlé l'an dernier (*Gazette* du 31 août) de la statue de Pinel que son auteur, M. Ludovic Durand, fatigué d'attendre une inauguration offi-

cielle qu'on lui promettait vainement depuis de longs mois, avait livrée lui-même au public en enlevant de ses propres mains le voile qui la couvrait encore. Cette fois, le lundi 13 juillet, sur la place qui précède l'entrée de la Salpêtrière, et en présence d'une nombreuse assemblée, — médicale et municipale, — a eu lieu cette inauguration tant retardée ; mais tout le monde connaissait déjà cette belle statue. Le sculpteur y a symbolisé l'idée qui se rattache au souvenir de Pinel et qui conservera éternellement sa mémoire. Le groupe principal comprend deux figures et représente le grand docteur tenant dans sa main droite des fers brisés ; à ses pieds est une jeune fille aliénée dont les yeux se lèvent vers son bienfaiteur. La folle ramasse des fleurs qu'elle semble vouloir donner à Pinel. De chaque côté du piédestal sont placées deux figures allégoriques représentant, l'une la Bienfaisance, l'autre la Science, les deux vertus qu'on célèbre dans l'illustre aliéniste.

C'est à la fin de 1792 que Pinel fut nommé médecin en chef de Bicêtre. « Son premier acte, raconte un de ses descendants, le docteur Charles Pinel, fut de se rendre à la Commune de Paris et d'y exposer son plan de réforme.

« Citoyen, lui répond Couthon, j'irai demain à Bicêtre ; mais malheur à toi si tu nous trompes et si tu recèles des ennemis du peuple parmi tes insensés ! »

Le lendemain, Bicêtre reçoit la visite de Couthon, ou

pour mieux dire du tronçon de Couthon, car le futur terroriste manquait de l'usage de ses membres inférieurs et ne voyageait qu'à dos d'homme.

« Ah çà ! citoyen, fait-il en se tournant vers Pinel, es-tu fou toi-même de vouloir déchaîner de pareils animaux ! »

Puis sa visite terminée :

« Eh bien ! fais-en ce que tu voudras, je te les abandonne ! Mais je crains bien que tu ne sois victime de ta présomption. »

Fort de cette autorisation, Pinel n'hésite pas à mettre aussitôt ses projets à exécution. « Le premier malade furieux auquel il veut rendre la liberté de ses mouvements est un capitaine anglais dont personne ne connaît l'histoire et qui est là, enchaîné depuis quarante ans. Il est regardé comme le plus terrible des aliénés ; ses gardiens ne l'approchent qu'avec circonspection depuis que, dans un accès de fureur, il a frappé à la tête d'un coup de ses menottes un des servants et l'a tué sur place. Il est garrotté avec plus de rigueur encore que les autres. Cette rigueur et l'abandon complet auquel elle le condamne ne font qu'exaspérer son caractère naturellement furieux. »

Pinel entre seul dans sa cellule et lui dit :

« Capitaine, si je vous faisais ôter vos fers et si je vous donnais la liberté de vous promener dans la cour, me promettriez-vous d'être raisonnable et de ne faire de mal à personne ?

— Je te le promets. Mais tu te moques de moi; ils ont tous trop peur, et toi aussi.

— Non certes, je n'ai pas peur, puisque j'ai là six hommes pour me faire respecter. »

Les gardiens détachent en effet ses fers, et laissent grande ouverte la porte de sa loge.

« Plusieurs fois, continue le récit du docteur Ch. Pinel, il se lève sur son séant et retombe. Depuis si longtemps qu'il est assis (quarante ans!) il a perdu l'usage de ses jambes.

« Enfin, au bout d'un quart d'heure, il parvient à se tenir en équilibre, et du fond de sa loge obscure, il s'avance en chancelant vers la porte.

« Son premier mouvement est de regarder le ciel, et il s'écrie :

« Oh! que c'est beau! »

« Pendant toute la journée, il ne cesse de courir, de monter les escaliers, de les descendre en disant toujours :

« Que c'est beau! que c'est bon! »

« Le soir, il rentre de lui-même dans sa loge, dort paisible sur un lit meilleur qu'on lui a préparé et, durant deux années qu'il passe encore à Bicêtre, il n'a plus d'accès de fureur. Il se rend même utile à la maison en exerçant une certaine autorité sur les fous, qu'il régente à sa guise et dont il s'établit le surveillant. »

A dater de ce jour les fous de Bicêtre furent tous

traités par le même système de patience et d'humanité et leurs fers furent à jamais brisés.

— Le lendemain a eu lieu au quai Malaquais l'inauguration de la statue de Voltaire due au sculpteur Caillé. Le grand écrivain est représenté debout, appuyé sur une canne. Nous eussions peut-être préféré un Voltaire assis; mais enfin la statue est fort belle et admirablement drapée. Elle produit grand effet; toutefois elle nous eût semblé mieux à sa place devant l'Institut même que sur l'un de ses côtés.

Plusieurs discours ont été prononcés à cette inauguration. On a beaucoup remarqué celui de Sardou, parlant au nom de l'Académie, et que nous citerons ici tout entier :

Messieurs,

Je ne viens pas, au nom de l'Académie française, faire ici l'éloge de Voltaire. — Cet éloge n'est plus à faire. — L'admiration de deux siècles ne laisse rien à dire qui n'ait été dit déjà. — D'ailleurs, il est des renommées si hautes qu'elles sont au-dessus des critiques et des louanges. La sienne est du nombre. Il est Voltaire!... Cela suffit et vaut tous les panégyriques; car Voltaire!... c'est pour le monde entier : la guerre aux préjugés de la haine, de l'arbitraire, la passion du droit et le plus ardent amour de l'humanité.

Tout le génie d'un peuple concentré dans un seul homme; tout l'œuvre d'un siècle résumé dans un seul nom!

L'Académie s'associe avec joie à cette consécration nouvelle d'une gloire qui lui appartient, et l'on ne saurait trop féliciter le Conseil municipal de Paris, qui dresse cette statue au cœur

même de la ville pour qu'elle dise bien au passant : « Garde-toi des ignorants et des exaltés... et, de quelque part qu'ils viennent, proteste contre tous les abus, toutes les intolérances et tous les fanatismes. »

En nous enseignant avec le drame shakespearien à ne plus nous renfermer dans l'admiration exclusive des anciens, à nous affranchir des règles tyranniques, à briser le moule étroit qui comprimait l'expansion de notre art national ; en nous apprenant enfin à ne pas accepter son propre théâtre, il portait le premier coup à la tragédie classique, — cette Bastille ! — et préparait le triomphe du romantisme, ce 89 de l'art dramatique !

Un tel service mérite beaucoup de reconnaissance, et j'en dépose ici l'hommage au nom de tous mes confrères.

Arsène Houssaye a ensuite pris la parole. Nous ne citerons que la première phrase de son discours, phrase qui a excité l'hilarité générale :

Une statue à celui qui a donné de l'esprit à tout le monde, c'est toujours une place prise aux imbéciles !

Quant au président du Conseil municipal, M. Michelin, il a ainsi terminé son allocution :

Le cœur de Voltaire est actuellement à la Bibliothèque nationale. Qu'il nous soit permis d'espérer que le gouvernement de la République le fera transférer au Panthéon, rendu enfin à la sépulture des grands hommes. La meilleure partie de Voltaire reprendra ainsi possession de la place d'honneur que lui avait décernée l'Assemblée nationale.

— L'inauguration de la statue de Béranger, de Doublé, a eu lieu le mercredi 15 au square du Temple,

et celle de l'abbé Grégoire, présidée par le Ministre de l'intérieur, avait été faite le dimanche 12 en grande solennité officielle. Ces deux inaugurations n'ont rien offert de particulièrement curieux. Rappelons toutefois, à propos de l'abbé Grégoire, que ce célèbre prêtre a des titres spéciaux à la gratitude des gens de lettres. C'est lui, en effet, qui, le 17 vendémiaire an III, faisait à la Convention un *Rapport sur les encouragements et récompenses à accorder aux savants, aux gens de lettres et aux artistes*, qui mériterait encore d'être consulté journellement par tous ceux qui s'intéressent aux lettres.

ENTRE CARDINAL ET CURÉ. — La commune de Bragayrac (Haute-Garonne) est en ce moment le théâtre d'un incident assez curieux. Elle possède un curé, l'abbé Philbert, ancien zouave pontifical sous l'empire, et qui est aujourd'hui rallié aux idées républicaines avancées. Il aurait même, paraît-il, exposé et défendu ses principes en pleine chaire, et donné lieu par suite à de véritables scandales dans sa paroisse jusqu'alors inoffensive et paisible.

L'archevêque de Toulouse, le cardinal Desprez, décida que ledit abbé Philbert serait suspendu de ses fonctions, et il lui notifia son arrêt archiépiscopal. Mais le curé refusa de partir. Alors, le 7 juillet dernier, l'archevêque adressa à tout le clergé et aux fidèles de son diocèse une circulaire dont voici le principal passage :

Nous défendons aux fidèles de notre diocèse, sous peine d'excommunication, de recourir audit M. Philbert pour les baptêmes, les mariages, la confession et tous les autres actes du ministère pastoral. Si, malgré notre décision, ce prêtre continue à prêcher ou à dire la sainte messe, nous vous défendons, sous les mêmes peines, de rester dans l'église pendant qu'il exercera ces fonctions.

Il est aussi de notre devoir, N. T. C. F., de vous faire observer qu'à partir de ce jour les absolutions sacramentelles données par lui, et les mariages auxquels il prétendrait assister en qualité de propre curé, sont nuls et de nul effet devant l'Eglise et devant Dieu.

En terminant cette communication douloureuse, nous vous conjurons, N. T. C. F., de mettre par votre docilité et votre piété un peu de baume sur la blessure dont notre cœur d'évêque et de père souffre aujourd'hui.

Cette circulaire, communiquée officiellement au maire de Bragayrac et au président du conseil de fabrique, attira à l'archevêque une réponse dans laquelle ils lui exprimaient tous deux leur surprise de la mesure édictée par lui, et dans laquelle réponse nous relevons les étonnants passages qui suivent :

Pourquoi donc avez-vous écouté dans la même cause le névropathe doyen de Saint-Lys, un autre curé concussionnaire, un autre, tout voisin de Saint-Lys, ayant des façons malpropres de don Juan; un quatrième, enfin, battant les filles à coups d'ostensoir?

Pourquoi encore, en effet, vous a-t-il plu d'écouter, toujours dans la même cause, un ramassis d'assassins, de ruffians et de courtisanes, idolâtres du conservatisme?

Cela nous surprend beaucoup, nous le répétons, le laissant après tout à votre conscience et au jugement de l'opinion.....

Eminence, permettez-nous de vous renvoyer votre lettre et votre excommunication, espérant encore, contre toute espérance, que vous préférerez frapper de la même peine les ruffians, assassins et courtisanes conservateurs, avec lesquels vous avez juré une sainte alliance.

Eminence, vous en serez pour vos frais. Il est vrai, vous nous priverez des saintes huiles, au détriment des mourants; mais nous nous en consolons, car vous nous vendiez fort cher votre sacrée ampoule, quelque chose comme 5 francs par an, trafic honteux défendu par les conciles et les souverains pontifes. Nous nous en consolons, dis-je, car, pour 50 centimes par an, vos sacristains de Toulouse nous en fourniront plus abondamment.

Eminence, c'est nous Claria (Dominique), président de la fabrique de Bragayrac, procureur fondé de mes collègues, Maytié (Théodore), maire de la commune, agissant en mon nom et pour celui de mes confrères au conseil municipal, qui vous excommunions, vous défendant à jamais, dans la mesure de notre droit, l'entrée de notre église qui a été bâtie, en partie, avec les deniers de Maytié père, à la tête de notre administration pendant trente-cinq ans.

Nous terminons notre lettre, paysans que nous sommes, comme vous terminez la vôtre, sans aucune formule de politesse. Allez où vous voudrez, mais ne venez point chez nous; l'homme rouge qui a mis deux fois notre commune à feu et à sang pour des motifs misérables saura qu'on lui préfère le pauvre petit curé de campagne qui, au péril de sa vie, a défendu l'Eglise et son pays.

Le président de la fabrique,

CLARIA.

Le maire,

MAYTIÉ.

Quant au curé, de plus en plus en révolte contre l'autorité de son archevêque, il vient d'adresser aux municipalités de la Haute-Garonne la lettre-circulaire suivante :

Bragayrac, 10 juillet 1885.

M. l'abbé Philbert, curé de Bragayrac, a l'honneur de prévenir les municipalités de la Haute-Garonne qui ont des difficultés avec l'autorité diocésaine qu'il se met à leur disposition pour leur fournir des moyens de solution.

Il donnera des conférences dans les églises ou dans tout autre local approprié pour la circonstance. Il s'empressera aussi d'offrir son ministère aux vaincus et aux malheureux.

Vive Dieu! Vive l'Eglise! Vive la liberté! Vive la démocratie!

PHILBERT.

Enfin le maire vient de son côté de publier, en ces termes, son approbation officielle au refus d'obéissance si vivement affiché par l'abbé Philbert :

Le maire de Bragayrac, le conseil municipal, le conseil de fabrique et le collège électoral vainqueur aux élections du 4 mai 1884 défendront par tous les moyens les vues politiques et religieuses de M. l'abbé Philbert. Ils sont avec lui de cœur et d'âme contre les agissements misérables et scandaleux du cardinal de Toulouse.

Le maire,

MAYTIÉ.

Il paraît que ce conflit ecclésiastique va se dénouer

par l'intervention de l'autorité civile supérieure, et que le curé de Bragayrac sera obligé de se soumettre à son archevêque qui pourra user de tous les moyens, — même de la force, — pour l'obliger à quitter sa cure.

LE TESTAMENT LITTÉRAIRE DE VICTOR HUGO. — Sous ce titre le *Rappel* vient de publier le document suivant, qui intéresse trop vivement les lettrés auxquels nous nous adressons pour que nous ne nous empressions pas de le reproduire dans notre *Gazette* :

« Je veux qu'après ma mort tous mes manuscrits non publiés, avec leurs copies s'il en existe, et toutes les choses écrites de ma main que je laisserai, de quelque nature qu'elles soient, je veux, dis-je, que tous mes manuscrits, sans exception, et quelle qu'en soit la dimension, soient réunis et remis à la disposition des trois amis dont voici les noms :

« Paul Meurice,

« Auguste Vacquerie,

« Ernest Lefèvre.

« Je donne à ces trois amis plein pouvoir pour requérir l'exécution entière et complète de ma volonté.

« Je les charge de publier mes manuscrits de la façon que voici :

« Lesdits manuscrits peuvent être classés en trois catégories :

« Premièrement, les œuvres tout à fait terminées ;

« Deuxièmement, les œuvres commencées, terminées en partie, mais non achevées ;

« Troisièmement, les ébauches, fragments, idées éparses, vers ou prose, semées çà et là, soit dans mes carnets, soit sur des feuilles volantes.

« Je prie mes trois amis, ou l'un d'eux choisi par eux, de faire ce triage avec le plus grand soin et comme je le ferais moi-même, dans l'esprit et dans la pensée qu'ils me connaissent, et avec toute l'amitié dont ils m'ont donné tant de marques.

« Je les prie de publier, avec des intervalles dont ils seront juges entre chaque publication :

« D'abord, les œuvres terminées ;

« Ensuite les œuvres commencées et en partie achevées ;

« Enfin, les fragments et idées éparses.

« Cette dernière catégorie d'œuvres, se rattachant à l'ensemble de toutes mes idées, quoique sans lien apparent, formera, je pense, plusieurs volumes, et sera publiée sous le titre *Océan*. Presque tout cela a été écrit dans mon exil. Je rends à la mer ce que j'ai reçu d'elle.

« Pour assurer les frais de la publication de cet ensemble d'œuvres, il sera distrait de ma succession une somme de *cent mille francs* qui sera réservée et affectée auxdits frais.

« MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, après les frais payés, recevront, pour se les partager entre eux dans la proportion du travail fait par chacun :

« 1^o Sur la première catégorie d'œuvres, *quinze pour cent* du bénéfice net;

« 2^o Sur la deuxième catégorie, *vingt-cinq pour cent* du bénéfice net;

« 3^o Sur la troisième catégorie, qui exigera des notes, des préfaces peut-être, beaucoup de temps et de travail, *cinquante pour cent* du bénéfice net.

« Indépendamment de ces trois catégories de publications, mes trois amis, dans le cas où l'on jugerait à propos de publier mes lettres après ma mort, sont expressément chargés par moi de cette publication, en vertu du principe que les lettres appartiennent, non à celui qui les a reçues, mais à celui qui les a écrites. Ils feront le triage de mes lettres et seront juges des conditions de convenance et d'opportunité de cette publication.

« Ils recevront sur le bénéfice net de la publication de mes lettres *cinquante pour cent*.

« Je les remercie du plus profond de mon cœur de vouloir bien prendre tous ces soins.

« En cas de décès de l'un d'eux, ils désigneraient, s'il était nécessaire, une tierce personne qui aurait leur confiance pour le remplacer.

« Telles sont mes volontés expresses pour la publication de tous les manuscrits inédits, quels qu'ils soient, que je laisserai après ma mort.

« J'ordonne que ces manuscrits soient immédiatement remis à MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre pour qu'ils exécutent mes intentions comme l'eussent fait mes fils bien-aimés que je vais rejoindre.

« Fait et écrit de ma main, en pleine santé d'esprit et de corps, aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent soixante-quinze, à Paris.

« VICTOR HUGO. »

Avec un désintéressement qui leur fait le plus grand honneur, MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, ont accepté la mission qui leur était confiée sans en accepter les bénéfices. D'après le *Figaro*, ils se proposent d'attribuer les premiers produits à la souscription du monument. Quand le monument sera élevé dans Paris, ils s'occuperont alors de la statue qui sera dressée à Besançon et ils contribueront à cette nouvelle dépense. Puis ils demanderont au gouvernement l'autorisation d'élever dans l'intérieur du Panthéon un tombeau digne du poète, et, à cette occasion encore, ils apporteront tout entière la part qui leur est attribuée dans la vente des manuscrits.

Voici maintenant, encore d'après le *Figaro*, quelques détails sur les séances de l'inventaire :

On l'a commencé par les œuvres entièrement terminées. Ce premier travail comprend uniquement des œuvres de théâtre et se compose de cinq pièces qui seront publiées en un seul volume le 1^{er} octobre prochain.

On a examiné ensuite quelques-unes des œuvres commencées et non entièrement terminées : ce sont des vers qui se rapportent presque tous à la période de l'exil et de l'Empire. Le volume qui les contiendra servira en quelque sorte d'intermédiaire aux *Châtiments* et à *l'Année terrible*. Son titre a été fixé par Victor Hugo : il devra s'appeler : les *Années funestes*, et paraîtra sans doute le 1^{er} avril prochain.

Les autres parties de l'œuvre inachevée du poète exigeront beaucoup plus de temps et de soins. Elles sont en effet très éparées, dans tous les tiroirs et sur tous les bureaux. Il faudra examiner plus de 300 dossiers. Sur des enveloppes, sur des marges de journaux, on trouve un vers, un mot, quelquefois un titre. On espère cependant chaque année, aux mois d'octobre et d'avril, publier un volume de cette longue série de prose et de vers, qui portera comme titre, selon la volonté du maître : *l'Océan*.

THÉÂTRES. — La Comédie-Française a repris, le

11 juillet, *les Folies amoureuses* de Regnard, qu'elle n'avait pas jouées depuis 1875. La pièce est ainsi montée :

Albert.	MM. CLERH.
Léandre.	BOUCHER.
Crispin.	COQUELIN CADET.
Agathe.	M ^{mes} MARSY.
Lisette.	KALB.

Bien que la pièce ait été répétée, paraît-il, quarante-six fois de suite, il a semblé que l'interprétation manquait un peu de l'excellent ensemble habituel. Cependant elle a fait grand plaisir, et Coquelin cadet et M^{lle} Kalb ont beaucoup amusé. En revanche M^{lle} Marsy n'y a pas aussi bien réussi que dans *le Misanthrope*. Ce demi-insuccès lui a même valu une « volée de bois vert » de la part de Sarcey, que nous reproduisons intégralement :

« Cette M^{lle} Marsy, vraiment elle déconcerte la critique. Comme elle a une voix admirable et dont les cordes basses sonnent avec une ampleur gaie, on se dit, un jour qu'elle joue un rôle sérieux : « Elle serait « meilleure dans le comique. » On lui donne un rôle comique, elle y est sérieuse à faire frémir.

Hier elle a poussé jusqu'au majestueux. Je commence à croire qu'elle est faite pour être excellente dans tous les rôles qu'elle ne jouera pas. J'ai rarement vu à la Comédie-Française un effondrement aussi lamentable.

De temps à autre, un monsieur posté à droite aux secondes galeries tâchait de lancer le succès; mais le battoir de ses deux mains sonnait dans un vide morne. Nous étions tous consternés.

Je ne puis même attribuer qu'à une défaillance physique la façon dont elle a laissé tomber la fin du troisième acte. On n'est pas naturellement aussi nulle que cela. Le mieux que puisse faire la Comédie-Française est de ne pas renouveler cette tentative, et de remiser jusqu'à des temps plus heureux la charmante bouffonnerie de Regnard. »

Nous ne citons cette critique amère, exagérée, outrée, que pour déclarer que nous ne saurions nous y associer. Voyons, mon cher Sarcey, retournez voir *les Folies amoureuses* qu'on a rejouées, en dépit de votre article ! Vraiment M^{lle} Marsy est-elle donc aussi mauvaise, aussi pitoyable, aussi nulle que cela?...

— Au même théâtre, reprise, le 18 juillet, de *Il ne faut jurer de rien*, avec Le Bargy et M^{lle} Pierson jouant pour la première fois les rôles de Valentin et de la baronne. Le Bargy est charmant dans ce rôle si difficile et que Delaunay a joué avec tant de perfection. Il est jeune de voix et d'allure, et il a su rester lui-même dans un personnage qu'il a vu jouer tant de fois par son éminent professeur, et cela sans le copier servilement. Le Bargy est à coup sûr l'héritier présomptif de Delaunay. M^{lle} Pierson est fort aimable et surtout fort

agréable à regarder. Mais il est certain qu'elle n'est pas née baronne, pas même baronne de théâtre. A cela près, elle a également réussi.

VARIA. — *Lamartine et M^{me} de Genlis*. — Dans le renouveau que donnent aujourd'hui aux auteurs de notre siècle les éditions d'amateurs que l'on fait de leurs œuvres, Lamartine ne pouvait être oublié; aussi la Librairie des Bibliophiles annonce-t-elle pour la fin de cette année son chef-d'œuvre de vers et son chef-d'œuvre de prose, *Jocelyn* et *Graziella*, qui seront publiés avec le luxe de typographie et de gravure habituels à cette maison. A peu près en même temps paraîtra dans la collection des *Curiosités historiques et littéraires* une étude de M. Honoré Bonhomme sur M^{me} de Genlis, et il nous a paru intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs le jugement que cette comtesse de lettres porte, dans ses *Mémoires*, sur l'auteur des *Méditations*.

« ... Dans les poésies de M. de Lamartine, dit-elle, on trouve de l'esprit, du talent, de beaux vers et des sentiments religieux; mais le fond de ses *Méditations* est commun. Il s'agit toujours des regrets causés par la mort d'une *maîtresse adorée*; les regrets d'Young (dans ses *Nuits*) sur la mort de sa fille sont plus purs et plus touchants. D'ailleurs, M. de Lamartine n'est pas d'une

bonne école, et l'on rencontre dans ses *Méditations* beaucoup trop de vers ambitieux et de phrases hasardées. Il serait bien à désirer qu'un jeune homme, né avec de si heureuses dispositions et une si belle âme, attachât plus de prix à deux choses qui assureront toujours la durée des ouvrages : la propriété de l'expression et la clarté. Il se rencontre malheureusement, parmi les beaux vers de M. de Lamartine, beaucoup d'expressions impropres, comme, par exemple, celle-ci : *Des pas rêveurs*; et il y a aussi une de ses *Méditations* qui forme un morceau complet et fini, et qui ne contient que d'affreux blasphèmes contre la Providence. L'auteur réfute victorieusement ces impiétés dans la *Méditation* suivante ; mais il aurait dû placer la réfutation à côté des blasphèmes, et non dans une pièce de vers séparée. Je suis bien persuadée que mes éloges ne me feront point pardonner mes critiques, qui blesseront d'autant plus l'auteur de ces belles *Méditations* qu'il est impossible de les attribuer à la malveillance, et d'y répondre raisonnablement. M. de Lamartine a fait beaucoup de lectures dans les salons, et l'on n'a pas manqué d'y applaudir les choses que je condamne; car c'est ce qui arrive toujours dans la société : on y prend l'obscurité, et souvent la plus choquante impropriété de mots et d'expressions pour du *sublime*... » (*Mém.*, t. VI, p. 179 et suivantes.)

Le Troisième Centenaire de Ronsard. — Il est question de célébrer cet anniversaire de l'un des poètes les plus originaux de notre littérature. A ce propos, M Ch. Livet vient d'adresser aux journaux la communication suivante qui offre un vif intérêt à la fois historique et littéraire :

Vichy, 12 juillet 1885.

« Monsieur le directeur,

« A la première réunion de la commission qui s'est constituée pour célébrer le troisième centenaire de la mort de Ronsard, on s'est demandé si le concours de la Ligue des Patriotes, présidée par M. Déroulède, pouvait être accepté; la réponse n'était pas douteuse : il a suffi de rappeler que Ronsard avait contribué à la gloire de la patrie.

« Cet incident de la séance m'a remis en mémoire un document intéressant que j'ai retrouvé et copié moi-même dans les archives de Lisbonne : c'est une lettre adressée par Charles IX au cardinal-infant de Portugal, le 14 novembre 1570, pour lui demander la croix de chevalier de l'ordre du Christ en faveur de « notre amé et féal conseiller, aumônier ordinaire, Messire Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois, ... l'honneur de vous et de la REPUBLICQUE FRANÇOYSE ».

« La lettre que nous reproduisons ici est écrite sur la largeur d'une grande page in-4°, en caractères dits

« de civilité » ; elle se trouve aux archives nationales de la *Torre do Tumbo, corpo chronologico, parte 2^e, maço 248, documento 11.*

Lettre du roi Charles IX au Cardinal-Infant de Portugal.

TRESEXCELLANT ET TRESILLUSTRE PRINCE
NRE (notre) TRESCHER ET TRESAMÉ COUSIN,

Ayant entendu la singuliere affection que nre amé et feal conseiller aulmosnier ordinaire m^e Pierre de Ronsard gentilhomme Vandomoys a au service grandeur et prosperite de lordre de [la] croix de Christ et pour mieux s'y employer de parvenir au rang des chlrs (chevaliers) dud. ordre nous escripuons (écrivons) pntement (présentement) a nre (notre) trescher et tresamé bon fre (frère) et cousin le roi de Portugal ^{en} faueur dudit de Ronsard a ce que son bon plaisir soit le y voulloir receuoir Et saichant (sachant) combien vous pouuez pour luy en cest endroict nous avons bien voullu vous prier comme nous faisons bien affectueusement voulloir moyenner (procurer) audit de Ronsard cette grace envers nostred. bon fre (frère) De laquelle nous sommes asseurez quil len trouuera digne pour estre personaige tresexcellent en scauoir et qui nous a faictz de grandz et signalez seruices a l'honneur de nous et de la Republicque francoyse nous est grandement recôde (recommandé) vous asseurant que nous receuerons a singulier plaisir la faueur quil vous plaira luy impartir en nre (notre) côsideraon (considération) et dont nous nous souuiendrons quand en pareil cas d'aucune chose nous vouldrez requerir Priant Dieu tresexcellent et tresill-

lustre prince vous auoir en sa s^{te} garde Escript a Soissons ce
XIIII^{me} jour de novembre 1570.

CHARLES.

*A tresexcellant et tresIllustre
Prince nre trescher et tresamé cousin
Le Cardinal Infant de
Portugal.*

« On sait qu'en 1570 la *Republicque francoyse*, c'est l'État françois; il n'en est pas moins piquant de voir cette expression sous la plume de Charles IX; en ce moment, où Ronsard est remis en lumière, elle est doublement d'actualité.

« CH. L. LIVET. »

A-propos de Georges Ohnet. — Dans un déjeuner littéraire qui vient d'avoir lieu, on a parlé naturellement du ruban rouge attaché récemment à la boutonnière de l'auteur du *Maître de forges*, et l'on a fait sur lui, *inter pocula*, les vers suivants :

Qui cite
Tacite?
Au lit,
Qui lit
Shakspeare,
D'œil pire?
Qui sait
Musset?

Personne;
Mais on ne
Connaît
Qu'Ohnet.

Nous devons la communication de cette fantaisie à l'un des convives, Giacomelli, le Raphaël des oiseaux.

Les Bonaparte et les Hugo. — Voici une curieuse lettre, qui montre qu'à un certain moment des relations affectueuses ont existé entre des membres importants de la famille impériale et de la famille du grand poète des *Orientales*.

Le Roi Joseph-Napoléon au Duc de Padoue ¹.

Londres, 16 avril 1840.

Mon cher Cousin,

M. Abel Hugo a désiré que je devienne le parrain de son fils; vous avez promis de me représenter. Votre fille Marie, que j'ai connue à Londres, qui aujourd'hui est M^{me} Thayer, doit être la marraine. Veuillez vous charger de remplir votre promesse. Une lettre de M. Hugo paraît indiquer le 6 mai prochain. Je vous prie de faire agréer à votre fille le bracelet avec le camée de sa grand'tante Madame ², qui vous sera remis

1. Le général Arrighi de Casanova, duc de Padoue, père du duc Ernest, actuellement vivant.

2. Madame, mère de l'Empereur.

par M. Merlin, fils du général, notre ancien ami; un bracelet à la dernière mode de Londres à M^{me} Abel Hugo; à M. Abel Hugo, la médaille du mariage de l'Empereur; à l'enfant une montre ou tout autre objet que vous pourrez vous procurer à Paris de 2 à 300 francs. Je m'en rapporte aussi à vous pour tous les autres détails usités en pareille circonstance : bonbons, gants, etc...

Agréez, mon cher Cousin, toute mon amitié et faites-la agréer à la famille Hugo, et mon bon souvenir de leur père, le général, mon bon et brave ami, sans oublier la célébrité de leur fils aîné.

JOSEPH. .

Lettre inédite de Musset. — Bien curieuse la lettre suivante du grand poète de *Namouna* et des *Nuits*, que l'*Événement*, à qui nous l'empruntons, nous donne comme inédite :

Honfleur, 12 novembre 1832.

Je n'ai jamais tenté de faire un hymne à mon Dieu; je veux pourtant vous le peindre. Cette petite croûte de pâté parsemée d'étoiles et couronnée par la voie lactée est tout ce que nous voyons du ciel. Notre univers (je ne dis pas notre monde) est lui-même un grain de sable dans ce vide sans fin. A des milliards de lieues les unes des autres, flottent dans l'immensité des milliers de combinaisons d'univers. Le nôtre a pour lois l'équilibre, l'attraction et la pesanteur. D'autres ont d'autres lois, d'autres gens, d'autres vérités mathématiques. Le bien et le mal, la force et la beauté sont remplacés par d'autres choses, et tous ces petits systèmes, dont le nôtre est peut-être un des plus faibles, s'agitent et se remuent dans leur coin avec leur étincelle de vie. Au centre des nuits éternelles

est assis mon Dieu sans révélations, qui verse à l'immortelle matière l'immortelle pensée.

A vous de cœur.

ALFRED DE MUSSET.

Jules Bobillot écrivain. — Le sergent Jules Bobillot, dont nous avons annoncé la mort glorieuse au Tonkin dans notre numéro du 15 mai dernier, était un écrivain d'un certain mérite, malheureusement trop lancé dans la nouvelle école naturaliste, erreur dont il se serait sans doute corrigé plus tard. Il a laissé quelques nouvelles qui ont pour titre général *les Tueuses d'hommes*. La préface de ce recueil est en vers, et tient tout entière dans le sonnet suivant, fort bien tourné malgré sa couleur ultra-réaliste :

PRÉFACE

A vous, gentes ramollisseuses,
A vos corps exquis et malsains,
Aux roseurs lâches de vos seins,
A vos odeurs avachisseuses,
J'offre ces contes très peu saints
— Histoires sombres ou farceuses —
Parcourez-les en paresseuses,
O Mesdames nos assassins !
Point n'ai prétendu nous venger,
Nous, vos victimes éternelles ;
Au débat je reste étranger.
J'ai pris, sur le menu, bête-belles,
Simplement les sauces auxquelles
Il vous convient de nous manger.

L'Année théâtrale (1884). — Les recettes des théâtres ont été fort en baisse durant cette année de crise industrielle, commerciale et financière.

L'Opéra a fait 371,892 francs de moins que l'année précédente ;

L'Opéra-Comique, 52,070 francs de moins ;

La Comédie-Française, 44,553 francs de moins ;

L'Odéon, 44,567 francs de moins.

Les recettes des autres théâtres ont également baissé. Voici les différences en moins les plus fortes :

Variétés, 539,541 francs ;

Bouffes-Parisiens, 211,264 francs ;

Vaudeville, 192,976 francs ;

Renaissance, 187,439 francs ;

Gymnase, 119,988 francs ;

Folies-Dramatiques, 112,087 francs.

En revanche, Cluny, la Gaîté, Beaumarchais et Déjazet ont eu des plus-values. Celle de Cluny est même importante. Ce petit théâtre, grâce à son inépuisable succès de *Trois Femmes pour un mari*, a fait 162,654 francs de plus que l'année précédente.

En somme, l'année théâtrale 1884 a produit 2 millions 121,484 francs de moins que l'année 1883. Les droits d'auteurs ont, dans la même période, subi une différence en moins de 244,346 francs.

Les Maisons de France. — S'il faut de la statistique,

pas trop n'en faut. En voici pourtant une qui nous paraît assez curieuse, et qui étonnera surtout bien des Parisiens.

Il y a en France 7,609,464 maisons d'habitation. Ces maisons comprennent 10,729,821 appartements et logements.

En dehors de ces logements consacrés à l'habitation, il y a 1,115,347 locaux séparés, servant d'ateliers, de magasins ou de boutiques.

Autre détail curieux : c'est la répartition pour la France entière des maisons suivant le nombre de leurs étages.

Il y a 3,996,571 maisons n'ayant qu'un rez-de-chaussée, 2,458,563 maisons ayant un rez-de-chaussée et un étage, 851,547 maisons ayant un rez-de-chaussée et deux étages, 216,429 maisons ayant un rez-de-chaussée et trois étages, 86,354 maisons ayant un rez-de-chaussée, quatre étages et au-dessus.

On voit que plus de la moitié des maisons de France n'ont qu'un rez-de-chaussée. Il n'y a que quelques rares départements ayant des maisons à quatre étages et au-dessus. Citons les suivants : Seine, 34,271 ; Bouches-du-Rhône, 7,373 ; Rhône, 6,185 ; Seine-Inférieure, 3,707 ; Var, 2,739.

Le Mot « Rastacouère ». — Peu de gens, croyons-nous bien, connaissent l'origine de ce nom, qu'on donne

volontiers aux étrangers qui se sont implantés dans la société parisienne. L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* en a recherché l'étymologie, et voici ce qu'il nous dit à ce sujet :

« Il suffit pour cela de s'arrêter à la signification propre de deux mots espagnols : l'un, *rastrar* (pris pour *arrastrar*), qui nous conduit à la contraction *rasta* (pour *rastra*) et qu'on peut traduire en français par traîner, tirer après soi, et l'autre *cuero* (peau, cuir), dont la prononciation originale de l'*u* en *ou* s'adapte trop bien au radical ci-dessus : *rasta*, pour ne pas traduire exactement la vie d'aventures et d'expédients qu'a coutume de mener le *rastacouère*, puisque les deux mots espagnols d'où celui-ci est issu signifient vulgairement *rouler sa bosse* (*arrastrar cuero*, traîner, rouler son cuir, sa peau), comme les hommes d'aventures. »

A ce propos, Jean Ciseaux, du *Voltaire*, dit aussi son mot. Suivant lui, « *rastacouère* viendrait de l'espagnol *rasca cuero* (qui racle le cuir), parce que la plupart des Américains du Sud faisaient leur fortune dans le commerce des cuirs tannés, pour venir ensuite parader en Europe.

Aux érudits de se prononcer.

PETITE GAZETTE. — Le 18 juillet, l'Académie des Beaux-Arts a procédé à l'élection du successeur de M. Ballu, décédé (section d'architecture).

Au premier tour de scrutin, M. Daumet, le restaurateur du château de Chantilly et le collaborateur de M. Duc dans les travaux du Palais de Justice, a été élu par 21 voix sur 33 votants.

— Le journal *le Salut public* de Lyon publie la nouvelle qui suit, et qui annonce une conversion bien inattendue, que d'autres journaux parisiens ont depuis confirmée :

« Les informations circonstanciées qui nous parviennent, dit le journal lyonnais, nous permettent d'affirmer très énergiquement que M. Gabriel Jogand, dit Léo Taxil, le fondateur de la Ligue anticléricale, le calomniateur du pape Pie IX, le contempteur de la religion catholique, l'homme-lige de la franc-maçonnerie, à peine de retour du congrès de l'athéisme à Rome, dont il avait été l'instigateur, a abjuré entre les mains d'un prêtre de ses amis ses erreurs et désavoué ses écrits. »

NÉCROLOGIE. — Le 12 juillet, est mort à Versailles M. de Gheest (Edmond-David), ex-secrétaire de la légation de Belgique à Paris, officier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre de Léopold, et qui était le mari de M^{lle} Augustine Brohan, l'ancienne sociétaire de la Comédie-Française.

14 juillet. — M. Ernest Hello, ancien rédacteur du *Gaulois* et surtout de *l'Univers* du temps de Louis Veuillot.

M. Hello a publié une *Etude philosophique et critique* des œuvres de M. Renan, une *Vie de sainte Angèle de Foligno*, un ouvrage intitulé *les Paroles de Dieu*, « d'une hauteur de mysticisme qui épouvante l'admiration », a dit M. Barbey d'Aurevilly, et un livre de morale : *l'Homme*.

14. — L'éminent philosophe Julien Augusto Vera vient de mourir à Naples. Il était né le 4 mai 1813 à Amelia. De 1826

à 1851 il étudia et professa en France; il fut d'abord élève de Cousin, puis professeur de philosophie dans divers lycées de province et en dernier lieu au lycée Charlemagne à Paris. Après le coup d'État, Vera, qui était un républicain sincère, quitta la France et vécut successivement en Angleterre et en Italie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages publiés surtout dans ces deux derniers pays, et qui se rapportaient tous à l'étude critique de la philosophie.

14. — Un des plus amusants comiques de l'Eldorado, M. Ducastel, vient de mourir âgé d'un peu plus de quarante ans. Avant de monter sur les planches des cafés concerts, il avait été commis-voyageur.

15. — Décès d'un artiste du Gymnase, M. Carlo, qui ne jouait, d'ailleurs, que de petits rôles. Il avait 22 ans et avait débuté, en 1883, au boulevard Bonne-Nouvelle.

17. — Mort de M^{me} Jules Lacroix, née le 25 décembre 1795.

Notre confrère Parisis (Emile Blavet) donne sur cette grande dame, les intéressants détails biographiques qui suivent :

« Marie-Caroline, comtesse Rzewuska, était l'arrière-petite-fille du comte Venceslas Rzewuski, grand hetman de la couronne de Pologne. Son aïeul, le comte Séverin, fut général au service de l'Autriche, et son père, le comte Adam, dernier ambassadeur de la république de Pologne à Copenhague, mourut sénateur de l'empire de Russie.

Le goût des lettres était héréditaire dans cette famille de soldats. Les deux filles du comte Adam le sucèrent avec le lait. Par là s'explique la passion que la cadette, M^{me} la comtesse Hanska, nature ardente et romanesque, avait conçue pour l'auteur de la *Comédie humaine*. Leur mariage fut tout un roman : le Czar n'y voulait pas consentir, et l'on risquait, à passer outre, de compromettre la faveur dont jouissait le père. C'est ce qu'on fit cependant, comme il ressort d'une lettre inédite de

Balzac, où le grand romancier, faisant allusion au veto du Czar, annonce son mariage en ces termes : « Nous allons prouver à cet autocrate qu'un écrivain français peut se passer de sa permission ! »

L'aînée des deux sœurs, Marie-Caroline, mariée très jeune à un grand seigneur russe beaucoup plus âgé qu'elle, ne trouva pas dans cette union tous les bonheurs que sa famille avait espérés. Elle eut une fille qui, plus tard, épousa le prince Sapiéha, et qui mourut de bonne heure, laissant un fils, mort lui-même il y a quelques années, et une fille devenue la comtesse Potocka.

Demeurée veuve, Marie-Caroline vint se fixer à Paris, où elle fit la connaissance du Bibliophile Jacob. Paul Lacroix, séduit par le charme de son esprit, relevé d'une exquise pointe d'exotisme, vit en elle une compagne accomplie pour son frère Jules. Ce dernier était alors dans toute la gloire du succès retentissant qu'il venait d'obtenir, à la Comédie-Française, avec *Valéria*. Sur ce terrain, le rapprochement était facile. Le mariage eut lieu quelques semaines plus tard, et, dès le lendemain, il y eut dans Paris un salon littéraire de plus. »

22 — Un sculpteur de talent, Alexandre Schœnewerk, vient de se donner la mort dans un accès d'aliénation mentale.

Cet artiste avait déjà été renfermé à Charenton, puis en était sorti comme guéri. Il s'était même marié depuis avec la veuve de son ancien compagnon de cellule ; cette femme, chose singulière, est également devenue folle et est actuellement à Sainte-Anne. Repris par un nouvel accès, le malheureux Schœnewerk s'est jeté par la fenêtre de l'appartement qu'il occupait rue Vavin, Transporté à l'hôpital, il y est mort au bout d'une demi-heure.

22 — Une des personnalités les plus connues et les plus sympathiques du monde du sport, le baron d'Etreillis, vient de mourir.

Il y a quelque temps, M. d'Etreillis avait été victime d'un terrible accident. Etant au Tattersall en train d'examiner des

chevaux, l'un d'eux lui détacha une ruade qui l'atteignit en pleine poitrine. Il ne se remit jamais complètement.

M. d'Étreillis a collaboré au *Sport* et à plusieurs journaux auxquels il donnait sur les chevaux, et particulièrement sur le monde des cirques, des articles très remarqués. Il était âgé de 65 ans.

23 — Mort du général Grant, ancien président de la République des États-Unis. Il était né le 27 avril 1822.

24 — Le général de Trentinian, de l'infanterie de marine, à l'âge de 63 ans. Il avait de magnifiques états de services de guerre.

24 — Le chanteur Merly qui a longtemps appartenu à l'Opéra. Il avait une fort belle voix de basse chantante dont les notes élevées étaient très pénétrantes. Il a eu aussi de grands succès en province et à l'étranger.

25 — M. Magne, architecte, officier de la Légion d'honneur, né en 1816. C'est lui qui a construit le théâtre actuel du Vaudeville. Il était frère cadet du médecin oculiste du même nom.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.



Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 15 — 15 AOUT 1885

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Le comte Rapetti. — M. le docteur Gérard. — A quoi tient une guerre. — Marguerite Thuillier. — Théâtres : Ambigu, théâtre des Nations, Opéra-Comique.

Varia : La défunte chambre. — La conversion de Léo Taxil. — Lettre inédite de Thiers. — Une signature de Molière. — M. Chevreul, modiste. — Ecrivain et cordonnier. — Les divorces à Paris. — Le violon d'Ingres. — Galvanoplastie après décès. — Sonnet de Victor Hugo.

Les Mots de la quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

LA QUINZAINE. — Nous avons personnellement connu le comte Rapetti, qui vient de mourir, le 29 juillet, à l'âge de soixante-seize ans, et qui avait rendu, par deux publications considérables, de grands services à la cause impériale. Nous voulons parler de son recueil d'*Adresses au Prince-président sur l'acte du 2 décembre* et de la *Correspondance de Napoléon I^{er}*, vaste entreprise dont Rapetti fut le secrétaire.

C'est surtout en ces dernières années que nous ren-

contrâmes souvent le comte Rapetti dans une maison hospitalière et amie. C'était un beau vieillard, très bienveillant, très instruit, causeur agréable et même inépuisable quand la conversation s'engageait sur l'histoire qu'il connaissait le mieux, le plus intimement et le plus à fond, celle des deux Empires et des deux Empereurs. Il avait été en relations constantes avec Napoléon III, et ces relations avaient commencé au lendemain du coup d'Etat de décembre 1851. Comme si l'auteur de cet acte historique alors si exalté, et si conquis depuis, avait redouté, dans l'avenir, l'opinion vengeresse de ses contemporains, le prince-président voulut que l'on réunît en un seul recueil qui, par le fait, ne forme pas moins de six énormes volumes in-octavo, toutes les adresses, compliments, félicitations, articles de journaux, etc., auxquels donna lieu le nouveau 18 brumaire de décembre 1851. Nous conseillons aux amateurs des véritables curiosités historiques d'emprunter ces six volumes à la Bibliothèque nationale et de les parcourir avec soin. Ils trouveront, au-dessous d'approbations exaltées, données à « l'acte sauveur », bien des signatures inattendues de noms qui ont représenté depuis le libéralisme et même l'intransigeance à tous crins !

La seconde publication importante de Rapetti, *la Correspondance de Napoléon I^{er}*, fut pour lui la cause de bien des ennuis. Les trente-deux volumes in-quarto et in-folio qui la renferment, sont cependant bien loin

d'être complets. Thiers affirmait que la correspondance militaire de Napoléon I^{er} représentait, à elle seule, près de 50,000 lettres. Comme nous sommes ici loin de compte ! Et cela s'explique facilement ; du moins l'excellent M. Rapetti nous a-t-il expliqué comme suit la suppression d'une quantité de lettres et de documents du plus haut intérêt.

La grosse question, en effet, dans une publication de ce genre, était de ne pas trop nuire à la glorieuse mémoire du chef de la dynastie impériale, afin de ne pas nuire du même coup à la dynastie existante. Aussi, nous disait Rapetti, que de lettres malgré lui passées au crible, diminuées, atténuées, et surtout entièrement supprimées ! Depuis 1870, beaucoup de ces lettres, dont la réunion constituerait plusieurs nouveaux volumes à ajouter aux trente-deux déjà publiés, ont été citées de toutes parts ; elles ne sont pas, en effet, favorables à la mémoire du grand homme ; mais cependant elles ne le diminuent aucunement aux yeux de l'histoire. Grand homme, il l'est toujours demeuré et le demeurera toujours, même si l'on découvre encore quelques milliers de lettres nouvelles à ajouter à celles que nous connaissons ; mais son despotisme, son absolutisme, sa folie véritable d'ambition, de conquêtes et de grandeurs, nous étaient aussi bien connus avant ces publications en quelque sorte posthumes. Ces lettres ne nous ont donc rien appris que nous ne sussions déjà sur ce point ; néanmoins leur pu-

blication fournit à l'histoire de nouveaux et précieux documents qu'il eût été regrettable de ne pas voir mis en lumière.

N'oublions pas de citer encore à l'actif de Rapetti sa réfutation, malheureusement trop partielle, des *Mémoires du duc de Raguse* (Marmont) et rappelons qu'il fut un moment, de 1841 à 1848, suppléant de Lerminier au Collège de France dans la chaire de législation comparée. On peut voir, par ce fait, que le comte Rapetti avait toutes les aptitudes voulues pour accomplir les divers et importants travaux littéraires dont la confiance impériale lui donna, à diverses reprises, la haute direction.

— Il n'est bruit, en ce moment, que d'une thèse de doctorat médical bien inattendue et bien singulière d'un officier de santé, M. Gérard, qui a aujourd'hui plus de cinquante ans, et qui a voulu soutenir dans cette thèse la possibilité de la fécondation artificielle de la femme. On ne dira pas, vu l'âge du docteur en question, qu'il a dû traiter légèrement son sujet, en vue du scandale qu'il pouvait provoquer ! Cependant la Faculté de médecine a cru devoir refuser sa thèse et en a décidé l'entière suppression. Il paraît, en effet, que cette thèse est écrite en termes très crus, même avec une certaine brutalité, et que, bien qu'elle fût d'un médecin et ne s'adressât en somme qu'à des médecins, elle les a cependant effarouchés, effrayés même, par ses audaces.

M. Gérard conclut à la possibilité de la fécondation de la femme sans le concours complet de l'homme, et même sans son concours aucun. On conçoit à quels expédients ce docteur osé peut ainsi nous conduire ! Rendre une femme mère par un système quelconque d'où l'homme est absolument exclu, voilà certes qui dépasse toutes les inventions et toutes les croyances jusqu'alors admises ! Et dire que cette pudibonde Faculté de médecine a mis sous clef, jusqu'au dernier, les douze cents exemplaires de la thèse de M. le D^r Gérard, qui contient à la fois l'exposé de sa doctrine et le moyen d'arriver à sa pratique ! Quel succès la publication d'un tel livre n'aurait-elle pas aujourd'hui, et quels résultats extraordinaires ne pourrait-elle pas produire !

Mais, quoi que fasse la Faculté, elle ne pourra retenir bien longtemps dans ses secrètes archives la brochure qui contient le remède à tant de chagrins de familles, et peut-être, avec la suppression de la stérilité, l'augmentation de la population en France. Ce sont là du moins les conclusions du docteur Gérard, et nous sommes persuadés que, vrai ou faux, son système ne tardera pas à être connu, et mis en pratique sans doute, pour la plus grande gloire, comme peut-être aussi pour l'éternelle confusion de son auteur.

A QUOI TIENT UNE GUERRE. — Un ami du dernier empereur, qui se dissimule modestement sous le pseu-

donyme de *Fidus*, vient de donner au *Figaro* un *Journal de dix ans*, auquel nous empruntons les lignes suivantes, relatives à la funeste guerre de 1870-71. Nous prenons le récit au moment où le conseil des ministres, qui venait de se réunir, était sous l'impression d'une guerre inévitable, à laquelle l'impératrice poussait de toutes ses forces.

« Il fallait prendre une décision ; on ne pouvait retarder davantage, et chacun se tourmentait, ne voyant comment on pourrait échapper à cette fatale nécessité. Tout à coup (il était déjà tard, de 5 à 6 heures) M. le duc de Grammont dit : « Voici ce que je propose : convoquer un congrès des grandes puissances, qui réglera le différend et imposera sa décision. Quelle qu'elle soit, nous serons à couvert, la guerre sera évitée ; si le congrès veut que le prince Hohenzollern règne en Espagne, nous n'avons pas à le redouter ; on sait ce qu'est le peuple espagnol, il ne le supportera pas ; ce règne sera court, et, quant à nous, nous n'aurons rien à nous reprocher. Remettons donc la décision de cette grande affaire à un congrès. Ce n'est plus la guerre, c'est la paix ! »

« A peine cette proposition est-elle faite, la physionomie du conseil change, tous sont enthousiasmés. « C'est le salut ! » dit l'empereur. Il y a unanimité pour l'approuver, il ne faut pas chercher davantage. « Le congrès, monsieur Ollivier, ajoute l'empereur, il faut faire im-

médiatement part de cette résolution aux Chambres ; la séance dure encore ; vous avez le temps d'aller à la Chambre des députés. Entrez dans ce salon à côté, rédigez une courte déclaration, vous nous la lirez et irez aussitôt la communiquer à la Chambre. Moi, cependant, je vais faire dire au président de continuer la séance. »

« M. Ollivier entre dans le salon, y reste assez longtemps, et, soit fatigue, soit mauvaise disposition, lui qui, d'ordinaire, était un si habile improvisateur, revient avec une déclaration absolument manquée, qui n'est approuvée par personne, que lui-même trouve insuffisante ; ce qui fait décider que l'on ajournera au lendemain, que M. Ollivier fera à loisir ce qui est nécessaire et que la lecture en aura lieu le lendemain à la séance de la Chambre. On envoie donc dire au président qu'il peut lever la séance, et le conseil se sépare en prenant rendez-vous pour le lendemain matin, à neuf heures.

« Hélas ! le lendemain, tout devait être perdu, et une mauvaise disposition d'un ministre, une demi-heure de retard, devaient décider du sort de l'empire, de l'empereur, de son fils et de la France.

« L'empereur, en sortant des Tuileries, en voiture découverte, pour se rendre à Saint-Cloud, fut acclamé par la foule qui stationnait sur la place et sur les quais ; cette foule, sans en comprendre la portée, demandait la guerre.

« A Saint-Cloud, l'empereur tombe au milieu de gens

fort agités de ce fameux article, publié par les journaux allemands, où l'on racontait que le roi de Prusse avait congédié M. Benedetti, en lui disant qu'*il n'avait plus rien à ajouter*.

« M. de Bismarck avait fait répandre et publier dans toute l'Allemagne ce faux récit, afin de tout compromettre, forcer la main à la France et décider la guerre. Et il avait atteint son but. Les députés et les sénateurs qui entouraient l'impératrice et que l'on avait retenus à dîner étaient indignés ; c'était à qui exprimerait avec plus de force la nécessité où l'on était de répondre à cette insolence par une déclaration de guerre : « Il était impossible de reculer ; hésiter serait honteux ! »

« L'impératrice accueillait ces paroles ardentes avec son âme chaleureuse et sa fierté d'Espagnole ; il ne manquait dans ce salon de Saint-Cloud que la *Marseillaise*.

« L'empereur aperçut tout de suite les conséquences de ce nouvel incident : le congrès était désormais impossible, la déclaration ne pouvait être faite ; d'autres résolutions devaient être prises, d'autres moyens cherchés ; et pourrait-on éviter la guerre ? Et il s'en était fallu de si peu ! Si la déclaration avait été faite à six heures à la Chambre, c'était fini ! Maintenant, tout commençait !

« Désolé, assombri pendant tout le dîner, il resta silencieux, au milieu du tumulte de paroles belliqueuses.

Aussitôt après il entra dans son cabinet, et convocation fut envoyée à tous les ministres de se rendre à Saint-Cloud le soir même, à onze heures. Dans ce nouveau conseil, on verrait quelles mesures prendre, par quel moyen échapper à cette nouvelle mise en demeure, et, s'il se pouvait, quelles démarches pour éviter la guerre.

« Le conseil a lieu, en effet; mais, autre fatalité, par diverses circonstances les ministres ne s'y trouvent pas tous : M. Louvet, fait inexplicable, est oublié : il ne vient pas; M. Segris, qui était souffrant, avait, après dîner, voulu prendre l'air, s'était fait conduire au bois de Boulogne, et ne reçoit la lettre de convocation qu'à une heure du matin, en rentrant. Ces deux ministres étaient les plus résolus pour la paix. Eux absents, les autres cèdent à la pression de l'opinion extérieure, s'épouvantent de la responsabilité qu'ils courent s'ils acceptent de dévorer cette humiliation, cette insulte faite à la France, et décident entre eux que l'on déclarera la guerre. Et, le matin, à neuf heures, quand les deux ministres absents la veille au soir arrivent au conseil, ils entraînent, il est vrai, deux autres; mais le reste, c'est-à-dire la majorité, huit (avec les membres du conseil privé), restent inébranlables et l'emportent, et, quoique avec regret, mais en s'y regardant comme obligés, font décider la guerre ! »

MARGUERITE THUILLIER. — L'éminente et charmante

comédienne qui créa aux Variétés la Mimi de la *Vie de Bohême* et à l'Odéon l'héroïne du *Marquis de Villemer*, Marguerite Thuillier, vient de mourir, le 27 juillet, à la Boulaie, près Châtillon-en-Bazois (Nièvre). Ses dernières années se sont passées dans les pratiques les plus ferventes de la religion et aussi dans la gêne. M^{lle} Thuillier n'avait, en effet, dans sa retraite, que la mince ressource d'une petite pension que lui servait le ministère des beaux-arts. En 1870, par suite des désastreux événements de la guerre, le paiement de cette pension fut momentanément suspendu. Comment vivre, quand on n'avait que cela pour vivre?... C'est alors que Marguerite Thuillier écrivit à M^{me} Sand la belle et intéressante lettre suivante, que vient d'exhumer le *Rappel* à l'occasion de la fin douloureuse de la sympathique comédienne dont les vrais amis de l'art n'oublieront jamais le souvenir :

A Madame Sand.

4 octobre 1870.

Bien chère madame,

Je ne sais si vous recevrez cette lettre et, dans tous les cas, peut-être sera-ce la dernière que je puisse de longtemps vous faire parvenir. Je veux donc, pendant qu'il reste encore quelque espoir de communication, vous remercier d'avoir bien voulu me répondre et vous supplier de me donner encore de vos nouvelles, — si cela se peut. Que du moins j'aie cette joie d'être rassurée de votre côté, puisque je dois rester sur tous les autres dans le tourment et l'inquiétude.

Rien de mon fils ! — Rien de Paris. Comme vous pensez, cette nuit profonde m'est une douleur intolérable. Je préférerais mille fois me trouver au milieu du danger : car cette inaction est mortelle pour toute âme qui se sent capable de dévouement et de sacrifice.

Si vous saviez, Madame, quelle triste chose que de vivre parmi des gens qui ne vous disent que des bêtises et qui depuis le premier jusqu'au dernier ne songent, hélas ! qu'à leurs petits intérêts en face des malheurs si grands de notre pauvre France !

J'espérais, la République s'étant proclamée si noblement et sans effusion de sang, j'espérais que toute division de partis devait cesser et que tous, enflammés de l'amour de la patrie, nous allions voler à son secours et ne plus songer qu'à la défendre contre les misérables qui veulent sa ruine. Hélas ! hélas ! il n'en est rien, et, si j'en juge par ce qui se passe autour de moi, j'assiste, le cœur navré, au spectacle des mêmes petites ambitions mesquines. Ah ! mon pauvre pays ! Si vous saviez, chère madame, combien je maudis ceux qui l'ont perdu, et combien je souffre de ne pas trouver chez tous les Français un même cœur pour le sauver. Hélas ! pauvre rien que je suis ! je ne puis, par malheur, que penser et souffrir.

Vous êtes mille fois bonne, chère madame, de vous occuper de ma pension. C'est d'autant meilleur à vous que je n'y songeais guère lorsque je vous ai écrit. Mais me voici, bien malgré moi, forcée d'y penser. Le terme d'octobre est arrivé, je ne reçois rien et n'ai pas grand espoir de recevoir quelque chose dans les tristes circonstances où nous sommes. Pourtant, vous ne l'ignorez pas, c'est ma seule ressource et je n'envisage pas sans effroi la fin prochaine de mes modestes petits fonds, ne voyant aucune manière de gagner de quoi subvenir à ma modeste existence, si minime qu'elle soit. Sandrine est pleine de courage, mais impossible de trouver même dix sous à

gagner ; impossible de trouver à vendre la moindre chose, le moindre meuble pour vous aider à passer cette crise. Pourtant, si terrible que soit ce moment, tant que Dieu ne veut pas de vous, il faut bien manger, si peu que ce soit. — Que faire ? je n'en sais rien.

Je crois, chère madame, que vous connaissez le préfet de la Nièvre, serait-ce trop vous demander que de vous prier de vouloir bien lui écrire à ce sujet ? Habituellement, mon mandat était adressé par les Beaux-Arts au préfet, qui me le faisait parvenir à Châtillon où j'en touchais le montant chez le percepteur.

Je suis bien affligée de me trouver dans la dure nécessité de m'occuper de cela en ce moment. Mais, vous le savez mieux que personne, je n'obéis qu'à l'inflexible besoin ; donc, chère madame, si vous le pouvez, soyez assez bonne pour demander ce que je puis attendre ou espérer. Vous me connaissez assez pour comprendre combien je suis peinée d'en être réduite à cette extrémité de demander en ce moment, et vous me plaindrez, je l'espère, en m'excusant de vous importuner.

Je vous supplie encore de m'écrire un mot. Une lettre est toute ma joie maintenant.

Mille choses à votre cher monde et mille bons baisers de votre très dévouée.

M. THUILLIER.

Sandrine présente à tous ses respectueux compliments.

A la suite de cette lettre, M^{me} Sand s'empressa d'adresser le billet qui suit à son ami Cyprien Girerd, qui fut un moment préfet de la Nièvre, et qui s'occupait alors d'assurer son élection à l'Assemblée nationale :

A Monsieur Cyprien Girerd.

Mon cher enfant,

Tu n'es plus préfet et tu n'es pas encore député. Peut-être auras-tu le temps de t'occuper d'un détail. Ma pauvre petite amie, la grande artiste Marguerite Thuillier, qui vit d'une petite pension de retraite, ne reçoit rien en ce moment et craint de mourir de faim. Fais en sorte qu'elle touche son trimestre. C'est une respectable créature qui n'a jamais failli pour de l'argent et qui a gagné par vingt ans d'un travail terrible (qui la tuait) le morceau de pain que lui accordait le ministère. Je te prie, si tu ne réussis pas à lui faire payer son trimestre, de lui faire tenir deux cents francs que je remettrai pour toi à Charles. Je te demande pardon d'ajouter cette préoccupation à toutes celles que tu dois avoir, mais peut-on oublier les petits qui ont été grands et qui sont tombés dans le malheur?...

M^{lle} Thuillier a son fils unique sous les drapeaux. Elle demeure à la Boulaine, par Châtillon-en-Bazois.

GEORGE SAND.

THÉÂTRES. — L'Ambigu, qui a fermé pour la durée de l'été, vient de rouvrir momentanément sous la direction de M^{me} de Chabrilan (4 août) avec un drame de sa façon, *Pierre Pascal*. Ce drame, qui a cinq actes, est interprété par une troupe de passage dont aucun artiste ne nous est connu : Dermez (?), Bartel (?), Debray (?), Villebrode (?), M^{mes} Moreau (?), Carina (?), etc... L'intrigue de la pièce a paru enfantine et le public a même

fini par rire aux endroits les plus pathétiques et sur lesquels l'auteur avait sans doute aussi le plus compté pour le succès de son drame.

A ce propos le *Figaro* a publié, sur celle qui fut Céleste Mogador, une notice assez intéressante, et dont nous citerons le principal passage à titre documentaire :

« Mogador est née le 28 décembre 1824. Elle a le mérite, qui n'est pas mince, de ne point cacher ses soixante et un ans.

Elle était dans tout l'éclat de la femme faite, elle avait trente ans à peine quand, en 1854, le comte Lionel de Chabrillan, alors consul de France à Melbourne, s'éprit d'elle au point de vouloir l'épouser. Les deux amants passèrent en Angleterre où ils se marièrent. L'union n'aurait pas eu grande valeur si le comte, dans sa passion, ne l'avait fait enregistrer à la chancellerie de France.

Des erreurs qui prennent place entre la prime jeunesse et ce mariage, il ne convient pas de parler longuement ici. Ceux qui tiennent à les connaître les liront dans les *Mémoires de Mogador*.

Ce qu'il importe d'établir, c'est que la jeune comtesse a voulu porter dignement le nom de son mari et que, pour l'insulter aujourd'hui, on est forcé de remonter à son passé.

Elle ne dissimule pas celui-ci.

La malheureuse a tenté ce qu'il y a de plus difficile

sur terre : la réhabilitation. Le public prend l'habitude de classer les gens. Il n'admet guère que l'on veuille sortir de la première section choisie. Voilà plus de trente ans que la comtesse Lionel de Chabrilan, veuve, après cinq ans de mariage, essaye de tuer Mogador. Jamais elle n'a pu y parvenir. Au commencement, elle se fâchait quand on lui donnait son premier nom. Elle a bien été forcée de se soumettre à la volonté publique.

Pour se réhabiliter pourtant, elle a cru choisir les meilleurs moyens. Quand elle s'est mariée, elle ne savait même pas écrire. Elle a travaillé comme une écolière et en est arrivée à mettre presque l'orthographe.

Pendant la guerre, elle s'est faite ambulancière. Elle a rassemblé trois cents femmes avec lesquelles elle allait hors des lignes, recueillant les morts, soignant les blessés.

Émile de Girardin surnomma ce bataillon celui des *Sœurs de France*.

Elle a écrit plus de trente volumes et n'y a jamais mis une seule ligne dont puisse s'effaroucher une honnête femme. Rien n'a fait.

La comtesse de Chabrilan est restée Mogador. »

— Le même soir, 4 août, le théâtre des Nations a renforcé son affiche avec la reprise d'un vieux mélodrame de Cormon et Grangé, *les Crochets du père Martin*, qui fut un des triomphes de Paulin Ménier à la Gaité du boulevard du Temple. Cette pièce, émouvante et gaie à

la fois, complète, avec l'heureuse reprise des *Chevaliers du pince-nez*, l'un des meilleurs spectacles que nous ait, jusqu'à ce jour, offerts M. Ballande.

— Le 7 août, M. Bertin, ténor de l'Opéra-Comique où il avait surtout réussi dans *le Postillon de Longjumeau*, est rentré à l'Opéra par le rôle de Faust dans l'ouvrage de Gounod. Bertin avait déjà chanté ce même rôle lors de ses premiers débuts à l'Opéra, le 29 août 1879. Sa voix n'a ni grande étendue ni grand volume, mais elle est bien posée et il la dirige avec infiniment de goût et d'ait. Ce chanteur distingué est certainement appelé à rendre de sérieux services dans les rôles de ténor léger du répertoire : *Guillaume Tell*, *la Juive*, *Hamlet*, etc.

VARIA. — *La Défunte Chambre*. — La Chambre des députés, qui siège depuis octobre 1881, vient de se séparer définitivement (6 août) pour faire place à une autre qui sera sans doute nommée en septembre. Cette Chambre aura donc siégé pendant près de quatre ans, et elle a tenu 555 séances :

1881	29	séances
1882	128	—
1883	145	—
1884	157	—
1885	96	—

Total. . 555 séances.

Elle a voté cinq budgets, a eu trois présidents et a usé sept ministères. Les présidents ont été MM. Gambetta, Brisson (14 novembre 1881) et Floquet (6 avril 1885). Voici la nomenclature des sept ministères, sous le nom de leurs présidents du conseil successifs :

1 ^{er} ministère . . .	Jules Ferry.
2 ^e — . . .	Gambetta.
3 ^e — . . .	de Freycinet.
4 ^e — . . .	Duclerc.
5 ^e — . . .	Fallières.
6 ^e — . . .	Jules Ferry.
7 ^e — . . .	Brisson.

Dans ces sept cabinets, un ministre a été constamment inamovible, du moins pendant les six premiers : M. Cochery, ministre des postes et télégraphes.

La Conversion de Léo Taxil. — Le bruit de l'extraordinaire conversion de M. Gabriel Jogand-Pagès, dit Léo Taxil, a trouvé des incrédules. Elle est aujourd'hui rendue définitivement certaine par les deux documents que nous allons reproduire.

Le premier est la note suivante du journal *l'Univers*, qui a eu la primeur de l'acte de rétractation de M. Léo Taxil :

En dehors de cette déclaration, M. Léo Taxil nous a voulu fournir des détails qui prouvent que sa résolution ne

s'arrête pas au regret du passé, mais qu'il en envisage toutes les conséquences au point de vue des devoirs nouveaux que sa rétractation lui impose. Bornons-nous à dire que M. Léo Taxil a pris auprès de l'autorité ecclésiastique les conseils qui le devaient guider pour sa conduite à venir, qu'il s'y est conformé, et qu'il entend s'y conformer dans un esprit de complète obéissance.

Nous ne le féliciterons point de ce qui est l'accomplissement d'un devoir, mais déjà lui-même ne doit plus ignorer que l'accomplissement du devoir, si pénible qu'il puisse être parfois au point de vue humain, porte avec soi sa récompense.

Du côté des catholiques qu'il a contristés et scandalisés, M. Léo Taxil doit se convaincre qu'après sa rétractation publique il trouvera partout compatissance et prières.

Pour ce qui nous concerne, puisque, dans l'entretien d'hier, il s'est souvenu des attaques personnelles auxquelles nous avons dû répondre, nous sommes heureux de lui en donner publiquement la pleine assurance.

Le second document consiste dans une lettre adressée par la femme de Léo Taxil à tous les journaux, et dans laquelle cette dame, qui dirigeait la librairie spéciale où elle exploitait les œuvres anticléricales de son mari, proteste contre sa conversion inattendue, laquelle ruine du même coup, sans doute, sa susdite exploitation :

Paris, le 31 juillet 1885.

Monsieur le directeur,

Vous avez publié, dans votre numéro de ce jour, une note dans laquelle vous me faites jouer un rôle que je considère comme indigne. Aussi j'use de mon droit de réponse.

Il est absolument faux que je sois sur le point de suivre mon mari dans la voie ridicule où il vient de s'engager. Je le désapprouve complètement, et je trouve sa conduite présente tellement indigne que je préfère une séparation à une vie de heurts continuels.

Quant à ma librairie, si mon plus vif désir est de la quitter, ce n'est pas pour me rendre complice de l'acte inqualifiable de M. Léo Taxil, mais bien parce que je ne veux pas avoir l'air de jouer un double rôle dans une comédie.

Veillez agréer mes salutations.

Marie TAXIL.

Ajoutons que dans une séance solennelle où M. Léo Taxil a comparu, la Ligue anticléricale (Union de France, groupe Garibaldi) a exclu du nombre de ses adhérents, avec force commentaires injurieux et comminatoires, le traître, le mécréant, le « misérable », et même l'apostat qui avait trahi sa « foi », ses « coreligionnaires » et son serment !...

A ce propos, citons encore une révélation assez curieuse d'un collaborateur de M. Léo Taxil pour l'un de ses ouvrages dont l'annonce seule a produit un considérable scandale : *les Amours secrètes de Pie IX*. Ce collaborateur, M. Moynet, a déclaré que ce livre avait été conçu par M. Taxil seul, qu'il en avait lui-même dressé le plan, préparé la publicité, et rédigé les immenses affiches qui ont un moment couvert la plupart des murs de Paris. L'ouvrage devait être écrit en secret par eux deux, et signé du pseudonyme de C.-S. Volpi, ancien camérier.

Lettre inédite de Thiers. — On va, paraît-il, mettre en vente la riche collection d'autographes qui composaient le cabinet d'Ad. Crémieux, l'ancien ministre de la Justice de 1848 et de 1870, et qui fut aussi membre du gouvernement de la défense nationale, à Paris et en province.

Crémieux était un vieil ami de Thiers, dont il avait même été le camarade à l'école de droit d'Aix, avec Mignet, Augier (le père d'Émile), Barbaroux (le fils du Girondin), etc. C'est à ce titre que Thiers écrivit à Crémieux, ministre de la Justice, la curieuse lettre suivante, pour solliciter de lui un service, que d'ailleurs Crémieux s'empessa de lui rendre :

A Ad. Crémieux.

7 mai 1848.

Mon cher Crémieux,

Je ne vous ai rien demandé depuis que vous disposez de la justice de France en dictateur. Je vous ai laissé hacher mon département sans me plaindre, et vous l'avez fait sans vous gêner, bien qu'en fouillant dans votre mémoire la plus récente vous eussiez pu trouver quelques raisons d'avoir des égards pour moi. Mais vous êtes républicain, et je trouve cela tout naturel. Cette fois, je mets toute considération de côté pour une raison de justice qui me touche au cœur. Votre collègue qui est chargé de hacher les postes vient d'ôter son pain à un ami à moi, M. Goschler, au nom des principes les plus respectables, dit-on, et que vous violerez la semaine prochaine.

Vous pouvez dédommager M. Goschler d'une manière qui ne lui laissera rien à désirer en le plaçant aux archives du Louvre. M. Goschler y fouille depuis dix ans. Seul il les connaît en France, et je le sais, car je l'y ai employé. C'est l'un des hommes les plus capables, les plus honnêtes que je connaisse, et, en fait d'histoire de l'Empire, le seul avec moi qui la sache. Peut-être m'accorderez-vous que je la sais et que j'ai qualité pour témoigner sur un sujet pareil. J'ajouterai de plus que vous faciliterez beaucoup mes recherches en plaçant M. Goschler au sein du dépôt qui contient seul toute l'histoire impériale. Peut-être ai-je mérité, non de la république, mais de la France, qu'on facilitât l'achèvement d'une œuvre qui n'a pas nui à sa gloire. Si enfin une telle raison peut vous décider, je vous dirai que vous m'aurez procuré le seul plaisir que j'aie eu depuis longtemps. Je vous demande donc instamment cette mesure, d'ailleurs indispensable, car le dépôt le plus précieux qu'il y ait dans le monde ne peut pas rester sans un gardien. Sachez qu'il y a là quarante mille lettres de l'Empereur, composant l'un des plus beaux monuments de l'esprit humain, et que l'homme qui avec moi les lit et les relit depuis dix ans peut mieux qu'un autre les classer avec connaissance et amour. J'attends cette occasion pour juger si vous êtes un bon enfant, tout en étant un républicain.

Tout à vous,

A. THIERS.

Une Signature de Molière. — Notre collaborateur M. Thénard nous envoie la communication suivante, relative à une signature de Molière qu'il vient de découvrir à Versailles.

« Je n'ai pas l'honneur d'avoir place parmi les moliéristes, encore que mon admiration soit sans réserve

pour notre grand et immortel comique ; mais je m'estime heureux de signaler à la curiosité publique une nouvelle signature de l'auteur du *Tartufe*.

Je connais bien, pour les avoir lues, plusieurs lignes de la main de Molière, accusant récépissé de quelques milliers de livres.

Ce document précieux se trouve aux archives de Montpellier ; malheureusement le savant archiviste de l'Hérault n'a pu encore parvenir à vaincre les scrupules de nos sévères moliéristes. C'est affaire à eux. Mais ces messieurs voudront-ils aller à la mairie de Saint-Germain en Laye et parcourir les vieux registres de l'état civil ? Oui, ils s'y rendront. Ils pourront demander le registre de l'année 1670, et, au mois de novembre, ils liront, au bas d'un acte qui constate la naissance de l'enfant d'un domestique du château, les signatures du parrain et de la marraine.

Le parrain signe : *J. B. P. Moliere* ; la marraine : *Louise-Fransoise (sic) de la Baume Le Blanc, duchesse de la Valliere*.

J'ai reconnu les traits des signatures que j'ai vues à Montpellier dans les reçus donnés par Molière : c'est bien la même écriture large et belle.

Je tiens ces renseignements de M. Huguenot, chef du bureau de l'état civil de Versailles, qui m'a montré le fac-similé des signatures.

En lui demandant la permission de communiquer cette

précieuse découverte aux lecteurs de la *Gazette anecdotique*, je lui ai promis de faire connaître celui à qui nous devons l'avantage d'avoir accru le domaine biographique du grand poète. »

M. Chevreul modiste. — On s'est beaucoup occupé ces temps-ci de M. Chevreul, surnommé le *doyen des étudiants*, qui va accomplir sa centième année à la fin du présent mois. M. Lorédan Larchey, l'un de nos chercheurs les plus fins et les plus heureux, nous signale un ouvrage de cet illustre savant sur la loi du contraste simultané des couleurs. En voici un passage très curieux, relatif aux chapeaux des femmes :

« Un chapeau noir à plumes ou à fleurs blanches, ou roses, ou rouges, convient aux blondes.

Il ne messied pas aux brunes, mais sans être d'aussi bon effet. Celles-ci peuvent ajouter des fleurs ou plumes orangées ou jaunes.

Le chapeau blanc mat ne convient réellement qu'aux carnations blanches ou rosées, qu'il s'agisse de blondes ou de brunes. Il en est autrement des chapeaux de gaze, de crêpe, de tulle ; ils vont à toutes les carnations.

Pour les blondes, le chapeau blanc peut recevoir des fleurs blanches, ou roses, ou surtout bleues. Les brunes doivent éviter le bleu, préférer le rouge, le rose, l'orangé.

. Le chapeau bleu clair convient spécialement au type

blond ; il peut être orné de fleurs blanches, quelquefois de fleurs jaunes ou orangées, mais non de fleurs roses ou violettes. La brune qui risque le chapeau bleu ne peut se passer d'accessoires orangés ou jaunes.

Le chapeau vert fait valoir les carnations blanches ou doucement rosées. Il peut recevoir des fleurs blanches, rouges et surtout roses.

Le chapeau rose ne doit pas avoisiner la peau ; il doit en être séparé par les cheveux, ou par une garniture blanche, ou par une garniture verte, ce qui vaudrait encore mieux. Les fleurs blanches à feuillage abondant sont d'un bon effet dans le rose.

Le chapeau rouge plus ou moins foncé n'est conseillé qu'aux figures trop colorées.

Éviter les chapeaux jaunes et orangés. Se montrer fort réservé vis-à-vis du chapeau violet, qui est toujours défavorable aux carnations, à moins qu'il n'en soit séparé non seulement par les cheveux, mais par des accessoires jaunes. Même précaution à prendre pour les chapeaux jaunes, qu'une brune seule pourra risquer avec des accessoires bleus ou violets. »

Écrivain et cordonnier. — Deux ouvrages du comte russe Léon Tolstoï, *Guerre et Paix* et *Anna Karénine*, ont beaucoup fait parler de lui depuis quelque temps. On nous apprend maintenant que cet éminent écrivain fait d'aussi bonnes chaussures qu'il fait de bons livres. Il

estime que tout homme, quel qu'il soit, doit s'imposer un travail manuel et un exercice corporel. Et il ne faut pas, suivant lui, que cet exercice soit de pur amusement, comme la gymnastique ou tout autre sport, il faut encore qu'il soit productif. Le comte Tolstoï ne se borne pas, d'ailleurs, à tailler et à coudre le cuir, il se livre aussi aux travaux des champs et se plaît à aider les moissonneurs comme le premier venu d'entre eux. Il regarde le travail des membres comme un dérivatif indispensable à celui du cerveau. Excellent exemple à suivre... par ceux qui en auront la force.

Les Divorces à Paris. — Nous trouvons, dans les *Tableaux mensuels de la ville de Paris*, les détails suivants sur les divorces du premier trimestre de l'année.

Les divorces prononcés par les maires de Paris ont été au nombre de 20 pendant le mois de janvier, de 47 pendant le mois de février et de 167 pendant le mois de mars, soit 234 pendant tout le trimestre.

Tous ces divorces, excepté 3, résultaient d'une simple conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.

L'arrondissement qui a compté le plus de divorces est le 9^e (Opéra), qui en a présenté 29 pendant le trimestre. Il faut encore citer le 10^e (Saint-Laurent), qui en a compté 21. Les arrondissements dans lesquels les divorces ont été les plus rares sont le 13^e (Gobelins),

avec 2 divorces, le 19^e (Buttes-Chaumont), avec 4 divorces, et le 16^e (Passy), avec 5 divorces.

La plus grande partie de ces divorces avaient été prononcés à la requête de la femme et à son profit dans 157 cas; dans 74 cas, à la requête de l'homme; dans 1 cas, contre les deux époux; dans 2 cas, le renseignement n'a pu être recueilli.

La grande majorité des divorces ont été demandés dans des familles exerçant soit des professions libérales (56 divorces), soit des professions administratives (20 divorces), soit des professions industrielles ou commerciales (105 divorces). Il n'y a eu que 32 divorces prononcés dans des familles d'ouvriers. Dans 18 cas, la profession du mari est restée inconnue.

Ajoutons enfin que sur 8,892 personnes qui se sont mariées à Paris pendant le trimestre, on compte 26 divorcés, à savoir, 22 hommes et 4 femmes.

Le Violon d'Ingres. — Encore une légende à l'eau. Tout le monde a entendu parler, et même a parlé, des prétentions d'Ingres au talent de violoniste. Or, voici la lettre que sa veuve vient d'adresser, à ce sujet, à l'un de nos confrères :

Monsieur le Rédacteur,

Depuis longtemps je désire rectifier une assertion qui se propage dans les journaux et dans les mémoires artistiques à

propos des prétentions que M. Ingres montrait pour son violon, beaucoup plus, dit-on, que pour son pinceau.

Il est sûr qu'il était très bon musicien et qu'il adorait Mozart, Gluck, Beethoven. Mais jamais il n'a eu la prétention de se poser en virtuose, interprétant simplement la deuxième partie de violon dans les admirables quatuors de ces maîtres.

Cette rectification me paraît nécessaire pour ne pas laisser passer à la postérité un dit-on qui a tout l'air d'un ridicule.

Je vous serai très obligée, Monsieur, d'insérer cette petite note dans le *Figaro*, qui, par sa grande publicité, rectifiera, j'espère, une opinion répandue bien à tort.

Recevez d'avance, Monsieur, tous mes remerciements, ainsi que l'assurance de ma parfaite considération.

Veuve INGRES.

Un autre artiste, que nous ne comparerons pas à Ingres, surtout pour sa peinture, avait aussi la manie de jouer du violon : c'était Gustave Doré, qui d'ailleurs en jouait très mal. Son prétendu talent sur le violon faisait partie des nombreuses *fumisteries* dont il aimait à récréer son entourage, comme de jouer à l'Hercule de foire, et d'entrer dans un salon en faisant la roue ou la grenouille ; toutes sottises qui ne l'empêchent pas d'avoir été un des premiers dessinateurs de son temps.

Galvanoplastie après décès. — Un ingénieur du Finistère, M. Kergovatz, propose maintenant de conserver les corps par la galvanoplastie, et voici en quels termes il prône son idée :

« Mes expériences, faites sur onze corps humains et plus de cent cadavres d'animaux, ont toutes réussi.

« Il suffit de frotter le corps de plombagine, et dans cet état de le plonger dans un bain. Le cuivre étant cher, on peut employer le zinc, par exemple, pour les pauvres, comme aussi pousser jusqu'à l'argent et même à l'or pour les riches.

« Mais ces considérations techniques, que je tiens à la disposition de toute personne qui voudra étudier mon système, nous entraîneraient trop loin.

« Je tiens seulement à vous faire noter les avantages sérieux de ce mode de sépulture conservatrice :

« 1° Les êtres chers conservés indéfiniment, leur souvenir toujours présent, la chaîne des traditions de famille, si souvent rompue aujourd'hui, rendue indissoluble ;

« 2° L'infection de l'air, des eaux, prévenue, la marche des maladies épidémiques arrêtée ;

« 3° Les corps gardés à la justice et à la science ethnographique ;

« 4° Les statues des grands hommes que la patrie voudrait honorer, toutes faites, moyennant un bain un peu plus prolongé, sans charger les communes et l'Etat des dépenses considérables qu'ils s'imposent aujourd'hui. »

Le Sonnet de Victor Hugo. — Un sonnet a fait la ré-

putation d'Arvers; nous ne pensons pas que le suivant eût fait celle de Victor Hugo. Mais, puisqu'il est de lui, et le seul, dit-on, qu'il ait fait, nous trouvons curieux de le conserver ici. Il est adressé à la fille de Théophile Gautier.

La mort et la beauté sont deux choses profondes
Qui contiennent tant d'ombre et d'azur, qu'on dirait
Deux sœurs, également terribles et fécondes,
Ayant la même énigme et le même secret.

O femmes, voix, regards, cheveux noirs, tresses blondes,
Vivez, je meurs! Ayez l'éclat, l'amour, l'attrait,
O perles que la mer mêle à ses grandes ondes,
O lumineux oiseaux de la sombre forêt!

Judith, nos deux destins sont plus près l'un de l'autre
Qu'on ne croirait, à voir mon visage et le vôtre :
Tout le divin abîme apparaît dans vos yeux

Et moi, je sens le gouffre étoilé dans mon âme ;
Nous sommes tous les deux voisins du ciel, Madame,
Puisque vous êtes belle et puisque je suis vieux.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un individu reçoit une énorme gifle.

« Est-ce sérieux, Monsieur, ou est-ce pour rire? »

— C'est sérieux!

— A la bonne heure! s'écrie le giflé avec dignité.

Je n'aime pas les plaisanteries! » (Figaro.)

Cueilli par le Masque de fer dans un journal suisse :
« Une demoiselle désire céder un divan presque neuf pour la somme de soixante francs. Consentirait même à perdre quelque chose dessus. »

~~~~~  
Aux Champs-Élysées, une vieille femme, assise sur un banc, montre à sa voisine un équipage qui passe :

« Vous voyez cette petite brune en voiture avec ce gros blond à favoris? Eh bien! c'est ma fille.

— Ah!... Ils sont mariés?

— Lui, oui... Mais pas elle. » (Gil Blas.)

~~~~~  
Dans une gare de chemin de fer, une dame, accompagnée de sa fillette, demande une place et une demie.

« Madame, répond la buraliste, votre fille est d'âge à payer place entière.

— Oh! si l'on peut dire! c'est une indignité! Voilà des années qu'elle ne paye que demi-place! »

~~~~~  
Entre mères de figurantes :

« Vous savez ce qui nous arrive, Madame Camus?... ma fille a accouché dimanche.

— Que me dites-vous là?... Mais le père reconnaîtra-t-il l'enfant?...

— Sans aucun doute... seulement Virginie n'a pas encore choisi!... » (Gil Blas.)

---



PETITE GAZETTE. — Les concours annuels du Conservatoire sont terminés. Parmi les lauréats du théâtre et du chant, on a surtout remarqué, pour l'opéra, MM. Gandubert, Duc, Balleroy, Delmas, et M<sup>lle</sup> Moore; pour la tragédie et la comédie, MM. Laugier, Van den Broeken (qui débutera à l'Odéon sous le nom de Vanden), et M<sup>lles</sup> Weber (tragédie) et Lainé (comédie).

— Il a été décerné cette année 239 prix et médailles qui se décomposent de la manière suivante :

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Premiers prix. . . . .        | 41 |
| Seconds prix . . . . .        | 39 |
| Premiers accessits. . . . .   | 41 |
| Deuxièmes accessits. . . . .  | 35 |
| Premières médailles. . . . .  | 34 |
| Deuxièmes médailles. . . . .  | 34 |
| Troisièmes médailles. . . . . | 35 |

Total. . . . . 239

Ce total est un peu plus élevé que celui des récompenses accordées l'année dernière qui n'avait été que de 248.

— Dimanche dernier, 2 août, on a affiché à la mairie de Fitz-James les publications du prochain mariage de M. Jacques Stern et de M<sup>lle</sup> Sophie Croizette, sociétaire retirée de la Comédie-Française.

Fitz-James est une petite commune qui se trouve à deux kilomètres de Clermont, dans le département de l'Oise. Le château qui a donné son nom à la commune depuis quelques années est la propriété de M. Jacques Stern.

— On annonce le mariage de M. Barthélemy, artiste dramatique, avec une demoiselle Baret. Ce M. Barthélemy, dont le nom comme acteur est tout à fait inconnu, n'est autre que M. Angelo, artiste de la Porte-Saint-Martin et autres lieux dramatiques du boulevard, et qui a joué en province *la Dame*

aux *Camélias* avec Sarah Bernhardt. Avant d'être comédien, M. Barthélemy, dit Angelo, était architecte.

NÉCROLOGIE. — 27 juillet. — Mort de M. Adolphe Rocher, syndic de la presse judiciaire, chroniqueur judiciaire au *Gil Blas* et à la *Paix*. M. Rocher était né à Rouen en 1816. Depuis 1842, il a collaboré successivement au *Temps*, à la *Presse*, au *Droit*, au *Figaro*, à l'*Indépendance belge*. Il faisait partie de la rédaction du *Gil Blas* et de la *Paix* depuis leur fondation.

M. Rocher est le créateur de la *chronique judiciaire* telle qu'elle est comprise aujourd'hui par tous les journaux. C'est par l'affaire Marcellange qu'il débuta dans le journalisme en donnant à ses articles cette forme originale et spéciale qui a été si universellement imitée et adoptée depuis.

29. — Mort de M. Alphonse Milne-Edwards père, l'illustre professeur de zoologie au Muséum. Né le 23 octobre 1800, à Bruges, il allait donc entrer dans sa 86<sup>e</sup> année. Son fils, Alphonse, qui en 1876 a remplacé son père dans sa chaire de physiologie au Muséum, est lui-même un savant des plus éminents et des plus distingués.

30. — M. Louis Leroy, journaliste, auteur dramatique, vient de mourir à l'âge de 73 ans. C'est surtout au *Journal amusant* et au *Charivari* qu'il a publié successivement ses nombreux articles. Il a donné à l'Odéon et au Gymnase diverses comédies : *les Plumes de paon*, *les Relais*, *le Cousin Jacques*, etc., qui ont moins réussi que ses articles. En effet, Louis Leroy, qui avait beaucoup d'esprit, du plus vif et du plus primesautier, ne possédait qu'une médiocre entente de la scène.

---

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 16 — 31 AOUT 1885

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Une comédie électorale : les candidatures féminines. — La délégation des gens de lettres en Hongrie; fête en l'honneur de Petœfi. — Obsèques de l'amiral Courbet.

*Varia* : La statue de Lamartine. — Une signature de Molière. — Un nouveau Monte-Cristo. — Les exécutions multiples. — La langue française au Japon. — Une veuve d'archiduc. — Les Renan et le Torpilleur. — Quelques bourdes. — Le Talon de Voltaire. — André Gillé, poète.

Les Mots de la quinzaine.

Variétés : Un discours non prononcé.

---

LA QUINZAINE. — Nous allons assister, paraît-il, à une comédie électorale qui promet d'être le côté amusant de la grande manifestation du vote universel qui se prépare pour le mois d'octobre. Nous allons avoir des candidats-femmes. C'est la Fédération républicaine socialiste qui a eu cette singulière idée, à laquelle cependant ont refusé de s'associer quelques-unes des plus fortes têtes du parti. Ainsi M<sup>mes</sup> Severine, Minck, Hubertine Auclert, ont répudié toute candidature.

On avait choisi M<sup>me</sup> Clovis-Hugues elle-même pour figurer sur une liste, mais elle a également refusé. On a été jusqu'à y porter le nom d'une violoniste distinguée, M<sup>lle</sup> Madeleine Godard, qu'on ne s'attendait guère, à coup sûr, à trouver en cette affaire; mais M<sup>lle</sup> Godard a répondu que, s'occupant exclusivement de son art et n'ayant jamais fait de politique, elle déclinait l'honneur qu'on voulait lui faire.

Les noms de Sarah Bernhardt et de M<sup>me</sup> Adam furent également mis en avant, puis rejetés comme n'offrant pas des garanties suffisantes.

On en est pourtant revenu ensuite à M<sup>me</sup> Adam, et on lui a proposé la candidature. Elle aurait dû simplement en rire; mais elle a cru devoir prendre sa plume sérieuse pour écrire la lettre suivante :

Abbaye de Gif (Seine-et-Oise).

Monsieur J. Alix,

Si j'étais Anglaise ou Américaine, je pourrais accepter une candidature, parce qu'en Angleterre et en Amérique beaucoup d'hommes admettent qu'on peut sans danger faire une place aux femmes dans l'administration des affaires publiques. Aussi les femmes de ces deux pays travaillent-elles avec le but louable d'être, le moment venu, dignes du partage.

Il me semble que, chez nous, l'ambition vient aux femmes avant la recherche du mérite.

J'ai pour principe de réforme qu'il faut d'abord exiger de ceux qu'on émancipe la preuve que les revendications de leurs

droits s'appuient sur la conscience de leur capacité, c'est-à-dire de leurs devoirs.

Mes compliments, Monsieur.

JULIETTE LAMBER.

(M<sup>me</sup> Adam.)

M<sup>me</sup> Adam a bien fait de mettre sa signature au bas de cette lourde missive, où l'on aurait difficilement reconnu l'esprit vif et pétillant de la brillante Égérie de la *Nouvelle Revue*. En vérité, la politique est funeste au beau sexe.

La lettre par laquelle M<sup>lle</sup> Hubertine Auclert notifie son refus est bonne à conserver.

Citoyens, citoyennes,

Le secrétaire de la Fédération républicaine socialiste m'informe que mon nom est inscrit sur votre liste de candidates à la députation. Je suis profondément touchée de l'honneur que vous voulez me faire, et je vous remercie infiniment; mais vous comprendrez qu'ayant, dans ces dix dernières années, mis tant d'acharnement à ressusciter la question des droits politiques de la femme; qu'ayant, depuis sept ou huit ans surtout, saisi toutes les occasions pour protester contre l'autocratie masculine et pour demander que les femmes contribuable et responsables participent au gouvernement du pays, ce serait tout à fait déplacé de ma part de réclamer pour moi-même le bénéfice de ma campagne.

Ma place est sur la brèche; n'étant pas en cause, je serai bien plus à mon aise, pendant la période électorale, pour défendre le principe de l'éligibilité de la femme.

J'espère, citoyens et citoyennes, que vous approuverez les motifs qui me déterminent à refuser toute candidature, et je

vous prie de recevoir, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de mon dévouement.

HUBERTINE AUCLERT.

Quant à M<sup>lle</sup> Louise Barberousse, elle accepte au contraire la candidature dans la lettre suivante :

*Au secrétaire de la Fédération républicaine socialiste.*

Paris, 16 août.

Cher concitoyen,

Ayant contribué à faire admettre par la Fédération républicaine socialiste les droits civils et politiques des femmes, je ne désertai pas l'honneur de la candidature que la Fédération veut bien m'offrir.

J'accepte donc, et, quel que soit le sort, je ferai toujours le possible pour que l'article 13 de notre programme ne demeure pas un vœu platonique, comme sont trop souvent, hélas ! les vœux des programmes électoraux.

Veillez agréer, cher concitoyen, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LOUISE BARBEROUSSE.

M<sup>lle</sup> Louise Michel, qui est toujours en prison, a été représentée, dans cette étrange réunion électorale, par M<sup>lle</sup> Saint-Hilaire.

« Deux ou trois femmes comme vous, lui aurait dit Louise Michel, régénéreraient la Chambre anémique et retarderaient ainsi la révolution, mais heureusement cela n'est pas à craindre. Présentez-vous en arguant de

ceci : c'est que les Gaulois admettaient dans les affaires publiques les femmes qui avaient la quarantaine. »

« Eh bien, conclut M<sup>me</sup> Saint-Hilaire, je maintiens ma candidature, je veux ma part de ridicule ! »

Enfin, comme on n'avait pas assez de femmes pour compléter les trente-huit noms de la liste, on y a ajouté quelques noms d'hommes ; le premier choisi a été M. Henri Rochefort.

En somme, tout cela est bien inoffensif, et ce ne sont pas ces revendications, de temps en temps renouvelées, des droits politiques de la femme qui mettront à mal le gouvernement qui nous régit. Le plaisant de l'affaire serait de voir quelques-unes de ces dames élues et s'efforçant de tirer un parti quelconque de leur prétendue élection.

— On sait qu'une délégation de gens de lettres et d'artistes et autres personnages a été appelée en Hongrie pour assister à des fêtes offertes à nos nationaux par des gens de lettres et des artistes à Buda-Pesth. Cette délégation, où figuraient MM. de Lesseps, Coppée, Ulbach, Blavet, a été admirablement reçue par la population qui lui a fait fête. Ce n'a été pendant plusieurs jours que banquets, discours, bals et promenades. Les deux nations se sont porté des toasts réciproques.

Dans une des cérémonies, en l'honneur du poète national Petœfi, et que les Français improvisèrent pour être agréables à leurs hôtes, M. Coppée a prononcé

devant la statue du poète les vers suivants, qu'il avait composés le matin même.

A PETŒFI

Comme en quittant la bonne et généreuse hôtesse  
Qui lui fit place au feu dans la froide saison,  
Un pauvre voyageur, soudain pris de tristesse,  
Baise au front longuement l'enfant de la maison,

Ainsi nous, les Français, hôtes de la Hongrie,  
Vers toi, des fleurs en main, nous sommes accourus,  
Soldat-poète, ô fils si cher à ta patrie,  
Qui pour elle chantas et pour elle mourus.

Oh ! brûler de génie et périr à la guerre !  
Se dresser en airain, n'avoir pas de tombeau !...  
Mais je ne te plains pas et t'envie, ô mon frère !  
Nul sort plus que le tien n'est héroïque et beau.

A l'endroit où, — le nombre écrasant ton courage, —  
Tu mourus pour entrer dans l'immortalité,  
Aujourd'hui, j'en suis sûr, pousse un rosier sauvage,  
Poète de l'amour et de la liberté !

Un sauvage rosier, où vit encor ton âme !  
— Et, quand auprès de lui passent deux fiancés,  
Ta fleur que l'amoureux donne à la jeune femme ;  
Rend plus doux leurs serments et plus chauds leurs baisers ;

Et, quand par les beaux soirs le rossignol s'y pose,  
— Le rossignol, ce libre et pur chanteur ailé, —  
Il est comme enivré du parfum de ta rose  
Et chante éperdument sous le ciel étoilé.

Ajoutons que M. de Lesseps a profité de l'occasion  
pour annoncer qu'il allait avoir encore un nouvel enfant.



— Le grand événement de la fin de la quinzaine aura été les obsèques de l'amiral Courbet. Le *Bayard*, qui portait ses restes, a mouillé le 25 devant les Salins d'Hyères, près de Toulon, qu'on avait dû éviter à cause de la présence du choléra. Le 26 au matin, une messe a été dite sur le pont, puis le corps a été amené à terre jusqu'au quai de la gare, et là a eu lieu une première cérémonie, où l'amiral Krantz, préfet maritime de Toulon, a prononcé, devant le cercueil de son ancien camarade, un discours ému dans lequel il a retracé rapidement ses hauts faits. Aussitôt après la cérémonie, un train spécial a emporté le corps de l'amiral Courbet, qui, arrivé à Paris le 27 dans la journée, a été transporté immédiatement dans la chapelle ardente des Invalides.

Le 28, à midi, a été célébrée la cérémonie funèbre. Après la messe, dans laquelle ont chanté, entre autres artistes, Auguez et Menu, de l'Opéra, le cercueil a été amené devant la grille, et alors a eu lieu le défilé qui était terminé à deux heures. Aucun discours n'a été prononcé. Le corps est parti le 29 pour Abbeville, où les obsèques solennelles seront célébrées le mardi 1<sup>er</sup> septembre.

Il s'en faut que les funérailles de Courbet aient mis dans Paris le même mouvement que celles de Victor Hugo, et la politique n'a pas été tout à fait « étrangère à l'événement », étant données les opinions de l'amiral. Une ville n'a pas, d'ailleurs, deux fois de suite un en-

thousiasme comme celui qui a signalé l'apothéose du grand poète. Les circonstances n'étaient pas non plus les mêmes. Paris est un peu désert à cette époque de l'année, et puis, si le vaillant amiral a fait tonner victorieusement le canon français sur un point du globe, c'est sur l'univers entier que la voix de Victor Hugo a vibré depuis des années. Aussi peut-on répéter aujourd'hui avec le poète latin, sans diminuer en rien la gloire de Courbet :

*Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ.*

VARIA. — *La Statue de Lamartine.* — Les promeneurs du bois de Boulogne connaissent bien, sur le boulevard du Trocadéro, près du parc de la Muette, le chalet entouré de verdure où Lamartine a terminé ses jours, plus oublié qu'oubliant. Le chalet va prochainement faire place à une statue due au ciseau de Marquet de Vasselot. A ce propos, notre confrère Armand Silvestre, le grand amuseur des lecteurs du *Gil Blas*, mais qui, poète lui-même, a par-dessus tout le culte des poètes, a consacré à Lamartine et à son *Jocelyn* ces lignes très émues, que nous aimons à reproduire ici.

« Pour grand poète, il l'est; il l'est par les hauteurs où il monte sur l'aile fulgurante des images, par le grand souffle lyrique qui l'emporte, par la fréquentation auguste du sublime, par tous les caractères sacrés où les élus se reconnaissent. Les pages admirables se suivent

dans ce beau poème où l'émotion même, l'émotion souvent perfide à l'expression, est sans cesse une cause de beautés nouvelles. Il ne s'agit pas là de ce que les imbéciles appellent la sincérité. La sincérité est partout, en art, dès que l'artiste poursuit un idéal de beauté, même par les moyens les plus cruellement artificiels. J'entends dire que, dans *Jocelyn*, l'impression est assez véhémement pour forger elle-même son propre moule, un moule solide et du plus dur métal. Ce sont des larmes d'or, sonores et durables, qui y coulent, comme si les étoiles, au lieu de descendre silencieuses dans la profondeur des grands lacs, y tombaient en faisant gémir l'eau sous leur brûlure. Ah! les beaux vers, les nobles vers pleins d'une musique où tout chante, les bois, les sources, l'âpre solitude des montagnes où le vent cueille un baiser de neige, l'écume foisonnant en chevelures d'argent au front luisant des rochers, la lyre toujours debout des grands pins, aux tiges se pressant comme des cordes immenses, l'écho dont la voix de plus en plus lointaine dit les étapes du souvenir, la flûte des pâtres dont le rythme est scandé par les clochettes des troupeaux, et, plus haut que tous ces vains bruits, que tous ces néants sonores, l'immortelle plainte de l'amour, l'hymne d'ivresse et de désespoir de ces deux enfants perdus parmi les splendeurs impassibles des choses, le cri de triomphe et le sanglot où ces deux âmes se rencontrèrent, puis se brisèrent à la fois. »

Cette appréciation si sincère d'un des hommes les plus compétents en poésie donne raison à l'édition de luxe de *Jocelyn* que la Librairie des Bibliophiles prépare pour la fin de cette année. Les dessins qui doivent l'orner sont de Besnard, un artiste encore jeune qui a rapidement conquis sa place dans la peinture moderne, et ils seront gravés par de Los Rios, un de nos meilleurs aqua-fortistes.

*Une Signature de Molière* (suite et rectification). — M. Thénard complète comme suit la communication qu'il nous avait envoyée pour notre dernier numéro :

« Je m'empresse de compléter et de rectifier les renseignements que j'ai adressés à *la Gazette* sur une nouvelle signature de Molière. Je commence par donner la teneur de l'acte de baptême :

Le 15<sup>e</sup> novembre 1670 a été baptisée Jeanne Catherine, fille de Jean Pitet, officier du Roy, et de Jeanne Olivier sa femme ; tenue sur les fonds par Jean Baptiste Poquelin Molière, tapissier, valet de chambre ordinaire du Roy, et par Catherine Le Clerc femme d'Edme Vilquain, officier du Roy, lesquels ont signé :

CATHERINE LECLERC, J. B. P. MOLIERE,  
JEAN PITET.

Nous ne perdons pas la signature de Molière, seulement il n'a pas pour commère la célèbre duchesse, mais la femme d'un de ses égaux, officier du roi. L'erreur est venue de ce que la personne qui a calqué la signa-

ture de Molière a aussi calqué sur le même papier celle de la duchesse de La Vallière, qui se trouvait sur un autre acte, où elle avait pour compère Anne-Jules de Noailles, et la réunion des deux signatures nous a fait conclure qu'elle et Molière avaient signé ensemble.

La signature apposée sur les deux récépissés qui sont aux archives de Montpellier porte seulement *Molière*; mais M. de la Pijardière m'a fait judicieusement observer que, lorsque l'auteur du *Tartufe* signait en qualité de comédien ou de directeur de troupe, il se contentait de mettre *Moliere*; tandis que, dans les obligations ou devoirs de la vie ordinaire, il ajoutait : *J. B. P.* : « Jean-Baptiste-Poquelin ».

Sur l'acte qui nous occupe, il a ajouté en dictant, probablement pour calmer les scrupules du prêtre qui baptisait, les titres de « tapissier, valet de chambre ordinaire du roy » : car il est probable que le curé de la paroisse de Saint-Germain n'ignorait pas que Molière était le comédien ordinaire de Sa Majesté.

Il est bien entendu que c'est à M. Haguénot, et non Huguenot, que nous devons la communication de l'acte de baptême sur lequel se trouve la signature de Molière. »

*Un Nouveau Monte-Cristo.* — M. Jules Verne publie en ce moment un feuilleton intitulé *Mathias Sandorf*, et qui est le *Monte-Cristo* des romans scientifiques de cet

écrivain. Le premier volume, qui vient de paraître, porte à sa première page les deux lettres suivantes :

*A Alexandre Dumas.*

Je vous dédie ce livre en le dédiant aussi à la mémoire du conteur de génie que fut Alexandre Dumas, votre père. Dans cet ouvrage, j'ai essayé de faire de Mathias Sandorf le Monte-Cristo des *Voyages extraordinaires*. Je vous prie d'en accepter la dédicace comme un témoignage de ma profonde amitié.

JULES VERNE.

*Réponse de M. A. Dumas.*

23 juin 1885.

Cher ami,

Je suis très touché de la bonne pensée que vous avez eue de me dédier *Mathias Sandorf*, dont je vais commencer la lecture dès mon retour, vendredi ou samedi. Vous avez eu raison, dans votre dédicace, d'associer la mémoire du père à l'amitié du fils. Personne n'eût été plus charmé que l'auteur de *Monte-Cristo* par la lecture de vos fantaisies lumineuses, originales, entraînantes. Il y a entre vous et lui une parenté littéraire si évidente que, littérairement parlant, vous êtes plus son fils que moi. Je vous aime depuis si longtemps qu'il me va très bien d'être votre frère.

Je vous remercie de votre persévérante affection, et je vous assure une fois de plus et bien chaudement de la mienne.

A. DUMAS.

*Les Exécutions multiples.* — On a publié, à propos de

l'exécution récente et simultanée de Gaspard et Marchandon, la liste suivante des exécutions multiples qui ont eu lieu à Paris depuis le commencement de ce siècle.

22 juin 1813. — Perchette et sa femme (assassinat).

27 juillet 1816. — Pleignier, Tolleron et Carbonneau (associations politiques).

23 août 1817. — Les quatre sergents de La Rochelle (Raoulx, Pommier, Goubin et Bories), pour cause politique.

24 janvier 1824. — Lecouffe et sa mère (assassinat et vol).

20 avril 1824. — Renaud, Ochard et Delaporte (assassinat et vol).

26 mai 1826. — Ratta et Malaguti (assassinat).

27 juillet 1830. — Bardou, Guéin et Chandellet (assassinat et vol).

9 janvier 1836. — Fieschi, Pépin et Morey (complot de la machine infernale).

24 mars 1843. — Norbert et Depré (assassinat). C'était au lendemain de la mi-carême. L'échafaud était entouré par une foule de gens en masques.

13 mars 1858. — Orsini et Pieri (attentat de l'Opéra).

13 octobre 1874. — Moreau et Boudas (assassinats).

7 septembre 1878. — Barré et Lebiez (assassinat).

10 août 1885. — Gaspard et Marchandon (assassins).

*La Langue française au Japon.* — L'histoire du premier Japonais qui ait appris le français est assez curieuse pour que nous l'emprunions intégralement au *Temps* au profit de nos lecteurs :

« On sait que le Japon était, il y a trente ans, fermé aux étrangers. Seuls les Hollandais, soigneusement cantonnés par le gouvernement de ce pays dans l'étroite presqu'île de Décima, près de Nagasaki, entretenaient quelques rapports avec les habitants.

Vers 1850, un médecin japonais, du nom de Shiô-Wô Murakami, fut pris du désir quelque peu ambitieux de lire le traité de chimie de Thénard, qu'il avait découvert sans doute dans la bibliothèque de quelque docteur hollandais. Comment faire? Ce brave homme n'avait, de sa vie, entendu prononcer un mot de français et ne pouvait trouver, dans son pays, non pas un professeur, mais même un dictionnaire franco-japonais qui lui permit de mener cette entreprise à bonne fin. Toutefois, il avait appris, quelque temps auparavant, assez de hollandais pour lire une traduction hollandaise de Berzélius. C'est en utilisant ces notions imparfaites que M. Murakami, aussi patient qu'ingénieux, acquit la connaissance de notre langue.

Armé d'un petit dictionnaire franco-hollandais, qu'il



s'était procuré, non sans peine, il se mit à disséquer le volume de Thénard, traduisant chaque mot successivement du français en hollandais et du hollandais dans sa langue nationale. Mais il ne suffit pas, pour comprendre un volume, de saisir plus ou moins exactement le sens des mots pris isolément. Encore faut-il y joindre un peu de grammaire.

C'est ainsi que M. Murakami fut conduit à mettre la chimie de côté, pour quelque temps du moins, et à se plonger, toujours par les mêmes procédés, dans l'étude de notre grammaire. « Je travaillai jour et nuit pendant trois ans », a-t-il raconté lui-même. Au bout de ces trois ans, il était, tant bien que mal, parvenu à savoir un peu de grammaire française.

Nous ignorons s'il poursuivit la lecture de Thénard. Ce que nous savons, c'est que, pour faire profiter ses compatriotes de ses pénibles recherches, il eut l'idée de publier le petit dictionnaire franco-japonais qu'il s'était fait à lui-même en notant soigneusement chacun des mots par lui rencontrés.

Comme les caractères mobiles n'étaient pas encore en usage au Japon, il en fit faire une édition stéréotypée en quatre petits volumes.

Alors commençaient à s'éveiller au pays du soleil levant les idées de réformes qui, par la suite, devaient triompher. M. Murakami aimait la France en raison même des difficultés que lui avait présentées l'étude de

notre langue, ou plutôt, à dire vrai, il se considérait comme à demi Français. Intimement lié à quelques hommes d'Etat, il jugeait que son pays devait emprunter au nôtre le plan de sa réorganisation militaire et administrative, et voulait favoriser de toutes ses forces ce mouvement vers les institutions françaises.

Pour ce faire, il fonda une école de français, la première, bien entendu, qui ait existé au Japon. On y apprenait, non pas à parler le français (M. Murakami lui-même eût été bien embarrassé pour tenir une conversation), mais à traduire et à comprendre les ouvrages français. Nombre de ses élèves occupent actuellement de hautes fonctions au Japon. Pour n'en citer qu'un seul, l'un d'eux, le premier auteur de notre Code civil en *japonais*, tient au Sénat une place distinguée.

Lorsqu'en 1881 se constitua, à Tokio, une société pour la propagation de la langue française au Japon, elle n'eut garde d'oublier M. Murakami. Tout au contraire, elle lui donna, dans sa séance d'ouverture, une place d'honneur et rappela les services qu'il avait rendus. C'est après cette séance que nous avons eu le plaisir d'entendre ce vieillard de soixante-dix ans qui, pleurant de joie, nous racontait ses veilles passées et se félicitait de voir grandir ainsi l'arbre qu'il avait planté jadis.

M. Murakami vit toujours. On l'appelle au Japon le *père de la langue française*. Nous l'avons revu plus d'une fois aux séances de la Société de langue française de

Tokio. Il nous semble qu'il s'est acquis quelques titres à la sympathie, peut-être même à la reconnaissance de la France. »

*Une Veuve d'archiduc.* — Un correspondant du *Figaro* lui donne les curieux détails qui suivent sur la comtesse de Méran qui vient de mourir :

« La comtesse de Méran vient de mourir âgée de quatre-vingt-deux ans. C'était la veuve de ce fameux archiduc Jean, collaborateur de l'archiduc Charles dans les guerres contre Napoléon 1<sup>er</sup>, et en 1848 chef du gouvernement provisoire créé par le parlement de Francfort. De son temps, l'archiduc Jean a été une des figures les plus populaires de la monarchie en même temps qu'un des esprits les plus éclairés et les plus libéraux de la famille habsbourgeoise. Il le montra même par son mariage, en épousant, en 1827, une jeune fille bourgeoise, Anna Plochel, la future comtesse de Méran.

L'imagination du peuple a fait tout un roman de ce mariage.

En réalité, il s'est passé autrement. L'archiduc, grand amateur de récréations champêtres, aperçut un jour Anna Plochel, fille du maître de poste d'Aussee, à un bal de paysans, et s'éprit aussitôt de sa beauté et de sa grâce naturelle, — ce qui est déjà assez joli et assez opéra-comique pour ne pas avoir besoin d'une surcharge de couleurs. Le fils des Empereurs épousa la

belle paysanne, tout comme son aïeul, Ferdinand d'Autriche, épousa jadis la belle patricienne Philippine Welser.

Son frère, l'empereur François, n'était pas content de ce mariage, et pendant plusieurs années l'archiduc Jean restait exilé de Vienne et de la Hofburg. Cependant l'impératrice Carolina Augusta réussit à réconcilier les deux frères, et l'Empereur fit de la paysanne une baronne de Brendhof; plus tard, après la naissance d'un fils, une comtesse de Méran.

Par son caractère simple et généreux, la comtesse a peu à peu conquis l'estime et l'amour de tous les membres de la famille impériale. Après la mort de son mari (1859), elle vivait très retirée à Gratz, passant une partie de l'été à sa villa de Gastein où l'empereur d'Allemagne ne manquait jamais de lui faire visite. De même, François-Joseph allait toujours la voir, quand il passait par Gratz ou qu'elle descendait pour quelques jours à son appartement de Vienne. Son fils, le comte de Méran, est très lié avec le Prince impérial. Incalculable est le nombre de sociétés scientifiques et de bienfaisance créées par son mari et dont elle avait gardé le protectorat.

Il est un détail touchant dans son existence. Bien que portée par le sort aux plus hauts sommets de la vie, elle n'a jamais voulu oublier son origine, mais tenait à passer tous les ans quelques mois à la petite

maison de poste, l'humble demeure de ses parents. C'est là qu'elle est morte, comme pour prouver au monde que, sortie de l'humilité, elle voulait y rentrer à sa dernière heure. »

*Les Renan et le Torpilleur.* — Dans un banquet offert à Quimper à M. Renan, par ses compatriotes, le 18 août, l'illustre académicien a prononcé un discours, à la fois éloquent et familier, dans lequel nous relevons le passage suivant :

« Nous sommes tous fils de marins et de soldats, nos pères ont combattu, ont monté à l'abordage. J'ai voulu m'enquérir de ce qui reste de Renan, dans le Goëlo, le pays d'origine de ma famille. Il y en a encore tout un clan. Ils n'ont pas oublié que leurs aïeux, depuis des siècles, avaient pour profession de casser la tête à des Anglais ou de se faire casser la leur ; c'était honorable, car c'était réciproque.

Sur le bateau-torpille qui est venu il y a quelques mois s'amarrer au pont de Solférino, à Paris, il y avait un torpilleur du nom de Renan. Ce doit être un bien honnête homme, et qui ne sait pas ce que c'est que la réclame, car il n'est pas venu me voir. Je vous demanderai tout à l'heure de boire un verre de cet excellent cidre à la santé de Renan le torpilleur. Qu'elle était vraiment appropriée à nos aptitudes cette invention ! elle a l'air d'avoir été faite pour nous ! Elle attribue sa

pleine valeur aux deux grandes choses de ce monde, l'intelligence (c'est-à-dire la science) et le courage. Je voudrais que l'état de torpilleur devînt la profession noble par excellence, celle des grands idéalistes, à qui l'on donnerait le moyen de rêver tranquillement en ce monde, sauf à les engager, aux heures héroïques, avec quatre ou cinq chances contre une de n'en pas revenir. »

*Quelques Bourdes.* — M. Sarcey citait dernièrement, dans la *Vie moderne*, les bourdes théâtrales suivantes :

« C'était l'autre jour, au foyer de la Comédie-Française. Une de ces dames, qui arrivait sur la scène, rentre tout effarée.

« Qu'y a-t-il? lui demanda-t-on avec intérêt.

— Il y a qu'il vient de m'échapper un lapsus... mais un lapsus... Imaginez qu'au lieu de dire : *ma suivante Lisette*, je ne sais comment cela s'est fait, j'ai dit : *ma suivette Lisante*.

— Et le public? qu'est-ce qu'il a dit, lui?

— Le public? ma foi, il n'a trop rien dit. Il n'a pas eu l'air de s'en apercevoir.

— C'est qu'en effet, remarqua un vieux comédien, le public ne dit jamais rien. Moi, j'ai entendu Febvre, un jour dans le rôle de d'Aubigny, au lieu de : *Je vous bénis et je vous vénère*, dire : *Je vous vernis et je vous bènère*. Cela a passé comme une lettre à la poste. »

C'est encore à Febvre, jouant le rôle de d'Aubigny, je crois, que l'on attribue cette bourde.

Le texte porte ou à peu près, car je n'ai pas le texte sous les yeux :

« J'ai toujours été malheureux. Ma mère est morte en me mettant au monde ; mon père, un vieux soldat... »

Et Febvre avec une mélancolie inexprimable dit :

« J'ai toujours été malheureux. Mon père est mort en me mettant au monde ; ma mère, un vieux soldat... »

Tout le monde connaît sans doute la légendaire bévue de l'acteur de province qui, ayant à dire : « Princesse, un mot de vous, et je suis sauvé ! » s'écrie, en portant la main à sa poitrine : « Princesse, un *mous de rot*, etc... »

Il y a quelque temps, un journal, passant en revue les bourdes littéraires, citait cette phrase, attribuée à Jules Richard : « Il faut parler sérieusement des choses qui le sont. »

Connaît-on aussi cette phrase d'un auteur inconnu : « Vous qui aimez à vous promener, ça vous en fera une petite. »

Et ce cri arraché par l'indignation à une jeune fille trompée et volée par son amant : « A défaut d'argent, vous me deviez des égards ; mais vous n'avez été ni l'un ni l'autre. »

Terminons par cette réponse d'un enfant à qui son père disait de se moucher : « Mais, papa, je n'en ai pas ! »

Tous les lecteurs de notre *Gazette* ont l'esprit assez vif pour saisir tout de suite que ce qui manquait à cet enfant, c'était un mouchoir.

*Le Talon de Voltaire.* — Le bruit soulevé par la récente désaffectation du Panthéon a fait nécessairement parler des restes de Voltaire. Il paraît qu'il leur manque un talon, à la recherche duquel vient de se mettre l'*Intermédiaire des chercheurs*. Voici ce qu'il nous dit à ce sujet :

« Quand l'Assemblée nationale décréta que les restes de cet homme illustre seraient transportés dans le temple des Grands Hommes, on les exhuma de l'abbaye de Scellières, près Romilly-sur-Seine (Aube), où l'abbé Mignot les avait fait enterrer furtivement.

Cette cérémonie eut lieu le 10 mai 1791.

Un des témoins oculaires de cette exhumation, l'abbé Bouillerot, alors curé de Romilly-sur-Seine, adressa, à cette occasion, à M. Patris-Dubreuil, avocat à Troyes, lettré distingué, connu par un éloge de Grosley, — ce Grosley que Voltaire appelait *l'ingénieur et savant Troyen*, une lettre où on lit ce qui suit :

« Lors de l'exhumation de Voltaire, on trouva un cadavre décharné, desséché, mais entier, et dont toutes les parties étaient jointes; on l'éleva de la fosse avec beaucoup de précaution et il ne se détacha que le calca-



néum, qu'une personne emporta. Le corps fut exposé pendant deux jours aux regards du public, etc. »

Or, d'après une note de M. Patris-Dubreuil, le talon de Voltaire, ce calcanéum, aurait été pendant de longues années en la possession de M. Mandonnet, propriétaire à Chicherey près Troyes. Selon lui, cette pièce anatomique formait une des principales curiosités du musée d'histoire naturelle de cet amateur. »

A la suite de l'enquête ouverte par *l'Intermédiaire*, M. Jacques Sombre, de Troyes, vient d'écrire une lettre où l'on trouve le renseignement suivant :

« Indépendamment de sa propriété de Chicherey, près Troyes, M. Mandonnet habitait 96, rue du Bois, aujourd'hui rue Thiers; pendant longtemps je fus son voisin et bien des fois j'ai été admis à admirer sa collection.

Cet amateur, mort depuis sept ou huit ans, je crois, laissa toute sa fortune à son neveu, M. Rata, alors employé à la préfecture de l'Aube; ce dernier est décédé il y a quelques mois. Il avait pour unique héritier un cousin qui demeure à Troyes, M. le baron de Curel.

Il est plus que certain, si cette admirable collection n'a pas été dispersée, que le calcanéum de Voltaire se trouve dans cette famille. »

*André Gille poète.* — André Gille a surtout laissé d'in-

nombrables dessins, charges, caricatures, etc., mais peu d'écrits, bien qu'il eût également des prétentions à la littérature. Voici une petite pièce de vers de lui, oubliée aujourd'hui, et qui n'est pas tout à fait indigne de lui survivre. Elle a figuré dans un recueil poétique intitulé *la Muse à Bibi*, et dont les exemplaires sont depuis longtemps dispersés et devenus sans doute introuvables :

LE CHAT BOTTÉ.

Matou charmant des contes bleus,  
Chat, l'unique trésor des gueux,  
    Chat qu'on adore  
En son enfance et que, très vieux,  
Pour son langage merveilleux,  
    On aime encore ;

Chat qui vaut cent fois le cheval  
D'Alexandre, chat sans rival  
    En cabriole,  
Angora plus fort qu'un lion,  
Dont chaque poil, comme un rayon,  
    Chauffe et console ;

Chat invisible et toujours là,  
Qui se rit de la prison la  
    Plus cellulaire,  
Et dont chaque homme, sous son toit,  
Possède, si pauvre qu'il soit,  
    Un exemplaire...

Ah! qu'il était, mon chat botté,  
Luisant d'amour et de gaité,  
    Quand, chat d'audace,  
Avec des airs exorbitants,  
Il précédait mes beaux vingt ans  
    En criant : Place !

Place au marquis de Carabas ;  
Ohé ! vous tous, là-haut, là-bas,  
    Place à mon maître.  
Admirez, peuples étonnés,  
L'homme depuis le bout du nez  
    Jusqu'à la guêtre ;

Avouez qu'il réussira ;  
Qu'en force, en grâce et cætera,  
    Il outrepassa  
Le droit qu'on a sous le soleil  
D'être un chef-d'œuvre sans pareil,  
    Et faites place !

Et d'abord proclamez, manants,  
Que les eaux, les bois et les champs,  
    Les fleurs nouvelles,  
Le ciel, à dater d'aujourd'hui,  
Sont à lui, les lauriers à lui,  
    A lui les belles !

Si vous en doutiez, par malheur,  
Vous seriez, — j'en essuie un pleur  
    Lorsque j'y rêve,  
Ma parole de chat botté ! —  
Hachés comme chair à pâté,  
    Hachés sans trêve... -

Ainsi parlait dans ce temps-là  
Mon chat en habit de gala,  
Mettant flamberge  
A tous les vents, frappant d'estoc,  
Le verbe haut, le poil en 'croc,  
La queue en cierge ;

Au temps où ses bottes de cuir  
Neuf lui donnaient, sur l'avenir  
Et sur l'espace,  
Un crédit presque illimité,  
Ainsi parlait mon chat botté...  
Hélas ! tout passe.

Le feu des yeux, l'émail des dents,  
Les nerfs, le poil, au fil des ans,  
Tout passe et casse ;  
Et, nu-pattes, navré, perclus ;  
Mon ancien boute-en-train n'a plus  
Que la carcasse.

Adieu jeunesse, jeux et ris,  
L'amour, la guerre, adieu souris,  
Adieu, minette !  
Horizons roses, verts sentiers,  
Châteaux en Espagne, paniers,  
Vendange est faite.

Or le héros du conte bleu  
Garde à présent le coin du feu,  
Morne, asthmatique,  
Transi, flétri, fini, moisi,  
Débotté pour toujours, quasi  
Paralytique ;

Et j'ai grand'peur à tout moment  
De voir mourir d'épuisement  
L'ami d'enfance,  
Que, pour moins de solennité,  
J'appelle ici le chat botté,  
Mais qu'on nomme aussi : l'Espérance.

---

### LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un peu naturaliste, mais bien trouvé.

A la préfecture.

« Tiens, Amanda !

— Tiens, le baron ! Où vas-tu ?

— Chercher un permis de chasse.

— Moi aussi. »

Et elle se dirige du côté de la police des mœurs.

---

Sur l'album d'une élève des classes de piano :

« Le piano, comme l'argent, n'est agréable qu'à celle  
qui en touche ! »

---

Au premier rang des spectateurs de la dernière exécution capitale, un reporter aperçoit le peintre X...

« Tiens, qu'est-ce que vous venez faire ici ?

— Je viens prendre quelques notes pour une *étude de raccourci* ! »

---

(Écho de Paris.)

---

Au restaurant. « Garçon ! je vois sur la carte : bordeaux à 1 fr. 25 et bordeaux à 9 fr. Quelle différence y a-t-il entre ces vins ? »

— Monsieur n'a qu'à soustraire... »

(Événement.)

~~~~~  
Faubourg Saint-Denis ; en soirée.

« Dites donc, cette petite blonde que vous m'avez fait inviter, elle est bien mariée, au moins ? »

— Mais, oui ; du moins... jusqu'à présent. »

(Gaulois.)

~~~~~  
Au Cercle. Le vicomte de X... veut rendre au baron de Z... cinquante louis qu'il lui a empruntés depuis un an.

« Gardez-les, dit le baron. J'y perdrais.

— Comment cela ? »

— J'ai parié cent louis que vous ne me les rendriez pas ! »

~~~~~  
Un avocat vient déposer à la barre comme témoin. Le président se tourne vers lui et lui dit paternellement :

« Voyons, maître X..., oubliez un instant votre profession et dites-nous la vérité. »

(Gaulois.)

VARIÉTÉS

UN DISCOURS NON PRONONCÉ

On vient d'inaugurer au Mans le monument du général Chanzy, dû au remarquable talent du sculpteur Croisy. Pour cette cérémonie M. Paul Déroulède avait fait un discours, qu'il s'est décidé à ne pas prononcer, pour obéir, dit on, à des susceptibilités gouvernementales. Sans vouloir mettre le pied sur un terrain qui n'est pas le nôtre, nous déclarons ne pas voir ce que pouvait présenter d'inconvenant ou de dangereux ce patriotique discours, plein de sentiments qu'on ne saurait trop propager chez nous. En voici le contenu :

Messieurs,

Au nom de la Ligue des patriotes, au nom des sociétés d'éducation militaire de France, pour tous ceux qui se souviennent, avec tous ceux qui espèrent, nous venons saluer en ce moment les combattants de la deuxième armée de la Loire et leur indomptable commandant en chef le général Chanzy.

Il est, je le sais, des Français ombrageux que froissent de semblables commémorations. « A quoi bon, disent-ils, tout ce déploiement de marbre et de bronze

pour ne célébrer que des revers? Que ferons-nous jamais pour nos victoires, si nous glorifions ainsi nos désastres? »

Messieurs, quand le courage d'une nation a eu pour récompense le succès, le monument de la victoire s'appelle le traité de paix. Le triomphateur n'a besoin ni qu'on le console, ni qu'on le ranime. Mais le vaincu qui n'a pas mérité sa défaite, le lutteur qui a tout fait pour n'être pas terrassé et qui s'est relevé dix fois pour la lutte nouvelle, sans que ce soit la lutte meilleure, bien ingrat, bien injuste qui lui marchandé la constatation de son courage, sous le prétexte qu'il a été grièvement blessé dans le duel qu'il a soutenu.

Il est pourtant, Messieurs, une chose plus respectable que l'entrain dans la victoire, l'élan dans la marche en avant, l'enthousiasme dans le triomphe, c'est la persévérance dans le combat inégal, la constance dans les revers, l'opiniâtreté dans la résistance.

Quand on songe aux effroyables conséquences de cette guerre, on se demande comment la France aurait jamais pu reprendre confiance en soi; à quel moment elle aurait jamais pu cesser de douter d'elle-même; sous quel prétexte elle aurait commencé à relever la tête, sans les patriotiques hommages rendus à sa bravoure inutile, sans la piété profonde pour ces héros malheureux, sans l'éclatante et légitime consécration de son énergie désespérée.

Non certes, ce culte n'a rien d'excessif, si répétées que soient les cérémonies. Il n'est pas l'absolution de nos fautes, il est l'attestation de nos efforts, l'affirmation de notre foi, le rite sacré de la religion de la patrie.

Un peuple à l'âme plus étroite n'eût considéré que les résultats, et, les trouvant si douloureux et si néfastes, il eût confondu dans la même réprobation, insulté du même anathème tous ceux-là qui l'avaient si inutilement servi.

Grâce à Dieu, Messieurs, nous sommes de race généreuse et de cœur droit. Laissons sourire ou se fâcher ceux qui s'étonnent de nous voir honorer les défaites honorables; et aux saluts pour nos morts, joignons hautement nos acclamations pour les vivants.

Qu'ils s'appellent Jauréguiberry ou Charette, Jaurès ou Cathelineau, Gougeard ou de Colomb, inclinons-nous respectueusement devant tous les vaillants lieutenants du vaillant chef, devant tous ces hommes qui nous ont rendu la consolation possible et qui nous ont transmis l'espérance.

Que nous importent ici leurs opinions et leurs partis? Notre reconnaissance ne doit pas plus s'en souvenir que leur dévouement n'y a songé.

Le grand patriote qui avait fait appel à tous les Français, et qui les avait tous groupés, avait baptisé cette union d'un nom sublime et désormais inoubliable : *Défense nationale!* Et ce n'est pas seulement en temps

de guerre qu'il faut pousser ce cri de ralliement, car tout n'est pas combat sanglant ici-bas, mais tout est lutte; et le mot d'ordre d'une démocratie qui veut vivre n'est ni la paix n'importe comment, ni la guerre n'importe où; son mot d'ordre est : « Défendons-nous! »

Oui, France, défends-toi; défends-toi dans ton indépendance et dans ta fierté; défends-toi dans ta prospérité et dans ton travail; n'attaque pas, ne provoque pas, mais défends-toi. Ne laisse prescrire aucun de tes droits, n'abandonne aucun de tes progrès, ne déserte aucun de tes devoirs; défends-toi! Et que l'image du chef héroïque que nous entourons tous ici de nos vénération et de nos regrets fasse invinciblement passer dans nos cœurs toute la vaillance, toute l'énergie et toute la foi française qui l'ont animé de son vivant.

Vive la France! Vive la nation!

GEORGES D'HÉYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 17 — 15 SEPTEMBRE 1885

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — *Les Matinées du roi de Prusse.* — Chasse aux publications pornographiques. — Les Scandales de la rue Duphot et du boulevard Haussmann. — Le comte de San Antonio et M^{lle} Mercédès Campos. — Olivier Pain. — L'amiral Courbet à la Société centrale des Naufragés. — Nécrologie : MM. Pingard, Lepère, de Bouteiller, M^{me} Provost-Ponsin. — Théâtres : Vaudeville, Variétés, Odéon, Théâtre-Français, Opéra-Comique, Opéra, Gymnase, etc.

Varia : Succession de Victor Hugo. — La Femme du condamné. — Mon vieux Quartier latin. — Un Spectacle d'été. — Le Graveur à la main de bois.

Variétés : La Collection Crémieux.

LA QUINZAINE. — S'il était permis de parler légèrement d'une chose essentiellement grave et triste, nous dirions que cette quinzaine a vu la réouverture de la plupart des théâtres, y compris le théâtre de la guerre. Détestable réouverture que celle-là, et qui ne peut mettre en joie que les auteurs de la pièce et quelques-uns des grands rôles; détestable théâtre, voué uniformément au même drame sanglant et sombre, et où les spectateurs ne sont jamais sûrs de n'être pas obligés, à

un moment donné, de monter, eux aussi, sur la scène et de prendre une part directe à l'action. A l'heure où nous mettons sous presse, nous ne savons pas encore si le conflit hispano-allemand passera des paroles aux actes. On sait comment il a débuté. La nouvelle que M. de Bismarck élevait des prétentions sur quelque îlot du groupe des Carolines, îlot insignifiant, mais sur lequel l'Espagne se croit des droits séculaires, avait soulevé dans toute la Péninsule une formidable et unanime protestation. Des rassemblements tumultueux se formèrent et parcoururent les rues de Madrid, l'hôtel de l'ambassade d'Allemagne fut saccagé, son drapeau et son écusson lacérés et brûlés. Le roi don Alphonse et son ministère, se sentant débordés, avaient pris le parti de suivre le courant tout en essayant de le modérer. Les choses en étaient là, et, bien que la tournure qu'elles avaient prise dès le début fût des plus grave, on pouvait encore espérer que tout se dénouerait par un arbitrage accepté de part et d'autre. Mais l'Allemagne, qui attermoie volontiers et cherche à gagner du temps par ses diplomates, agit, il faut lui rendre cette justice, avec une vigueur et une décision peu communes par ses soldats. C'est ainsi qu'on apprit un beau matin qu'une canonnière allemande s'était emparée sans coup férir d'une des îles en question, l'île de Yap, et qu'elle y avait arboré le drapeau allemand au nez et à la barbe de deux navires espagnols dont les capitaines s'étaient

contentés de protester. Qu'allait-il résulter de ce coup de force? une campagne maritime de l'Allemagne et de l'Espagne, une guerre continentale et européenne? Nul ne pouvait le prédire, quand un revirement subit s'est fait dans les dispositions de la chancellerie allemande. L'empereur Guillaume veut mourir en paix, et a donné l'ordre que l'île de Yap fût rendue à ses premiers propriétaires, ou du moins fût évacuée provisoirement. De son côté, le gouvernement espagnol adresse des excuses à l'Allemagne et promet, — promesse imprudente, — de sévir contre ceux qui ont abattu et brûlé le drapeau allemand. La guerre semble donc à peu près conjurée... pour le moment, et nous faisons sincèrement des vœux pour que l'Allemagne ne nous réserve pas à ce sujet de surprise désagréable. Comme si elle avait prévu cette nouvelle manifestation de la politique germanique, la Librairie des Bibliophiles vient précisément de rééditer ce célèbre petit livre, attribué par les uns à Voltaire, par d'autres au grand Frédéric, qui s'appelle *les Matinées du roi de Prusse*, et qui se trouve ainsi n'avoir jamais été plus d'actualité qu'à l'heure présente. C'est une lecture instructive, et que nous ne recommandons pas aux Espagnols seulement.

— Un événement de cette gravité devait primer nécessairement tous les autres, mais sans nous les faire négliger; nous ne parlerons que des principaux, car cette quinzaine nous en a apporté un tel contingent, de légers

et de graves, de gais et de tristes, que notre Revue ne serait qu'un long sommaire si nous voulions les y faire entrer tous. Nous ne dirons rien de la réouverture de la chasse, le fameux lièvre de la plaine Saint-Denis ayant définitivement pris sa retraite, ni de celle des théâtres, qui fera l'objet d'un article spécial. Chasseurs et directeurs sont partis en guerre. Nous ne pouvons que souhaiter aux uns et aux autres un gibier abondant, et, ce qui est une condition de succès, un temps favorable, c'est-à-dire le soleil aux uns et la pluie aux autres. Que ces messieurs s'arrangent.

— Une chasse que l'on n'a pas eu à rouvrir, et qui dure toute l'année sans grand résultat malheureusement, c'est la chasse aux crieurs de publications pornographiques. Ce gibier, qui a sur l'autre l'avantage d'être faisandé tout vivant, se multiplie avec une déplorable facilité, et rendrait le séjour de Paris intolérable, si la Préfecture de police ne venait de temps en temps mettre le holà. Une publication qui avait pris le titre pompeux mais un peu long de *Débats de l'Académie de médecine sur la fécondation artificielle*, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, — ou la vase. Les commentaires plus que vifs dont les crieurs agrémentaient l'annonce de leur *journal* ont éveillé de telles protestations de la part du public que M. Gragnon s'est cru obligé de sévir et a décroché dans le vieil arsenal de nos jeunes lois des armes toutes neuves et dont beaucoup, paraît-il, igno-

raient l'existence. La liberté du cri sur la voie publique a, en effet, des limites; elle est même bornée d'un certain côté par le Dépôt de la Préfecture de police.

— Cette quinzaine a du reste été la quinzaine des scandales. Bien que notre Revue enregistre peu volontiers cette sorte d'événements, il nous est difficile de passer sous silence celui qui a eu pour théâtre une maison mystérieuse de la rue Duphot, et pour héros, à ce qu'assuraient certains reporters, un prince de famille royale et cette Jeanne Blin qui, suivant une expression assez amusante, a fait perdre la tête à Marchandon. Cela a fait grand bruit tout d'abord, comme bien on pense. On se demandait par suite de quel dévergondage d'imagination, de quelle perversion morale, un prince respecté jusque-là, et qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire, avait pu éprouver le besoin de se rencontrer dans une maison suspecte avec la *veuve* d'un condamné à mort. Le châtiment, du reste, ne s'était pas fait attendre, et la justice divine s'était manifestée sous les espèces d'un concierge peu commode qui avait tout bonnement emmené au poste, pour tapage nocturne, le duc et sa singulière compagne. Mais une lettre de cette dernière, datée de Varsovie, est venue démontrer qu'une partie au moins de l'histoire n'était pas exacte. L'autre l'est-elle davantage?

Une aventure plus authentique, en raison du fameux adage : *scripta manent*, est venue bien vite faire une

diversion au *scandale de la rue Duphot*. On sait que le boulevard Haussmann n'est terminé que d'un côté, et que de nombreux intéressés attendent impatiemment le jour où son achèvement du côté des grands boulevards sera voté et mis en adjudication. Or, M. Michelin, président du Conseil municipal, recevait dernièrement d'une dame Ratazzi, — qui n'a aucun lien de parenté, hâtons-nous de le dire, avec M^{me} de Rute, — un chèque de 300,000 francs accompagné d'une lettre explicative. Le chèque était signé du nom de deux entrepreneurs, MM. Labrugière et Fresnel, qui s'engageaient à le solder entre les mains de M. Michelin, si ce dernier leur faisait avoir la concession. De là, plainte au Parquet. L'affaire va se poursuivre vraisemblablement, malgré les protestations de bonne foi de la dame, qui n'était qu'intermédiaire, et les explications tant soit peu fantaisistes des deux entrepreneurs.

— Enfin, pour clore la série de ces aventures où la politique ne joue aucun rôle, disons en passant, et sans appuyer, que le pape vient d'annuler le mariage conclu, il y a quatre ans, entre le comte de San Antonio, fils du maréchal Serrano, et M^{lle} Mercédès Campos. Le motif? Pendant que M^{lle} Campos apportait en dot, outre sa gracieuse personne, une vingtaine de millions, l'époux, lui, n'apportait, paraît-il, aucune, absolument aucune des mâles qualités de son illustre père. Cette disproportion dans les deux apports, ignorée tout au moins de la jeune

fille, a fait, on le conçoit, réfléchir cette dernière; le mariage n'étant pas régi comme les successions, elle n'avait pu l'accepter sous bénéfice d'inventaire, mais elle a protesté très vivement, et sa protestation a été entendue de celui dont le prédécesseur s'était rendu célèbre par ses *Non possumus*.

— Il nous faut maintenant effleurer la politique et parler de l'agitation que les intransigeants ont essayé de créer autour du cadavre d'Olivier Pain. Nous disons cadavre, car il est à peu près certain que notre malheureux confrère est mort; mais de quelle manière est-il mort? M. Rochefort, qui attendait avec patience que les courses de Deauville fussent finies pour s'emballer lui-même, est venu présider au Cirque d'hiver un meeting où il a conté tout au long l'assassinat d'Olivier Pain par les Anglais. Ces derniers, de leur côté, affirment que Pain est mort de maladie. Qui le saura jamais? Le désert, patrie du sphinx, gardera son secret. Puis que peut-il résulter de toute cette agitation? En admettant qu'Olivier Pain ait été réellement passé par les armes, les Anglais ont une réponse toute prête, grâce à l'imagination de ses amis qui l'ont constamment représenté non pas comme un reporter envoyé par un journal, mais comme le conseil du Mahdi, son confident, son ministre, son bras droit en un mot. Il faut être juste, même avec ses ennemis. Qu'aurions-nous fait nous-mêmes si, au Tonkin, nous avions trouvé un rédacteur

du *Times* faisant le coup de feu dans les rangs des Pavillons-Noirs? C'est donc une agitation absolument stérile qu'ont entreprise là les intransigeants, et qui est dirigée, du reste, bien plus contre le gouvernement français que contre les officiers anglais.

— Il nous est doux de terminer cette revue des événements de la quinzaine par ces quelques lignes d'un homme qui, à l'encontre des politiciens de tous étages, a fait plus de besogne que de bruit, et a servi sa patrie, non en hurlant dans les réunions publiques, mais en mourant simplement pour elle. Voici donc le testament de l'amiral Courbet. C'est le contre-amiral de Montaignac, président de la Société centrale de sauvetage des Naufragés, qui a reçu, le 5 septembre, des mains de M. Huré, notaire de la famille Courbet, ce document qui ajoutera encore à l'admiration et à la vénération dues à la mémoire de l'illustre amiral.

Pescadores, 28 mars 1885.

Je laisse à la Société centrale de Sauvetage des Naufragés toutes mes économies en argent ou en valeurs mobilières. Ces économies provenant de mes appointements, et mes sœurs, belles-sœurs et nièces ayant une large aisance, je pense qu'elles m'approuveront.

C'est simple, comme on le voit, et c'est grand.

Courbet, cœur tendre et caractère antique, jusque par delà le tombeau songe à ses humbles camarades, à

ceux qui ont souffert avec lui, lutté avec lui, et qu'il ne veut pas abandonner, même dans la mort.

NÉCROLOGIE. — 5 septembre. — M. Antonin Pingard, chef honoraire du secrétariat de l'Institut, est mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Depuis 1849, il s'était adjoint son fils pour l'aider un peu, et, en 1870, très affaibli par l'âge, il s'était déchargé sur lui de tous ses travaux. Mais ce n'est que le 1^{er} juillet dernier que M. Julia Pingard, son fils, fut nommé officiellement à sa place.

6. — M. Lepère, député de l'Yonne, ancien vice-président de la Chambre et ancien ministre de l'intérieur, a succombé à un érysipèle infectieux dont il avait été atteint il y a huit jours à peine. Il était né à Auxerre en 1823, et, mêlé de bonne heure aux luttes politiques, il avait été, dans son département, un des plus ardents adversaires du gouvernement impérial. Disons en passant qu'on lui attribue la paternité de la célèbre chanson : *Non, il n'est plus, mon vieux quartier latin*, paternité qu'il n'avait pas, du reste, à désavouer.

7. — M. de Bouteiller, conseiller municipal du seizième arrondissement, vient de mourir d'une affection de poitrine dont il était depuis longtemps atteint. Il avait servi dans la marine et avait été obligé de donner sa démission à la suite d'incidents qu'on lui rappela impi-

toyablement quand il se présenta aux élections, et qui le firent échouer contre M. Calla.

8. — Une ancienne pensionnaire de la Comédie-Française, M^{me} Provost-Ponsin, vient de mourir à l'âge de 42 ans des suites d'une maladie de cœur dont elle souffrait depuis longtemps. Elève de Provost, elle débuta à la Comédie-Française le 24 août 1860 dans le rôle d'Hortense de l'*École des Vieillards*. C'est en 1880 que, sentant sa maladie s'aggraver, elle quitta Paris pour aller se fixer en Algérie. Elle avait épousé, peu d'années après ses débuts, Henri Provost, le fils du célèbre sociétaire et actuellement caissier du Théâtre-Français.

THÉÂTRES. — Réouverture des théâtres sur toute la ligne, et presque partout avec des reprises. Seuls, le Vaudeville et les Variétés se sont mis en frais de pièces nouvelles.

Et encore la pièce du Vaudeville, *les Espérances*, n'est-elle qu'une petite bluette à deux personnages, mais bien écrite, très amusante, et parfaitement jouée par Maria Legault et Dieudonné. Elle a servi de lever de rideau à la reprise de *Bébé*, qui a retrouvé son ancien succès avec Michel, Francès, Corbin et Peutat, assistés de M^{mes} Grasset, Caron et Hilaire. Mais la grande attraction de la soirée a été les nouveaux fauteuils automatiques de l'orchestre, qui ont fait merveille. On peut

presque prédire aux fauteuils du Vaudeville une vogue égale à celle de l'escalier de l'Opéra.

— Passons maintenant aux Variétés, où nous trouvons le *Naufrage de M. Godet*, pièce... mais est-ce bien une pièce ? Pas précisément. On dit que c'est un vaudeville-pantomime. Je tiendrais plutôt pour une pantomime-vaudeville, les exercices de clowns en étant la partie la plus importante. Les auteurs, MM. Blum et Toché, ne se sont pas cette fois beaucoup creusé la tête pour trouver leur sujet : sans doute ils n'auront pas voulu, pour une réouverture, fatiguer le cerveau de leurs spectateurs, déshabitués depuis quelques mois des émotions théâtrales. Mais les auteurs ne pouvaient pas ne pas mettre d'esprit dans cette fantaisie, et ils y en ont mis ; ils ont fait, au total, quelque chose d'amusant, et ils méritaient un meilleur accueil que celui qu'on leur a fait.

M. Godet veut marier sa fille au fils du baron de la Croix-de-Berny, mais le baron ne donnera son consentement que si la fille a quatre millions. Sur ce, M. Godet reçoit une lettre qui lui apprend qu'un de ses oncles, ex-premier ministre de Kédiva, roi d'Holulu, en Océanie, a laissé une fortune de plusieurs millions, que le souverain ne veut remettre qu'à l'héritier lui-même. M. Godet s'embarque avec sa fille pour aller recueillir ses millions, et voilà à peu près toute la pièce. Le tout est entremêlé de culbutes et de cabrioles des frères Hanlon-Lees, qui jouent des rôles de domestiques anglais. —

Mille compliments à M. Robecchi pour ses décors : celui du navire surtout a eu beaucoup de succès. — Le *Naufrage de M. Godet* est un assez heureux pendant au *Voyage en Suisse*, autre pièce à pantomime qui avait beaucoup réussi ; mais il serait dangereux de revenir une troisième fois à ce genre de spectacle.

— La réouverture la plus intéressante au point de vue littéraire a été celle de l'Odéon, qui a fait défiler pendant huit jours plusieurs pièces de son répertoire.

Il a commencé par le *Venceslas* de Rotrou, que le plus grand nombre des spectateurs voyaient certainement pour la première fois. On ne peut nier qu'il n'y ait dans cette tragédie bien des choses vieilles et peu en rapport avec le goût actuel du public ; mais c'est d'un grand écrivain, qui a eu le malheur d'être trop éclipsé par son contemporain Pierre Corneille, quoique celui-ci le regardât comme son père littéraire.

On a fait fort bon accueil à *Venceslas*, très convenablement interprété par la troupe augmentée de trois débutants : MM. Segond, Monvel et M^{lle} Méa. *Venceslas* était accompagné du *Jeu de l'amour et du hasard*.

Nous avons eu ensuite la reprise de *l'École des Vieillards* de Casimir Delavigne, qui fut jouée pour la première fois au Théâtre-Français le 6 décembre 1823 et qui eut pour principaux interprètes Talma et M^{lle} Mars. Nous ne commettrons pas la puérilité de comparer aux premiers interprètes ceux d'aujourd'hui, mais nous pou-

vous dire que ceux-ci, et surtout Albert Lambert, ont vaillamment tenu leurs rôles et se sont fait sincèrement applaudir.

Pendant qu'il tenait Casimir Delavigne, l'Odéon nous a aussi donné son *Louis XI*. Cette fois encore, excellent accueil du public, très bonne interprétation et nouveau succès pour Albert Lambert, qui a fait merveille dans le rôle du roi, l'un de ses meilleurs.

Le même théâtre a encore eu une belle soirée avec la reprise de *Macbeth* pour la rentrée de M^{lle} Rousseil. Cette véritable tragédienne a eu un très beau succès dans le rôle déjà si brillamment tenu par M^{lle} Tessandier. On peut dire à l'honneur de ces deux artistes que la seconde venue n'a fait ni oublier ni regretter la première.

— La quinzaine théâtrale a appartenu à Casimir Delavigne, dont la Comédie-Française a repris le *Don Juan d'Autriche* avec la solennité d'une œuvre nouvelle. Cette pièce est de l'histoire fantaisiste, tout comme *Henri III* et *Mademoiselle de Belle-Isle*; mais le succès en fut énorme quand on la joua la première fois. Tout lasse et tout passe, et les spectateurs d'aujourd'hui ont été plus froids. C'est là néanmoins une honorable et intéressante reprise; elle nous a donné une nouvelle occasion d'apprécier le si fin et si merveilleux talent de M. Delaunay (*Don Juan*), qui veut toujours quitter la Comédie-Française, mais qui, heureusement, se ravise

chaque fois au moment de partir. Raphaël Duflos, ainsi que M^{lles} Tholer et Müller, ont aussi tenu leurs rôles avec beaucoup d'intelligence.

— Brillante réouverture à l'Opéra-Comique avec *le Pré aux Clercs*, *le Sourd*, *le Chevalier Jean*, *Le Roi l'a dit*, *Lakmé*, et autres succès de son riche répertoire. Chaque jour nouveau spectacle : de vraies représentations de province, avec d'excellents artistes et la foule en plus.

Nous citerons surtout la reprise de *Carmen* avec M^{me} Galli-Marié, qui s'est trouvée là juste à point, comme le *Deus ex machina*, pour chanter encore un rôle où elle excelle, et qu'elle a fait sien par la façon magistrale dont elle l'a toujours interprété.

— A l'Opéra, l'événement de la quinzaine a été le début, dans *Guillaume Tell*, du ténor *Duc*, l'ex-prévôt d'armes, qui joue du gosier avec autant de dextérité que du poignet. Cette fois, MM. Ritt et Gaillard tiennent un vrai ténor, d'une bonne allure, et possédant une voix d'une force et d'une fraîcheur remarquables.

Son succès a été complet. Quand il aura un peu plus l'habitude de la scène et que quelques gaucheries de geste et de voix se seront fondues dans un harmonieux ensemble, — ce qui ne tardera guère, — *Duc* sera le ténor idéal que nous attendons depuis longtemps.

— N'oublions pas de dire que le Gymnase avait le premier ouvert ses portes avec l'inépuisable succès de

son éternel *Maître de forges*, une pièce que le public quittera *lassatus*, mais non *satiatus*.

— Enfin, les Nouveautés, en attendant le *Petit Chaperon rouge* qui n'est pas encore tout à fait prêt, nous ont donné une bonne reprise de la *Cantinière*, cette amusante bouffonnerie de MM. Burani, Ribeyre et Planquette. Nous ne disons rien de Brasseur, de Berthelier et de Brasseur fils, qui nous sont revenus plus gais et plus amusants que jamais. M^{lle} Juliette Darcourt, qui remplaçait M^{me} Grisier-Montbazou, est bien la plus jolie et la plus spirituelle cantinière que l'on puisse voir, et M^{lle} Lardinois, sans nuire à sa devancière, M^{lle} Milly-Meyer, est agréable à entendre.

VARIA. — *La Succession de Victor Hugo*. — Sous ce titre nous trouvons dans le *Paris* les renseignements suivants :

On se rappelle que Victor Hugo avait désigné comme exécuteurs testamentaires : MM. Jules Grévy, président de la République, Léon Gambetta et Léon Say. Le maître, prévoyant le cas où leurs occupations ne leur permettraient pas de s'occuper de sa succession, les chargeait de transmettre leurs pouvoirs à une personne de leur confiance. Par suite de la mort de Gambetta et du refus de M. Grévy, M. Léon Say restait seul exécuteur testamentaire ; mais ne pouvant consacrer à cette

mission tout le temps nécessaire, il a choisi pour le remplacer M. G. Pallain, qui se trouve être ainsi l'unique exécuteur testamentaire de Victor Hugo.

La succession liquidée de Victor Hugo s'élève approximativement à la somme de cinq millions de francs. On pourra se faire une idée de la rapidité avec laquelle s'accroissait la fortune du maître, quand on saura que celui-ci réalisa, en 1884, onze cent mille francs de droits d'auteur.

Ajoutons que celui des testaments de Victor Hugo qui contient la clause d'un don de cinquante mille francs aux pauvres de Paris est tout entier écrit de sa main, qu'il est terminé et daté, *mais non signé*.

L'exécution de cette clause ne pourrait donc recevoir aucune sanction légale; mais nous croyons pouvoir assurer que les héritiers de l'illustre poète la tiennent pour valable et qu'ils se disposent à la remplir.

A ce propos, le Domino du *Gaulois* cite plaisamment la scène du pâtissier de la féerie de *Peau d'âne* :

« Garde la boutique », dit le pâtissier à sa femme.

« Garde la boutique ! » dit la femme au mitron.

Et celui-ci dit au chien, à son tour :

« Garde la boutique ! »

Et s'en va.

La Femme du condamné. — A propos d'un scandale récent dont l'héroïne est Jeanne Blin, l'amie de Mar-

chandon, le *Voltaire* réédite ce chapitre comiquement lugubre des *Bas-Fonds de la société*, d'Henri Monnier.

Une mégère dont le mari doit avoir le cou tranché le lendemain se rend à la Roquette et dévalise littéralement le misérable. Il faut citer et relire cette page; elle en vaut la peine.

LA FEMME. — Et ta montre, où ça qu'elle est ?

LE CONDAMNÉ. — Au greffe.

LA FEMME. — Faut pas que j'l'oublie. — Maintenant, quoi qu'c'est qu't'as là sous ta tête, mon bichon chéri ? Ton gilet. Quoi que j'sens là ? Ton pantalon ? Bonne affaire. Mélie, fourre tout ça dans l'panier. — T'as des mouchoirs ?

LE CONDAMNÉ. — Oui.

LA FEMME. — Donne-moi-les... Tes chaussettes, où qu'à sont ?

LE CONDAMNÉ. — Dans mes pieds.

LA FEMME. — Sors-les.

LE CONDAMNÉ. — Tu veux donc que j'm'enrhume ?

LA FEMME. — Quéqu'ça t'fait, pisqu' t'es rejeté ? Et ta redingote qui faut qu'j'emporte aussi ; m'la faut pour habiller l'petit. Pauv' enfant ! i'viendra te voir passer... il a déjà pas tant de plaisir !

« *Mon vieux Quartier latin.* » — A propos du décès de M. Lepère, le député de l'Yonne, on a encore parlé de cette fameuse chanson de *Mon vieux Quartier latin*

qu'il fit dans sa jeunesse, et qui eut un si grand succès. On ne la connaît guère aujourd'hui que par fragments ; aussi croyons-nous devoir la donner ici en entier.

LE VIEUX QUARTIER LATIN

AIR : *T'en souviens-tu ?*

Oui, c'en est fait, il faut plier bagage
Et dire adieu pour toujours à Paris.
Que faire ici ? J'ai les mœurs d'un autre âge,
Du vieux quartier je suis le seul débris ;
Dernier rameau d'une tige brisée,
La ranimer, je l'essaierais en vain ;
Des vieux gouapeurs la race est épuisée.
Non, il n'est plus, mon vieux quartier latin.

Ils ont quitté notre dernier refuge,
De Massenet le vieil estaminet ;
Le rams antique et l'effet rétrofuge
Sont délaissés pour un vil lansquenet.
L'étudiant, serré sur l'étiquette,
A l'Opéra se prélasse en pékin ;
L'étudiante est aujourd'hui lorette.
Non, il n'est plus, mon vieux quartier latin.

Tendre Sophie, au fond de ta province,
En tricotant le soir loin du Prado,
N'entends-tu pas comme un démon qui grince
A ton oreille un air de Pilodo ?
Au souvenir du Quartier, pauvre fille,
La laine échappe à ta rêveuse main !
Ton cœur s'émeut, va, reprends ton aiguille :
Car il n'est plus, ton vieux quartier latin.

Mon brûle-gueule à la couleur d'ébène,
En sommeillant je hume ton tabac.
De ces lions ta trop brûlante haleine
Affaiblirait le débile estomac.
Mais qu'en fumant le cigare un d'eux vienne
Sur lui jeter un regard de dédain,
Je te lui f..., ah ! morbleu ! qu'il apprenne
A respecter mon vieux quartier latin !

Mon béret rouge, en te voyant paraître,
Chaque mouchard se sentait le frisson.
Je t'agitais gaîment sous la fenêtre
De Lamennais sortant de la prison ;
En conduisant Laffitte au cimetière,
Je te tenais tristement à la main ;
Et l'on t'arrête au seuil de la Chaumière...
Non, il n'est plus, mon vieux quartier latin.

Si de nos jours les Chambres corrompues
Avaient voté l'indemnité Pritchard,
Tout aussitôt mille voix confondues
Auraient hué le ministre couard.
Mais qu'aujourd'hui gronde la *Marseillaise*,
Ils en ont tous oublié le refrain.
Oui, c'en est fait, la jeunesse française
Est morte avec le vieux quartier latin.

Un Spectacle d'été. — Nous empruntons à une lettre de M^{me} Céline Montaland le récit d'une représentation estivale du Gymnase qui eut lieu sous la direction Montigny.

« Un soir, je jouais, en lever de rideau, avec Berton, une piécette agréable intitulée : *Toute seule*.

Le thème en était assez joli. Un jeune mari voulait fêter le premier anniversaire de son mariage. Il arrivait chez sa femme à l'heure du dîner et trouvait des visiteurs et des visiteuses installés au salon. Il fallait dix minutes pour les faire partir. Puis les domestiques arrivaient pour dresser le couvert. (On dressait volontiers le couvert dans le salon, au Gymnase, du temps de notre regretté Scribe.) Avec une patience inouïe, le mari s'ingéniait à faire sortir son valet de chambre, son maître d'hôtel, sa cuisinière ; et, après avoir envoyé les uns très loin, les autres encore plus loin, voire même au diable, il restait en tête-à-tête avec sa femme et, se jetant à ses pieds pour commencer la fête de l'anniversaire, il s'écriait : « Enfin, te voilà toute seule !... » Je répétais en souriant : « Toute seule !... »

Au même moment, par un mouvement instinctif, Berton et moi, nous jetons un coup d'œil dans la salle.

Le « toute seule ! » était de circonstance. Il n'y avait pas âme qui vive ce soir-là, à l'exception du chef d'orchestre et de ses musiciens et d'un municipal qui sommeillait.

Nous n'en fîmes ni une ni deux... Berton se releva, prit une chaise, moi j'avançai mon fauteuil devant le trou du souffleur, et nous nous mîmes tous deux à « potiner » avec le chef d'orchestre.

Au bout de dix minutes, une porte du fond s'ouvrit. Aussitôt, d'un mouvement brusque, nous reprîmes nos

positions respectives, et je relançai, avec toute la conviction désirable, mon exclamation : « Toute seule ! »

Mais la porte s'était ouverte pour laisser entrer un spectateur unique. Ce spectateur devait être Albert Glatigny.

Glatigny s'ennuyait sur le boulevard. Il était monté au Gymnase, et, profitant de nos premières répliques, il s'était assis dans le fond du parterre, — qui était très sombre en ce temps-là, — avait réveillé le municipal et s'était mis en mesure de lui raconter la mort de Charles I^{er}.

Le municipal versa des larmes abondantes au récit de tant de douleurs, et Glatigny profita de l'accès lacrymatoire du municipal pour sortir de sa poche une énorme pipe qu'il alluma religieusement, ce qui était fort défendu en ce temps-là comme aujourd'hui.

Nous fûmes vivement mis au courant de l'affaire, et, tandis que Glatigny savourait son « caporal », nous reprîmes notre petite conversation avec le chef d'orchestre.

A huit heures enfin, nous nous décidâmes à sortir de scène et à rentrer dîner.

A neuf heures, il n'y avait pas encore quatre-vingts personnes dans la salle. »

Le Graveur à la main de bois. — Il ne s'agit pas ici d'une plaisanterie analogue à celle de l'invalidé à la

tête de bois, mais d'un fait bien réel. Les habitués du musée du Louvre ont pu voir, depuis près d'un an et demi, dans la galerie italienne, un jeune homme du nom de Masson installé devant une toile attribuée à Boticelli, qu'il reproduit par la gravure, et ce graveur n'a pas de bras. Il ne travaille pas avec son pied, comme le peintre Ducornet, mais au moyen d'un bras et d'une main en bois, dont l'ingénieux mécanisme lui permet de se servir de ses instruments de graveur avec une très grande dextérité. Et, chose surprenante, c'est après être devenu manchot qu'il a pensé à se faire graveur. Assez mauvais garnement, comme il le raconte lui-même, et ne songeant à rien moins qu'à travailler, il eut un jour, après le siège, l'idée de dévisser un obus qui en éclatant lui enleva les deux bras. Assagi par ce terrible accident, il ne songea plus qu'au travail; il entra, avec son bras de bois, chez un de nos premiers graveurs, et il a eu une assez grande force de volonté pour arriver à être aujourd'hui lui-même un artiste fort distingué.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un mot de M^{me} Provost-Ponsin, qui vient de mourir.

Le soir de son début, en 1860, un habitué du théâtre lui ayant proposé de la recommander aux principaux

critiques, elle refusa, et, comme on lui demandait pourquoi :

« Parce que, dit-elle, on ne capitule pas avant de s'être battu. »

Un campagnard, à qui son fils montrait les Tuileries, disait l'autre jour :

« C'est grand, mais, après tout, ça n'a qu'un étage! »
(*Écho de Paris.*)

Entendu au restaurant par le *Charivari* :

« Comment !... 2 fr. 50 de beurre?

— Monsieur m'a demandé du beurre salé! »

Pensée d'un moraliste :

« Les vieillards se plaignent que nous les abandonnons : ils ne veulent pas croire que ce sont eux qui nous quittent. »

(*Écho de Paris.*)

Un mari, à son lit de mort, prie instamment sa femme de lui dire si elle lui a toujours été fidèle, lui promettant de ne pas lui faire de reproches si elle a péché.

« Non, mon ami, répond la femme, ne parlons pas de cela... A quoi bon te faire de la peine? »

VARIÉTÉS

LA COLLECTION CRÉMIEUX

Adolphe Crémieux, l'ex-ministre de la Défense nationale, a laissé une riche et curieuse collection d'autographes à laquelle la *Revue politique et littéraire* vient de consacrer quatre articles. Nous allons y choisir ce qui nous paraîtra le plus intéressant pour nos lecteurs ¹.

Voici tout d'abord des vers de Crémieux lui-même qui datent de 1813. Il faisait alors ses études au Lycée Impérial avec le fils de Montalivet. Il venait, un soir, de dîner chez les parents de son camarade. M^{me} de Montalivet se préparait à aller au bal, et, avant de partir, elle parut au salon dans une toilette ultra-décolletée. Crémieux la regarda avec une certaine surprise, et, comme elle lui demandait la raison de son étonnement, il lui répondit par le couplet suivant qu'il improvisa sur l'air des Visitandines : *Ah ! daignez m'épargner le reste.*

Mesdames, vous avez en vous
Ce qui nous charme et nous attire ;
C'est un coup d'œil aimable et doux,
C'est un tendre et joli sourire.
Quittez ces chapeaux odieux

1. Nous avons déjà donné, dans notre numéro du 15 août, une lettre de M. Thiers empruntée à la collection Crémieux.

Qui nous cachent un front céleste,
Mesdames ; montrez un peu mieux
Votre petit nez, vos grands yeux...
Et ne montrez pas tant le reste !

Voici encore des vers que Crémieux adressa, en 1818, à son ami Émile Teulon, en lui envoyant une édition des œuvres de Cicéron. Après avoir passé en revue les divers titres de gloire de son auteur favori, il dit :

Il est un ouvrage charmant
Où la douce philosophie
Se mêle au plus doux sentiment ;
Il vante ce temps de la vie
Où l'homme, près de son déclin,
De ses jours entrevoit la fin,
Où, près de quitter la demeure
Qu'il habita quelques instants,
L'homme peut compter les moments
Qui lui portent sa dernière heure.
Écartant de sombres terreurs,
C'est là que son talent flexible
Ranime le vieillard sensible
Par des discours consolateurs.
Et que, d'une mort trop prochaine,
Ecartant l'image à ses yeux,
Par des exemples précieux,
Il la montre encore incertaine.
Pourquoi, quand sa voix généreuse
A voulu charmer nos vieux jours,
De sa carrière glorieuse
Un monstre arrêta-t-il le cours ?
Victime de la tyrannie,

Sous le poignard d'un assassin
Cicéron termina sa vie...
Mais ne plaignons pas son destin :
Il ne vit pas Rome asservie ;
Il put mourir républicain.

Intercalons ici une jolie anecdote qui se rapporte encore au temps où Crémieux faisait ses études.

L'empereur était venu visiter le Lycée Impérial. Il s'était assis dans le parloir pour prendre le café. Après avoir adressé quelques questions au proviseur, qui lui donna les assurances les plus satisfaisantes sur les élèves confiés à ses soins, il lui dit :

« Ainsi, monsieur le proviseur, vous êtes content de ces jeunes gens ? Et vous n'avez jamais besoin de faire usage avec eux de l'ancienne méthode ? »

Ce disant, d'un geste expressif, il frappait en souriant sur son poing fermé.

« Oh ! sire, répondit M. Champagne, depuis que vous êtes à leur tête, les Français ne sont plus battus ! »

Cette exquise flatterie, qui, à cette époque, était encore une vérité, charma le souverain autant que les élèves présents (on avait réuni l'élite de chaque classe) ; ils acclamèrent leur proviseur, que l'empereur décora séance tenante.

Crémieux fut en rapports intimes avec les principaux auteurs, compositeurs et artistes de son temps ; et c'est avec un entier désintéressement qu'il ne cessa de mettre

son merveilleux talent au service de leurs intérêts. Aussi occupent-ils la plus grande place parmi ses correspondants.

Donnons d'abord une très curieuse lettre d'Halévy, écrite à l'occasion d'un procès que Crémieux soutenait en 1861 en faveur des orgues de Barbarie, auxquels on voulait faire payer des droits d'auteur pour les airs qu'ils jouaient.

Paris, 24 avril 1861.

Mon cher et célèbre ami,

Je ne crois pas qu'un seul compositeur veuille admettre que sa renommée souffrira si quelques-unes de ses mélodies sont reproduites par les orgues de Barbarie ou autres boîtes à musique. Je crois au contraire que les airs livrés au public, loin de diminuer la réputation des compositeurs, y ajoutera une popularité qui ne leur est pas désagréable. Certes les compositeurs aiment les grands chanteurs, les ténors célèbres, les *prime donne* illustres, mais la *vox populi* a du bon et ils sont loin de la dédaigner.

Je n'imagine pas qu'un compositeur ait jamais pensé que les serinettes, les orgues de Barbarie, en portant sur les places publiques des airs souvent mutilés, soient une cause de préjudice pour l'éditeur auquel il a livré son œuvre. Evidemment, la musique qui se vend dans le magasin de l'éditeur, la mélodie en plein vent des orgues de Barbarie, la musiquette des cartels ou boîtes à musique ne s'adressent pas aux mêmes amateurs. Chacune de ces branches de l'art a ses clients. Il peut même arriver qu'un passant, séduit par le charme d'un air qu'il entend au vol dans la rue, coure l'acheter chez l'éditeur. Mais pourquoi ne pas faire un procès aussi au clarinettiste du pont des Arts ?

Laissons les compositeurs écrire, les éditeurs publier, sous la protection des lois et des tribunaux ; mais laissons les orgues, les serinettes, etc., délecter les oreilles peu délicates. L'art musical n'en souffrira pas ; les éditeurs n'en vendront pas moins la bonne musique, et les compositeurs n'auront rien perdu parce qu'on les reproduira beaucoup, en les écorchant un peu.

Sauvez donc de la persécution d'inoffensives manivelles, vous qui avez tant de fois fait triompher l'innocence.

Votre tout dévoué,

F. HALÉVY.

Auber donna aussi en quelques lignes son adhésion à celle de son illustre confrère.

Voici un touchant billet de Giulia Grisi, alors au déclin de son talent, qui, après s'être proposée pour aller chanter chez Crémieux, fut prise d'un scrupule de modestie qu'on rencontre assez rarement chez les artistes.

Jeudi matin.

Cher monsieur Crémieux,

Je me suis aperçue hier, quand vous avez eu la bonté de venir à la maison pour demander à M. Mario d'aller chanter dans votre salon, demain au soir vendredi, que ma présence et mon faible talent n'étaient pas nécessaires ; j'ai eu la maladresse de me proposer et de vous offrir de tout cœur d'aller chanter quelque morceau. Cher monsieur Crémieux, ne faites pas de compliments, je vous en prie, avec moi ; ainsi, si je suis de trop et pas nécessaire chez vous demain au soir, faites-le-moi savoir, je vous en prie. Vous avez déjà beau-

coup de monde, et le concert sera trop long ; ainsi, si vous le voulez bien, j'aurai ce plaisir-là une autre fois. Disposez de moi, n'importe quel jour ; si je suis à Paris, j'irai avec plaisir toujours. Mille et mille compliments et à madame aussi.

GIULIA GRISI.

L'Alboni et M^{me} Viardot furent aussi des amies de Crémieux, et dans la lettre suivante, adressée à cette dernière, il fait, avec autant de justice que de délicatesse, la part de ces deux grandes cantatrices.

Chère Pauline,

Dans un siècle où les royautés s'évanouissent avec tant de facilité, peut-être quelques bons amis espéraient-ils voir le sceptre se briser dans vos mains ; rassurez-vous : reine vous étiez, reine vous êtes. Comment moi, fondateur de la république, je puis être ravi de contempler encore votre diadème, je laisse à votre esprit et à votre cœur le soin de le deviner.

Quoi qu'il en soit, chère enfant, M^{me} Alboni a la plus délicieuse voix du monde ; c'est une chanteuse de premier ordre ; elle a montré dans toutes les parties du rôle qui demandent la grâce, le chant, les vocalises, un talent supérieur et digne des applaudissements unanimes qui l'ont justement comblée ; vous entendez de Berlin les traits ravissants qui ont entraîné, vous les devinez sans que je vous les rappelle ; c'est donc un très beau et très légitime succès que celui de M^{me} Alboni.

Maintenant, quand le génie de l'artiste reviendra mettre sa flamme dans le cœur de la mère, quand les plus hautes inspirations animeront du feu sacré la voix qui chantera les prodiges, quand tour à tour la tendresse et la colère, la prière et

le désespoir feront courir dans nos âmes le frissonnement et la douleur, de sympathiques acclamations s'élèveront encore dans cette salle qui saluera Pauline Viardot.

AD. CRÉMIEUX.

Jules Janin est représenté par deux lettres dans la collection Crémieux. Nous en donnons une où l'on retrouve la bonne humeur philosophique que ce charmant écrivain opposait aux attaques de la goutte qui le fit si longtemps et si cruellement souffrir.

O maître à la parole ailée, aux pieds légers, *podas okus* Crémieux !

Je suis assez semblable au nœud gordien ! Je suis noué, renoué, surnoué, et, quand je reçois des invitations si charmantes : Venez, nous rions, nous danserons, nous boirons, nous chanterons, nous... Mort et damnation ! Je donnerais mon plus beau livre pour aller de ce pas sur les hauteurs de Notre-Dame, sauf à redescendre à cloche-pied.

Oui ; mais le pied me cloche et le genou me tinte ; et voici tantôt quatre mois que je suis le paralytique J. J., votre obéissant et dévoué confrère, ô faux goutteux que je ménage encore en l'appelant *un confrère* !

Ma femme est là qui présente à M^{me} Crémieux ses amitiés les plus tendres, et moi je prie en même temps la femme et le mari de plaindre un peu un brave homme qui les aime et qui les honore de tout son cœur.

JULES JANIN.

Passy, le 2 janvier 1861.

Crémieux avait assisté, en 1867, à la reprise d'*Hernani* à la Comédie-Française. Il se hâta d'écrire à Victor Hugo, alors en exil à Guernesey, pour lui faire part de

l'ovation dont son œuvre venait d'être l'objet. Le poète lui répondit en ces termes :

Hauteville-House, 28 juin.

Mon cher Crémieux, vous écrivez comme vous parlez, avec l'éloquence électrique. Votre lettre m'a fait battre le cœur. Elle vibrait en moi comme votre voix même. Je vous remercie, mon ami. — La grande poésie orientale, le grand art grec, le grand art latin relèvent de la nature seule, qui est reine de l'art comme la liberté est reine de la cité. Le XVII^e siècle est fatalement monarchique; de là son infériorité, Corneille et Molière mis à part.

Nous, fils de la Révolution, déployons le drapeau de l'idéal et, aux philosophes comme aux artistes, crions : En avant !

C'est là ce que j'ai fait. 1867 l'a compris comme 1830 et mieux encore. Vous, mon ami, vous me serrez la main, et je me sens heureux de n'être plus tout à fait un vaincu, quoique je sois encore un exilé.

A vous *ex imo*,

VICTOR HUGO.

De Victor Hugo l'on peut citer deux lettres, et nous en donnons encore une, vraiment charmante, qui est datée de Braine-l'Alleud (Belgique), le 28 mai 1861, et timbrée de Waterloo.

Cher ami, je suis charmé et désolé. Je reçois votre lettre du 25 mars; *mais je la reçois aujourd'hui seulement 28 mai*. Le 25 mars, je quittais Guernesey, malade et allant un peu respirer un air nouveau; depuis deux mois je vais de ville en ville, je cours les aventures de la convalescence, et votre lettre si charmante et si bonne ne me rejoint qu'aujourd'hui.

Elle me touche profondément. Vous n'êtes pas seulement l'homme éloquent et puissant, vous êtes l'homme excellent, *vir bonus* et tout le reste de la définition. Je ne saurais vous dire à quel point je vous aime, à quel point nous vous aimons tous. Moi, votre client, et mon fils Charles, votre autre client, nous parlons de vous sans cesse. Ne plus vous voir, ne plus vous entendre, ne pouvoir serrer votre main, ne pouvoir réchauffer son cœur au rayonnement du vôtre, c'est cela qui est l'exil.

Pas une voix n'est plus éloquente que la vôtre, pas une âme n'est plus fière. Cela doit être, du reste : l'âme est la source de la voix.

Ma santé est rétablie. Avant peu je retournerai à mon rocher. Si jamais une bonne étoile vous y amenait, ô mon cher hôte, comme je serais heureux de vous recevoir dans ma mesure ! Ce serait pour tous les proscrits une fête, et vous réjouiriez l'exil comme vous consolez la patrie.

Mettez aux pieds de votre fille la signature qu'elle veut bien désirer. J'ai cherché longtemps, pour l'écrire au bas de ce portrait, une phrase qui dit tout ce dont M^{lle} Crémieux peut être bien fière, et j'ai fini par la trouver. La voici :

A la fille de Crémieux.

Je vous serre la main, mon noble et généreux ami,

VICTOR HUGO.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 18 — 30 SEPTEMBRE 1885

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — MM. Mons et Nathal, protection de la propriété littéraire en Amérique. — Question Marais. — A la cour de Hué. — Théâtres : Odéon, Opéra-Comique, Comédie-Française, Théâtre des Nations, Opéra, Vaudeville, Ambigu.

Varia : Ingres et Balzac, candidats. — Diderot et les Académies. — Epaves de la Colonne Vendôme. — Diderot et les « honorables ». — Le Vieux Quartier latin.

Petite Gazette : M^{me} Provost-Ponsin, M. de Bouteiller. — Nécrologie : M^{lle} Balthazar, MM. Joseph Beaume, Bouquet, d'Alaux, Canon, Ludger Lunier, Henri Baron, Baudrimont, Barthélemy-Osmond Raynal.

Variétés : Collection Crémieux (suite et fin).!

LA QUINZAINE. — On sait qu'en Amérique le répertoire de nos théâtres se joue effrontément, soit par adaptation, soit sous des titres différents, soit encore textuellement, sans rien rapporter aux auteurs des pièces ainsi démarquées, tronquées et représentées. Ce sont les adaptateurs ou entrepreneurs qui touchent les gros droits afférents à chaque représentation. Les pièces mêmes qui ne sont pas imprimées, telles, par

exemple, que certains grands ouvrages de Sardou, n'échappent pas à ce nouveau genre de piraterie littéraire : il existe, en effet, à Paris des correspondants spéciaux qui font sténographier ces pièces pendant les représentations et qui en envoient aussitôt le texte au delà des mers, où il est alors remanié et, comme on dit surtout, « adapté » au goût du public américain.

Un journaliste français, M. François Mons, ancien rédacteur du *Moniteur universel* et auteur de deux pièces jouées jadis à l'Odéon, *Campaspe* et *l'Apprenti de Cléomène*, a quitté Paris depuis quelques années pour aller s'installer à New-York. Il y a fondé, avec un autre Français, M. Louis Nathal, qui est aujourd'hui auteur dramatique américain, une *agence dramatique franco-américaine* qui nous paraît pouvoir rendre aux auteurs de notre pays joués en Amérique les services les plus considérables au point de vue de leurs intérêts. Dans une brochure fort bien faite et remplie de détails absolument curieux et même inattendus, ces messieurs exposent la situation si fatale pour nos écrivains et proposent, moyennant une remise qui serait de 50 p. 100 sur les bénéfices réalisés, de faire toucher enfin aux auteurs joués en Amérique les droits que d'autres perçoivent injustement à leur place. Ils citent, à l'appui de leur proposition, les sommes souvent formidables produites là-bas par nombre de pièces françaises : le *Tour du monde*, 1,500,000 fr.; la *Closerie des genêts*,

signée Dion-Boucicaut, 2,500,000 fr.; *l'Article 47*, 1,000,000, etc... Enfin, ils complètent leur travail par une nomenclature des principaux artistes, étrangers ou français, qui ont très souvent triomphé en Amérique dans des pièces françaises sans que les auteurs de ces pièces aient pour cela touché un centime de leurs droits.

Voici cette intéressante nomenclature :

« Les grands succès de Clara Morris ont été *l'Article 47*, *la Comtesse de Sommerive* et *la Tentation*.

Mary Anderson, la jolie tragédienne, a trouvé son plus beau rôle dans *la Fille de Roland*.

Maggie Mitchell, l'éternelle et charmante ingénue, attire encore la foule avec *la Grâce de Dieu* et *la Petite Fadette*.

Lotta, la Judic des États-Unis, a gagné une fortune de « cinq millions de francs » en jouant des adaptations, dont la plus récente est celle de *M^{lle} Nitouche*.

Le Roi s'amuse est un des plus grands rôles du célèbre tragédien Booth.

O'Neil, le jeune Fechter américain, sort de gagner 500,000 francs, en deux ans, avec *Monte-Cristo*, qu'il joue remarquablement.

Robert Mantell vient de se faire une énorme réputation dans le rôle de Loris, de *Fédora*... Et tant d'autres, tragédiens, comédiens et comiques, qu'il serait trop long d'énumérer...

L'arrivée en Amérique de plusieurs artistes étrangères n'a pas peu contribué, d'ailleurs, au développement du goût du public pour le théâtre. Apportant ici l'art et la science dramatiques de l'Europe, elles ont été et sont toujours adulées, fêtées et richement récompensées par un peuple qui leur sait autant de gré de leur talent que du courage qu'elles ont déployé pour apprendre l'anglais et jouer dans cette langue.

Parmi ces étoiles européennes, nous citerons :

Rhéal, actrice française arrivée ici après un séjour de cinq ans au Théâtre-Michel de Saint-Pétersbourg. Depuis déjà quatre ans, au milieu de succès constants qu'elle doit à sa distinction autant qu'à son talent, cette gracieuse et élégante comédienne s'est acquis une haute place à part ; adulée par les foules, elle est reçue à la Maison-Blanche et dans toute la société américaine. — Son répertoire se compose de la *Dame aux camélias*, *Froufrou*, *Adrienne Lecouvreur*, *Yvonne*, *Nos bons Villageois*, *Piccolino*, — sans compter ses nouvelles pièces de la saison prochaine : *Régina*, le *Premier Amour de Voltaire*, etc.

Aimée, la spirituelle Aimée des Variétés, la dernière arrivée dans ce genre, qui, en jouant en anglais, fait courir toute l'Amérique comme aux plus beaux jours de sa carrière de chanteuse française. Sa création de *Divorçons!* dans sa nouvelle langue est un très grand succès.

Modjeska, Polonaise, très applaudie dans les rôles dramatiques d'*Odette* et de la *Dame aux camélias*, ne le sera probablement pas moins dans le *Prince Zilah*.

Janauschek, tragédienne allemande, superbe dans les grands rôles de Marie Laurent ; son triomphe est la *Tireuse de cartes*. »

MM. Mons et Nathal offrent donc aux auteurs français de les mettre à l'abri du pillage de leur propriété littéraire en Amérique, en faisant pour eux sur place, et en leur nom, toutes les démarches que la loi américaine exige pour obtenir la sauvegarde de leurs intérêts. Il paraît qu'une agence allemande fonctionne depuis un certain temps déjà à New-York pour y protéger les ouvrages du théâtre germanique, et qu'elle y parvient parfaitement.

Cette grosse question a déjà soulevé quelques polémiques. Certains auteurs trouvent que la remise de 50 p. 100 exigée par MM. Mons et Nathal est trop forte. Nous ne sommes pas de leur avis. Les démarches à faire, les traductions de pièces à payer, les procès à engager et à soutenir, et mille autres difficultés imprévues, représentent, à coup sûr, une grosse avance de fonds et une grande somme de peine et de travail. Et puis, enfin, nous sommes de ceux qui trouvent qu'il vaut encore mieux ne toucher que 50 p. 100 sur des droits depuis si longtemps méconnus que de ne rien

toucher du tout ! D'ailleurs la Société des auteurs s'occupe en ce moment d'étudier la proposition de MM. Mons et Nathal, et nous croyons savoir qu'elle lui est absolument favorable.

— La question Marais, — car nous avons eu une question Marais, — vient d'avoir sa solution définitive. On sait que cet artiste avait été engagé à la Comédie-Française à dater du 1^{er} de ce mois pour une année, avec un dédit de 24,000 francs. Au bout de cette année, si les résultats en avaient été satisfaisants, M. Marais devait être nommé sociétaire. C'était très beau, comme on voit, en apparence du moins. En effet, M. Marais allait jouer là une grosse, une énorme partie, et il ne s'en dissimulait aucunement les difficultés et les périls. Nous avons passé quelques jours à Saint-Valery-en-Caux cet été, et nous y avons rencontré M. Marais. Il ne prenait pas la peine de dissimuler ses craintes, et nous l'avons entendu plusieurs fois parler, avec une émotion très vive, de cette date du 1^{er} septembre qui se rapprochait chaque jour davantage. En un mot, M. Marais avait peur ! Et selon nous il avait raison. M. Marais occupe en ce moment dans les théâtres de drame une très haute position artistique, qu'un échec à la Comédie-Française pouvait à jamais compromettre. Aujourd'hui, M. Marais vaut encore 50,000 francs et plus à la Porte-Saint-Martin ; le lendemain de débuts manqués à la rue

de Richelieu, lui en offrirait-on 25,000? Voilà la situation bien nettement posée en deux chiffres.

Donc, cette date du 1^{er} septembre étant arrivée, la Comédie-Française demanda à M. Marais de choisir son rôle de début, et M. Marais désigna le personnage d'Humbert si admirablement créé par Bressant dans le *Lion amoureux* de Ponsard. Mais cette pièce a depuis longtemps quitté le répertoire, et la Comédie ne jugea pas qu'il y eût lieu de remonter pour un seul début un ouvrage aujourd'hui démodé. Le Comité offrit, en conséquence, à M. Marais de débiter dans tout autre ouvrage du répertoire qu'il lui conviendrait de choisir. M. Marais persista; puis, en présence des résistances de ses nouveaux camarades, il demanda purement et simplement la résiliation de son engagement, laquelle lui fut aussitôt accordée avec remise du dédit.

En somme, cette conclusion nous paraît être un coup de fortune pour M. Marais, qui n'aurait pas trouvé rue de Richelieu l'emploi de toutes ses rares facultés, et dont au contraire les défauts, provenant d'une trop longue habitude du boulevard, auraient éclaté violemment dès le premier soir sur la scène sévère et gourmée de la Comédie-Française. On ne joue pas impunément plusieurs centaines de fois le *Tour du monde* ou *Théodora* sans garder quelque chose des exagérations de voix, de gestes et de tenue qu'exige l'interprétation de ces grandes machines dramatiques, et ce quelque chose eût éternel-

lement nuis au succès de M. Marais à la Comédie-Française. Tout est bien qui finit bien ; il vaut mieux, en effet, pour M. Marais qu'il continue ses longs triomphes au Châtelet ou à la Porte-Saint-Martin, que de n'avoir obtenu peut-être à la Comédie-Française qu'un simple succès d'estime qui eût été pour lui tout aussi grave que la chute la plus complète.

A LA COUR DE HUÉ. — On vient de nommer, sous le protectorat de la France, un nouveau roi à Hué. A ce propos, voici le curieux effectif détaillé du corps d'armée indigène qui fait le service à la cour et dans le palais du roi.

Effectif du service royal

	(hommes)
Porteurs de lances	500
Garde royale.	250
Sentinelles.	250
Porteurs d'étendards.	500
Exécuteurs des hautes œuvres.	150
Porteurs du siège royal.	200
Porteurs des insignes royaux	150
Porteurs des dais.	150
Porteurs de parasols.	150
Porteurs des palanquins des femmes du sérail	150
Tambourins	50
Porteurs d'éventails	400
Crieurs pour faire place devant le passage du roi. . .	100
	<hr/>
A reporter.	3,000

	Report. . .	3,000
Chasseurs de gros gibier		500
Le service du thé.		50
Chasseurs d'oiseaux.		50
Cuisiniers royaux.		100
Gardiens des armes des chasses.		50
Musiciens		150
Gardiens des mausolées royaux.		2,500
Gardiens des temples royaux.		250
Soldats préparant des nids d'hirondelles.		50
Pêcheurs de poisson		50
Jardiniers royaux.		50
Nageurs royaux		500
	Total. . . .	<u>7,300</u>

Et cependant ces Annamites, en dépit de toutes ces niaiseries traditionnelles et héréditaires, ont une certaine dose de philosophie et de bon sens. On a cité plusieurs des proverbes et dictons les plus usités dans l'Annam. En voici quelques-uns qui ne manquent ni de piquant ni d'originalité :

— On connaît les hommes et leur visage, mais qui connaît leur cœur?

— Vous faites une mauvaise action, n'en accusez pas le ciel ; vous faites un faux pas, ne vous en prenez pas à la terre.

— Des hommes qu'on connaît, on ne respecte que la vertu ; des hommes qu'on ne connaît pas, on ne respecte que l'habit.

— C'est dans une longue course qu'on apprécie la

valeur des chevaux ; c'est dans une insurrection qu'on voit la fidélité des sujets.

— En réunissant leurs moyens, des fourmis arrivent à traîner un bœuf.

— L'arbre veut rester en repos, mais le vent s'y oppose.

— Naître, c'est sortir ; mourir, c'est rentrer.

— Naviguant dans un fleuve, vous devez en suivre les détours ; entrant dans une maison, vous devez en suivre les usages. Un bateau sans gouvernail est comme une femme sans mari.

— Un homme sans femme est comme un cheval sans bride.

THÉÂTRES. — Tous les théâtres sont en grand mouvement à l'occasion de l'ouverture de la saison d'hiver ; nous avons débuts sur débuts, nouveautés sur nouveautés, ou reprises sur reprises.

Le 7, à l'Odéon, deux débuts : un lauréat du dernier concours au Conservatoire (1^{er} prix de comédie), M. Vandenne, de son vrai nom Van den Kerckhove, a débuté avec beaucoup de verve et de succès dans le *Médecin malgré lui*, en compagnie d'une toute jeune fille, M^{lle} Wohlbruck, engagée sur une simple audition et qui promet une charmante ingénue.

— Le 9 et le 10, trois débuts successifs à l'Opéra-Comique : M^{lle} Patoret, dans Micaëla de *Carmen*,

M^{lle} Simonnet, lauréat du Conservatoire, et M. Degrave dans *Lakmé*. Brillant succès pour les deux femmes, bien que M^{lle} Simonnet soit loin d'avoir le charme tout particulier de M^{lle} Van Zandt. Quant à M. Degrave, baryton, qui arrive de province, on lui a généralement trouvé la voix un peu dure et pas assez souple.

— A la Comédie-Française, le 17, intéressants débuts d'Albert Lambert fils dans le rôle de Ruy-Blas du drame éclatant de Victor Hugo. Ce tout jeune homme, qui n'a guère plus de vingt ans, a montré dans ce terrible personnage de grandes et réelles qualités, surtout de diction et de chaleur. L'organe d'Albert Lambert est un peu voilé, mais il en tire le meilleur parti, et plusieurs passages de la pièce, notamment au dernier acte, lui ont valu des applaudissements et même une sorte d'ovation qui, bien qu'un peu exagérée, n'en était pas moins méritée. En somme, vif succès, et surtout grandes et sérieuses promesses.

— Le 19, au Théâtre des Nations, nouvelle reprise et 1185^e représentation de l'éternel *Courrier de Lyon*, avec Paulin Ménier et Lacressonnière. Comme d'habitude on a, à la fois, beaucoup pleuré et beaucoup ri.

— Le 21, l'Opéra nous a encore présenté un nouveau ténor, M. Ibos, ancien soldat, comme son camarade Duc, et qui a chanté avec beaucoup de goût et de succès le rôle de Fernand dans *la Favorite*. La voix

de M. Ibos n'est pas très forte, mais il sait très habilement la conduire et, de plus, c'est un excellent tragédien lyrique, ainsi qu'il l'a prouvé, surtout dans la grande scène finale du troisième acte. Il chantera bien *Faust*, *Rigoletto*, et en général tous les ouvrages laissés libres par le départ de M. Dereims.

— Le même soir, le Vaudeville a donné la première représentation de *Cherchez la femme*, amusante comédie en trois actes de MM. de Najac et Hennequin, dont le second acte surtout est à signaler pour le succès tout particulier qu'il a obtenu. Il n'est guère possible de raconter dans ses détails ce descendant imbroglia; mais on peut, en toute confiance, y envoyer ceux qui pensent, avec Rabelais, que « le rire est le propre de l'homme ». C'est M. Jolly, l'ancien Jolly de la Renaissance, qui joue le principal rôle de la pièce nouvelle. Il est toujours en scène; plein de verve, de naturel et de finesse, M. Jolly a été très applaudi; c'est une bien précieuse acquisition pour le Vaudeville.

— L'Odéon a donné, le 22, la première représentation de *Conte d'avril*, comédie en quatre actes et six tableaux, en vers, de M. Auguste Dorchain, jeune parnassien du passage Choiseul dont c'est la première œuvre dramatique. Le sujet, emprunté à une fantaisie de Shakespeare, la *Douzième Nuit*, est peu scénique, et, malgré les efforts de M. Dorchain et les additions qu'il a cru devoir faire à l'œuvre de Shakespeare, sa pièce n'offre aucun intérêt

dramatique. En revanche, elle est écrite en vers charmants, et plusieurs morceaux ont vraiment ravi et enthousiasmé le public. C'est une œuvre très littéraire, trop littéraire même pour la scène, où elle pâlit malgré les jolis décors dont elle est encadrée et le soin avec lequel M. Porel a veillé sur les costumes. Le jeu de Pierre Berton est plein de goût et de tendresse dans le rôle du duc Orsino, et M^{lle} Baréty charmante dans le personnage travesti de Viola. Deux jolis morceaux de musique inédite composée par M. Widor, dont une délicieuse sérénade, interrompent heureusement l'action un peu monotone de ce vaporeux rêve poétique de M. Dorchain, qui rappelle non moins le théâtre d'Alfred de Musset que celui de Shakespeare.

— Le 23, la Comédie-Française nous a offert une soirée classique absolument exceptionnelle à l'occasion des débuts de M. Laugier, lauréat aux derniers concours du Conservatoire, et de M^{me} Francis Fournier, duègne qui nous arrive de province. On nous a donné *Tartuffe*, interprété d'une manière unique, incomparable. Il est curieux de conserver la trace de cette extraordinaire distribution des rôles :

Cléante.	MM. MAUBANT.
Valère.	DELAUNAY.
Tartuffe.	FEBVRE.
M. Loyal.	COQUELIN.
L'exempt.	SILVAIN.

Damis.	BOUCHER.
Orgon.	LAUGIER.
Elmire.	M ^{mes} LLOYD.
Marianne.	REICHEMBERG.
Dorine.	SAMARY.
M ^{me} Pernelle.	FOURNIER.

C'est-à-dire huit sociétaires sur onze rôles ! Aussi quel régal et quelle brillante soirée ! Quant aux débutants, un peu effacés naturellement en si haute et si grande compagnie artistique, ils ont été cependant très encouragés par le public, M. Laugier surtout, qui a déjà l'habitude de la scène et qui a une voix excellente et admirablement timbrée ; quant à M^{me} Fournier, après quelques soirées, elle se mettra mieux au pas de la maison, et bientôt elle pourra tenir suffisamment quelques-uns des rôles de M^{me} Jouassain, qui va bientôt prendre sa retraite définitive.

— Le même soir, l'Ambigu a repris *Une Cause célèbre*, drame de MM. d'Ennery et Cormon, qui a eu, en 1877, un grand succès sur ce théâtre même, puis à la Porte-Saint-Martin, où il fut très bien accueilli. MM. Laray, Montal, Gravier, Courtès, et M^{mes} Antonine, en représentation, Jeanne Malvau, Marie Grandet, etc., ont été très applaudis et constituent un ensemble d'interprétation des plus satisfaisants.

VARIA. — *Ingres candidat*. — Peu de personnes, sans

doute, se souviennent qu'en 1848 Ingres fut porté sur une liste de candidats à la députation. A ce propos, il écrivit à son ami, le graveur Paulin, une lettre où on lit ce qui suit :

...Effectivement, ce n'est pas sans surprise que je me vois désigné comme candidat à l'Assemblée constituante; mais, tout en étant on ne peut plus flatté de cette distinction, je ne crois pas pouvoir l'accepter, ni, par conséquent, devoir me présenter à la réunion de la Société des artistes industriels, attendu que moi, simple artiste, quoique tout dévoué à la République, je n'ai nullement l'habitude de parler en public, que je suis très peu versé dans les choses de haute législation, que j'ai l'ouïe fort dure, et que, de plus, mes occupations d'art et mes devoirs de professeur ne me laisseraient pas le temps de satisfaire à un témoignage aussi éclatant de la confiance de mes concitoyens.

Balzac candidat. — Et l'auteur de la *Comédie humaine*, lui aussi, fut piqué de la tarentule parlementaire et législative ! Deux fois il se présenta à la députation, — et sans succès, — en 1831 et en 1848. On vient de publier une lettre, jusqu'alors inédite, qu'il écrivit en 1831 au général de Pommereul pour le prier de soutenir alors sa première candidature :

26 avril 1831.

Mon cher général,

Je suis, par la nouvelle loi, devenu tout à coup éligible et électeur. J'avoue franchement que, me souvenant de la pé-

nurie où vous étiez dans votre arrondissement de Fougères pour trouver des députés, j'ai pensé à me présenter à vos concitoyens comme candidat. Vous connaissez mes principes et seriez pour moi, dans l'ordre de choses nouveau, un véritable père si vous vouliez me servir de patron auprès de vos électeurs.

Si la chose était possible, d'après votre réponse, j'irais à Fougères. En attendant des lumières plus claires, je vous donne avis que je mets demain 27 avril, à la diligence, un paquet à votre adresse contenant quarante exemplaires de ma première brochure sur les affaires publiques. J'en ferai successivement quatre ou cinq autres, afin de prouver aux électeurs qui me nommeraient que je puis leur faire honneur et que je tâcherai d'être utile au pays.

Quant à l'incorruptibilité parlementaire, l'ambition que j'ai est de faire triompher mes principes par un ministère, et les grandes ambitions ne se vendent jamais.

Distribuez donc mes brochures à vos amis ou aux personnes que vous croiriez influentes sur les électeurs ; vous recevrez dans le paquet de brochures une lettre de moi plus étendue.

Permettez-moi donc ici de vous assurer seulement de ma reconnaissance pour vos bontés et de vous prier de présenter mes hommages à la belle châtelaine de Marigny.

Votre tout dévoué,

H. DE BALZAC.

C'est à ce général de Pommereul que Balzac a dédié depuis une de ses nouvelles les plus étranges, *Melmoth le Réconcilié*. Quant à la brochure dont parle la lettre, qu'est-elle devenue ? Dans tous les cas, elle ne figure pas dans les œuvres complètes de son célèbre auteur.

Diderot et le Dictionnaire de l'Académie. — Il paraît que Diderot a prononcé un arrêt d'impuissance contre les immortels chargés à perpétuité de faire notre Dictionnaire. C'est ce que nous apprend M. Maurice Tourneux dans un des articles qu'il vient de donner au *Temps*, et où nous trouvons le passage suivant emprunté aux notes, encore inédites, que Diderot avait prises de son séjour auprès de Catherine II.

Diderot semble y parler des « quarante oies qui gardent le Capitole », suivant une de ses expressions, en renard qui a trouvé trop vertes les palmes académiques.

Des Académies, des manivelles académiques, et particulièrement d'une académie de langue nationale.

« Voici quelques faits d'expérience : c'est qu'au moment où un homme de génie entre dans une académie, il semble qu'il devienne un homme ordinaire. Je n'en vois pas d'autre raison, si ce n'est que le génie dans les sciences et dans les arts ne souffre de tâche que celle qu'il s'impose. Il fait mal tout ce qu'il fait par devoir.

« Au moment où un homme de lettres entre à l'Académie française, il semble qu'il devienne stupide. Je n'en vois pas d'autres raisons que sa dépendance de la cour et la crainte de perdre sa place, qui lui ôtent toute énergie, et puis il a obtenu le cordon bleu de son état.

Il est mêlé avec des grands auprès desquels il perd son temps et son élévation avec le goût du travail. Il est assujetti à des séances régulières où il prend celui de la paresse et de l'amusement, et puis le périodique de la pédanterie ! Ce sont une suite de beaux génies et non une académie qui forment une langue. Rabelais, Marot, Malherbe, Pascal, Corneille et Racine ont fait la nôtre. Une académie ne la perfectionne point, ne lui conserve point la pureté ; elle n'en fera jamais bien le dictionnaire, quoiqu'il semble que cet ouvrage lui soit propre.

« L'Académie française n'a fait qu'un mauvais dictionnaire français, quoiqu'ils y aient travaillé quarante pendant cent cinquante ans. C'est que l'ouvrage d'un corps n'est l'ouvrage de personne. Les ouvrages commandés par le ministère ne se font jamais. Racine¹ et Boileau n'ont pas écrit une ligne de l'histoire de Louis XIV ; Voltaire n'a pas écrit une ligne de l'histoire de Louis XV ; Duclos pas davantage ; Marmontel suivra leur exemple.

« Le ministre paye bien ; si l'ouvrage s'achevait, l'honoraire finirait, et, afin que l'honoraire dure et que l'ouvrage ne finisse pas, on ne le commence pas.

« L'histoire des arts mécaniques a coûté sept cent

1. Diderot se trompe en ce qui concerne Racine, qui a écrit une *Campagne de Louis XIV, avec la comparaison de François I^{er} avec Charles-Quint*. Mais l'ouvrage parut sous le nom de Pélisson, secrétaire officiel du roi.

mille francs à l'État, et Réaumur, qui en était chargé, est mort sans en avoir publié une page.

Si le dictionnaire de notre langue se fait bien, ce sera par un seul homme.

« Si l'histoire des arts mécaniques s'achève, c'est que le ministre ne s'en mêle plus et qu'un seul homme est chargé de l'entreprise.

« Quand on s'occupe à faire naître des hommes de génie, on peut abandonner la langue à son sort, elle va toute seule.

« Un dictionnaire et une grammaire faits trop tôt en retarderont plutôt qu'ils n'en avanceront le progrès, comme toutes les règles précoces.

« En général, les ouvrages élémentaires bien faits supposent l'art ou la science poussés à sa perfection. »

Épaves de la Colonne Vendôme. — Voici une étrange lettre qu'ont publiée les journaux, et qui contient un renseignement intéressant sur la colonne Vendôme.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une personne digne de foi, employée après la Commune à l'enlèvement des gravois provenant de la démolition de la colonne Vendôme, a, durant le trajet du tombereau que l'on allait décharger aux environs du pont Bineau, ramassé une boîte en étain, scellée, laquelle contenait, noyée dans de la sciure, une plaque en bronze,

mesurant 10 centimètres de diamètre, sur laquelle était gravée l'inscription suivante :

COLONNE GERMANIQUE

Élevée par ordre de l'Empereur

NAPOLÉON

sous la direction de

VIVANT-DENON

Directeur général des musées

—

CONDOIN ET LEPÈRE, ARCHITECTES

AN 1807

—

LAVALLÉE, secrétaire général des musées

Au *verso*, absolument rien. La boîte contenait, en outre, un petit étui formé d'un parchemin signé : Napoléon. Le parchemin a été gardé par l'un des charretiers, l'autre a conservé la plaque et me l'a remise pour en tirer le parti que je croirais convenable.

Je vous serais bien reconnaissant de me faire savoir, par la voie de votre journal, si je puis considérer cet objet comme ma légitime propriété, et si je puis le vendre, à quel prix ?

Agrérez, Monsieur, etc., etc.

Il va de soi que toutes ces épaves doivent faire retour à l'État. Leur place, si elles sont restituées, nous semble tout indiquée au Musée de Cluny, dans la partie moderne.

Diderot et les « honorables ». — Nous faisons un nouvel emprunt aux articles que M. Maurice Tourneux a publiés

dans le *Temps*, et que nous avons mentionnés tout à l'heure, pour offrir à nos lecteurs un passage auquel les présentes élections législatives donnent un intérêt d'actualité. Diderot voulait, comme on va le voir, que la fonction de député fût entourée d'un certain apparat qui lui manque totalement aujourd'hui. Les lignes suivantes, où il exprime ses idées à ce sujet, sont extraites de ses confidences particulières à la grande Catherine.

Sur l'inauguration d'un député.

« Les hommes sont plus touchés des cérémonies extérieures qu'on ne pense.

« Les protestants, en anéantissant les cérémonies religieuses, commémoratives, auront, avec le temps, anéanti la religion pour le peuple, à qui il faut des images et des spectacles.

« J'ai entendu dire à un peintre protestant qu'il ne mettait jamais le pied dans Saint-Pierre de Rome sans devenir catholique.

« Je désirerais donc que l'inauguration d'un député fût très solennelle; qu'elle fût accompagnée d'un serment sur la légitimité de sa nomination et sa fidélité à remplir ses devoirs; que ce serment fût fait avec dignité; qu'il se renouvelât d'année en année par le corps entier; que ce corps eût un vêtement distingué; enfin, que Votre Majesté Impériale imaginât tous les moyens

possibles de le rendre respectable à la nation et important à ses propres yeux.

« Les hommes ne sont que de vieux enfants; et lorsque la procession de Saint-Sulpice passe sous mes fenêtres, je me retrouve enfant malgré moi.

« Les grandes masses d'hommes animées d'un même esprit me font toujours une profonde impression.

« L'homme et l'animal ne sont que des machines de chair ou sensibles. »

Le Vieux Quartier latin. — Nous avons cité, dans notre dernier numéro, cette jolie chanson dont on a tour à tour attribué la paternité à Charles Lepère, à Antonio Watrison et à Jules Choux; elle était donc, jusqu'à ce jour, demeurée à peu près indivise. Mais voici qu'aujourd'hui M. Munier, ancien principal du collège d'Auxerre, restitue définitivement cette paternité au regretté M. Lepère. En effet, M. Munier informe notre ami Claretie qu'il a entre les mains un des rares exemplaires du *Vieux Quartier latin*, jadis imprimé aux frais de Ch. Lepère, et que celui-ci lui avait envoyé avec la spirituelle dédicace suivante écrite et signée de sa main. Ce sera, comme nous dit Claretie, « la fin du procès ».

A M. MUNIER

Voici l'enfant : dis ce qu'il vaut,
Toi, si bon juge,

Que je sache à quel père il faut
Que je l'adjuge.

Si tu dis : « Bête comme un chou ! »
Qu'à Choux il reste !
Que Watripon, si c'est son goût,
Seul le conteste.

Mais, si tu juges que l'enfant
A dans la veine
Quelque goutte de ce bon sang
Que fait *Migraine*¹,

Si tu lui trouves l'air d'un fils
De notre Auxerre,
Va pour le *Sic vos non vobis* !
Je suis...

LE PÈRE !

PETITE GAZETTE. — On annonce le très prochain mariage de M^{lle} Joséphine de Reszké, l'ancienne cantatrice de l'Opéra, avec le riche banquier polonais Léopold de Kronenberg.

— C'est par erreur que, dans notre dernier numéro, nous avons appelé M^{me} Provost-Ponsin « pensionnaire » de la Comédie-Française. M^{lle} Adèle-Zélia Ponsin, née en 1842 dans les Ardennes, avait été créée sociétaire le 1^{er} janvier 1867, et elle touchait, à ce titre, une retraite de 5,066 francs.

— Il y a eu dans les journaux une polémique au sujet de la mort de M. de Bouteiller, que nous avons annoncée dans notre dernier numéro. Était-il mort religieusement, oui ou non ?

1. La « migraine » est, paraît-il, le premier cru d'Auxerre.

Voici, comme conclusion de l'incident, la lettre de faire part du décès :

Vous êtes prié d'assister au service de Monsieur JEHAN DE BOUTEILLER, chevalier de la Légion d'honneur, mort chrétiennement le 10 septembre 1885, en son domicile, rue de la Tour, n° 80 (Paris-Passy), à l'âge de 45 ans, qui se fera le mardi 15 courant, à *midi très précis*, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

ON SE RÉUNIRA A L'ÉGLISE.

De la part de Madame veuve de Bouteiller, sa mère.

Priez pour lui.

NÉCROLOGIE. — 4 septembre. — M^{lle} Hortense Balthazar, ancienne actrice du Vaudeville, âgée de 75 ans. Elle jouait les coquettes avec un grand éclat de beauté et de distinction. Après avoir vécu très brillamment et même très fastueusement, la pauvre vieille actrice a fini assez misérable. Il y a nombre d'années déjà qu'elle avait ouvert une pension bourgeoise rue de la Grange-Batelière où beaucoup de gens de lettres et d'artistes venaient prendre leurs repas. Puis, sa santé ayant toujours décliné, l'ancienne comédienne fut obligée de résigner son comptoir pour s'en aller mourir, obscure et oubliée, dans un petit appartement à Passy.

10. — Le peintre Joseph Beaume, à 88 ans. Il était médaillé depuis 1825 et décoré depuis 1836. Son fils est connu comme auteur dramatique sous le pseudonyme de Beaumont.

10. — M. Bouquet, membre de l'Académie des sciences et auteur de nombreux travaux de mécanique et de géométrie. Il était né en 1819.

12. — Gustave d'Alaux, rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*, de la *Presse*, des *Débats*, etc. Le *Temps* raconte ainsi l'origine de la longue maladie qui a emporté notre confrère : « Il avait été, à l'époque de la guerre, envoyé par le *Journal des Débats*, en qualité de correspondant, à l'armée du Nord.

En revenant sur Paris, après Sedan, il trouva les portes de la ville fermées et fut obligé de s'arrêter à Versailles. La police allemande, dans un de ses accès de soupçon et de rigueur, le fit arrêter ; après une longue détention rendue plus cruelle encore par la sévérité de l'hiver, d'Alaux passa devant un conseil de guerre. Les brouillons de ses lettres aux *Débats*, qu'on avait trouvés dans ses papiers, servirent de pièces de conviction contre lui. Heureusement qu'on était alors à la veille de l'armistice ; la paix lui valut la liberté, peut-être la vie. C'est peu de temps après ces épreuves que la maladie paralysa son activité ; elle finit par lui rendre tout travail impossible. » Il avait 66 ans.

12. — Le célèbre peintre de portraits autrichien Johann Canon. Il a représenté, pour l'Impératrice Eugénie, le prince Impérial étendu sur son lit de mort.

13. — Ludger Lunier, membre de l'Académie de médecine, né le 19 mars 1822. Il s'était surtout occupé du traitement des maladies mentales.

14. — Le peintre Henri Baron, élève de Gigoux, né en 1816. Il avait débuté au Salon de 1840 et avait été décoré en 1859.

15. — Ernest Baudrimont, professeur à l'École de pharmacie, membre de l'Académie de médecine.

21. — Barthélemy-Osmond Reynal, ancien artiste du Théâtre-Lyrique, où il avait créé avec beaucoup de succès, en 1858, le rôle de Valentin dans le *Faust* de Gounod.

VARIÉTÉS

LA COLLECTION CRÉMIEUX

(Suite et fin.)

C'est surtout Rachel qui vécut dans l'intimité de M. et M^{me} Crémieux. Elle fut accueillie et presque recueillie par eux avec une affection de véritables parents. Crémieux lui faisait répéter et travailler ses rôles; mais il paraît que, malgré son jeu merveilleux, elle ignora pendant longtemps les sujets des pièces de son répertoire.

Au lendemain d'un immense succès qu'elle avait obtenu dans les *Horaces*, elle dînait, chez Crémieux, auprès d'un Bordelais qui s'extasia tant sur ses gestes que sur sa diction. « Quelle merveilleuse pantomime, lui dit-il, au moment du *Qu'il mourût!* »

Rachel se pencha vers Crémieux, à la droite duquel elle était assise, et lui dit tout bas :

« Qu'est-ce que c'est que ça, *Qu'il mourût?* »

— Chut ! répondit Crémieux ; ne dites rien, nous en parlerons plus tard. »

Lorsque tout le monde fut parti, Rachel, qui avait été l'héroïne de la soirée, se rapprocha de Crémieux.

« Sérieusement, lui demanda-t-il, vous ne savez pas ce que c'est que le fameux *Qu'il mourût* ?

— Mais non, je vous assure.

— Que lisez-vous donc quand vous apprenez un rôle ?

— Mon rôle et la réplique. »

C'est à la suite de cette aventure que Crémieux prit le parti de raconter à Rachel l'histoire des personnages qu'elle représentait.

Rachel n'était pas forte non plus sur le style ni sur l'orthographe, et si quelques-unes de ses lettres l'ont fait prendre pour une seconde Sévigné, c'est qu'elles étaient la copie de brouillons que le bon papa Crémieux avait la complaisance de faire pour elle. Voici, entre plusieurs, une lettre qui en témoigne ¹ :

Mon bon et aimable monsieur Crémieux, j'ai oublié de vous dire hier que j'avais reçu une gratification de M. Duchâtel et je désirerais le remercier : la somme était de mille francs ; ainsi qu'à M^{me} la duchesse de Berwick, que je n'ai pas vue depuis quelques mois ; mais, comme elle n'est pas venue encore nous voir à la campagne, comme elle me l'avait promis, je crois qu'elle est fâchée contre moi, et, ne recevant

1. Nous conservons aux lettres de Rachel leur orthographe.

Nous croyons ici devoir renvoyer les lecteurs aux lettres de la grande artiste qui se trouvent dans le volume publié en 1882, par M. Georges d'Heylli, à la Librairie des Bibliophiles, sous le titre de *Rachel d'après sa correspondance*.

aucun petit mot d'elle, j'ai pensé que mes visites peut-être l'importunait.

Dites-lui bien tout cela (dans) la petite lettre que vous allez répondre. S'il vous était possible de m'envoyer ces deux brouillons de suite, cela me rendrait un immense service, car je pars à midi et je désire envoyer de Paris.

Tout à vous de corps et d'âme.

Votre troisième fille,

RACHEL.

De Londres, Rachel en écrivit à Crémieux de nombreuses ; la plupart sont des récits de ses triomphes. Dans la suivante, elle raconte sa réception chez la reine d'Angleterre.

Oui, mon bon monsieur Crémieux, je vous avais promis de vous écrire de suite après ma réception chez la reine à Windsor ; mais, en vérité, la force manquait à ce désir pressant de vous apprendre mon nouveau triomphe. Je vous le répète à vous seul, je parle de mon triomphe, car les autres prendraient pour orgueil une franchise toute naïve avec vous, que je répète aimer plus que tout au monde après mon art, et vous le comprendrez puisque c'est encore à lui que je dois le bonheur de vous connaître (ne montrez pas cette lettre à mon père).

Oui donc, mon triomphe ! A neuf heures, un beau carrosse de S. M. la reine m'attendait pour me transporter dans cette vieille et magnifique tour de Windsor. Pendant ce petit trajet de l'hôtel au château, je croyais rêver ; mais non, tout cela était vrai ; je descendais bien d'un équipage appartenant

à Victoria et je me vis bientôt dans les salles des *Mille et une Nuits*. La reine avait ce jour même un couvert de cent personnes; j'ai donc pu me promener quelque temps dans ces galeries, qui, malgré l'illumination, représentent encore les scènes tragiques qui s'y sont passées. A dix heures on nous annonce S. M. la reine : quel changement subite s'opère sur chaque visage ! On voit déjà que l'un cherche son compliment composée depuis huit jours ; l'autre prend une physionomie toute gracieuse. Tous se lèvent ; la reine entre lentement, jete un regard charmant de tous côté, salu la société et prend place au milieu de l'assemblée muette, observant son moindre geste. Les voilà donc enfin assis et moi attendant les ordres de la reine. Bientôt je vois arriver un grand homme maigre : c'était le grand chambellan, qui me dit en assez mauvais français que la reine attendait. Ma peur redouble ; mais enfin il fallait vaincre ou mourir. D'ailleurs je commençai par le second acte de *Bajazet* et je vis que, bien malgré moi, il me fallai composer mon visage et faire comme beaucoup de ceux qui m'entouraient.

Un petit bonhomme de la troupe tragique avait accepté avec empressement l'honneur d'aller à la cour d'Angleterre et à me donner la réplique pour me prouver sa reconnaissance. Roxane, la scène d'ironie entre Pyrrhus et Hermione ont obtenu des applaudissements unanimes, ce qui ne se fait jamais à cause de l'étiquete ; mais Sa Majesté la reine a bien voulu commencer et donner le signal. J'ai terminé cette brillante soirée par le troisième acte de *Marie Stuart*, qui a charmé la jeune reine au dernier point. C'est elle qui me l'a dit ; elle me fit demander et me dit qu'elle avait éprouvé encore plus de plaisir à m'entendre répéter à Windsor que chez la reine douarière, quoiqu'elle en eu déjà éprouvé beaucoup cette première fois, et termina par un fort joli bracelet où son nom était gravé ainsi que la date. Voilà surtout ce qui m'a plu dans le présent. La reine se retira ; il était minuit

passé. On recommença la même cérémonie qu'au commencement.

Ainsi fini pour moi cette soirée brillante et si honorable pour tout le cours de ma carrière. On m'avait préparée un splendide souper que je ne touchai pas, tant j'étais accablée par la fatigue, les émotions diverses et la chaleur accablante qui existait dans cette chambre qui avait contenu près de trois cent personnages les uns plus illustres que les autres.

Grands aussi furent les succès de Rachel à Bordeaux, et, dans une des lettres qu'elle écrit à ce sujet, elle se vante en ces termes d'avoir fait venir le rabbin au théâtre :

Notre rabin a fait un péché en faveur de Rachel : il a vécu deux heures entières dans une salle de spectacle. Quel miracle ! Je suis très fière de ce dernier succès ; il refuse de m'aller entendre dans Pauline parce que je me batise ; si je puis le décider à y venir, l'orgueil s'emparera de moi. J'en userai sagement, il est vrai. Adieu, mes amis ; je n'ai plus que quinze jours à rester éloigné de vous ; alors je serai bien heureuse.

RACHEL.

M. et M^{me} Crémieux avaient longtemps cru à l'entière vertu de Rachel. Lorsque des bruits contraires vinrent les désabuser, un grand refroidissement se produisit dans leurs rapports avec leur fille d'adoption. Le procès qu'elle faillit avoir avec Legouvé, dont elle refusait de jouer la *Médée*, fut entre la grande artiste et son paternel ami une occasion de rapprochement. Rachel avait

envoyé sa mère chez Crémieux pour lui demander s'il consentirait à plaider pour elle. Crémieux, qui avait alors marié sa fille, n'éprouvait plus de scrupule à recevoir Rachel chez lui, et il accepta, en ajoutant : « Qu'elle vienne, cela me rajeunira de seize ans : je me croirai en 1838. »

Cette aimable réponse valut à Crémieux la lettre suivante :

Que de temps passé sans nous voir ! Ne vous êtes-vous pas fort avancé en me rappelant 1838 ? Savez-vous que j'ai bien grand désir de retrouver ce bon temps où vous m'aimiez de tout votre cœur et où je vous aimais vous et votre femme de toute la force du mien ? Voilà que je m'emporte comme si en vous retrouvant je sentais revenir ma jeunesse d'il y a seize ans !

Vous venez de m'écrire un mot tout aimable ; voyez le mien charmant. Si le cœur est bon à mettre quelquefois à la place de l'esprit, vous me trouverez spirituelle, car mon petit billet n'a qu'une prétention, celle de vous assurer de ma tendre amitié.

Une malencontreuse indisposition me force à garder ma chambre ; sans cela certes, ce n'est pas ma plume que j'aurais fait courir, mais bien mes deux jambes pour aller me jeter dans vos bras.

Venez donc me voir le plus tôt que vous pourrez ; je vous presserais davantage si je n'avais besoin de vous.

RACHEL.

Quatre ans après Rachel, au retour de ce funeste voyage en Amérique, où elle n'avait pas rencontré le

succès qu'elle espérait, venait mourir au Cannet. Sa famille envoya alors à Crémieux une superbe édition des poètes classiques qui avait fait partie de sa bibliothèque, et Crémieux remercia par cette lettre, qui terminera nos emprunts à sa curieuse collection :

Mon cher monsieur Félix,

Je n'ai besoin d'aucun souvenir pour avoir constamment devant moi l'image de cette chère enfant, dont la gloire a été si grande et qui laisse dans l'histoire de l'art une mémoire impérissable; la mort qui l'a frappée si jeune encore donne au sentiment de pure affection que mon cœur lui avait voué depuis vingt ans je ne sais quelle douceur mêlée d'amertume qui ne s'effacera jamais.

Je n'en suis pas moins vivement touché de la pensée que vous venez d'avoir, vous et toute la famille de Rachel; en m'adressant ces beaux volumes de sa bibliothèque, vous avez voulu me rappeler les heures où je relisais avec elle ces merveilleuses poésies dont son génie devinait toutes les beautés. Je vous en remercie tous; vous ne pouviez rien me donner qui me fût plus doux à recevoir.

Agréez la nouvelle expression de mes sentiments les plus dévoués.

AD. CRÉMIEUX.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 19 — 15 OCTOBRE 1885

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Elections, excentricités. — La Dorine de *Tartuffe*. — Théâtres : Châtelet, Variétés, Comédie-Française, Cluny, Opéra-Comique, Gymnase. — Nécrologie : M. Emile Perrin, M. Charles Robin.

Varia : Dissolution de mariage. — Cabarets à la mode. — Fécondation artificielle. — Plus de viols. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Variétés : Mémoires Arsène Houssaye.

LA QUINZAINE. — ÉLECTIONS : *Candidatures excentriques*. — Nous ne voulons aborder que le côté anecdotique et touchant à la curiosité des élections législatives nouvelles. Leur portée politique ne nous appartient pas, et, quelle que soit notre opinion sur le résultat obtenu, nous n'avons ici ni à l'apprécier, ni à nous en réjouir, ni à nous en plaindre. D'ailleurs, ce côté anecdotique même, dont nous parlons, est beau-

coup plus intéressant à signaler pour notre recueil que le côté sérieux de cette grande manifestation qui, avant, pendant et après, aura donné lieu à tant de discours et aura fait couler tant d'encre.

La pluie des professions de foi et des listes de candidats a été, en raison du nouveau mode du scrutin, beaucoup moins considérable que lors de l'exercice du suffrage restreint. Il y avait cependant à Paris, dont nous nous occupons seulement ici, dix-huit listes différentes, représentant près de 400 candidats, défalcation faite des candidatures multiples. On n'a toutefois imprimé et affiché dans tout Paris qu'environ 120,000 affiches de grand format et 300,000 de petit format, dont l'ensemble se solde par une dépense de 36,000 francs. Ajoutez à ce chiffre environ 20,000 francs de bulletins de vote, et vous verrez que l'élection au scrutin de liste coûte beaucoup moins cher aux comités et aux candidats que l'ancien mode de scrutin.

En dehors de ces candidatures collectives, préparées et publiées par les comités, il y en a eu un certain nombre d'indépendantes, les unes très sérieusement défendues par les affiches et manifestes des candidats, les autres, au contraire, traitées d'une manière à la fois plaisante, paradoxale, et cependant, dans le fond, moins grotesques qu'on ne pourrait le supposer.

Ainsi, en tête de ces candidats indépendants, nous placerons tout d'abord l'honnête et convaincu M. de

Gasté, ancien député de Brest, non réélu il y a quatre ans et qui ne peut s'en consoler. A chaque élection nouvelle, ce fougueux vieillard (il a soixante-quinze ans) apparaît à la tribune des réunions publiques où personne ne veut l'écouter ou ne peut l'entendre. En effet, l'excellent M. de Gasté est doué d'une éloquence que nous qualifierions volontiers de « sourde et muette » à la fois. Il ne parle guère que par gestes, bégaye plus que sensiblement, fait de grands bras et de grands efforts, et descend invariablement de la tribune sans avoir pu rien dire. En revanche, il se rattrape sur ses affiches qui contiennent en petit texte très serré, et sur quatre colonnes, le discours qu'il aurait bien voulu prononcer, et que personne ne lit davantage, autant en raison de son étendue que de la finesse extrême de ses caractères d'impression. Pauvre M. de Gasté ! Le voilà passé, comme Bertron, à l'état de candidat perpétuel et malheureux !

Vient ensuite M. Bricard, dont les affiches très décoratives sont tirées en deux couleurs avec encadrement, et qui s'engage d'honneur à donner sa démission de député, si deux tiers de ses électeurs la lui demandent, et à abandonner son traitement au profit d'une œuvre philanthropique quelconque.

Un instituteur, M. Renault, annonce, sur une affiche du plus beau rose, que, s'il est élu, il réclamera de grandes modifications à la loi sur les héritages et sur

les testaments. C'est là son « dada » ! Il le développe avec force détails, et comme il n'a pas, paraît-il, le moyen de renouveler ses affiches, il les place « sous la protection des citoyens ».

M. Gustave Poulet a aussi sa marotte. Il veut Paris port de mer. « Creusez, dit-il, un canal entre Dieppe et Paris; vous verrez quelle animation ! quels mouvements d'affaires ! que de bras occupés ! quels immenses débouchés !... » On sait que M. Poulet est l'ennemi acharné des commissaires-priseurs dont il a souvent « dévoilé les abus, escroqueries et vols commis tous les jours à l'hôtel Drouot au préjudice du public et du commerce parisien ! » Aussi que de réformes, s'il arrive à la Chambre !

M. François-Émile Lefèvre, architecte et brochurier, candidat socialiste et déiste, est recommandé par treize citoyens qui certifient qu'il « est toujours prêt à venir au secours de ses semblables par ses conseils ».

Un M. Franck, qui a créé « le Parti de la France », publie une liste de 37 candidats, rédigée sous son inspiration par le comité qu'il a également créé. Nous trouvons dans cette liste, qui mérite plus que toute autre le titre de « panachée », les noms de MM. Alphand, Duruy, Gréard, Emile Augier, Rothan, F. Passy, Falateuf..., etc. La 38^e place est réservée sur la liste « à l'officier supérieur, dit M. Franck, qui s'inspirera des pages magistrales contenues dans un ouvrage auquel

l'auteur anonyme a donné pour titre : *l'Armée et la Démocratie* ¹. »

Nous avons cette fois deux manifestes de l'éternel candidat humain Adolphe Bertron, toujours jeune malgré ses quatre-vingt-un ans, et qui se déclare à jamais le « candidat perpétuel » dont tout le monde connaît depuis si longtemps la bruyante et remuante personnalité. Sa première profession de foi, datée de son splendide palais de l'Humanité, à Sceaux, débute ainsi :

Mes enfants,

Le seul, l'unique vrai candidat de l'humanité qui existe en ce moment, c'est Adolphe Bertron, le premier, le seul sérieux et sincère candidat vraiment humain, digne d'être élu à l'unanimité et pour lequel nous devons tous voter unanimement.

Conçu en 1803, à Angers, le jour de la fête du Dieu des chrétiens, né en 1804, à La Flèche, dans l'antique vieux château-fort ; à son père, sa mère et son père Angevins.

Adolphe Bertron Liberge des Bois, le candidat humain, nous initiera tous aux moyens d'obtenir toutes les richesses désirables pour établir éternellement la paix universelle, qui assurera véritablement le vrai, le seul bonheur de tous les enfants de l'humanité.

Dans son second manifeste, non moins lyrique, M. Bertron nous jure que « s'il est élu universellement avec Elisa Laveissière, sa femme », le 4 octobre, le bonheur sera assuré au monde éternellement !.. Naïf ou bla-

1. Ouvrage attribué au général de Galliffet.

gueur, mais bien inoffensif, le « perpétuel » bonhomme Bertron !

Voici venir maintenant un candidat malgré lui, M. Ruel, conseiller municipal de Paris, qu'on a violenté, paraît-il, et même affiché sans son consentement, « en dépit de ses refus réitérés » !... O modestie !

Puis l'ingénieur Boucher, de Versailles, candidat dans tous les départements de France, — concurrence à Bertron ! — et qui, s'il est nommé, s'engage à dévoiler à la tribune le moyen d'avoir cent millions d'hectolitres de vin par an, à raison de 15 centimes le litre !...

Quant à M. Rumph (?), il promet de faire abroger les lois contre l'infanticide.

Enfin voici l'immortel directeur-fondateur du *Chat noir*, l'ami et le protecteur des artistes, M. Rodolphe Salis, qui ne connaît et ne prône que Montmartre au monde !

Il y a eu Athènes, il y a eu Rome, il y a Montmartre. Que serait Paris sans Montmartre ?...

Peuple,

Choisis des lettrés et des artistes de Montmartre pour te représenter à la Chambre.

Assez de ventres, — des cerveaux !

Assez de phraseurs, — des chanteurs !

Plus d'avocats, — des Orphées !

Laisse les pharmaciens à leurs boccoux,

Les sous-vétérinaires à leurs écuries,

Les médecins à leurs cholériques,

Les araignées à leurs plafonds,
Les vidangeurs à leurs voitures,
Les avocats à leurs barres,
Les serins à leurs cages,
Les raffineurs à leurs betteraves,
Les pitres à leurs tréteaux.

Et sur la liste de M. Salis, — car il a aussi sa liste, — on trouve, accolés à des noms profondément inconnus, ceux de Renan, Gounod, Paulus, le chanteur de la Scala, le grand chimiste Pasteur à côté du vaudevil-
liste Busnach, etc... Le manifeste se termine par ces mots qui le résument tout entier :

A bas la politique,
Vive l'art!

Nous avons encore Bienvenu (Touchatout du *Tintamarre*) et Le Guillois, le créateur du *Hanneton*, qui ont aussi jugé à propos de dire leur fait à leurs contemporains. Sous une forme plaisante, ces deux écrivains de paradoxes à outrance ont trouvé le moyen d'imprimer quelques grosses et dures vérités à l'adresse du peuple le plus spirituel de la terre. Nous doutons qu'il en profite, mais, en attendant, la foule a beaucoup plus lu et dégusté les affiches de ces deux amusants farceurs, que leurs voisins de muraille, où s'étaient tant de promesses qui ne pourraient jamais être tenues.

Un géographe célèbre, qui aurait bien dû n'être jamais que géographe, M. Elisée Reclus, prend la parole

à son tour et broche sur le tout. Il clame plus fort, plus haut et moins pratiquement encore que les autres :

Voter, c'est abdiquer !

Voter, c'est être dupe !

Voter, c'est évoquer la trahison !

Au lieu de confier vos intérêts à des délégués qui vous trompent, défendez-les vous-même :

Agissez !

C'est-à-dire, en bon français, descendez dans la rue ! Eh bien, que ce géographe nous montre, tout le premier, le chemin !

Enfin nous avons même eu des libraires et des journalistes, qui ont imaginé d'afficher de prétendues professions de foi lesquelles n'étaient, en somme, que d'impudentes et vastes réclames pour leurs livres ou pour leurs journaux. Nous ne les nommerons pas, pour ne pas augmenter encore leur popularité naissante... car ils ont trouvé, n'en doutez pas, quelques électeurs naïfs qui les ont pris au sérieux, non qu'ils aient acheté leurs livres ou lu leurs articles, mais qui, par ignorance ou par bêtise, ont mis cependant leurs noms dans l'urne, châtement terrible que ceux-ci n'avaient, à coup sûr, ni ambitionné ni prévu!..

P.-S. Les élections qui ont eu lieu le 4 octobre n'ont donné de résultats définitifs que pour la moitié environ des candidats ; il y aura donc lieu à ballottage pour l'autre moitié le 18 octobre, et le résultat général

ne pourra être connu qu'après. On est pourtant certain dès aujourd'hui qu'il sera loin de donner au parti républicain une majorité aussi considérable que lors des élections générales de 1881, les conservateurs ayant déjà gagné plus de cent sièges au premier tour de scrutin.

LA DORINE DE *Tartuffe*. — A propos de la brillante reprise de *Tartuffe* à la Comédie-Française, dont nous parlions dans notre dernier numéro, il est survenu un petit incident dont nous devons garder ici la trace. Deux sociétaires, M^{mes} Granger et Samary, se sont disputé l'interprétation du rôle de Dorine dans le chef-d'œuvre de Molière. Plus ancienne en grade, M^{lle} Samary l'a emporté sur sa concurrente, bien que le personnage de Dorine, un peu trop marqué pour elle, eût gagné à être joué par M^{me} Granger, qui est la plus âgée. De là fureur de cette dernière, et envoi de sa démission de sociétaire, que le Comité n'acceptera certainement pas.

C'est Coquelin qui jouait l'huissier Loyal dans *Tartuffe*, on sait avec quelle originale perfection. Sarcey, qui a pris parti pour M^{lle} Granger, a, dans son dernier feuilleton du *Temps*, félicité vivement Coquelin d'avoir en quelque sorte créé à nouveau le personnage de Loyal, mais il reprochait en même temps à l'éminent sociétaire d'avoir fait une coupure dans ce rôle déjà si court.

Coquelin a répliqué par la lettre suivante qui répond également à la question soulevée par Sarcey à propos de l'âge qu'il convient de donner, dans l'interprétation, au personnage de Dorine objet du débat dont nous parlons plus haut.

Mon cher Sarcey,

Merci de votre aimable article. Je ne crois pas du tout avoir créé M. Loyal. Je me suis simplement efforcé de remplir les indications de Molière. Vous savez qu'il attachait une grande importance à ce rôle dont l'idée est de fait un trait de génie.

Pour la coupure, la vérité est que personne n'a pensé à la supprimer, parce qu'elle est de tradition et remonte certainement à Molière même (l'édition de 1682 la mentionne déjà comme d'usage); et le couplet fait longueur en effet. Mais il est en situation, il est écrit de verve; je ne demande pas mieux que de le rétablir.

Vous dites beaucoup de bonnes choses sur Dorine. Mais pourquoi la vieillir, de grâce? Dorine vieille nourrice! Où diable voyez-vous d'abord qu'elle ait nourri qui que ce soit? Elle est une fille suivante, dit M^{me} Pernelle, et je n'ai pas besoin de vous renvoyer à la *Suivante* de Corneille pour que vous vous rappeliez que le mot veut dire : demoiselle ou dame de compagnie, et parfois même de qualité.

Dorine n'est donc pas très inférieure à ses maîtres. Elle a de l'éducation. Elle représente dans la maison la tradition de la première femme d'Orgon; voilà d'où vient son autorité, son franc parler, bien plus que de son âge.

Si elle était une vieille nourrice, est-ce qu'elle oserait montrer ce que Tartuffe la prie de voiler? Est-ce qu'il aurait à craindre que cela lui donnât de coupables pensées? Est-ce

qu'elle porterait des rubans et du rouge? est-ce qu'elle mettrait des mouches? Elle a trente-cinq ans au plus, et paraît moins.

Vieille, cette Dorine plus verdissante encore que la Suzanne de Beaumarchais! Rappelez-vous ce qu'en dit Sainte-Beuve : elle est ce qu'il appelle *le gros de la muse de Molière*, sa verve drue et plantureuse, sa folle du logis.

Ah! ne confondons pas la muse de Molière avec sa servante Laforêt, qui était vieille. Et il la consultait. Mais Dorine l'inspirait. Elle, non, elle n'est pas vieille. Elle ne le sera jamais.

Tout cela, bien entendu, sans aucune question de personnalité.

Recevez, mon cher Sarcey, les meilleurs sentiments de votre bien dévoué,

COQUELIN.

En dépit de cette lettre, si pleine d'intérêt d'ailleurs, Sarcey maintient son opinion première. Dorine n'est plus une jeune fille, puisqu'elle traite en enfant le fils d'Orgon qui a plus de vingt ans, et que par conséquent elle doit en avoir elle-même tout près de quarante; ce qui revient à donner définitivement raison à M^{me} Granger contre M^{lle} Samary, certainement fort appétissante et charmante en Dorine, mais qui, en somme, ne représente pas le personnage dans sa réalité vraie.

THÉÂTRES. — Le Châtelet a donné, le 26 septembre, la première représentation d'une féerie, *Coco félé*, à la confection de laquelle se sont attelés plusieurs hommes

d'esprit, MM. Ferrier, Burani et Floury, ce dernier fils du directeur du théâtre où se joue la pièce. Il faut croire que le genre de la féerie ne saurait être renouvelé ; l'action de la pièce nouvelle se traîne en effet dans les mêmes ornières et traverse les mêmes chemins cent fois traversés et rebattus par les féeries ses devancières. Cela est banal, monotone et ennuyeux, et relevé trop rarement par quelques couplets où l'on retrouve l'habileté et la légèreté de facture de Paul Ferrier. Les trucs et les décors eux-mêmes n'ont pas paru non plus bien nouveaux. Enfin l'interprétation est ordinaire : Plet, Gardel, M^{me} Bonnaire, cantatrice de café-concert en représentations, ne sont que des moitiés et même des quarts d'étoiles. Ce qui n'empêchera peut-être pas *Coco-Félé* de faire les cent ou deux cents représentations traditionnelles grâce à la clientèle enfantine.

— Le même soir reprise, en attendant mieux, du *Chapeau de paille d'Italie* aux Variétés, et aux Nouveautés du *Château de Tire-Larigot* (129^e représentation), la très amusante opérette de MM. Blum, Toché et Serpette. L'accueil qu'a rencontré auprès du public cette joyuseté de trois hommes d'esprit nous fait espérer que cette 129^e soirée sera suivie de beaucoup d'autres et permettra d'attendre le complet rétablissement de Théo.

— Le 30 septembre, la Comédie-Française nous a enfin donné la première représentation d'*Antoinette*

Rigaud, comédie en trois actes de M. Raymond Deslandes, directeur du Vaudeville. Cette pièce était sue et prête à passer depuis un an, mais diverses circonstances, entre autres le tour de faveur accordé à *Denise*, avaient retardé jusqu'à présent la pièce nouvelle. Elle n'a pas perdu pour avoir attendu. C'est une comédie touchante et amusante à la fois, dont la valeur littéraire est discutable, mais qui est très bien faite en tant qu'œuvre dramatique, et dont l'intérêt, bien gradué et bien préparé, ne languit pas. Le succès de cette pièce aimable, qui tient un peu du genre du Vaudeville et du Gymnase, a été assez vif, grâce surtout aux éminents artistes de la Comédie-Française : Febvre, superbe en officier général; Worms, très brillant capitaine de cavalerie, et M^{mes} Barretta et Reichemberg, adorables toutes deux et toutes deux acclamées. Laroche et Baillet complètent ce merveilleux ensemble d'interprétation auquel la pièce nouvelle doit, nous le répétons, la meilleure part de son succès.

— Le 5 octobre, au théâtre Cluny, première représentation de *Mon Oncle*, comédie bouffe en trois actes, de MM. Paul Burani et Paul Ordonneau.

La nouvelle pièce est bien dans le ton du répertoire de ce gai théâtre; elle n'a ni queue ni tête, mais elle a follement amusé le public qui a ri à se tordre, sans chercher à coup sûr à s'expliquer pourquoi. Mesmacker, Lacombe, ancien acteur de l'Athénée, et M^{me} Aubry

sont surtout à signaler dans l'interprétation de cette bouffonnerie.

— L'Opéra-Comique a repris, le 8 octobre, l'*Étoile du Nord* pour la rentrée de M^{lle} Isaac et les débuts de Victor Maurel. Soirée splendide à tous les points de vue, et succès très vif pour Maurel et surtout pour M^{lle} Isaac, qui est la perfection même. Le rôle de Peters est écrit un peu bas pour la voix de baryton de Maurel, mais c'est un artiste lyrique si complet, qu'il a su triompher de ses défaillances mêmes. M^{lle} Simonnet chante avec goût le joli rôle de Prascovia; M^{mes} Chevalier et Degrandi sont charmantes en vivandières, et MM. Degenne, Mouliérat, Mauguière et Fournets complètent la plus artistique des interprétations.

Rappelons que l'*Étoile du Nord* n'est autre que le *Camp de Silésie*, opéra donné par Meyerbeer, le 7 décembre 1844, et remanié totalement par lui, puis représenté à l'Opéra-Comique le 16 février 1854. Le rôle de Peters fut créé par Battaille, et a été chanté depuis par Faure, Tàskin et Giraudet; celui de Catherine a servi de début à la salle Favart à M^{me} Vandénheuvelduprez; c'est aussi dans ce rôle qu'a débuté M^{lle} Isaac, le 16 avril 1878; enfin, le charmant personnage de Prascovia a été créé par M^{lle} Lefebvre, qui est aujourd'hui la femme du célèbre chanteur Faure.

— Le 7, reprise au Gymnase des *Mères repenties*, vigoureux drame de Mallefille, représenté pour la première

fois à la Porte-Saint-Martin, le 15 avril 1858, repris au Vaudeville en septembre 1860, puis à Cluny en mai 1868. A la création, les principaux rôles étaient joués par Brésil, Dumaine, Desrieux, et M^{mes} Emilie Guyon et Marie Laurent; M^{mes} Fargueil et Duguéret reprirent, au Vaudeville et à Cluny, le rôle de Rose Marquis que joue aujourd'hui M^{me} Pasca avec tant d'originalité et de passion. Dumaine reprend le rôle de Rowenkine créé par Brésil, et Damala celui de Régis que créa Dumaine. On sait que Mallefille mourut un an après l'heureuse reprise de sa pièce à Cluny.

C'est à M^{me} Pasca que revient le succès de la reprise actuelle. Bien que par endroits la pièce ait paru vieillie et surtout d'une intensité dramatique peut-être hors de proportion avec le cadre restreint du Gymnase, elle a cependant produit un grand et puissant effet, auquel ont encore concouru, avec les artistes que nous venons de nommer, Romain, véritablement en progrès dans le rôle de Maxime Marquis, et M^{me} Raphaël-Félix, qu'on n'avait pas vue depuis longtemps au théâtre et qui a tout à fait grand air dans le personnage de la comtesse Rowenkine.

NÉCROLOGIE. — M. Émile Perrin, directeur de la Comédie-Française, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, est mort à Paris, le jeudi

8 octobre, de la cruelle maladie dont il souffrait depuis si longtemps.

Emile-César-Victor Perrin était né le 19 janvier 1814, à Rouen, où son père, Marie-Louis-César Perrin, était conseiller à la Cour impériale. Sa mère se nommait Marie-Charlotte Langlois de Petiteville. On sait qu'Émile Perrin fut d'abord peintre et qu'il prit part aux expositions annuelles de 1840 à 1848. C'est dans cette dernière année, le 1^{er} mai, qu'il fut appelé à remplacer M. Basset à la direction de l'Opéra-Comique. Cette première direction de M. Perrin fut des plus heureuses; il releva le théâtre et composa une troupe sans rivale. Un moment directeur du Théâtre-Lyrique en même temps que de l'Opéra-Comique, il résigna cette double direction en 1857. Rappelé à l'Opéra-Comique en 1862, il devint directeur de l'Opéra à la fin de cette même année. Démissionnaire au 4 Septembre, il fut nommé, le 8 juillet 1871, directeur de la Comédie-Française. Sa dernière direction a donc duré quatorze années consécutives, et il aura été pendant trente et un ans directeur de théâtre.

Son influence sur la prospérité des trois scènes qu'il a dirigées a été considérable; mais c'est surtout à la Comédie-Française qu'il fit preuve de la plus grande habileté et de l'expérience la plus consommée. Ce grand théâtre lui doit sa fortune présente qui n'avait jamais été aussi haute ni aussi continue. Le nom et

la mémoire de M. Émile Perrin méritent d'être conservés à jamais dans ses glorieuses annales.

VARIA. — *Dissolution de mariage.* — On sait que le mariage du comte François Serrano, fils du maréchal de ce nom, avec M^{lle} de Campos, a donné lieu à un assez bruyant scandale par suite de l'impossibilité de sa « consommation ». Cet incident fut suivi d'un procès, et le mariage rompu civilement et religieusement. Comme il avait été célébré à Paris, à ce dernier titre, c'est Mgr l'archevêque Guibert qui a prononcé sa dissolution.

Voici le curieux document qui la rend définitive :

Nous, Joseph-Hippolyte Guibert, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique,
Cardinal-prêtre de la sainte Église romaine du titre de Saint-Jean devant la Porte-Latine,
Archevêque de Paris ;

Vu la lettre du 2 septembre 1885 portant communication du décret des éminentissimes et révérendissimes cardinaux inquisiteurs généraux, sur le mariage contracté entre le comte François Serrano et la demoiselle Marie-Mercedez Martinez de Campos, avec charge de faire comparaître devant nous les susdits époux pour leur notifier la décision de la sacrée congrégation du Saint-Office ;

Considérant que, dans la session générale du 26 août 1885, Leurs Eminences Révérendissimes ont déclaré que, par l'exposé des faits soumis à leur appréciation, il était suffisamment établi que ledit mariage n'avait pas été consommé et

qu'il y avait des raisons suffisantes pour demander au Souverain Pontife dispense de mariage légitimement célébré, mais non consommé;

Considérant que, le même jour, Sa Sainteté, ratifiant le jugement de Leurs Eminences, a accordé la faveur demandée,

Déclarons le comte François Serrano et la demoiselle Marie-Mercedes Martinez de Campos régulièrement dispensés et désormais libres de tout lien matrimonial.

Rien donc de ce chef ne saurait s'opposer désormais à ce qu'ils puissent contracter un autre mariage devant la sainte Église.

En foi de quoi nous leur avons délivré la présente ordonnance, qui pourra leur servir au besoin de certificat d'état libre.

Donné à Paris, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contreseing du secrétaire de notre archevêché, le 23 septembre 1885.

† Pour le cardinal-archevêque,

FRANÇOIS,

Archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris.

Par mandement de Son Eminence,

N. CHARON.

Les Cabarets à la mode. — Nous avons déjà l'*Auberge du Chat noir*, créée par le limonadier de lettres Rodolphe Salis, le rempart de Montmartre, et où le service est fait par des garçons habillés en académiciens, plaisanterie inoffensive, comme les peintures grotesques qui ornent les murs de ladite auberge. Mais voici maintenant du terrible.

Le citoyen Maxime Lisbonne, ancien forçat et directeur de théâtre à ses moments perdus, vient d'ouvrir la *Taverne du Bagne*, et c'est dans les termes suivants qu'il a invité la presse à l'inauguration de son établissement :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté. Égalité. Fraternité.

TAVERNE DU BAGNE

Citoyen,

L'ex-forçat Lisbonne pendra la crémaillère le 6 octobre prochain en la taverne du Bagne, établie au coin de la montée des Martyrs et au n^o 2 du boulevard de Clichy.

La fête commencera à midi précis par un déjeuner où seront arrosées du meilleur vin de la cambuse les gourganes de la ration.

Aux convives qui n'ont pas l'estomac habitué à cette nourriture peu digestible, il sera servi, par les « garçons de famille » au service de la taverne, des mets divers « de haut goût », à la préparation desquels notre maître-coq mettra toute sa science d'ancien gourmet tombé dans la débîne.

Voulez-vous, citoyen, nous faire l'honneur d'accepter le déjeuner de la gamelle des forçats à la taverne du Bagne ?

Le directeur du Bagne,

Maxime LISBONNE.

Là les garçons sont costumés en forçats : bonnet vert, casaque rouge, pantalon jaune avec chaîne et boulet. Sur les murs se trouvent les portraits de Trin-

quet, Amouroux et autres, habillés aussi en forçats. Rochefort y est peint aussi, en redingote, tenant sous le bras un numéro de son journal.

Un autre tableau représente l'évasion de Rochefort de l'île des Pins, gagnant à la nage le bateau anglais ; un autre, l'exécution d'Olivier Pain par les Anglais ; un autre, Louise Michel à la Nouvelle-Calédonie.

On trouve, à l'entrée, quatre gardes-chiourme, sabre au côté, commandés par un sergent.

Sur un côté de la porte on lit : *Voi chi entrate, lasciate ogni speranza* ; et sur l'autre : *Cependant on en revient*.

Signé : LISBONNE.

On n'est ni plus spirituel ni plus gracieux !

La Fécondation artificielle. — Notre confrère Dubut de Laforêt a publié un roman, *le Faiseur d'hommes*, qui a pour point de départ l'idée émise dans une thèse de médecine, au sujet de la fécondation artificielle, et dont nous parlions dans un de nos derniers numéros. L'auteur de ce roman raconte ainsi, dans la *Vie moderne*, pourquoi M. Alex. Dumas ne voulut pas en écrire la préface : c'est là une excellente et éloquente réplique à l'étrange proposition soutenue dans cette thèse :

« On nous attendait à l'hôtel de l'avenue de Villiers. Je revois la scène : Dumas en costume gris de paysan russe, assis à sa table de travail, entre les deux auteurs,

Dumas fiévreux, étourdissant de verve, emballé par la révolution sociale dont nous lui paraissions les ouvriers naïfs.

« L'idée est originale et puissante, s'écria-t-il; mais ce n'était pas ainsi que vous deviez comprendre et terminer votre *Faiseur d'hommes!*... Vous n'êtes pas allés assez loin; vous avez eu peur. Il fallait, et très carrément, décrire l'opération. Votre médecin apparaissait alors comme un apôtre de la science, un rédempteur de l'humanité, et nul n'avait le droit d'en rire : tout était chaste, et pur, et noble en son œuvre... Et au dernier chapitre, le docteur Knauss se suicide!... Il se tue parce que le mari de la femme-mère le suspecte et le jalouse... Allons donc!... Est-ce que Galilée poursuivi, traîné en prison, songeait à se détruire? Non; il disait : « Elle tourne!... » Est-ce que le Christ voulait mourir, lorsqu'on le souffletait au passage? Non; il affirmait simplement : « Je suis le fils de Dieu!... »

Nous écoutions la vibrante parole.

Et debout, l'œil animé, la tête fièrement rejetée en arrière, les moustaches au vent, Dumas continua :

« Le livre n'est pas terminé... Vous vous arrêtez à la naissance de l'enfant... Ah! parlons-en de ce fils du *Faiseur d'hommes!*... Que va-t-il devenir?... Vous répondez : « Il sera un être semblable aux autres. » Eh bien, non!... L'enfant engendré sans la coopération amoureuse des époux ne ressemblera jamais aux autres

êtres. Il aura des lobes bizarres dans le cerveau, une enfance chétive et tourmentée, et, s'il vit, un âge mûr épouvantable. La nature n'ordonne et ne crée rien d'inutile : il manquera toujours quelque chose à l'œuvre du fabricant humain... »

Plus de viols. — Nous avons reçu le curieux prospectus suivant, dont nous croyons devoir faire part à nos lecteurs.

PLUS DE VIOLS!

DE L'ÉDOZONE¹ OU CEINTURE DE PUDEUR

D'AUTRES APPAREILS

GARDIENS DE LA FIDÉLITÉ DE LA FEMME ET DE L'HOMME

A DIFFÉRENTES ÉPOQUES ET DANS DIVERS PAYS.

MANIÈRE D'EN CONSTRUIRE

SECRÈTEMENT ET FACILEMENT

Extraits de nombreuses lettres à ce sujet.



Ce petit livre, dont la Congrégation de l'Index a permis la publication, a pour but de satisfaire la curiosité que son titre excite.

Pour le plus grand nombre, sa lecture sera amusante; pour d'autres, elle sera à la fois utile et amusante.

1. Des mots grecs *aidos*, pudeur, et *zonè*, ceinture.

Et ceux qui pensent, *comme l'a dit Boileau*, que

L'homme qui n'a que la passion pour guide
A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride,

trouveront inappréciable qu'on leur indique comment on peut construire des moyens de défense contre le viol, l'adultère et la fornication.

Pour le recevoir, avec le mot *personnel* sur l'adresse, enveloppé et cacheté, envoyer un mandat sur la poste, de 3 francs, à l'ordre de M. ..., à ...

Ne pas omettre le prénom.

A l'exception du nom et de l'adresse du chaste inventeur de l'*édozone*, que nous nous garderons bien de publier, nous n'avons rien retranché de ce jovial prospectus. Il est tout de même édifiant de voir la Congrégation de l'Index prêter son appui à de petites ordures de ce genre. Elle le refuse, il est vrai, à tant de bons livres, qu'il y faut bien une compensation.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Dans une réunion électorale, un candidat est accusé de cléricisme.

« Moi, cléric! s'écrie-t-il, c'est une grotesque calomnie... Je ne me suis pas marié à l'église, aucun de mes enfants n'est baptisé!...

— C'est peut-être vrai, mugit un interrupteur,

mais vous ne vous êtes pas encore fait enterrer civilement! »

(*Gil Blas.*)



Invité à dîner à la campagne, un naïf apporte de Paris une énorme tarte aux cerises. On le comble de remerciements.

« Oh! dit-il, ce n'est pas la tarte qui vaut des remerciements, c'est l'ennui de l'avoir trimballée jusqu'ici. »



Une maîtresse de maison à deux messieurs qui appuient leurs têtes sur le dossier d'un canapé :

« Je vous en prie, Messieurs, ne vous appuyez pas sur l'étoffe; il n'y a pas de housse.

— Oh! ne craignez rien, Madame, dit l'un, je ne mets jamais de pommade.

— Et moi, dit l'autre, qui est absolument chauve, je ne mets jamais de... cheveux. »



Une jeune femme insiste pour qu'un vieux monsieur valse avec elle :

« Que préférez-vous, la valse à deux ou à trois temps?... »

— Hélas! Madame, la valse n'a qu'un temps! »



Un passant considère un mendiant portant un écriteau avec la mention *manchot*, et qui a ses deux bras.

« Comment ! vous vous dites manchot ? »

— C'est pas moi, bourgeois, je mendie pour un pays qui peut pas venir, rapport qu'il est à la noce de sa fille. »
(*Justice.*)



Pensée d'un sage :

Tout homme a trois caractères :

Celui qu'il montre, celui qu'il croit avoir, et celui qu'il a.
(*Rappel.*)



La baronne de X... pince sa femme de chambre en conversation très criminelle avec son mari. Elle lui donne son compte :

« Allez, lui dit-elle, pour ce que vous faites ici, je le ferai bien moi-même ! »
(*Événement.*)



Réponse d'enfant :

« A quoi sert la bouche ? »

— A manger.

— Et les yeux ?

— A dormir. »

PETITE GAZETTE. — L'excellente artiste de la Comédie-Française, M^{me} Madeleine Brohan prendra sa retraite à dater du 1^{er} avril prochain. Nous dresserons à cette époque les états de services de cette remarquable comédienne.

— Autre départ également regrettable. M^{me} Krauss vient de résilier son engagement avec l'Opéra. L'éminente cantatrice y avait débuté au mois de janvier 1875, dans des fragments de *la Juive*, le soir même de l'inauguration officielle de la nouvelle salle.

— M^{me} Ugalde vient d'acheter le théâtre des Bouffes-Parisiens, dont elle devient, pour la deuxième fois, la directrice. Sa première artiste, nous pouvons même dire sa première étoile, sera naturellement sa fille, la charmante Marguerite Ugalde, quand celle-ci aura terminé l'engagement qui la lie encore au théâtre des Nouveautés.

— M^{lle} Nevada, que nous avons entendue à l'Opéra-Comique et aux Italiens, vient d'épouser M. Palmer. La charmante artiste avait pour principal témoin de son mariage, qui a été célébré à l'église de l'avenue Hoche, le tragédien italien Salvini.

— On vient de découvrir, au foyer public de la Comédie-Française (salon carré), un plafond nouveau de la composition de M. Guillaume Dubufe, fils et petit-fils des célèbres peintres de ce nom. Cette grande composition représente la Vérité, dans sa nudité traditionnelle, ayant auprès d'elle deux génies ailés : la Comédie et le Drame ; deux spectatrices en costume moderne sont accoudées sur la balustrade qui forme le cadre de la composition. Cette alliance de la mythologie et de la réalité est, suivant nous, la partie la moins réussie de ce nouveau et lumineux plafond.

NÉCROLOGIE. — Le célèbre docteur et professeur Charles Robin, sénateur de l'Ain depuis 1875, est mort subitement

le 6 de ce mois. C'est pour lui que fut créée, en 1862, à la Faculté de médecine, une chaire nouvelle, celle d'histologie. Il était membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, et avait seulement soixante-quatre ans.

VARIÉTÉS

LETTRES INÉDITES

Notre confrère Arsène Houssaye vient de publier ses mémoires en quatre volumes qui ont un vif succès de lecture. L'ouvrage contient à la fin de chaque volume une collection de lettres autographiées faisant partie du riche cabinet de l'auteur et qui lui ont été adressées. Ces lettres sont inédites. Nous citerons les quatre suivantes, empruntées aux deux premiers volumes :

I

Le Tréport, 9 juillet 1869.

Cher Monsieur,

Je ne vis pas avec mes remords aussi tranquillement que j'en ai l'air, mais je fais un métier qui m'oblige à les traîner longtemps. Heureusement que vous connaissez le métier, et que vous n'êtes pas sans compassion

pour la part de faiblesse qui peut s'ajouter au malheur et le gâter. Tout cela veut dire que j'ai reçu les gravures, qu'on en a été fort reconnaissant chez moi, que j'en suis fort reconnaissant aussi, et très confus du temps que j'ai laissé couler depuis ce moment-là.

J'étais cependant bien charmé de votre billet si affectueux, et je le suis encore. Mais je suis de ces gens, comme disait notre pauvre Ourliac, qui se sont mis dans le cas de cracher de la copie tous les matins. Oh ! l'horrible catarrhe ! Il m'a fallu quitter Paris pour trouver le loisir d'écrire quelques billets. Je vous sers le premier. Véritablement on ne saurait être plus obligeant que vous.

Vous recevrez ces jours-ci, de ma part, un vieux petit livre que j'ai fait mettre sur du papier neuf. C'est une machine à pleurer que j'ai fabriquée dans le temps, il y a loin, quand j'avais encore des larmes d'eau. A présent, la source est épuisée. J'ai trop vécu ; je ne suis plus assez homme, et je n'ai pas su devenir assez chrétien pour conserver des larmes.

Je suis sur le bord de la mer. Quel office ils lui font faire jusqu'à présent ! On la voit accourir de loin pour embrasser des Galathées à faux chignon et chanter au piano. J'ai heureusement trouvé un jardin de curé plein d'oignons et de roses où je peux respirer sans contempler ces horreurs. La mer donne des forces et les ramiers des Tuileries vont picorer sur les lèvres violettes

des invalides. Je vous assure que nous avons un chien de temps ! Ne songerez-vous pas à sortir de là par un effort de votre pensée ? Soyez donc obligeant aussi pour vous-même.

Votre bien obligé et dévoué

LOUIS VEUILLOT.

II

Mon cher poète,

Ma mère et moi avons été bien sensibles à votre aimable souvenir et à la nouvelle de votre bonheur¹, qui n'est pas encore en train de s'arrêter, nous le croyons bien. Faites nos meilleurs compliments à votre charmante femme, et tâchez, au moment où vous penserez à nous, d'obtenir un sourire de votre gracieuse enfant. Cela porte bonheur. C'est affaire à vous, chers heureux, de prolonger ainsi l'automne aux champs et de le fleurir. Il y a une jolie et même une belle pièce du poète anglais Southey à un ami sur l'automne. Cet ami était incrédule et peu religieux. « L'automne pour vous, lui dit Southey, c'est la mort de toutes choses, une mort sans renaissance et sans recommencement ; pour moi ce

1. Arsène Houssaye venait d'avoir son premier enfant, une fille. qui est morte toute jeune.

n'est qu'un sommeil. J'entrevois déjà au delà le printemps.»

Moi, je suis un peu comme l'incrédule ; l'automne pour moi c'est une grande fin sans lendemain. Aussi je l'évite le plus que je puis, je ne m'y risque plus ; si j'en passais un aux champs, je n'en sortirais pas. Mais vous, vous y bercez vos espérances, votre avenir, vous y renaissiez déjà. Continuez ce doux train d'amour et de jeunesse, et vous, cher poète, chantez-nous-le encore quelquefois en gracieuse idylle, comme l'autre jour, sur la flûte d'ivoire retrouvée.

A vous de tout cœur, et mille hommages respectueux aux pieds de madame Houssaye.

SAINTE-BEUVE.

III

Je me fais envoyer un exemplaire de votre volume en papier ordinaire, ne voulant pas exposer le grand papier aux risques du voyage.

Je suis très fier de mon aïeul le Régent, malgré les taches de sa vie. Il était bon, libéral, patriote et brillant homme de guerre. Le soldat blessé à Steinkerque en chargeant à la tête de son régiment d'infanterie, le général qui, blessé encore et porté en litière, conduisit la retraite de Turin et sauva l'armée, battue parce

qu'on lui avait ôté le commandement, qui prit Lérída et dirigea la campagne de Catalogne, mérite d'avoir dans notre histoire militaire une place qui ne lui a pas encore été donnée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments.

H. D'ORLÉANS

(Duc d'Aumale).

IV

Mon cher Arsène,

Je viens en suppliant pour te demander des faveurs (ni roses, ni bleues). J'ambitionne un poste d'ouvreuse de loges, non pour moi, manquant du sexe nécessaire à cet emploi, mais pour Louise. Qu'est-ce que Louise, vas-tu dire? C'est ma gouvernante, mon Leporello en jupon, celle qui met M. Dimanche à la porte et laisse entrer Zerline, une vraie soubrette de comédie. Elle a de très belles dents, de beaux yeux, se met très bien, et ferait un bel effet dans un couloir de la Comédie-Française. Son âge est de trente ou trente-deux ans. Comme me voilà presque garçon, dinant presque toujours dehors, je n'en ai pas besoin le soir; d'ailleurs je vais partir pour trois ou quatre mois, et je la garderais même quand tu accédera à ma requête. S'il y a une

vacance, ou un renvoi, ou un changement quelconque, pense à elle, et satisfais cette modeste ambition.

Je te prierai aussi de réintégrer M^{lle} Brémont qu'on a renvoyée sous prétexte d'économie. Elle touchait, je crois, 30 ou 40 francs ; l'économie est mince. Elle était recommandée par Augustine (Brohan), Rachel et moi. Notre triple influence est donc méconnue ; c'est honteux ! Revois cette mesure, que tu ignores sans doute, car ces infiniment petits ne doivent pas arriver jusqu'à tes chevilles olympiennes et dictatoriales...

Tout à toi, de plume et de cœur.

THÉOPHILE GAUTIER.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.



Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 20 — 31 OCTOBRE 1885

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Les Elections. — M. Bertron, dit Liberge des Bois. — Nomination de M. J. Claretie à la direction du Théâtre-Français. — Théâtres : Variétés, Nouveautés, Opéra (début de M^{me} Caron et de M. Gresse), Bouffes, Opéra-Comique, Comédie-Française, Gymnase, Palais-Royal, Vaudeville, Concerts du Châtelet.

Varia : La barbe dans l'armée. — Otway, Meilhac, Zola. — Les logements d'un écrivain. — Le barreur Paul Bert. — Les officiers mariés. — Bévues d'écrivains. — Signatures illisibles. — Nos classiques jugés par un Chinois. — Histoire d'une trompette. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie. — Variétés : Obsèques d'Émile Perrin.

LA QUINZAINE. — Les élections législatives sont terminées; elles ont offert un intérêt plus passionnant que d'habitude, par ce fait que le second tour de scrutin, dit de ballottage, a pris les proportions de représailles sur le premier. Le premier tour, en effet, avait donné la majorité aux monarchistes coalisés et réunis sur une seule liste, tandis que les républicains avaient eu le tort d'éparpiller leurs voix sur plusieurs. Au second

tour l'imprudence de cette manière de procéder ayant été trop suffisamment démontrée par le succès relatif de la coalition de droite, les républicains se sont à leur tour réunis et n'ont plus présenté partout qu'une liste unique qui a naturellement triomphé. En somme, le second tour a été la revanche du premier; les républicains ont reconquis un grand nombre de sièges que les conservateurs semblaient d'abord avoir gravement menacés au premier tour. Tout compte fait, la Chambre nouvelle comprend 584 membres qui se décomposent ainsi :

Républicains	:	381
Conservateurs	:	203
		<hr/>
Total	:	584

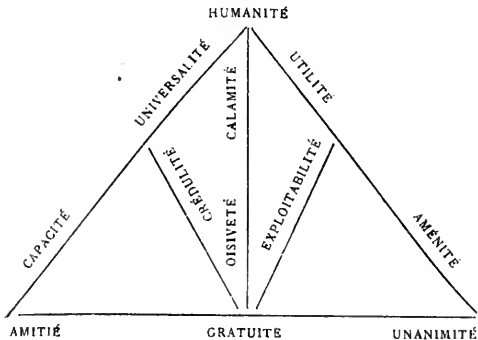
Le département de la Seine a nommé 38 républicains; au premier tour, M. Édouard Lockroy s'est trouvé en tête de la liste, en compagnie de MM. Floquet, Anatole de La Forge et Brisson. Les trente-quatre candidats suivants étaient en ballottage. Réunis au second tour, ils ont tous été nommés, avec M. Allain-Targé, le premier sur la liste. Les républicains ont obtenu à Paris de 300,000 à 250,000 voix. La liste conservatrice, en tête de laquelle figuraient MM. Édouard Hervé et Haussmann, a réuni de 110,000 à 105,000 voix, ce qui est considérable pour Paris qui n'avait

jamais donné aux conservateurs que des minorités absolument dérisoires.

Il faut d'ailleurs constater que le fait saillant de la manifestation électorale des 4 et 18 octobre a été précisément le grand accroissement des voix données aux conservateurs. Cette fois ces derniers ont été battus avec des minorités très fortes, et dans la plupart des départements avec un chiffre de voix très rapproché de celui qu'ont obtenu leurs concurrents républicains. De 1881 à 1885 les conservateurs ont gagné plus de 1,500,000 voix, et, en additionnant le total des voix données à chaque parti en présence, on trouve qu'ils ne sont plus séparés par un chiffre de voix bien considérable.

— Deux listes seules étant en présence au scrutin de ballottage, il a fallu nécessairement que les candidats qui n'y figuraient pas perdissent tout espoir d'arriver. Aussi n'avons-nous pas vu reparaitre, à ce deuxième scrutin, la même quantité d'affiches et de proclamations ou professions de foi qu'au premier tour. Les excentriques eux-mêmes ont plié bagage et ont renoncé à entretenir le public de leurs petites affaires personnelles sous prétexte de candidature. Un seul, l'éternel Bertron, dit Liberge des Bois, a persisté à nous offrir le bonheur perpétuel, en cas d'élection de sa personne, et voici la bizarre affiche qu'il a fait placarder comme manœuvre de la dernière heure :

*Union éternelle de tous les peuples
du globe terrestre.*



Règle. — Niveau. — Triangle.

En garantie de cette éternité, le gouvernement du genre humain déclare que presque immédiatement, par la constitution humaine d'Adolphe Bertron, Liberge des Bois, tous les enfants de l'humanité seront partout et toujours, de la naissance à la mort, assurés d'une fortune indiscutable et garantie par le seul et unique impôt du travail.

Pour couronnement du bonheur de tous, une langue universelle et une instruction complète qui procureront : l'amitié, la gratuité, l'unanimité.

Qui veut l'union éternelle n'inscrive qu'un seul nom sur son bulletin de vote, celui du candidat humain

ADOLPHE BERTRON,

représentant momentanément le genre humain.

Et dire que les listes du recensement électoral, pu-

bliées par le préfet de la Seine, ont négligé de nous faire connaître combien de voix a values à Liberge des Bois-Bertron cette proclamation algébri-co-géométrique !...

— Notre excellent ami et confrère Jules Claretie a été nommé administrateur général de la Comédie-Française, par décret du 20 de ce mois, en remplacement de M. Émile Perrin décédé. Cette nomination était depuis longtemps prévue, et nous en avons parlé ici même il y a déjà quelques mois. Le décret qui nomme Claretie¹ lui donne le seul titre d' « homme de lettres ». C'est donc surtout le littérateur qu'on prétend honorer en lui. Il nous semble cependant que le titre d' « auteur dramatique » accolé à celui d'homme de lettres n'eût pas déparé le libellé de ce décret. Claretie a donné, en effet, au théâtre un certain nombre de pièces, dont les deux dernières surtout ont obtenu chacune un vif et durable succès : *la Famille des gueux*, *Raymond Lindey*, *les Muscadins*, *le Régiment de Champagne*, *le Père*, *les Mirabeau*, *Monsieur le Ministre*, *le Prince Zilah*, etc. C'est donc plus qu'un homme de lettres qui prend aujourd'hui la direction de la Comédie-Française. L'homme de lettres seul, si lettré qu'il fût, ne suffirait peut-être pas aux exigences multiples de la haute et délicate situation qu'on vient de confier à Cla-

1. Voir le *Journal officiel* du 21 octobre.

retie, s'il n'était en même temps doublé d'un auteur dramatique déjà éprouvé.

Un deuxième décret du même jour, 20 octobre, modifie, au point de vue de son traitement, la situation du nouveau directeur. M. Perrin avait 25,000 francs de traitement fixe, auquel la reconnaissance des sociétaires pour sa brillante et prospère administration avait ajouté, en 1877, une part entière dans les bénéfices. D'après le décret précité, Claretie aura un fixe de 30,000 francs, plus divers frais de service également payés (6,000 fr.). Nous ne doutons pas que le nouvel administrateur général ne mérite, à son tour, après quelques années d'exercice, la même marque de gratitude de la part des sociétaires.

THÉÂTRES. — Les Variétés, en attendant leur revue annuelle, ont repris *le Voyage en Suisse*, le 9 de ce mois, avec Christian, Lassouche, Blondelet, M^{lle} Baumaine, etc. Les frères Hanlon-Lees ont repris également leurs curieux exercices dans cette amusante bouffonnerie où M. Christian surtout fait preuve d'une belle humeur et d'une verve véritablement inépuisables.

— Le 10, les Nouveautés ont donné la première représentation du *Petit Chaperon rouge* de Blum et Toché, musique de Gaston Serpette. Pièce amusante, musique très scénique, endiablée par moments; inter-

prétation excellente avec Brasseur père et fils, Berthelier, Allard, ancien acteur de l'Athénée, aujourd'hui pensionnaire des Nouveautés, et M^{mes} Marguerite Ugalde et Darcourt. On a bissé plusieurs morceaux et applaudi surtout la jolie divette Ugalde, toujours sémilante et pleine de charme.

— M^{me} Rose Caron a effectué son deuxième début à l'Opéra, le 14, dans le rôle de Rachel de *la Juive*. Elle y a fait preuve d'un talent dramatique et lyrique égal à celui qui lui avait déjà valu tant de succès dans *Sigurd*. M^{me} Caron est aujourd'hui, sans conteste, depuis le départ de M^{me} Krauss, la première « tragédienne » de l'Opéra où M^{lle} Devriès n'est qu'un bel oiseau de passage.

Le même soir Gresse a chanté, pour la première fois, le rôle du cardinal où sa belle voix, si métallique et si pleine, a produit grand effet. Gresse est d'ailleurs très remarquable aussi comme acteur; il joue son rôle avec non moins de zèle qu'il le chante.

— Le 15, réouverture des Bouffes du passage Choiseul, sous la nouvelle direction de M^{me} Ugalde, avec *les Cent Vierges*, l'opérette bien connue de Lecocq, et qui a déjà été jouée tant de fois à l'Athénée, aux Folies-Dramatiques, aux Variétés, et même aux Bouffes. Ce n'est donc là qu'une reprise d'attente. M^{lle} Jane Thibault, sœur de l'ancienne cantatrice de l'Opéra, Berthe Thibault, débutait dans cette reprise. Elle a très vive-

ment enlevé la valse populaire des *Cent Vierges* et nous promet une agréable diva d'opérette. Citons encore, comme tête de ligne dans la troupe du passage Choiseul, l'amusant Maugé, et M^{mes} Macé-Montrouge et Blanche Miroir, et attendons, pour juger la nouvelle direction, qu'elle nous ait au moins donné du nouveau.

— L'Opéra-Comique a repris, le 16, le dernier ouvrage de Victor Massé, cette mélodieuse *Nuit de Cléopâtre* où Talazac et M^{me} Heilbronn ont retrouvé leur succès du printemps dernier. M^{lle} Deschamps, artiste de la Monnaie de Bruxelles, a débuté dans le rôle de Charmion qu'avait créé M^{me} Reggiani. Elle y a complètement réussi. Sa belle voix de contralto rappelle heureusement celle de M^{me} Engalli, avec le charme et l'expérience en plus.

— Le 17, à la Comédie-Française, Coquelin a rétabli dans *Tartuffe* le petit rôle de l'huissier Loyal au complet. C'est la première fois, depuis de bien longues années, qu'on joue ce rôle de cette façon et on ne saurait trop louer Coquelin de cette heureuse initiative qui lui a d'ailleurs valu un succès de plus.

— Le même soir, au Gymnase, première représentation de *la Doctoresse*, comédie en trois actes, de Paul Ferrier et Henri Bocage, qui a passé par bien des théâtres et fait partout un long stage avant d'arriver enfin à la scène. La pièce est une amusante critique du goût que certaines femmes ont pour l'exercice de la

médecine et des inconvénients qui peuvent s'ensuivre pour leur ménage; elle est vivement menée et renferme, surtout dans le second et le troisième acte, des scènes d'une gaieté et d'une verve excessives. On a beaucoup ri, et on rira longtemps, croyons-nous, devant le gai tableau des exploits de cette singulière doctoresse que représente si bien la belle M^{lle} Magnier. A signaler encore, dans l'interprétation, l'amusant Noblet et M^{lle} Desclauzas aussi comique que d'habitude. En somme grand succès de la nouvelle pièce, qui n'est peut-être pas suffisamment littéraire, mais qui néanmoins attirera longtemps la foule par sa belle humeur et son entrain.

— Le Palais-Royal est décidément poursuivi par la mauvaise chance : *les Petites Voisines* semblaient l'avoir un moment conjurée, mais *les Noces d'un réserviste*, trois actes nouveaux de MM. Chivot et Duru, que ce théâtre nous a donnés le 21 de ce mois, rentrent dans la mauvaise série des pièces « maigres ». Bien que les artistes, Dailly, Milher, Calvin, Alice Lavigne, Mathilde, etc., aient fait de leur mieux, *les Noces d'un réserviste*, hélas ! ne feront pas long feu !...

— Au Vaudeville, au contraire, très heureuse reprise de *l'Age ingrat*, comédie de Pailleron, jouée jadis au Gymnase (11 décembre 1878) avec tant de succès. La reprise actuelle n'a conservé que M^{mes} Tessandier et Legault de l'interprétation première. Dieudonné rem-

place Léon Achard, Jolly a pris le rôle de Saint-Germain, et Alex. Michel celui de Landrol. Enfin, Montigny succède à Guitry. Parmi les rôles de femmes, citons M^{me} Grassot remplaçant M^{me} Prioleau, Cécile et Marguerite Caron, succédant à Dinelli et à Alice Regnault, et Vrignault prenant le personnage créé par l'extra-innocente Jane May, l'actrice au fameux certificat de vertu. On a fort applaudi toute la troupe, et surtout M^{me} Tessandier, qui devient décidément une comédienne de premier ordre.

Le même soir, reprise de *l'Autre Motif*, comédie en un acte, du même auteur, retirée du répertoire de la Comédie-Française, où elle avait été créée, en 1872, par M^{me} Arnould-Plessy. Le jeune Garraud et M^{mes} Julien et Arnaud ont très vivement enlevé ce brillant petit acte.

— Le dimanche 25, brillante réouverture des concerts du Châtelet; accueil enthousiaste fait à Colonne; programme bourré de Beethoven, ce qui n'a pas été un mal... pour Beethoven et pour le public. Mais la comparaison a été un peu dure pour les modernes dont on avait intercalé la musique entre les œuvres du grand maître. A côté de la *Symphonie en ut mineur*, du ballet de *Prométhée* et du *Septuor*, le prélude du *Déluge* de Saint-Saëns, la *Rhapsodie norvégienne*, de Lalo, et la *Première Suite d'orchestre*, de Massenet, ont quelque peu pâli. Nous croyons qu'à l'avenir Colonne ferait mieux

de distribuer autrement son programme, en consacrant l'une des deux parties à la musique moderne, et l'autre à l'ancienne.

Il n'a pas paru, à l'exécution des morceaux, que les vaillants musiciens dirigés par Colonne se fussent le moins du monde rouillé les doigts en vacances.

VARIA. — *La Barbe dans l'armée.* — Un nouveau règlement autoriserait, paraît-il, les officiers et soldats de notre armée à porter toute leur barbe, si bon leur semble. La moustache n'aurait plus le monopole exclusivement militaire dont elle a joui jusqu'à présent.

Ce bruit, non encore confirmé, a donné lieu à quelques articles rétrospectifs au sujet du port de la barbe dans l'armée. Il paraît que, sous la Restauration, on avait supprimé tout à fait la barbe par cette raison que les tout jeunes officiers retour d'émigration, nommés à la faveur, n'en avaient pas encore, tandis que les vieux émigrés bombardés d'emblée officiers généraux, hélas ! n'en avaient plus. On fit là-dessus une chanson, qui eut alors un immense succès, et qu'il est curieux de rappeler, ne serait-ce que comme à-propos :

Guerriers, dont la patrie en larmes
Voit le repos en gémissant,
Puisque vous déposez les armes,
Prenez un air moins effrayant.

La moustache ne saurait plaire,
Car en ce moment sont élus
Ou des enfants qui n'en ont guère,
Ou des vieillards qui n'en ont plus.

A cette moustache farouche,
Croyez-m'en, il faut renoncer ;
Pensez-vous qu'une belle bouche
Ose jamais s'en rapprocher ?
Le roi ne fera pas la guerre,
Car en ce moment sont élus
Des guerriers qui ne le sont guère
Et d'autres qui ne le sont plus.

Quand vous faisiez trembler le monde
Et fuir vos nombreux ennemis,
A votre audace sans seconde
Cet ornement était permis.
La valeur n'est plus nécessaire,
Car en ce moment sont élus
Des Vendéens qui n'en ont guère,
Des émigrés qui n'en ont plus.

Enfants chéris de la victoire,
Vous êtes mal récompensés ;
Mais les beaux jours de votre gloire
Dans nos cœurs resteront gravés.
Hélas ! tout change sur la terre,
Car en ce moment sont élus
Des Français qui ne le sont guère,
Des Français qui ne le sont plus.

le Soir, dans les *Éphémérides des premières*, la note suivante sur *les Curieuses*, comédie en un acte de Henri Meilhac et A. Delavigne, jouée pour la première fois au Gymnase le 17 octobre 1864.

« Vous souvenez-vous d'un chapitre des *Rougon-Macquart*, où Son Excellence Eugène Rougon, pour complaire à sa maîtresse, fait le chien et se traîne sur les pieds et sur les mains, en poussant des hou! hou! comiques? »

Dans son ouvrage sur le *Roman naturaliste*, M. Brunetière, voulant montrer que M. Zola confond souvent ses observations personnelles avec ses souvenirs littéraires, rapproche cet épisode d'une scène de la *Venise sauvée*, d'Otway, où le sénateur Antonio donne le même spectacle à la courtisane Aquilina.

« Je serai ton chien, lui dit-il, donne-moi des coups de pied! hou! hou! Plus fort! Encore plus fort! »

La rencontre est assurément piquante. Mais, sans remonter si loin, l'auteur de *l'Assommoir* ne se serait-il pas tout simplement souvenu de cette charmante comédie des *Curieuses*, où certain haut personnage fait, lui aussi, le chien, pour amuser une cocotte, sans se douter qu'il est vu par deux femmes du monde de sa connaissance?

Otway, Meilhac, Zola : trois noms qu'on ne s'attend guère à voir citer ensemble! »

Les Logements d'un écrivain. — Arsène Houssaye nous donne, dans ses *Confessions*, la liste totale des logements occupés successivement par lui à Paris depuis un peu plus de cinquante ans qu'il habite la capitale. Voici cette piquante nomenclature qui peut démontrer que l'auteur des *Grandes Dames* n'avait pas grande fixité dans les idées au point de vue du choix de son domicile. Il est vrai qu'il assure que l'espèce de palais qu'il habite aujourd'hui dans l'avenue Friedland sera sa dernière demeure... le cimetière non compris. C'est lui qui le dit!

En arrivant de Bruyères (Aisne) à Paris, Houssaye alla s'installer à l'hôtel de Malte, place Cambrai. Il demeura ensuite rue Saint-Marc, puis rue du Doyenné. De là il va rue Bonaparte, et ensuite rue des Beaux-Arts. Peu après on le retrouve place de l'Odéon, et enfin rue du Bac, où il occupe successivement des logis dans cinq maisons différentes. Le voici quai Malaquais (hôtel de Gasq), puis quai Voltaire, dans la maison et dans l'appartement même du chantre de *la Pucelle*. Ensuite il va s'installer rue de Lille, près du Palais-Bourbon. C'est là que naquit son fils Henry, le 24 février 1848.

Devenu directeur du Théâtre-Français, Houssaye s'installe rue de Verneuil. Peu après il achète le château de Lancosme à Beaujon ; mais l'avenue Fried-

land renverse sa demeure, et il construit l'hôtel qu'il habite aujourd'hui¹.

En dehors de ces demeures parisiennes, Houssaye avait encore des châteaux en Champagne. En somme, Houssaye a eu dix-sept habitations différentes à Paris en cinquante-cinq ans, c'est-à-dire qu'il n'a guère habité chacune d'elles qu'un peu plus de trois ans. C'est sans doute cette grande activité et ce goût de changement perpétuel qui ont conservé à Arsène Houssaye l'éternelle jeunesse de son esprit et de sa personne.

Le Barreur Paul Bert. — N'allez pas, chers lecteurs, en bateau avec M. Paul Bert : vous pourriez vous en repentir. Voici, en effet, comment il terminait dernièrement un article écrit dans *le Voltaire* à propos du premier tour de scrutin :

« Un journal disait l'autre jour que nos défaites étaient dues à ce que l'on avait trop cédé, pendant la dernière législature, aux sollicitations radicales ; je pense exactement le contraire, et je crois que si nous ne voulons pas voir nos amis se décourager et la masse flotter comme en dérive, il faut tout de suite et énergiquement donner un *coup de gouvernail à gauche.* »

1. Le second fils d'Arsène Houssaye, Albert, aujourd'hui cavalier aux chasseurs d'Afrique, est né dans cette demeure.

M. Paul Bert a tout simplement oublié que le coup de gouvernail à gauche fait aller le navire à droite.

Républicains, ne vous laissez donc pas gouverner par M. Paul Bert.

Les Officiers mariés. — On a récemment publié chez Plon, sous le titre de *Lettres d'un Soldat*, la correspondance inédite du colonel de Montaignac. Cet officier d'une grande indépendance de caractère, mais d'une certaine dureté de principes, ne s'est pas gêné, dans ces intéressantes lettres, pour dire, sur les faits et les gens de son époque, des vérités parfois très crues. C'est lui qui, dans une revue où le roi Louis-Philippe lui remettait la croix, la refusa en déclarant au roi qu'il la méritait moins que d'autres.

Le colonel de Montaignac était d'avis que les officiers ne devaient pas se marier, et lui resta en effet célibataire. Voici ce qu'il dit, à ce propos, des officiers mariés :

« Sur 1000 officiers mariés, il y en a 990 qui ne sont plus bons à rien. La vie militaire doit être une vie d'abnégation illimitée, et, pour que l'abnégation soit complète, il faut que l'homme soit sans cesse le maître de disposer de toutes les facultés morales et physiques dont la nature l'a pourvu. Or, le mariage absorbe une partie de ces facultés ; donc un homme marié, ne pouvant plus faire abnégation de son existence, n'est plus

un militaire. Depuis sept ans que je tourne à la broche d'Afrique, j'ai pu juger des officiers mariés : ce sont des *rosses*, et voilà tout. »

Ce partisan passionné du célibat militaire fut tué, dans une embuscade où l'attira Abd-el-Kader, le 23 septembre 1845.

Bévues d'écrivains. — *L'Intermédiaire* s'est donné pour mission de leur faire la chasse, et en voici quelques-unes prises dans sa gibecière :

« En lisant attentivement les livres de nos grands écrivains, on trouve souvent des phrases justiciables de la syntaxe et même du sens commun. « Il y a cinquante ans, a dit M. Guizot, vous entriez à l'Institut, *le plus jeune alors et aujourd'hui le plus ancien de ses membres.* »

En fait de phrases monumentales, en voici une d'Achille Jubinal qui surpasse, croyons-nous, tout ce qu'on a pu écrire en ce genre : « Le timbre est un impôt mal-faisant pour le consommateur comme pour le gouvernement. C'est un impôt-chat, un impôt-tigre, qui joue non pour le faire prospérer, mais pour le tourmenter avant de l'égorger avec son propre élément, et qui tout à coup saute sur le contribuable, comme le More de Venise sur Desdémona (!!!) et l'étouffe avec colère sous les coups de son lourd tampon ! »

Mais voici le bouquet que nous cueillons dans un feuilleton d'Ad. Dennery, en cours de publication dans

un petit journal parisien très répandu : « Il n'avait que quatre-vingts ans, mais il en paraissait le double. »

Signatures illisibles. — Un grand nombre de fonctionnaires, de petit et de haut grade, ont pris la mauvaise habitude de signer illisiblement. Nous avons vu bien souvent des lettres de préfets, voire même de ministres, dont il n'était possible de déchiffrer la signature que parce qu'on savait bien leur nom, et encore ! Prenez par exemple la signature de M. Alphand, le directeur des travaux de la ville de Paris, et tâchez de la déchiffrer ! Nous vous mettons au défi de le faire ! Elle se compose d'un seul paraphe : quant au nom Alphand, il est resté sans doute à perpétuité au bout de la plume de l'éminent ingénieur.

Il paraît qu'il en est de même en Allemagne, ce qui contrarie beaucoup M. de Bismarck, et il vient de publier à ce sujet le rescrit suivant, lequel mériterait bien d'avoir aussi force de loi chez nous :

« Plusieurs personnes qui m'adressent des actes officiels écrivent leur nom de telle façon que leur signature, qui peut leur sembler, à eux, une signature, est inintelligible pour toute autre personne. Cela est absolument inadmissible, et une signature lisible ne rentre pas seulement dans les devoirs des fonctions, mais relève déjà de ceux de la politesse. En mettant ma personne de côté, tous ceux qui reçoivent une pièce offi-

cielle doivent pouvoir lire sans peine et sans le secours de l'Annuaire officiel. Je ne désire pas avoir à rendre attentives à cette obligation certaines personnes particulières ; mais j'y arriverai dès que l'occasion m'en sera offerte de nouveau. J'exige donc que tout employé écrive son nom de manière qu'il puisse non seulement être déchiffré, mais être lu d'un seul coup d'œil. »

Nos classiques jugés par un Chinois. — Le général Tcheng-Ki-Tong, attaché militaire à la légation de Chine à Paris, et qui a déjà publié en français un livre tout entier sur les mœurs et usages de son pays, a fait paraître, dans le *Temps*, une curieuse étude sur le théâtre chinois. Nous en extrayons le passage suivant, intéressant à bien des points de vue, ne serait-ce que pour montrer avec quelle facilité élégante un Chinois peut parvenir à écrire notre langue, et en quels termes excellents et judicieux il apprécie nos grands écrivains nationaux :

« Je me mêle à la foule des spectateurs ; j'écoute avec respect les vers sublimes de Corneille ; je reste suspendu aux lèvres de Camille et je hais avec elle l'impitoyable Rome. La muse de Racine fait entendre à mes oreilles ravies une langue adorablement poétique, et toutes les délicatesses du sentiment parviennent droit à mon cœur, escortées de toutes les grâces du style le plus harmonieux. L'enthousiasme le plus noble et l'émotion

la plus douce se communiquent tour à tour à ma pensée, qui médite en secret et sur les passions un peu théoriques des héros de Corneille et sur l'héroïsme plus accessible et plus humain des créations de Racine.

« Puis le théâtre change : voici le rire comique et profond du grand Molière, et je bats des mains, et, semblable au spectateur d'autrefois, je suis tenté de m'écrier : « Bravo, Molière ! » Est-ce que ces comédies ne sont pas toujours actuelles ? Que Dieu me pardonne ! elles dépeignent aussi nos travers et nos ridicules ! Ainsi le génie fait fraterniser tous les peuples, parce qu'il n'y a qu'un seul homme dans le monde : c'est vous, c'est moi, c'est nous tous ! Voilà le théâtre français ! Aussi, chaque fois que j'assiste à une pièce de Molière, il me vient toujours cette réflexion : Ces œuvres-là devraient réconcilier tous les hommes qui prétendent monopoliser les perfections, et graver dans leur cœur le dogme de la fraternité. On se contente de rire. Molière n'a-t-il donc pas eu un but plus élevé ? Que ce grand cœur aimait les hommes, malgré son masque railleur ! »

Histoire d'une trompette. — Nous empruntons la piquante anecdote qui suit à un article de la *Revue politique et littéraire* sur Crémieux :

« La veille de la première représentation des *Huguenots*, Crémieux donna un grand déjeuner en l'honneur

de Meyerbeer. Rossini était au nombre des convives ; il se mit à table, mais il refusa de manger.

« Jamais je ne déjeune, répondit-il aux instances de M^{me} Crémieux ; mais je n'ai pas voulu refuser votre invitation : d'abord j'étais heureux de me rendre auprès de vous ; puis, si demain, par un malheur qui ne peut arriver, Meyerbeer ne réussissait pas à l'Opéra autant qu'il le désire, il eût été capable de dire que je lui avais porté malheur en refusant de déjeuner avec lui. Je me fais l'effet, à votre table, ajouta-t-il plaisamment, d'une certaine trompette que j'ai vue figurer dans une petite ville d'Italie où on jouait *le Barbier* pour me faire honneur. Je voyais bien cette trompette ; mais j'avais beau écouter, je n'entendais sortir aucun son de l'instrument. Dans un entr'acte, j'allai trouver le chef d'orchestre et je lui demandai ce que cela voulait dire. « Mon Dieu ! maestro, me répondit-il en rougissant, nous n'avons jamais pu trouver dans la ville quelqu'un qui fût capable de jouer de la trompette. Alors, que voulez-vous ? j'ai pris le premier venu ; il n'en joue pas, mais il la porte à sa bouche ; avouez que cela fait toujours bien dans l'orchestre ! » Moi, je ne déjeune pas, mais je suis comme l'homme à la trompette : je *fais bien* autour de votre table. »

LES MOTS DE LA QUINZAINE

A propos de la suppression du *Journal des protestés*, qui publiait les noms de tous les individus protestés, un bohème s'écriait l'autre jour avec dépit :

« C'était le seul journal qui daignât parler de moi ! »

~~~~~

Entre deux électeurs :

« Eh bien ! voici encore une fois Rochefort député ?

— Un peu malgré lui.

— S'il allait devenir ministre, comme il s'arrangerait dans *l'Intransigeant* ! » (Écho de Paris.)

~~~~~

X... a fait représenter, il y a quelques mois, une pièce qui a été sifflée outrageusement.

Son confrère Z... a fait jouer récemment une pièce chaudement applaudie.

« Ah ! s'est écrié l'ami X... qui assistait à la première, quel succès pour moi si j'avais eu ce public-là !... » (Gil Blas.)

~~~~~

Au restaurant :

« Garçon, des fautes d'orthographe !

— Mais, Monsieur, nous n'en avons pas.

— Alors, pourquoi en mettez-vous sur la carte ? »

~~~~~


Attribué à M^{lle} Martin, la doyenne des pensionnaires de la Comédie-Française.

« Un monsieur qui n'est pas décoré, c'est comme une femme qui n'aurait pas d'enfants. »

~~~~~  
Écrit par Henri Rochefort sur l'album d'une dame qui reçoit beaucoup d'hommes de lettres :

« Un imbécile dit à une femme qu'elle a de jolies dents, un homme d'esprit la fait rire. »

---

PETITE GAZETTE. — On a cité, à propos de la mort de M. Perrin, la liste des directeurs de la Comédie-Française depuis qu'elle a des directeurs. Voici cette nomenclature :

Avant 1833, les artistes s'administraient eux-mêmes, tour à tour, sous l'autorité du ministère de l'intérieur et de l'intendance des Menus-Plaisirs.

M. Jouslin de La Salle fut le premier directeur nommé (juin 1833).

M. Védel lui succède en 1837.

En 1838, M. Buloz est nommé commissaire royal, puis administrateur général en 1847.

En 1848, M. Lockroy remplace M. Buloz.

A la fin de l'année, M. Edmond Seveste succède à M. Lockroy, avec le titre de régisseur général de la Société.

En 1849, commence la direction Arsène Houssaye, nommé le 15 novembre. Ce n'est que le 1<sup>er</sup> février 1856 que M. Arsène Houssaye cède son sceptre à M. Empis, qui a lui-même pour successeur, en 1859, M. Edouard Thierry.

M. Emile Perrin, on le sait, avait pris la direction du Théâtre-Français le 19 juillet 1871.

— Une statistique récente constate que, sur 928,000 fr. de droits d'auteur perçus par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, pendant son dernier exercice, 321,000 francs proviennent des cafés-concerts.

NÉCROLOGIE. — Le 17 est mort à Paris une jeune artiste de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu, M<sup>lle</sup> Marie Valette. Elle n'avait que vingt ans. Marie Valette avait fait d'excellents débuts à la Porte-Saint-Martin, où elle joua notamment Nichette dans la *Dame aux Camélias*.

— On annonce de New-York la mort de Josh Billings, l'écrivain humoristique qui égayait depuis longtemps ses compatriotes. Josh Billings, de son vrai nom Shaw, était commissaire-priseur de profession. Les facéties qu'il débitait au public dans les salles de vente avaient tant de succès qu'il résolut un jour de quitter le marteau pour la plume. De là, une série d'écrits drôlatiques qui ont classé Josh Billings parmi les plus joyeux écrivains de son temps.

— M<sup>me</sup> O'Connel, connue par ses divers portraits d'illustrations contemporaines, et qui ont fait un certain bruit en leur temps : *le Duc de Morny*, *Rachel morte*, *Mgr Sibour*, *Docteur Cabanis*, etc., est morte le 23 de ce mois à l'hospice de la Ville-Evrard où elle était, depuis plusieurs années, en traitement pour cause d'aliénation mentale. C'est la caisse du journal *le Figaro* qui payait sa pension. Son mari était d'origine belge; quant à elle, elle était née en Prusse vers 1817. Cette artiste distinguée a également excellé comme aquafortiste.

Son magnifique portrait de *Rachel morte*, que nous avons reproduit dans notre volume, *Rachel d'après sa correspondance*, et qui est aux deux crayons, appartient aujourd'hui à la Comédie-Française à laquelle il a été légué par Emile de Girardin.

---

## VARIÉTÉS

---

### OBSÈQUES D'ÉMILE PERRIN

---

#### DISCOURS

DE MM. GOT ET ALEXANDRE DUMAS

Les obsèques du regretté directeur de la Comédie-Française, si bien réglées et dirigées par Fr. Febvre, ont été célébrées, le 13 octobre, à l'église de la Trinité, au milieu d'une affluence considérable. Le corps a ensuite été inhumé au cimetière Montmartre, dans un caveau de famille.

Cinq discours ont été prononcés sur la tombe par MM. Kaempfen, au nom de l'administration des Beaux-Arts; Bouguereau, au nom de l'Institut; Got, représentant la Comédie-Française, dont il est l'éminent doyen; Albert Delpit, au nom de la Société des auteurs dramatiques; et enfin Halanzier, comme ancien directeur de l'Opéra où Emile Perrin avait régné avant lui.

Puis s'est avancé M. Alexandre Dumas qui a parlé en son nom personnel et comme ami intime du défunt. Ce dernier discours a produit une profonde émotion, et il est certainement l'une des pages les plus touchantes qui soient sorties de la plume de l'auteur de *Denise*. Nous le reproduisons à la suite du discours de M. Got dont l'effet a été également très grand.



ÉMILE PERRIN

D'après un dessin à la plume inédit de E. Thys.

## DISCOURS DE GOT.

Messieurs,

C'est un grand deuil, mais c'est un devoir aussi pour la Comédie-Française d'adresser publiquement un adieu suprême à l'administrateur habile, qui depuis plus de quatorze années avait fixé chez nous la fortune, à l'artiste éminent qui, avec le meilleur de son âme, nous a sans relâche, et jusqu'à sa dernière heure, hélas ! donné l'exemple passionné du travail.

D'autres voix, auxquelles nous sommes fiers de mêler la nôtre, vous ont dit et vous diront, Messieurs, quel homme fut M. Emile Perrin, dans ses directions précédentes, dans le monde des arts et à l'Institut.

Nous n'avons donc à parler que de ce qu'il était parmi nous, ses administrés et ses collaborateurs.

Mais notre tristesse émue devant cette tombe n'est-elle pas plus éloquente que des paroles ? Votre mort même, cher monsieur Perrin, qui est celle du dévouement et du sacrifice aux intérêts glorieux de la vieille maison de Molière, où votre nom est marqué désormais, votre mort ne vaut-elle pas une oraison funèbre, puisqu'elle vous peint tout entier ?

En effet, Messieurs, éloigné du théâtre pendant six mois par un mal terrible, contre lequel il luttait en si-

lence depuis longtemps déjà, M. Perrin a fini par se révolter contre l'inaction, il a cru que la volonté suppléerait à ses forces défaillantes, il a voulu revenir à son poste de combat...

Et le voilà dans l'éternel repos !

Qu'il soit du moins permis aux derniers témoins de sa vie de rendre à son courage viril, soutenu par les plus hautes croyances, l'hommage qu'on lui doit, et qui sûrement est ici bien à sa véritable place.

Encore une fois, au nom de nous tous, artistes et employés de la Comédie-Française, reconnaissance et adieu à M. Émile Perrin.

---

## DISCOURS D'ALEXANDRE DUMAS.

Je ne prends la parole, après tout ce qui vient d'être dit, et bien dit, sur Perrin que pour acquitter publiquement envers sa mémoire une dette personnelle de reconnaissance et d'affection. S'il y a une seconde vie, comme il le croyait avec une foi si ardente et si ferme, son âme, présente au milieu de nous, attend encore quelques paroles venant de moi. Depuis un an, j'ai été tellement mêlé à son existence intellectuelle, il a tant fait pour le succès de la bataille que nous avons livrée

ensemble, il a été si heureux pour lui et surtout pour le théâtre et pour moi du résultat obtenu, qu'il en était arrivé à me considérer comme un membre de sa chère famille.

Quand, la maladie persistant et s'aggravant, le presentiment de la mort s'est emparé de lui, quand il a eu demandé et reçu les derniers sacrements avec cette netteté d'esprit et cette tranquillité d'âme qui ne l'ont pas abandonné une seule minute, le jour même où son Dieu était venu le visiter, il m'a donné la plus grande preuve d'affection et d'estime qu'un homme puisse recevoir d'un autre homme, il a voulu me voir, m'embrasser, me faire ses adieux et me remercier avec effusion de lui avoir causé la dernière joie professionnelle qu'il ait eue. Il m'a entretenu de sa fin prochaine, en regardant le présent sans amertume, sans faiblesse, en regardant l'avenir sans crainte et sans hésitation, avec la sérénité des consciences claires, comme il convient enfin à ceux qui ont fait de leur mieux ce qu'ils croyaient avoir à faire en ce monde. Il m'a dit alors, avec l'accent des expansions suprêmes, combien il m'aimait, pourquoi il m'aimait, et j'ai été non seulement touché, mais fier, en voyant quelle place j'occupais à ce moment solennel dans ce cœur qui ne se donnait pas facilement, mais qui, son choix fait, s'abandonnait avec la grâce et la confiance d'une femme ou d'un enfant.

Là est le secret des amitiés profondes, des dévouements inaltérables, des respects irrésistibles dont il a été entouré jusqu'à la fin et qui lui font cortège à cette heure. Nul n'a été autant aimé, parce que nul n'a autant aimé que cet homme silencieux et réservé. Peut-être cachait-il son bonheur sous cette froide enveloppe pour en jouir davantage et pour ne pas trop irriter les hommes, car c'est notre bonheur apparent qui nous fait le plus d'ennemis. Mais à peine pénétrait-on dans cet intérieur qu'on respirait une chaude atmosphère de tendresse et d'affection. A ce travailleur infatigable, qui devait mourir en s'occupant encore des autres, c'était à qui des siens faciliterait son labeur incessant et adoucirait sa tâche. Et, scrupuleux d'âme autant que d'esprit, il ne croyait jamais rendre assez à qui faisait quelque chose pour lui. Si le service religieux auquel nous venons d'assister a eu lieu dans la grande église de la Trinité, ce n'est pas que ses parents et son fils aient jugé la modeste paroisse à laquelle il appartenait insuffisante à contenir une foule facile à prévoir, c'est qu'ils l'ont entendu souvent exprimer le désir, le jour où il irait rejoindre l'épouse qui lui fut si affectionnée, si maternelle, de passer partout où elle avait passé la première pour arriver à cette tombe. Ses espérances ne voulaient pas suivre d'autre chemin que ses souvenirs, car il ne s'écoulait guère de jour qu'il ne vînt tout seul, avec la discrète pudeur des douleurs sincères, à la place



où nous sommes et d'où il ne redescendra plus désormais. C'est sans doute de ces pèlerinages mystérieux qu'il rapportait la douceur, l'indulgence, la philosophie nécessaires à celui qui se trouve incessamment en contact avec les intérêts et les passions des hommes. Rentré chez lui, il la retrouvait encore, cette morte tant regrettée. Elle n'avait disparu que matériellement de cette terre ; elle vivait toujours, sous des formes diverses, près de l'époux fidèle à son souvenir. Sa sœur, ses nièces, son fils, s'étaient pour ainsi dire partagé son âme, et se groupaient, sans jamais laisser de vide, autour de celui qu'elle leur avait confié. Il faut avoir assisté comme moi, pendant la maladie, à leurs premières angoisses, aux courtes illusions, puis aux alarmes de plus en plus rapprochées, toujours masquées sous un sourire ou sous une caresse ; il faut avoir vu ce fils veiller et soigner ce père, à la fois comme la fille la plus tendre et comme le plus humble des serviteurs, couchant par terre, au pied de son doux patient, l'œil toujours ouvert, guettant tous les symptômes, dont le plus insignifiant était une menace terrible, tenant tête à la mort obstinée et perfide qui n'a pu saisir sa victime que pendant la minute où son ange gardien n'était pas là ; il faut avoir assisté à la douleur de ce fils, qui s'accusait comme d'un crime d'avoir été respirer l'air durant quelques heures ; il faut avoir vu comme moi à quelle hauteur peuvent atteindre l'amour et le dévouement

pour s'attribuer le droit, comme je le fais en ce moment, d'honorer, de glorifier devant tous, en son nom, au nom de tous leurs amis et de tous les gens de cœur, ces nobles femmes et ce fils pieux.

Ne pleurez plus, mon cher ami ; quand nous perdons ceux que nous avons véritablement aimés, ils ne sont plus où ils étaient, mais ils sont partout où nous sommes. Votre père ne respire plus auprès de vous, mais il demeure à tout jamais en vous, et rien maintenant ne vous séparera plus de lui. Soyez fier du nom vénéré qu'il vous laisse et du bel exemple qu'il a donné. Nul, si fameux qu'il soit, n'a le droit de se croire au-dessus d'un homme comme celui-là, qui a travaillé, qui a lutté, qui a souffert, qui a aimé, qui a été vaillant, utile et bon, et qui a accompli l'œuvre la plus difficile que puisse accomplir l'homme, qui est de bien vivre et de bien mourir.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.



---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 21 — 15 NOVEMBRE 1885

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — La Censure. — Madeleine Brohan. — Fin d'une chronique et d'un chroniqueur. — Théâtres : Théâtre-Français, Odéon, Gaîté, Palais-Royal, Château-d'Eau.

*Varia* : Le chanteur Paulus. — Vers inédits de J. Janin. — L'Alsace en Espagne. — Lettre inédite de Monvel. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie. — Variétés : Correspondance de Paul de Molènes. — Rachel et la Clairon.

---

LA QUINZAINE. — *La Censure.* — *Madeleine Brohan.* — La grosse affaire de la quinzaine a été l'interdiction de *Germinal*, drame tiré du célèbre roman de ce nom par son auteur, M. Émile Zola, avec la collaboration de M. Busnach. On sait que la scène de ce roman se passe dans un bassin houiller, et qu'il prétend retracer en traits plus ou moins exacts, mais exagérés à outrance, la vie pénible, cruelle et malheureuse des ouvriers de

la mine. A ce tableau, très monté en couleur dans le sens le plus accentué, l'auteur a ajouté la peinture détaillée de mœurs licencieuses que nous ne soupçonnions pas et qui même nous paraissent bien invraisemblables. Enfin, une des scènes principales du roman retrace l'enfentement, l'explosion et la fin violente d'une grève avec intervention de la force armée et tout ce qui s'ensuit. Les auteurs avaient transporté dans leur drame tout ce qu'ils avaient pu emprunter au roman sans trop de danger, du moins à leur point de vue, et notamment ces scènes de grévistes pleines de batailles et de luttes contre l'autorité, ce qui constituait, comme on voit, un singulier moyen de faire renaître dans les esprits le calme et l'apaisement !

La censure trouva, en effet, que ce grand tableau de la misère des mineurs, développé en sept ou huit actes et accentué outre mesure, pouvait avoir, dans sa représentation au théâtre, de graves inconvénients, et elle proposa au ministre d'opposer son *veto* à l'apparition de *Germinal* sur la scène de l'Ambigu. M. Goblet porta l'incident jusque devant le conseil des ministres, lui donnant ainsi l'importance d'une affaire d'État, et le refus qu'il proposait fut unanimement approuvé.

Je laisse à penser quelle fut la déconvenue de M. Zola. Il avait fait à la censure le sacrifice de la scène d'intervention des gendarmes, et sa grève se terminait comme une bonne petite grève anodine et sans trouble.

Et on supprimait son œuvre ! Aussi, dans un long article, plein d'une ironie amère, publié non pas dans *le Cri du Peuple*, dans *le Radical* ou dans *le Mot d'ordre*, comme on l'aurait pu croire, mais bien en première page du *Figaro*, M. Zola est-il venu exhaler sa colère et clouer successivement au pilori M. Turquet et M. Goblet, « de qui venait tout le mal » ! Enfin, dans cet article, que tous les journaux ont reproduit, et dans un second, plus étudié et moins furibond, où la question de la censure était sérieusement débattue, M. Zola concluait tout naturellement à la suppression radicale de la censure elle-même. Il annonçait même, et faisait annoncer partout, qu'un de ses amis, député, allait déposer un projet de loi dans ce sens à la rentrée de la Chambre.

Cet incident a donné lieu dans la presse à de nombreux articles pour et contre la censure. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les auteurs dramatiques les plus considérables de l'époque, Augier, Dumas <sup>1</sup>, Sardou, Dennery, Meilhac, Halévy, Pailleron, etc., consultés, se sont tous prononcés contre la suppression de la censure. Et ils donnent une bien excellente raison de leur opinion contraire. La censure, disent-ils, conclut bien rarement à la suppression totale d'une pièce ; son rôle se borne, en général, à exiger des corrections et des

---

1. Lire dans le *Figaro* du 9 novembre une lettre de Dumas fils, répondant aux articles de Zola et concluant, malgré tous ses désagrémens, à la nécessité de la censure.

amendements. Si la censure était supprimée, les directeurs de théâtres devraient monter sous leur seule responsabilité les œuvres qu'ils entendraient représenter. Et qu'arriverait-il alors? La réponse est facile à faire en prenant l'exemple même de *Germinal*. Après la première soirée le ministre eût évidemment supprimé la pièce. Et le directeur eût fait en pure perte de gros frais de costumes et de mise en scène, qu'en somme la censure lui a évités. Et encore *Germinal* n'aurait pas coûté très cher à monter. Mais voyez-vous des pièces comme *Théodora* ou *le Petit Poucet*, qui ont donné lieu à deux ou trois cent mille francs de dépenses préliminaires, supprimées après leur première soirée!... Quelle ruine pour le directeur! Il n'aurait plus que la ressource de fermer ses portes et de licencier son personnel!

Il n'y a pas d'autres ni de meilleures raisons à chercher pour défendre la censure. Elle est vexante au premier chef, humiliante si vous voulez, mais elle est nécessaire, et avouons, en somme, qu'elle ne se montre jamais radicalement méchante. D'ailleurs elle ne publie pas le secret de ses délibérations : elle s'arrange assez facilement dans la coulisse avec les directeurs et les auteurs, et ferme l'œil sur bien des choses. Que de fois, dans les petits théâtres, n'avons-nous pas vu jouer des pièces d'allures et de mœurs tellement risquées que nous avons pu nous demander comment on avait osé les permettre! Mais dans *Germinal* ce n'est même pas la

question de moralité qui a motivé la sévérité de la censure, c'est la question d'ordre public. Il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas mettre au théâtre et des tableaux écœurants qui peuvent soulever tant de récriminations, et même de haines, qu'il est inutile de les étaler à la lumière de la scène. C'est bien assez, sinon trop, qu'ils soient déjà dans un livre. Ceux qui voudront connaître *Germinal* dans toute sa hideur achèteront le volume, et M. Zola va retrouver peut-être plus encore de lecteurs qu'il n'aurait eu de spectateurs.

— M<sup>me</sup> Madeleine Brohan, dont nous avons annoncé dernièrement la prochaine retraite, se retire dès aujourd'hui d'une manière définitive. C'est une grande perte pour la Comédie-Française, et nous ne voyons pas qui pourrait actuellement remplacer cette éminente et regrettée comédienne dans *le Marquis de Villemer*, et surtout dans *le Monde où l'on s'ennuie*. Il est à remarquer que M<sup>me</sup> Madeleine Brohan a eu deux grands moments du plus brillant éclat à la Comédie-Française, à l'époque de ses débuts (15 octobre 1850, dans la reine Marguerite des *Contes de la Reine de Navarre*) et à la fin de sa carrière. Il faut se reporter aux journaux du temps, lire Janin, Gautier, Paul de Saint-Victor, plus récemment Arsène Houssaye, dans ses *Confessions* (tome III), pour se rendre un compte exact de l'enthousiasme que la jeune débutante fit naître alors de tous côtés. C'était un succès sans pareil, et il se continua pendant plusieurs

années. Puis, soit que le talent de Madeleine Brohan n'ait plus progressé, — pour avoir sans doute atteint la perfection tout d'abord, — soit que le public se fût suffisamment rassasié d'elle, comme de tant d'autres, le premier effet produit perdit un peu de sa persistance et de son éclat. Pendant les longues années que joua M<sup>me</sup> Madeleine Brohan à la rue de Richelieu, on la trouvait à coup sûr toujours belle et charmante, admirable diseuse, à la voix enchanteresse, mais on était si bien habitué depuis longtemps à tout cela qu'on semblait n'y plus faire autant d'attention. L'âge mûr arrivant, Madeleine Brohan fut obligée de renoncer à l'emploi des jeunes premières pour prendre celui des grandes dames. Ainsi, elle avait créé Hélène dans *Mademoiselle de la Seiglière*, et elle en vint à jouer la baronne dans la même pièce, puis Hermia dans *les Caprices de Marianne*, où elle avait créé Marianne et plusieurs autres rôles également marqués. Ce fut comme une révélation et comme une seconde manière de ce talent qui avait besoin du « nouveau » auquel les nécessités de l'âge allaient la contraindre. On recommença alors à admirer Madeleine ; on l'applaudit très fort dans *la Grand'maman* (2 mai 1875), puis dans *l'Étrangère* (14 février 1876) ; on l'acclama dans *le Marquis de Villemer* (4 juin 1877) ; on la porta aux nues dans *le Monde où l'on s'ennuie* (25 avril 1881).

Et c'est au moment où ce nouveau regain de succès, de triomphe même, semblait ouvrir à Madeleine Brohan



en quelque sorte une carrière nouvelle, que son état de santé l'oblige à abandonner définitivement la scène. Comme sa sœur Augustine, partie elle aussi avant la limite ordinaire, Madeleine s'éloigne à son tour, alors qu'elle pouvait nous donner plus de dix années encore pour l'admirer et l'applaudir dans son incarnation nouvelle ! Nous le répétons, c'est une grande perte pour le Théâtre-Français, où le nom des Brohan, grâce à ces deux sœurs de tant d'esprit, de beauté et de talent, restera impérissable dans la mémoire de tous.

Émilie-Madeleine Brohan, née le 22 octobre 1833, avait épousé M. Mario Uchard, dont elle a eu un fils, et dont elle est aujourd'hui divorcée. Elle quitte la Comédie-Française, après trente-cinq ans de services, avec une pension de 7,200 francs et plus de 200,000 francs de fonds sociaux.

LA FIN D'UNE CHRONIQUE ET D'UN CHRONIQUEUR. — Voici en quels termes émus Jules Claretie, le nouvel administrateur de la Comédie-Française, a dit adieu à ses lecteurs du *Temps* (21 octobre), après six ans de chronique ininterrompue :

« J'ai pendant longtemps, loyalement et de mon mieux, porté le sac et fait étape. Je m'arrête aujourd'hui et me repose d'un travail que j'aimais dans un labeur que j'espère poursuivre avec honneur. Mais il m'est bien permis de mêler à la satisfaction que j'éprouve une

note mélancolique. Oui, je regrette, je ne m'en défends pas, les colonnes du *Temps*. On ne dénoue pas facilement des liens qui vous sont aussi chers. Quant à les briser, il n'en est pas question.

« Et je m'éloigne, mais toujours ami de l'hospitalier logis, toujours dévoué à notre œuvre commune, pour apporter mon entier dévouement à l'œuvre difficile qu'on a bien voulu me confier.

« Je remercie donc mes lecteurs d'habitude, dont les sympathies ne m'ont jamais fait défaut et qui, je l'espère, n'oublieront point mon nom, et j'emporte, qu'ils le sachent bien, une reconnaissance véritable pour tant de témoignages affectueux.

« La sympathie, que peut-on demander de plus quand on livre sa vie à ce grand juge qui est le public ? La sympathie est une des formes de l'estime.

JULES CLARETIE. »

Voici maintenant la réponse du *Temps* à son regretté chroniqueur :

« Nous [n'avons pas besoin d'exprimer longuement les sentiments que nous inspire la nomination de notre ami. Nous sommes contents de la marque publique d'estime et de confiance qu'il vient de recevoir ; nous sommes attristés de son départ, et nos lecteurs jugeront de nos regrets par les leurs.

« Nous nous étions fait, eux et nous, une douce ha-

bitude de cette collaboration si régulière et si fidèle, nourrie de réflexions et de faits, animée par une curiosité toujours en éveil, pénétrée et comme attendrie par une bienveillance qui n'excluait pas la liberté des jugements et qui se portait de préférence sur les oubliés et sur les débutants.

« Si, comme nous le pensons, une application constante, une vive intelligence, un respect éclairé du grand art, un sens très fin et très libre de l'art moderne, sont les qualités maîtresses du directeur de la Comédie-Française, le public et les artistes peuvent être tranquilles. »

Ajoutons que M. Jules Claretie ne sera pas remplacé au *Temps* par un chroniqueur unique, mais bien par une série d'écrivains qui prendront la plume à tour de rôle.

THÉÂTRES. — Le 28 octobre, deux premières représentations à l'Odéon, *Cynthia*, pièce antique en vers de M. Louis Legendre, et *Coup de soleil*, bluette, genre Musset ou Octave Feuillet, de MM. Albéric Second et de Grave. Dans la première pièce, qui a surtout littérairement réussi, on a applaudi Paul Mounet et M<sup>mes</sup> Baretty et Lainé. *Coup de soleil* n'est qu'un marivaudage, — sans Marivaux, — mais que MM. Chelles, Duard et M<sup>lle</sup> Choudens, dite de Cerny, font très agréablement valoir.

— Le même soir la Gaité donnait sa grande féerie, depuis si longtemps promise, le *Petit Poucet*, trois

actes et je ne sais combien de tableaux, de MM. Leterrier, Vanloo et Arnold Mortier. On sait que deux des auteurs sont morts depuis plus d'un an bientôt. M. Vanloo seul survit, et il a pris la responsabilité de la pièce, qui a pleinement réussi grâce à sa gaieté, à ses décors, à ses costumes, et enfin, — surtout peut-être, — grâce à Christian et à Baron des Variétés, véritablement impayables dans leurs personnages fantaisistes, l'un de l'ogre, l'autre de son cuisinier Truffen-truffe. Citons encore Scipion et M<sup>mes</sup> Mary-Albert et Leriche. En somme, grand succès.

— Au Théâtre-Français, le 1<sup>er</sup> novembre, M. Laugier joue pour la première fois le rôle de Van Buck dans *Il ne faut jurer de rien*, en remplacement de Thiron indisposé; le jeune comédien est déjà très suffisant dans ce rôle difficile. Il s'est fait une excellente physionomie et ressemble à s'y méprendre à son oncle l'ambassadeur Emmanuel Arago.

Le 3, centième représentation de *Denise*, à la suite de laquelle l'auteur remet à ses interprètes, en guise de souper, un exemplaire de sa pièce avec une copie autographe d'un passage de chaque rôle.

Le 7, brillante reprise de *Jean Baudry*, comédie de Vacquerie, représentée pour la première fois en 1863 et déjà reprise en 1880. L'interprétation est la même qu'à cette dernière époque (voir année 1880, II, 332), à l'exception de Thiron, qui est remplacé, dans le petit

personnage du paysan Gagneux, par de Féraudy, très amusant et original comme toujours.

Enfin, le 9, continuation des débuts d'Albert Lambert dans *Britannicus*, et rentrée de M<sup>lle</sup> Agar dans le personnage d'Agrippine. M<sup>lle</sup> Durand joue, pour la première fois, le rôle de Junie. Très intéressante soirée et nombreux public.

On voit, par ce qui précède, que le nouvel administrateur général ne s'endort pas sur les lauriers dont la sympathie publique a couronné sa tête !

— Le 10 novembre, première représentation, au théâtre du Palais-Royal, d'une bluette en un acte, *Mal aux cheveux*, de notre confrère Ernest d'Hervilly. Pièce anodine, écrite en style un peu trop précieux pour le Palais-Royal, mais que l'excellent Pellerin a fait très spirituellement valoir.

— Le même soir, au Château-d'Eau, *Caïn*, cinq actes de M. de Marthold, drame prétentieux, prétentieusement écrit, et que les sifflets et les rires du public ont longuement égayé. *Caïn* n'est cependant pas sans mérite littéraire, mais M. de Marthold ignore les premiers éléments de l'art théâtral, et il fera bien de les apprendre avant de récidiver.

VARIA. — *Le Chanteur Paulus*. — Dans le marasme actuel des théâtres, les cafés-concerts prennent de plus en plus le haut du pavé, et l'on arrive à s'en occuper,

malgré qu'on en ait. Ainsi Sarcey lui-même vient de faire au chanteur Paulus, de la Scala, pour le moment en grande faveur, les honneurs d'une colonne de son dernier feuilleton. Voici le morceau, qui contient en outre l'amusante analyse d'une des principales chansonnettes de Paulus :

« Ce Paulus a deux ou trois procédés ou trucs qui sont toujours les mêmes, mais dont l'effet ne s'épuise point, à ce qu'il paraît. Je l'entends une ou deux fois par an ; c'est toujours la même chose, et le succès est toujours le même. L'une des chansons qu'il nous a dites est bien caractéristique.

Henri IV, qui s'ennuie sur le pont Neuf, descend de son cheval, s'en va trouver Jeanne d'Arc, et lui demande sa main. Jeanne d'Arc, qui ne s'amuse guère non plus, fait à cette ouverture une réponse fort civile. Mais il leur faut deux témoins. Ils iraient bien chercher le génie de la Bastille, mais ce génie n'a pas de pantalon. Ils vont trouver Louis XIV sur la place des Victoires et Napoléon sur sa colonne. Les deux grands hommes acceptent ; tous quatre s'en vont de compagnie chez le mastroquet et se grisent avec du vin bleu. Chacun d'eux remonte sur le cheval de l'autre, sauf Napoléon, qui s'endort dans une colonne du boulevard, en trouvant que ça ne sent pas bon. Le lendemain on s'aperçoit de ce chassé-croisé de statues et de chevaux, et Louis XIV, au reproche qu'on lui fait,

s'écrie : « Je me suis trompé de rue, c'est la faute de M. Mesureur ! »

C'est le comble de la bêtise et de l'inconvenance ! Je ne suis pas plus prude qu'un autre ; je le suis moins que beaucoup d'autres. Je sens je ne sais quel ennui à voir Jeanne d'Arc mêlée à ces inepties prétentieuses et immondes. Et puis, cette parodie me rappelle les trois statues de Victor Hugo, un des plus beaux morceaux de poésie épique qui soient jamais sortis de la plume du maître, et elle prend un air de sacrilège qui me froisse.

Et ce que je suis impuissant à vous rendre, c'est l'air de fatuité avec lequel toutes ces niaiseries sont débitées par l'artiste. Comme on voit que personne au monde n'est plus content de soi, et qu'il se sait bon gré et des choses qu'on lui donne à dire et de la façon dont il les dit ! Et si vous saviez comme il faut peu de talent pour faire valoir ces sottises ! »

*Vers inédits de Jules Janin.* — M. Noël Clément-Janin, fils du bibliophile si justement regretté, a communiqué tout récemment à notre fidèle collaborateur, M. Piedagnel, des vers inédits griffonnés par le célèbre critique, au bas d'une photographie de son chalet de Passy.

Cette improvisation rimée est intéressante surtout à cause de son allure pleine de franche bonhomie.

M. Piedagnel a pris copie de ces petits vers émus et familiers, pour en offrir la primeur aux lecteurs de la *Gazette anecdotique* :

Sur le balcon du Louvre en bois,  
Ami passant, d'abord tu vois  
Ce vieux Janin ! Sa femme Adèle,  
Honnête femme, et bonne, et belle ;  
Puis le Charpentier et son fils,  
Puis Bischoffsheim le pauvre, et puis  
Gode, architecte et grand artiste.

Aux greniers, ce visage, un peu bouffi, mais triste,  
C'est Julie, un caniche ; et ce museau pointu  
A nom Johanne, un cordon bleu. Vois-tu  
Ce beau ciel, ce jardin, cette fleur, cette branche,  
Ces eaux, ce campement, ce toit qui rit et penche ?  
Tout cela, c'est mon toit, c'est ma grâce et ma paix.  
Livres, tableaux, travail, sommeil, amour, bienfaits !  
Mais, pour voir la maison complète,  
Seigneur, ajoutons, s'il te plaît,  
Le bon et sage esprit du président Huet,  
Le tendre cœur, l'âme parfaite  
De la présidente *Huette* !

Quand ils y sont, plus rien ne manque à mon chalet.

JULES JANIN.

16 décembre 1857 ; le jour de la Sainte Adélaïde.

[M. et M<sup>me</sup> Huet, le beau-père et la belle-mère de J. Janin (M. Huet était président du tribunal d'Evreux) ; — M. Raphaël Bischoffsheim, le millionnaire ami des arts ; — Julie et M<sup>me</sup> Johanne ont servi avec zèle M. et M<sup>me</sup> Janin pendant plus de trente ans.]



Nous ajouterons à la communication de M. Piedagnel ces vers, également inédits, que vient de publier *Lyon-Revue*, et qui servent de dédicace à l'exemplaire de sa traduction d'*Horace* que Jules Janin offrit à Joséphin Soulyry.

Ami, je donne à ton poète  
L'habit de messieurs les gandins ;  
J'ai mis au fer sa belle tête  
Et des gants à ses belles mains.  
Peu s'en faut, ami, j'en ai honte,  
Qu'il ne prenne pour Amathonte  
Le bal Musard,  
Ne dise « Mécène » à Chicard,  
« O Tyndaride ! » à Rigolboche,  
« O Lydie ! » à quelque bancroche,  
« O Virgile ! » à monsieur Ponsard.

*L'Alsace en Espagne.* — Voici une anecdote qui nous vient d'Espagne, et qui a bien son intérêt pour nous :

L'Académie espagnole refait tous les dix ans un dictionnaire. Elle s'occupe maintenant de préparer une nouvelle édition. Étant arrivé au mot *Alsacien*, le rapporteur en donna la définition suivante : « Naturel d'Alsace, région appartenant à l'empire allemand. »

Aussitôt M. Émile Castelar a protesté contre cette idée d'appeler allemandes « des régions retenues par la force, sur lesquelles il y a encore un litige dont le dernier mot n'est pas dit ». Pendant la domination autri-

chienne en Italie, on n'indiquait ni Venise ni Milan comme appartenant à l'Autriche. L'Alsace et la Lorraine sont absolument dans le même cas, a dit M. Castelar, dont deux écrivains espagnols des plus distingués, MM. Victor Balaguer et le marquis de Valmar, ont appuyé la protestation.

A l'unanimité, l'Académie a adopté la définition de M. Castelar et, après le mot *Alsacien*, a simplement ajouté « naturel de l'Alsace ».

*Une Lettre inédite de Monvel.* — M. Georges Monval, bibliothécaire-archiviste du Théâtre-Français, vient de publier à la librairie Lemonnier une collection de cinquante planches de *Costumes de la Comédie-Française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, exécutés en couleur d'après les originaux par M. A. Guillaumot fils.

Dans sa préface, substantiel abrégé de l'histoire du costume à la Comédie-Française, M. Monval cite une lettre bien curieuse du comédien-auteur Monvel, qui, à l'occasion de ses *Amours de Bayard*, donne d'étranges conseils à ses interprètes masculins. Honni soit qui mal y pense !

Je n'ai pas besoin, mes chers camarades, de vous prier d'observer à la rigueur le costume du temps ; je sais combien vous êtes tous exacts sur ce point. Je crois cependant, autant que je m'en (*sic*) rappelle, qu'il est *une partie* de l'habillement du XVI<sup>e</sup> siècle à laquelle il ne faudra pas scrupuleusement

s'asservir. Les chastes yeux de nos belles dames pourroient s'en scandaliser. Je ne sais si nos bons aïeux de ce temps-là mettoient de l'amour-propre et de la coquetterie à cette *portion* de leur parure, mais je suppose qu'à l'examen des faits le plus grand nombre avoient à rougir de s'être exposés au reproche d'exagération...

BOUTET DE MONVEL.

Ce 9<sup>e</sup> novembre 1795.

---

### LES MOTS DE LA QUINZAINE

« Vous savez que Gontran était fâché avec son oncle le millionnaire, mais ce dernier l'a fait appeler à son lit de mort pour lui apprendre qu'il le faisait son héritier.

— Alors?

— Alors, Gontran a fait *contre fortune bon cœur*, et il a pardonné à son oncle. »

(Événement.)

---

Sur un album :

« Il faut écrire comme on parle. »

X...

Et au-dessous :

« Et quand on parle du nez? »

Y...

(Événement.)

---

A l'hôtel, un voyageur a demandé à être réveillé pour prendre le premier train.

Le lendemain matin, le garçon frappe à sa porte à coups redoublés.

« Qu'est-ce? s'écrie-t-il.

— C'est-y vous, Monsieur, qui devez prendre l'express de cinq heures vingt-cinq?

— Oui.

— Eh bien! vous pouvez dormir tranquille : le train est parti. »

(*Intransigeant.*)

Encore à l'hôtel :

Un voyageur est assis sur son séant dans son lit, sa montre à la main.

« Six heures! et on ne vient pas m'éveiller!... Bien sûr, je vais manquer le train! » (Figaro.)

Une dame élégamment vêtue est appelée comme témoin dans une affaire quelque peu légère. Après qu'elle a prêté serment :

« Êtes-vous mariée, Madame? » demande le président.

La dame, baissant les yeux :

« Je m'en rapporte à la sagesse du tribunal. »

(*Gaulois.*)

---

PETITE GAZETTE. — La rareté des autographes de Molière rend d'autant plus précieux ceux que parviennent à découvrir de loin en loin les érudits. Or, nous trouvons dans le dernier numéro du *Moliériste* la reproduction phototypique de l'autographe suivant provenant des archives de Montpellier. C'est une quittance de cinq lignes entièrement écrite, datée et signée par Molière.

En voici le texte intégral :

J'ay reçu de Monsieur de Penautier la somme de quatre mille livres ordonnées aux comédiens par Messieurs des États.

Faict à Pezenas ce 17<sup>e</sup> décembre mil six cent cinquante.

Pour 4000 liv.

MOLIÈRE.

— Molière fait en ce moment plus d'argent à la Comédie-Française que les pièces nouvelles. Voici quelques recettes du spectacle composé uniquement de *Tartuffe* et des *Précieuses ridicules*, et qui, avec une distribution ordinaire, passait toujours à peu près inaperçu. On ne remplissait autrefois la salle, avec ce répertoire usé, qu'au moyen des *billets bleus*. Aujourd'hui, on fait le grand maximum :

|                       |             |
|-----------------------|-------------|
| 23 septembre. . . . . | 5,273 f. 50 |
| 28 — . . . . .        | 6,592 »     |
| 4 octobre. . . . .    | 7,314 »     |
| 10 — . . . . .        | 7.423 »     |
| 17 — . . . . .        | 7,284 »     |
| 24 — . . . . .        | 6,780 »     |

— *Le Salon en raccourci.* — M. Turquet, le sous-secrétaire d'Etat chargé par le Ministère de l'Instruction publique de la direction des Beaux-Arts, est par excellence un homme d'initiative. Il a eu la très heureuse idée de réunir dans une petite exposition les œuvres achetées par l'Etat au Salon de cette année. L'Etat, représenté dans ses acquisitions par les hommes les plus compétents, n'a pas, *quoi qu'on die*, plus

mauvais goût qu'un autre. Aussi rien de plus agréable à visiter que ce Salon en raccourci, qu'on peut voir en quelques minutes, et où l'on trouve, pour la sculpture, des noms comme ceux de Falguière et de Frémiet, et, dans la peinture, des toiles signées de G. Boulanger, Philippe Rousseau, Guillaumet, H. Leroux, Dagnan, Bramtot, et autres artistes de premier mérite. Il est à espérer que le Ministère de l'Instruction publique continuera les années suivantes ce qu'il vient de si bien commencer.

Nous regrettons de n'avoir pas signalé plus tôt à nos lecteurs cette exposition qui ne sera plus ouverte que pendant quelques jours.

**NÉCROLOGIE.** — 24 octobre. — Le peintre Jules Cou- tant, né le 22 avril 1822. Il était élève de Picot, et a souvent exposé, surtout à dater de 1859. Il habitait Bordeaux.

— Le même jour est décédé le paysagiste Alexandre Ségé. Médaillé en 1869, en 1873, décoré en 1874, il avait 68 ans.

— On annonce la mort à Rome (24 octobre) d'une femme de lettres qui, sous le pseudonyme de Marie Sincère, a publié, il y a une vingtaine d'années, une série de nouvelles, de romans et d'études économiques qui ont éveillé en leur temps la curiosité parisienne.

Marie Sincère, qui vient de s'éteindre presque dans la misère dans un garni de Rome, avait eu ses heures brillantes, et son salon fut un des plus distingués et des plus courus du commencement de l'Empire.

Elle avait épousé fort jeune le fantaisiste Romieu; plus tard, après un veuvage assez long, elle devint M<sup>me</sup> Philarète Chasles. Elle avait quelque fortune, qui fut dissipée à la suite de cette union extraordinaire, durant laquelle chacun des deux époux entreprit des voyages dans les régions les plus opposées. C'est ainsi que Chasles mourut à Venise, au cours d'une de

ces fugues extra-conjugales, tandis qu'on le cherchait à Alger.

M<sup>me</sup> P. Chasles était originaire de Langres. Elle était la tante de M. Dubreuil de Saint-Germain, candidat réactionnaire, battu, le 18 octobre dernier, dans la Haute-Marne. Elle s'était fixée à Rome depuis longtemps.

— M. Senard, ancien député et président de la Chambre en 1848, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, est décédé le 29 octobre. Il avait 85 ans.

— Le même jour est mort Louis-Henri Moulin, ancien avocat général à la Cour d'appel de Paris et l'un des fondateurs du journal *le Droit*. Il avait 84 ans.

— M. Porphyre Labitte, sénateur de la Somme, est mort le 3 novembre, à l'âge de 65 ans. Il avait longtemps collaboré à la *Revue de Paris*.

— Le 5 novembre, mort du peintre Eugène Heill, qui avait surtout attiré l'attention sur lui par un portrait de Thérèse.

— Le 9 novembre, mort de M. Jean-Baptiste Baillière, doyen des éditeurs de Paris. Né à Beauvais le 20 novembre 1797, M. Baillière fondait, en 1818, une librairie exclusivement consacrée aux sciences médicales et naturelles; il obtint, dix ans plus tard, le privilège de libraire de l'Académie de médecine. En même temps, il créait à Londres une maison de librairie scientifique française, qui fut dirigée par son frère, et qui est devenue depuis lors la librairie du *British Museum*.

M. Baillière a été vice-président du cercle de la librairie, membre du conseil d'escompte de la Banque de France.

---

# VARIÉTÉS

---

## LA CORRESPONDANCE

DE

## PAUL DE MOLÈNES

La Librairie des Bibliophiles va publier dans le courant du mois, sous le titre de *Mélanges*, le tome III des *Œuvres diverses de Paul de Molènes*. La partie inédite de ce nouveau volume est la correspondance de l'auteur, qui se compose d'une série de lettres adressées à son amie, la marquise de La Grange. Ces lettres, tout intimes, nous font connaître, bien mieux que les autres productions de Paul de Molènes, le caractère noble et élevé de cet écrivain soldat, qui mettait les œuvres de son épée bien au-dessus de celles de sa plume, et qui, malgré son humeur batailleuse, était, plus qu'homme du monde, sensible aux jouissances calmes et délicates de l'amitié. Nous empruntons à cette correspondance quelques fragments pris au courant des lettres qui la composent, et dans l'ordre où elles se présentent.

... Les uniques liens qui me tiennent attaché à ce monde sont les affections, tout le reste m'ennuie et me répugne ; je ne fais pas de mon talent plus de cas que Madeleine repentie n'en faisait de ses cheveux blonds,



et je trouve que le courage n'est bon qu'à nous donner une mort convenable, ce que j'ai cherché souvent. J'avoue qu'une mort par le sabre ou l'épée de quelque spadassin inconnu n'est pas tout à fait ce trépas rêvé. Mais je suis persuadé que Dieu reçoit avec bonté ceux qui, dans leur hâte d'aller à lui, prennent la première porte venue...

... J'ai trouvé ridicule qu'on me proposât, comme quelqu'un l'a fait ces jours-ci, d'entrer dans la carrière diplomatique. Le jour où je laisserai ce sabre que j'aurai passionnément aimé, j'irai tout simplement planter mes choux ou mes roses, car j'aime mieux les roses que les choux, comme l'a dit je ne sais quel poète de ce temps...

... Plus je vais et plus je me sens au cœur appétit bizarre de danger, secrète envie de sentir encore le fer ou le plomb ouvrir mes veines. Pourquoi suis-je ainsi? Je n'en sais rien...

... Je vous sais un gré infini de ce que vous me dites sur mon talent, parce que je vois dans la bienveillance de votre jugement une très irrécusable preuve de votre bonne amitié pour ma personne. Du reste, je ne me soucie en aucune façon d'être un grand écrivain, et je préfère un coup de sabre bien donné à toutes les œuvres du monde...

... Je vous remercie du fond de l'âme de ce que vous me dites sur ma *Garde mobile*, vous savez jusqu'à quel point je suis détaché de toute vanité d'auteur. Mon talent, si talent il y a, est de toutes les pompes humaines celle que je sacrifierais à Dieu le plus volontiers ; mais il y avait quelque chose d'à part et tout à fait de mon sang en ces pages...

... Enfin je me suis résigné, et j'offre ma patience à Dieu. Maintenant, en dehors de toute irritation, je n'ai ni chagrin ni mécompte : je ne saurais dire assez aux gens qui m'aiment combien il m'est indifférent d'aller où tous mes sentiments me poussent sous un uniforme ou sous un autre. Ma seule ambition est d'être maréchal des logis de spahis, et je serais simple cavalier que ce me serait encore à peu près indifférent. Je vous assure que bien des choses s'éteignent en moi, excepté mes affections, qui, au contraire, dans cette triste obscurité de mon cœur, me semblent jeter des lueurs nouvelles...

... Je ne change pas, quoique vous m'ayez accusé un jour d'être un esprit sans fixité ; j'ai depuis longtemps fait le sacrifice de ma vie, depuis longtemps je m'en vais cherchant les balles et les coups de sabre. Une casaque de spahi est tout ce qu'il me faut pour mener à terme ce que j'ai médité et ce que j'accomplirai. Si

je n'étais pas soldat, je me serais déjà brûlé la cervelle et serais mort en guerre avec Dieu. Je mourrai en paix avec le Ciel et d'une autre main que la mienne. Vous qui avez pour moi une affection d'une nature élevée comme votre esprit, vous devez trouver que cela vaut mieux...

... Oui, l'Afrique est un des plus beaux pays du monde ; la terre y est en certains endroits d'un rouge sanglant, la végétation y est grandiose et le ciel y est toujours éblouissant. La lune y rayonne presque autant que notre soleil, mais cependant j'y pense avec toute la mélancolie que vous pouvez croire à des paysages qui sont loin de moi, et puis je voudrais voir s'y réveiller la guerre assoupie. Une expédition sur laquelle je comptais n'a pas lieu ; peut-être irons-nous jusqu'au mois de septembre ou octobre sans coups de fusil...

... Je vous le dis bien sincèrement, je remercie tous les jours Dieu de vous avoir connue : car sans cela je n'aurais jamais su qu'on pût trouver hors de la famille un sentiment sérieux, qui, au lieu de brûler le cœur, le rafraîchit, et, de tarir la vie, la ranime. Je vous en prie, si mauvaises que vous puissent paraître jamais mes dispositions, ne m'abandonnez pas ; sachez que je ne vous cache rien, et, partant, ayez pour moi quelque

miséricorde. Je suis encore un catholique assez pervers pour me soucier plus de votre absolution que de celle qui pourrait m'être donnée par un saint, et je ne puis pas trop me blâmer : car vous êtes en définitive ce que j'ai connu en ce monde qui se rapproche le plus de l'idée du bon, du pur, du droit, telle du moins que je l'ai au cœur...

... Je suis, quant à moi, livré plus que jamais à tout le tumulte des inquiétudes. J'ai bien peur de n'être bon qu'à donner quelques coups de sabre, crever des chevaux, et écrire d'inutiles choses : car, avec ma mondanité de vie, j'ai une austérité extrême de croyances à l'heure qu'il est, et je regarde comme une parole inutile tout ce qui n'éveille pas une impression salutaire dans le cœur d'autrui.

Je n'ai encore réellement annoté qu'un livre de mon *Imitation de Jésus-Christ*. C'est un grand travail, et puis je suis un bien indigne serviteur de la foi. Je n'ai pas encore pu me mettre dans la tête un principe qui est pourtant dans toutes les consciences, excepté dans celle des bandits : le respect de ma vie et de celle d'autrui...

Bivouac de Sétif, 15 mai 1853.

... J'ai, en face des hasards où nous allons pénétrer dans quelques jours, une bonne fortune que je regarde

comme un heureux présage. Je reçois une lettre de vous dont je ne saurais trop vous remercier. Je me suis plaint quelquefois que vous ne vous abandonniez pas assez à une amitié où je trouve une grande joie, vous le savez. Dans ce moment de ma vie, les affectueuses paroles qui m'arrivent me font éprouver un très grand plaisir. Je suis du reste en parfaite santé et en grande gaieté. Depuis la bataille d'Isly, aucun rassemblement de troupes n'avait eu lieu aussi considérable que le nôtre. Je suis avec beaucoup de gens que je connais, entre autres Courval, et M. de La Tour du Pin, qui n'a pu résister à venir voir, pour ne pas dire entendre, tirer quelques coups de fusil. Le pays où on nous lance est très difficile, personne n'y a été encore, et on prétend que les Romains eux-mêmes n'ont pas osé s'y engager; mais tout cela redouble l'ardeur de notre très nombreuse armée; aussi, je crois que nos ennemis recevront la plus effroyable brûlée. Nous venons d'avoir au camp une messe magnifique, et j'ai songé à vous. Aussitôt que je pourrai vous écrire, je le ferai, car je me complais dans la pensée que mes lettres vous causent un peu de la joie que me donnent les vôtres.

Je n'ai pas encore reçu ma nomination, mais je l'espère. Je suis du reste dans ce moment-ci tout entier à ce qu'ont de meilleur les sentiments militaires; seulement, j'y associe d'autres profonds et vrais sentiments. Nous avons eu d'affreux temps et j'ai couché à

la belle étoile plus souvent que sous ma tente, qui depuis quelques nuits a l'habitude de se laisser abattre par le vent. Mais le spahi qui l'habite ne sera jamais abattu, je l'espère, par quoi que ce soit...

---

## RACHEL ET LA CLAIRON

Dans une série d'intéressants articles que la *Revue politique et littéraire* a consacrés aux autographes de la collection d'Adolphe Crémieux, on a pu voir que le célèbre avocat protégeait d'une affection toute paternelle notre grande tragédienne Rachel, laquelle était assez ignorante de bien des choses qu'il lui aurait été bon de savoir. Crémieux lui faisait répéter et travailler ses rôles, à propos desquels elle lui posait parfois les questions les plus étranges, lui demandant, par exemple, quel rapport pouvait exister entre les personnages d'*Iphigénie* et d'*Andromaque*, et si c'était le même Achille, le même Ménélas, dont il était question dans les deux tragédies. Fort peu préoccupée des faits relatifs au rôle qu'elle avait à jouer, elle se bornait à l'apprendre, et comptait sur son instinct dramatique pour la guider.

A la suite d'une formidable bévue qu'elle laissa échapper un jour qu'elle dînait chez Crémieux, celui-ci dut prendre le parti de lui raconter l'histoire des personnages qu'elle représentait.

La célèbre M<sup>lle</sup> Clairon, qui était d'ailleurs une lettrée et une érudite, entendait de tout autre façon l'art dramatique. Nous en trouvons la preuve dans une bluette de M<sup>me</sup> d'Épinaï intitulée *Un Rêve de Mademoiselle Clairon*, qui va former, avec un autre opuscule du même auteur, *l'Amitié de deux jolies femmes*, un petit volume qui viendra augmenter ces jours-ci la

collection des *Chefs-d'œuvre inconnus*. Dans la blquette à laquelle nous faisons allusion, M<sup>me</sup> d'Épinay suppose qu'elle s'est endormie, et qu'en rêve elle est devenue M<sup>lle</sup> Clairon. La célèbre actrice reçoit dans son salon la visite d'un jeune acteur qui se destine au Théâtre-Français, et qui se présente à elle au nom de Monet, l'ancien directeur de l'Opéra-Comique. Voici un curieux fragment de l'intéressante conversation que M<sup>me</sup> d'Épinay prête aux deux interlocuteurs :

« Dites-moi, Monsieur, qui vous a montré à déclamer ?

— Personne, Mademoiselle : je suis né avec la passion du spectacle, j'y ai beaucoup été ; mais, depuis un an que je me destine au théâtre, M. Monet m'a empêché d'y aller ; il m'a prêté des livres, et a voulu que je bornasse mon étude à lire et à déclamer devant une glace.

— Et quels livres vous a-t-il prêtés, ce Monet ? Est-ce qu'il sait lire ?

— Mademoiselle, M. Monet est un homme d'esprit et de goût ; il est obligeant et serviable ; il a rendu à toute ma famille des services que des gens plus opulens et plus en crédit que lui nous avoient refusés.

— Je suis contente de vos sentimens et de votre esprit, et cela n'est ni indifférent ni étranger à la pratique des arts. Mais encore, quels livres Monet vous a-t-il prêtés ? Des opéras-comiques, sans doute ?

— M. Monet m'a prêté, Mademoiselle, les théâtres de Corneille, de Racine, de Crébillon et de Voltaire.

— Quels sont, Monsieur, les rôles que vous croyez posséder le mieux, et que vous vous proposez de me faire entendre ?

— Mademoiselle, celui de Néron dans *Britannicus*.

— Seulement ! Mais, Monsieur, avant de vous entendre, faites-moi la grâce de me dire qui étoit Néron.

— Mademoiselle, c'étoit un empereur qui vivoit à Rome.

— Qui vivoit à Rome est bon. Mais étoit-il empereur romain, ou demouroit-il à Rome pour son plaisir ? Comment étoit-il parvenu à l'empire ? Quels étoient ses droits, sa naissance, ses parens, son éducation, son caractère, ses penchans, ses vertus, ses vices ?

— Mademoiselle, le rôle de Néron répond à une partie de vos questions, mais pas à toutes.

— Monsieur, il faut non seulement répondre à ces questions, mais à toutes celles que je vous ferai encore. Et comment pourrez-vous rendre le rôle de Néron ou tel autre qu'il vous plaira, si vous ne connoissez pas la vie du personnage que vous voulez représenter, comme la vôtre même ?

— J'ai cru, Mademoiselle, qu'il suffisoit de bien connoître la pièce pour saisir le sens de son rôle.

— Vous avez mal cru, Monsieur, vous allez en convenir ; écoutez-moi. Avez-vous quelque teinture de l'histoire ?

— Non, Mademoiselle, pas beaucoup.



— Mais, enfin, vous avez bien ouï parler de Henri IV, par exemple?

— Ah ! j'en sais jusque-là.

— Vous savez donc tout ce que la couronne de France lui a coûté à conquérir ?

— A peu près ; je ne suis cependant pas très fort sur les détails de sa vie ; je ne la connois, je vous l'avoue, que par la *Henriade*.

— Cela me suffit. Vous savez peut-être aussi que le trône ne fut pas disputé à Louis XIV comme à lui ?

— Mais... je le présume, parce que je n'ai jamais ouï dire le contraire.

— Eh bien, si vous aviez à jouer le rôle de ces deux princes, croyez-vous que vous n'auriez pas à changer totalement votre maintien, votre contenance, votre démarche, votre expression, vos accens, et jusqu'à la plus petite nuance de votre rôle ? Ce sont cependant deux monarques françois, à l'un et à l'autre on a décerné le surnom de Grand, ils ont régné dans le même siècle. D'où vient donc cette différence ? Cette différence, Monsieur, ne vient pas seulement de celle de leur caractère, ne vous y trompez pas ; c'est qu'il y en a une immense dans l'esprit, dans le ton, dans les mœurs, dans les opinions d'un homme qui a conquis son royaume à la pointe de son épée, et dans l'esprit, le ton, les mœurs, les opinions d'un homme né sur un trône affermi. Ce n'est pas tout ; indépendamment de

cette connoissance qu'on ne peut acquérir que par une étude réfléchie de l'histoire, il est encore nécessaire de la lire pour savoir ce qu'étoient au rôle principal les personnages accessoires que l'auteur a introduits dans sa pièce; comment il étoit, comment il vivoit avec eux. Cette connoissance bien acquise donne à l'acteur qui sait voir et sentir toute la clef de son rôle. Son effort ensuite doit être de s'identifier avec le héros qu'il a à représenter. S'il a bien vu, s'il a senti juste, le reste est une affaire de mémoire et d'habitude qui va toute seule. »

Il nous a paru assez piquant de faire ressortir ici ce contraste entre deux des plus grandes actrices de la scène française. Si le fragment que nous venons de citer donne à nos lecteurs le désir de connaître le morceau en entier, ils le trouveront, à la fin de ce mois, à la Librairie des Bibliophiles.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.

---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 22 — 30 NOVEMBRE 1885

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — *Les Jacobites*. — L'enterrement du docteur Robin. — Mort du roi Don Alphonse. — La censure. — Un Menu d'il y a cent ans. — Théâtres : Renaissance, Opéra, Comédie-Française, Odéon, Ambigu, Variétés, Folies-Dramatiques, Menus-Plaisirs. — Bibliographie : *Le Prêtre de Némi*.

*Varia* : M<sup>me</sup> de Genlis et M<sup>me</sup> de Staël. — Le docteur Girard. — Une question imprudente. — Les cendres de Molière. — Les périphrases poétiques. — Mots de la quinzaine.

Petite Gazette.

---

LA QUINZAINE. — C'est encore le canon qui a parlé le plus haut durant cette quinzaine ; la guerre, imminente depuis longtemps déjà entre les Serbes et les Bulgares, a éclaté avec la plus grande vivacité, et a déjà présenté, en quelques jours, des alternatives de succès et de revers. Si cette guerre se localisait absolument, elle n'aurait qu'une médiocre importance au point de vue de l'équilibre européen ; mais si, comme il est à craindre, les Grecs et les Turcs s'en mêlent, on verra la Russie et l'Autriche

intervenir, elles aussi, *manu militari*, et alors les conséquences de cet embrasement peuvent devenir considérables. Nous n'y prendrons certainement aucune part militante, mais enfin nous pouvons, si loin que les choses se passent, en subir les effets au point de vue surtout de notre commerce et de nos affaires.

— Deux événements littéraires importants ont également marqué cette quinzaine : l'apparition du curieux et piquant ouvrage de M. Renan, *le Prêtre de Némi*, et la première représentation, à l'Odéon, du nouveau drame de Coppée, *les Jacobites*. Nous donnons plus loin quelques extraits du livre de M. Renan, qui contient, sous une forme conventionnelle, des aperçus nouveaux et nous faisant connaître par des allusions saisissantes l'opinion de son éminent auteur sur une foule de questions actuelles, choisies parmi les plus brûlantes.

Nous parlons également plus loin du drame de Coppée. Nous nous bornons à signaler particulièrement ici cette œuvre considérable parce qu'elle a été ce qu'on appelle, en argot de théâtre, le « clou » de la quinzaine.

— On sait que le célèbre docteur Robin est décédé dans les premiers jours du mois dernier. Il vient de se passer, à propos de ses funérailles, qui ont été célébrées religieusement, un fait assez singulier, et qu'il faut relever comme un signe des temps.

Plusieurs confrères du docteur Robin, libres pen-

seurs comme lui, ont protesté, en termes très énergiques, contre l'immixtion du clergé à ses funérailles. Le journal spécial *le Progrès médical* s'est fait surtout l'écho de ces protestations. Tout le monde connaissant très bien les opinions du défunt, on s'en est pris à la famille qui avait cru, disait-on, devoir prendre sur elle de faire enterrer Robin avec le concours des prêtres, surtout alors que le passage suivant de son testament prescrivait leur exclusion absolue de ses obsèques :

J'exige absolument de mes héritiers que mon enterrement soit un enterrement civil, quel que soit le lieu où je meure ; si je meurs à Paris, mon autopsie devra être faite, le plus tôt possible après ma mort, par un des prosecteurs ou aides de l'Ecole, désigné par le doyen ; mon cerveau et mes yeux seront emportés pour être étudiés comparativement, le droit avec le gauche, crevé en 1835 par un bâton, pour que les origines et circonvolutions optiques soient convenablement étudiées comparativement.

Ces accusations donnèrent lieu à la réplique suivante, adressée aux journaux, au nom de la famille :

Jasseron (Ain), 16 novembre 1885.

Monsieur le rédacteur,

Plusieurs journaux ont pris texte d'un extrait du testament de M. le docteur Charles Robin, pour critiquer avec plus ou moins de malveillance la présence du clergé à ses obsèques. Voulez-vous me permettre de couper court à ces commentaires en vous affirmant sur l'honneur les faits suivants :

Le docteur Robin a été frappé d'apoplexie le 3 octobre, à

Jasseron, près Bourg ; il est mort le 6 octobre sans avoir repris connaissance. Il n'avait fait part à aucun de nous, ni verbalement ni par écrit, de ses intentions au sujet de son enterrement ; à Jasseron, aucun de ses papiers n'en portait trace.

Ses obsèques ont eu lieu le 8 octobre, et c'est seulement treize jours après, le 21 octobre, qu'ont été levés les scellés qui, en l'absence de tous les héritiers, avaient dû être apposés à son domicile, à Paris, immédiatement après sa mort. *C'est alors seulement, 21 octobre, que son testament a été trouvé et que le contenu en a été connu.*

*Si donc les dernières volontés de Charles Robin n'ont pas été suivies par ses héritiers, c'est qu'elles étaient ignorées d'eux.*

Le simple rapprochement des dates l'établit jusqu'à l'évidence.

Recevez...

A. ROBIN,

Receveur du timbre en retraite.

Il résulte de tout ceci qu'on avait jugé à propos, tout d'abord, de conspuer la famille du docteur Robin, parce qu'elle avait fait passer le corps du défunt par l'église. Sans vouloir prendre parti dans la question, nous nous demandons comment il peut advenir qu'on fasse aujourd'hui un crime à une famille honorable d'avoir procédé à l'enterrement religieux de l'un de ses membres. Où allons-nous, grands Dieux (au pluriel !), si le fait d'une prière dite sur un cercueil par un pauvre prêtre de village motive tant de récriminations, qui vont jusqu'à accuser le mort lui-même d'avoir trahi ses opinions au moment de la dernière heure ! Et quand cela eût été en-

core ! En quoi donc la mémoire du docteur Robin pourrait-elle souffrir de ce qu'il eût demandé un prêtre avant de mourir ? Et se trouve-t-il amoindri parce que sa famille, ignorant ses dernières volontés, lui a fait des funérailles religieuses ?

Avouons que tout cela est puéril, et que nous poussons trop aujourd'hui à l'exagération certains grands sentiments de liberté et d'indépendance que beaucoup n'arborent, hélas ! que pour faire autour de leur nom plus de bruit que n'en comporte leur faible mérite.

— Le roi d'Espagne, Alphonse XII, est mort au palais du Pardo, près Madrid, le 25 novembre, à neuf heures du matin, des suites d'une maladie de poitrine. Il était né le 28 novembre 1858. Sa mère, la reine Isabelle, perdit le trône en 1869 ; elle abdiqua ses droits, le 25 juin 1870, en faveur de son fils qui ne devint effectivement roi que le 30 décembre 1874.

Alphonse XII avait épousé en premières noces la fille du duc de Montpensier, Maria de las Mercedes, qui mourut six mois après, le 26 juin 1878 ; l'année suivante il épousa, le 29 novembre, la fille aînée de l'archiduc Charles-Ferdinand d'Autriche, Marie-Christine, dont il eut deux filles.

L'aînée, Maria de las Mercedes (prénoms de la défunte femme d'Alphonse XII), est née le 11 septembre 1880 ; c'est elle qui, d'après la loi de succession, devient reine sous la tutelle de sa mère. La seconde

file, l'Infante Élisabeth, est née le 13 novembre 1882.

La branche aînée des Bourbons d'Espagne comprend, en outre, aujourd'hui la reine Isabelle, son mari, Don François d'Assise, et leurs trois filles. La duchesse de Montpensier, sœur de la reine Isabelle, appartient aussi à cette branche.

La branche cadette comprend le prince Don Juan, qui a cédé ses droits à son fils Don Carlos, duc de Madrid, dont la mort du roi Alphonse va sans doute raviver les prétentions au trône. Le duc de Madrid a un frère, Don Alphonse, et quatre enfants. L'aîné, Don Jaime, est le candidat des fameux « Blancs d'Espagne » à la couronne de France.

LA CENSURE. — Voici quelques renseignements sur la censure; ou plutôt sur la commission d'examen dont il a tant été question au commencement du mois, à l'occasion de l'incident Zola :

« Cette commission se compose de quatre membres, dont deux ont le titre d'inspecteur, MM. Deforges et Bourdon, et deux celui d'inspecteur adjoint, MM. Levesque et Gauné. Lorsqu'une pièce de théâtre est acceptée par un directeur, celui-ci en fait déposer à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, un double exemplaire. Un des membres de la commission est chargé de présenter un rapport sur la pièce. Il la lit, et examine si elle présente des inconvénients au triple



point de vue de la politique extérieure, de la politique intérieure et de la morale publique. Il communique ensuite son rapport à son chef hiérarchique, qui n'adopte pas toujours ses conclusions. Si la pièce est autorisée, le manuscrit est rendu à l'auteur, qui peut la faire mettre immédiatement en répétition. Si certains passages paraissent dangereux, l'auteur est appelé au ministère, et on discute à l'amiable les modifications à faire. En général, l'entente se fait facilement.

Outre les pièces de théâtre, la commission examine les chansons et romances destinées à être chantées en public, et de ce chef elle est astreinte à un travail assez considérable, car il lui en arrive en moyenne une trentaine par jour. Enfin elle vise chaque jour le programme de tous les cafés-concerts.

Il y aurait un curieux travail à faire sur les pièces refusées par la commission d'examen dans la seconde moitié de ce siècle. De 1836 à la révolution de Février, 8,330 ouvrages avaient été présentés à la censure. Sur ce nombre, il y eut 123 refus d'autorisation, partiels, conditionnels ou absolus; encore faut-il déduire de ce chiffre 35 chansons ou romances, ce qui laisse à 88 le nombre de pièces arrêtées. Depuis la guerre, le nombre des pièces a dû augmenter, celui des chansons a presque centuplé; en revanche, le nombre des refus a beaucoup diminué. On peut évaluer à une quinzaine le nombre des pièces qui ont eu

maille à partir avec la censure. La première est le *Pierrot-Soldat*, de Cogniard, où l'on crut voir une atteinte à l'armée, et qui fut interdit pendant l'état de siège. La dernière est un vaudeville graveleux, auquel était accolé le nom d'un député de l'opposition monarchique, et qui fut défendu il y a quelques mois. Il faut encore citer *la Moabite*, de M. Déroulède, et *les Fiancés*, de MM. Erckmann-Chatrion, qui auraient pu nous attirer des réclamations de l'Allemagne. Un des plus curieux incidents de ce genre eut lieu à propos de *l'Esclave*, opéra de l'excellent Membree, qui fut joué pendant la période du 16 Mai. Cette fois ce ne fut pas la censure qui prit l'initiative d'une interdiction. La pièce était autorisée et allait être jouée. Au quatrième acte, un tableau représentait un mariage russe, entouré de toutes les pompes de l'Église d'Orient. Le jeune prince Troubetzkoï, qui avait souvent affaire à l'Opéra, remarqua ce tableau et eut l'idée assez inattendue d'appeler sur ce sujet l'attention de l'ambassadeur de Russie. Celui-ci se plaignit qu'on manquât de respect à sa religion, et M. de Fourtou, convoquant le censeur étonné, lui donna ordre de retirer son autorisation. Ce fut en vain qu'on rappela les précédents : *le Prophète*, *les Huguenots*, *Robert le Diable* ; M. de Fourtou tenait avant tout à être agréable à l'ambassadeur de Russie, et le quatrième acte de *l'Esclave* dut être refait. »

Une fois la pièce sur la scène, la censure n'abdique pas encore ses droits, et surveille les *cascales* des acteurs qui font au texte des additions de leur cru. C'est ainsi que Christian, l'amusant ogre du *Petit Poucet*, vient de s'attirer une réprimande, et à ce propos il raconte ainsi l'histoire de ses démêlés avec la censure :

« J'ai failli, à cause d'elle, aller trois fois en prison.

« La première fois, c'était dans *les Brigands*. Je disais là dedans : *Gloria Cassis et spiritu sancto. Spiritu sancto*, c'était de moi. Le lendemain, un municipal à cheval apportait un grand pli cacheté. *Par ordre de l'empereur*, le théâtre était fermé pendant dix jours pour immoralité. Je dus faire des excuses plates au pouvoir pour faire lever l'interdit. J'avais bien promis de ne plus recommencer; mais, l'empire mort, j'ai repris ma liberté sous la République. Il paraît que la censure n'était pas morte, car elle est venue me trouver dans la personne du chef de cabinet de M. Gigot, alors préfet de police. Je jouais dans *Orphée aux Enfers* et, en montrant un trône, je m'étais écrié : « Qu'est-ce que c'est que ça? Il n'y a plus de trône; celui-là doit venir de l'hôtel Drouot! » — « Vous offensez les puissances étrangères, m'a dit le chef de cabinet. Si vous continuez, nous allons être obligés de vous arrêter. » J'ai continué le lendemain, et l'on ne m'a pas arrêté. Il faut croire que le préfet s'était renseigné auprès du ministre des

affaires étrangères, et que l'on n'avait pas vu là dedans un incident pouvant devenir un *casus belli*. La dernière fois que pareil désagrément m'est arrivé, c'est aux Variétés, dans *Mam'zelle Nitouche*. Je portais une barbiche ; c'est elle qui a commencé. Un agent du gouvernement est venu me dire que j'avais eu tort de me faire la tête du duc d'Aumale. « Tout le monde l'a remarqué, me dit cet agent. Vous ne pouvez vous moquer ainsi publiquement d'un fils d'une maison qui a régné sur la France. »

« Dans *le Petit Poucet* enfin, l'autre soir, j'expliquais au public que je n'avais pu corrompre mes geôliers parce que je n'avais pas d'or, je n'avais qu'un sou, et encore, ajoutai-je, il faudrait savoir ce que *mon sou vaudrait*. On a vu là une allusion malveillante au président de la République. Rien n'était plus loin de ma pensée. Il a fallu supprimer encore cela. »

UN MENU D'IL Y A CENT ANS. — Notre siècle est injuste. Il dégoise contre les taverniers à la mode. Il trouve leurs prix exagérés. Sans doute il y a quelque chose à redire à certaines additions que les maîtres queux du boulevard prodiguent à leurs clients. L'excuse de ces trafiquants, c'est qu'ils sont en cela les esclaves de la tradition. On leur a passé l'assiette au beurre, et ils la conservent, voilà tout. Allons aux preuves en savourant cette carte à payer que nous com-

munique un de nos abonnés. Ce chiffon de papier amplement centenaire fournirait matière à bien des réflexions. Nous nous contenterons de quelques-unes. Il s'agit d'un souper « pour dix », servi à Versailles le vendredi 26 août 1785, dans l'un des salons de l'auberge tenue par le nommé Delero, un gaillard qui n'attachait pas ses chiens avec des saucisses. Ce souper, trop gras pour un jour maigre, ne fut certes pas préparé pour des grelotteux sans appétit. Le montant de la note s'éleva à près de 90 livres par tête. En considérant la valeur de l'argent, qui a triplé, au bas mot, on voit que la part de chacun des convives s'éleva à 270 francs de nos jours. Pour ce prix, savez-vous, on peut casser une croûte au café Anglais.

SOUPER DU VENDREDI 26 AOUT 1785

POUR 10 PERSONNES

|                                                 | liv.            | s.              |
|-------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Pain. . . . .                                   | 1               | 10              |
| Sept bouteilles ordinaires. . . . .             | 14              | »               |
| Deux de Champagne . . . . .                     | 10              | »               |
| Une de Malaga. . . . .                          | 4               | »               |
| Une de Sauterne. . . . .                        | 3               | »               |
| Une de Grave . . . . .                          | 3               | »               |
| Deux assiettes de figues . . . . .              | 5               | »               |
| Deux — de melons. . . . .                       | 5               | »               |
| Un aloyau sauce hachée de trente livres . . . . | 24              | »               |
| Une longe de veau de rivière. . . . .           | 20              | »               |
|                                                 | <hr/>           |                 |
| A reporter.                                     | 83 <sup>l</sup> | 10 <sup>s</sup> |

Report. liv. s.  
89 10

GROSSES ENTRÉES.

|                                                                         |    |   |
|-------------------------------------------------------------------------|----|---|
| Un grand brochet à la Chambord piqué d'anguilles et d'anchois . . . . . | 50 | » |
| Une matelote de carpes et d'anguilles . . . . .                         | 30 | » |

ENTRÉES.

|                                                                                    |    |   |
|------------------------------------------------------------------------------------|----|---|
| Quatre filets de mouton piqués à la chicorée au velouté . . . . .                  | 16 | » |
| Deux ailes de raie au beurre noir. . . . .                                         | 14 | » |
| Quatre perdreaux à la barbarine . . . . .                                          | 16 | » |
| Trois perches à la polonaise . . . . .                                             | 18 | » |
| Trois cervelles de veau à la Conti, garnies de riz de veau piqué . . . . .         | 18 | » |
| Une barbue grillée sauce au citron. . . . .                                        | 15 | » |
| Trois poulets à la reine, à la d'Argenson, garnis au beurre d'écrevisses . . . . . | 20 | » |
| Un filet de douze merlans à l'italienne. . . . .                                   | 15 | » |
| Six pigeons à la Gauthier aux écrevisses, sauce à l'ivoire. . . . .                | 18 | » |
| Une grosse anguille piquée, sauce poivrade. . . . .                                | 18 | » |
| Six cailles en compote au blanc. . . . .                                           | 18 | » |
| Un filet de carrelets à la Sainte-Menehould. . . . .                               | 12 | » |

GROS ENTREMETS.

|                                                                                |    |   |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|---|
| Un rocher en pastillage. . . . .                                               | 30 | » |
| Un buisson d'écrevisses . . . . .                                              | 80 | » |
| Un jambon à la broche au vin de Champagne, pesant vingt-quatre livres. . . . . | 40 | » |
| Une abbesse à la Chantilly, garnie de fraises . . . . .                        | 18 | » |

A reporter. 535<sup>1</sup> 10<sup>8</sup>

|                                | liv.    | s.     |
|--------------------------------|---------|--------|
|                                | Report. | 535 10 |
| <b>RÔTIS.</b>                  |         |        |
| Un chapon de Bruges. . . . .   | 9       | »      |
| Une truite saumonée. . . . .   | 24      | »      |
| Trois faisandeaux. . . . .     | 21      | »      |
| Trois grandes soles . . . . .  | 24      | »      |
| Une salade de citrons. . . . . | 2       | »      |
| Une — de romaine . . . . .     | 2       | »      |
| Une — de capucines. . . . .    | 2       | »      |

**ENTREMETS.**

|                                                                      |   |    |
|----------------------------------------------------------------------|---|----|
| Un artichaut à l'italienne. . . . .                                  | 4 | »  |
| Une corbeille en pâte d'amandes garnie de noix<br>aux anis . . . . . | 6 | »  |
| Un chou-fleurs à l'essence. . . . .                                  | 5 | »  |
| Une tourte aux amandes. . . . .                                      | 6 | »  |
| Un petits pois . . . . .                                             | 3 | 10 |
| Un bocaux en pâte d'amande garnis de confiture.                      | 5 | »  |
| Une gelée de groseille framboisée. . . . .                           | 6 | »  |
| Une jalousies renversées . . . . .                                   | 3 | »  |
| Un concombres farcis et glacés. . . . .                              | 8 | »  |
| Un haricots verts à la poulette. . . . .                             | 4 | »  |
| Un beignets d'abricots . . . . .                                     | 4 | »  |
| Une gelée de pêches. . . . .                                         | 5 | »  |

**DESSERTS.**

|                                     |    |   |
|-------------------------------------|----|---|
| Cinq plats montés . . . . .         | 15 | » |
| Six compotes. . . . .               | 18 | » |
| Huit jattes de pêches. . . . .      | 40 | » |
| Deux — de poires de beurré. . . . . | 12 | » |

---

A reporter. 764<sup>1</sup> »<sup>5</sup>

|                                                  | liv. | s. |
|--------------------------------------------------|------|----|
| Report.                                          | 764  | »  |
| Deux jattes de poires de rousselet. . . . .      | 6    | »  |
| Deux — de brugnons. . . . .                      | 6    | »  |
| Deux — de prunes reines-claude. . . . .          | 5    | »  |
| Deux — de raisin. . . . .                        | 5    | »  |
| Deux — de fraises. . . . .                       | 6    | »  |
| Deux — d'oranges. . . . .                        | 12   | »  |
| Deux — d'abricots . . . . .                      | 8    | »  |
| Quatre assiettes montées garnies de bonbons. . . | 12   | »  |
| Huit — sèches . . . . .                          | 12   | »  |
| Quarante-six tasses de glace. . . . .            | 34   | »  |
| Huit bougies pour le salon de compagnie. . . .   | 4    | »  |
| Vingt — pour la salle à manger. . . . .          | 12   | »  |
|                                                  | 886  | »  |

DELERO.

Eh bien ! que vous en semble ? Est-il assez réussi, le Versaillais de 1785 ? Les fumistes en veston blanc de 1885 ne font pas mieux, parole d'honneur ! Le couvert n'est pas compté ; mais à la place... trois sous de pain par personne, comme chez le marchand de vin du coin. Ces trente sous de pain, — cent sous tout au plus d'aujourd'hui, — ne sont-ils pas tout simplement sublimes en tête d'une note de 2,700 francs ! Le père Delero le connaissait dans toutes ses finesses, le grand art de plumer la poule sans la faire crier. Que n'a-t-il vécu cent ans plus tard !

On n'a pas besoin de faire observer ce que devait inspirer de tristes réflexions, à la suite d'un pareil bal-



thazar, un « salon de compagnie » éclairé par huit misérables bougies. En cela, vraiment, notre siècle a progressé. On le dit ami des lumières. Le XX<sup>e</sup> en verra bien d'autres !

THÉÂTRES. — MM. Fabrice Carré et Maurice Desvallières ont donné, le 11 novembre, à la Renaissance, sous le titre de *Un duel, s'il vous plaît*, trois petits actes assez amusants. Saint-Germain, Galipaux et M<sup>lle</sup> de Cléry ont aidé au succès de la pièce. On sait que les deux jeunes auteurs sont les petits-fils, l'un de Fabrice Labrousse, le fécond dramaturge, et l'autre de M. Ernest Legouvé.

— Le même soir, centième représentation à l'Opéra du ballet *Coppélia*, dont la première remonte au 3 mai 1870. Ce chiffre a été très rarement atteint par un ballet.

— Le 13, succès très vif à l'Ambigu du *Roi de l'argent*, adaptation par M. Paul Milliet d'un drame anglais *The Silver King*, très en vogue chez nos voisins d'outre-Manche et aussi en Amérique. Ce drame, qui comporte treize tableaux, est cependant joué très rapidement, grâce à l'innovation, introduite par M. Rochard, de changements à vue, en pleine scène, sans baisser le rideau. Laray, Courtès, M<sup>lle</sup> Gerfaut et la petite Breton, une très intelligente et gracieuse fillette, ont fort bien joué ce drame, émouvant et amusant à la fois, et

qui a le grand avantage de pouvoir être montré aux enfants aussi bien qu'à leurs parents.

— Le même soir, deuxième début du ténor Duc, à l'Opéra, dans Eléazar de *la Juive*, et brillant succès, surtout dans le grand air du dernier acte.

— Céline Montaland a repris, le 15, à la Comédie-Française, en matinée (7,000 fr. de recette), le rôle de la duchesse de Réville, laissé libre par la retraite de Madeleine Brohan. C'était la 251<sup>e</sup> représentation de cette jolie pièce, où la nouvelle duchesse a été très sympathiquement accueillie.

— Aux Variétés, le 16, première représentation de la Revue annuelle *les Potins de Paris*, deux actes et sept tableaux de MM. Pierre Decourcelle et Albin Valabrègue. On a beaucoup ri, surtout à l'acte des théâtres, où l'on a fort applaudi diverses imitations d'acteurs très réussies, entre autres celle de Sarah Bernhardt. Mais pourquoi donc une revue nouvelle ressemble-t-elle toujours à celles qui l'ont précédée ? Il faut croire que le genre est un peu usé et pas facile à renouveler. Aux Variétés, cependant, grâce à Christian, Baron, Léonce, Lassouche, Montrouge et M<sup>mes</sup> Baumaine, J. May, etc., *les Potins de Paris* ont devant eux une bonne suite de représentations. On sait que Christian et Baron, qui jouent le même soir *le Petit Poucet* à la Gaité, trouvent le moyen de venir, pendant un entr'acte, remplir leurs rôles aux Variétés et qu'ils retournent ensuite achever leurs

personnages dans la féerie du square Saint-Martin. Joli tour de force d'activité et dont cependant ne souffre aucune des deux pièces!

— Le 17, les Folies-Dramatiques ont donné *la Fauvette du Temple*, opérette nouvelle de MM. Burani et Humbert, musique de M. André Messager. C'est une pièce moitié militaire et moitié sentimentale qui en rappelle beaucoup d'autres. Jolie musique, mais peut-être pas suffisamment diable au corps pour l'endroit. Simon-Max et sa femme ont su cependant s'y tailler un brillant succès.

— Le 20, deuxième début, à l'Opéra, du ténor Ibos dans le duc de Mantoue de *Rigoletto*. M<sup>me</sup> Lureau-Escalais aborde le rôle de Gilda. Le même soir, le foyer, avec les peintures restaurées de Baudry, est éclairé pour la première fois à la lumière électrique.

— L'Odéon a donné, le 21, la première représentation des *Jacobites*, drame en cinq actes, en vers, de François Coppée. Le succès en a été considérable, bien que certaines parties de la pièce aient semblé un peu faibles comme contexture dramatique, mais les grands et beaux sentiments héroïques y abondent. C'est encore le tableau développé de cette lutte pour la patrie qui faisait déjà le fond du sujet de *Severo Torelli*. L'action se passe en Écosse, et le dernier Stuart y combat avec ses partisans pour la conquête de son trône et de leur liberté. La fable imaginée par l'auteur et mêlée par lui aux scènes

plus historiques est pleine d'émotion et d'intérêt. Le vers de Coppée est ferme et vigoureux, et la pièce contient quelques tirades bien frappées, dont plusieurs ont soulevé l'enthousiasme général.

Chelles, Paul Mounet, A. Lambert, etc., jouent avec grand succès les principaux rôles d'homme. M<sup>lle</sup> Weber, lauréat aux derniers concours du Conservatoire, qui débutait dans le rôle principal de femme, y a obtenu un succès considérable. C'est une étoile qui se lève.

— Le 23, les Menus-Plaisirs ont rouvert leurs portes avec *l'Homme de paille*, comédie en trois actes d'Albin Valabrègue, qui a fort réussi. C'est un peu la donnée du *Député de Bombignac*, joué à la Comédie-Française, mais c'est encore plus drôle, et surtout c'est plus spirituel. L'acteur Montcavrel a très finement joué le principal rôle de ce piquant vaudeville semi-politique.

— Le même soir, à Déjazet, *Régine*, pièce en quatre actes de Georges Richard, en collaboration avec MM. Etiévant et Millanvoye. Sujet un peu sombre, mais bien traité. Montbars joue avec succès le principal rôle de ce drame, qui ferait meilleure figure sur une scène plus sévère que celle de Déjazet.

— Colonne a brillamment continué la série de ses concerts, dont les programmes sont toujours si heureusement composés de musique ancienne et d'œuvres modernes. Il nous offrait le 23, avec la *Symphonie héroïque* et des morceaux du *Songe d'une nuit d'été*, des

airs de ballet de la *Jolie Fille de Perth*, de Bizet, et des fragments de *Roméo*, de Berlioz. Une cantatrice douée d'une très belle voix, M<sup>me</sup> Durand-Ulbach, a dit avec beaucoup de charme une mélodie de Lalo, *Marine*, morceau d'un grand caractère et qu'on entendait pour la première fois.

BIBLIOGRAPHIE. — *Le Prêtre de Nêmi*. — Voici quelques curieux extraits de cet étrange livre qui aborde tant de questions diverses et dont l'intérêt réside surtout dans la manière dont ces questions sont posées et résolues par l'éminent auteur de *la Vie de Jésus*. Le côté le plus piquant de cet ouvrage consiste dans les allusions transparentes au temps présent.

Voici, par exemple, Voltinius et Titius : ils représentent les modérés et les sensés, une sorte de centre gauche. Voltinius croit que la revanche n'est pas encore possible (allusion à la guerre allemande). La partie n'est pas égale pour Albe (la France), parce qu'elle est supérieure en civilisation à Rome (l'Allemagne) :

Nous sommes plus avancés, plus civilisés qu'eux. Les questions sociales existent plus pour nous que pour eux. La perfection idéale des lois n'est pas la force : c'est le peuple censé arriéré qui est presque toujours le vainqueur. Une nation travaillée intérieurement par la maladie du progrès ne peut faire la guerre. Elle est comme un blessé qui a une cicatrice à la jambe. En temps ordinaire, cette cicatrice n'est rien. Mais,

si le blessé doit faire un exercice violent (et la guerre est la grande épreuve du tempérament d'une nation), la cicatrice se rouvre et l'infériorité devient sensible.

Voici le représentant de la droite, Métius, qui lui, au contraire, est partisan de la guerre :

Le peuple qui supporte plus de dix ans l'injure de son vainqueur est un peuple fini. L'injure est plus sanglante quand elle vient d'une nation jeune, sans long passé, qui vous doit tout. Quoi ! un ramas de bandits, de réfugiés, d'expulsés de toute sorte a pu salir la vieille gloire d'Albe la Longue, et il y a des cœurs albains pour hésiter encore. Chaque jour nous enfonce dans le fossé de boue. On se divise en classes, parce qu'on ne combat pas l'ennemi commun. La haine de Rome est le criterium du bon Albain.

Opinion du socialiste Céthégus, le chef des démagogues, qui hait plus encore les aristocrates que les ennemis de sa patrie. Selon lui, on devrait tout niveler ; les soldats, au lieu de se battre, tueraient leurs chefs au nom de l'égalité. Puis on se partagerait les terres et on serait heureux, car il n'y aurait plus ni petits ni grands.

On parle de revanche à prendre des défaites qu'Albe a subies il y a dix ans. Pour moi, je ne me suis jamais senti vaincu. Ces murs qu'on voit chaque jour s'élever à l'horizon, et qui tourmentent si fort nos aristocrates, que nous importent-ils ? Les ennemis de nos ennemis sont après tout nos amis. Certes, l'orgueil des victorieux est difficile à supporter. Mais moins dur est le dédain d'un étranger que le dédain d'un concitoyen.

Avis de Mélius, incrédule, mais politique, en matière de religion. Il ne faut pas la détruire, car elle est un moyen de tenir le peuple :

La religion est un tout auquel on ne touche pas. Retrancher quelque chose à ces pratiques séculaires, c'est les détruire. Elles ne supportent pas la discussion. Dès qu'on raisonne sur la religion, on est athée.

Et plus loin, sur le même sujet :

Je pense sur la religion comme vous-même; mais, plus sage que vous, je n'en parle jamais, je n'y touche pas. La religion est un besoin du peuple; la république doit offrir au peuple la satisfaction de ce besoin. Nous devons des prêtres au peuple, des prêtres comme le peuple les veut. Antistius est au-dessus de son état. Cet homme n'a jamais compris ce que c'est que l'esprit d'un prêtre. En cet ordre de choses, le paraître est presque tout. Ce qui importe, c'est ce que la foule dit et croit. On ne se figure pas à quel degré il est facile de jouer au niais avec le peuple, sans qu'il s'en aperçoive. Pauvre Antistius! Si quelqu'un le tue, ce sera lui-même qui se sera tué.

Et comme conclusion, comme « mot de la fin », citons cette opinion du patriote qui rapporte tout au grand sentiment de l'amour du pays :

Je vous le dis : une cité est perdue quand elle s'occupe d'autre chose que de la question patriotique. Questions sociales, questions religieuses, sont autant de saignées faites à la force vive de la patrie

VARIA. — *Madame de Genlis et Madame de Staël.* — A propos de l'intéressante étude que M. Honoré Bonhomme vient de publier à la Librairie des Bibliophiles sous ce titre : *Madame de Genlis, sa vie, son œuvre, sa mort*, M. Van Robais, le secrétaire de la Société d'émulation d'Abbeville, nous met sous les yeux le passage suivant des *Mémoires* de M. de Rémusat, relatif aux derniers moments de M<sup>me</sup> de Staël.

« 1817, 14 juillet... Une autre nouvelle de la journée, c'est que M<sup>me</sup> de Staël est morte après avoir lutté de la manière la plus douloureuse. Elle était au désespoir de mourir, et surtout dans un horrible effroi de ce qui l'attendait dans l'autre vie.

« ... 15 juillet... M<sup>me</sup> de Staël est morte en dormant ; elle craignait horriblement ce dernier moment et ne l'a point senti.

« ... 16 juillet... La veille de sa mort elle avait encore du monde chez elle. M. le duc d'Orléans y était venu ; elle avait causé avec tout son esprit. Cependant, vers le soir, elle s'était évanouie plusieurs fois et sortait de ces évanouissements en criant : « Mon père, aidez-moi à mourir ! » Elle est fort pleurée et regrettée, excepté de M<sup>me</sup> de Genlis, qui, dit-on, montre une joie hideuse. »

Ce dernier trait, pris au vif de l'événement, méritait d'être ajouté à l'excellente étude de M. Honoré Bonhomme.



*Le Docteur Girard.* — Voici l'autobiographie de M. J. Girard, cet officier de santé dont le nom a fait tant de bruit, il y a quelques mois, à propos de sa thèse sur la fécondation artificielle, et dont nous avons alors parlé :

« Je suis né le 17 mars 1834. Fils d'un pauvre diable de gendarme, j'ai appris à lire et à écrire sur les bancs du village. A neuf ans, j'ai été mis en apprentissage chez un charpentier, à douze ans chez un mécanicien. A seize ans, j'inventais la machine à battre le blé. A dix-sept ans, je m'engageais. A dix-sept ans et demi, j'entrais à l'École de Saumur au concours. Sorti sous-officier instructeur, entré au 6<sup>e</sup> cuirassiers, je faisais la campagne de Crimée. En 1855, j'entrais aux Cent-Gardes ; en 1859, je faisais la campagne d'Italie et je recevais la médaille militaire à Solférino. Passé successivement adjudant, sous-lieutenant, lieutenant, pendant les années suivantes, c'est en cette dernière qualité que je suis blessé à Sedan et que je suis décoré de la Légion d'honneur des mains de l'Empereur, sur mon lit d'hôpital à Bouillon.

Je rentre dans la vie civile pour me marier en 1871. Je passe mon certificat de grammaire des lycéens, j'entre à l'École de médecine à Paris pour y faire mes études. Reçu officier de santé le 30 janvier 1874, je m'engage sur les Paquebots transatlantiques, avec ce titre, comme médecin de bord. Arrivé en Amérique, je m'in-

scrivis à l'Université de Livingstone pour y passer mon doctorat. Après trois examens et une thèse, je suis reçu docteur de cette Université le 10 septembre 1875. Je rentre à Paris et je m'y installe.

Voulant un grade de docteur plus conforme à mes sentiments, je travaille mes auteurs. Je suis reçu bachelier ès lettres le 17 juillet 1883, bachelier ès sciences le 5 mai 1884. Je transforme alors mes inscriptions d'officiat en celles de doctorat. Je termine complètement mes études médicales dans les premiers jours de juillet 1885 et je soutenais ma thèse devant la Faculté de Paris, le 28 du même mois, sur une question objet de mes longues préoccupations, lorsque ce que vous savez est arrivé, à ma grande surprise. »

*Une Question imprudente.*— Notre confrère Diablotin, de l'*Écho de Paris*, a reçu dernièrement une lettre d'un de ses correspondants qui lui demande pourquoi, quand *quadrumane* signifie qui a quatre mains, et *bimane* qui a deux mains, *monomane* ne veut pas dire qui n'a qu'une main. Trop indulgent pour l'ignorance de son correspondant, Diablotin paraît accueillir sa demande et la renvoie à la commission du Dictionnaire de l'Académie. Ce n'est pas la demande qu'il fallait renvoyer à l'Académie, mais le susdit correspondant qu'il faudrait renvoyer au collège, où, en complétant ses humanités, il apprendrait : 1<sup>o</sup> que *quadrumane* et *bimane* sont des mots latins, et

*monomane* un mot grec, qui n'a aucune analogie avec eux; 2<sup>o</sup> qu'un mot qui se composerait du grec *monos*, seul, et du latin *manus*, main, serait un mot de formation barbare, indigne de figurer dans aucun dictionnaire français, fût-ce celui de l'Académie.

*Bimane* et *quadrumane* sont des termes scientifiques qui désignent les animaux à deux mains et à quatre mains. Comme il n'y a pas d'animaux à une seule main, les savants n'ont pas eu à créer une appellation pour une espèce qui n'existe pas. En tout cas, le mot à former serait *unimane*, et non *monomane*.

*Les Cendres de Molière.* — M. Loiseleur vient de publier, dans *le Temps*, d'intéressants articles sur divers points obscurs de la vie de Molière. Les restes de ce grand écrivain, qu'il est question de transporter au Panthéon, sont-ils réellement sous le mausolée qui est censé les recouvrir au cimetière du Père-Lachaise, non loin du tombeau du bon La Fontaine?

« Je souhaite, nous dit M. Loiseleur, que les prétendus restes de Molière et de La Fontaine soient laissés au Père-Lachaise, où ils courent beaucoup moins de risques qu'au Panthéon. Je tiens ceux de La Fontaine pour parfaitement apocryphes et l'authenticité de ceux de Molière pour bien douteuse. Mais qu'importe que les deux illustres amis soient ou non sous ces deux humbles mausolées? Si la foule des visiteurs est persuadée qu'ils

y sont, tout est pour le mieux. L'enquête qui précéderait nécessairement le transfert au Panthéon ne pourrait que nuire au but qu'on se proposerait en décidant cette translation. Après tout, les mausolées qu'on élève aux grands hommes ont moins pour but de conserver leurs dépouilles que de glorifier leur mémoire et leurs œuvres. L'opinion publique peut s'abuser sur l'authenticité de la relique offerte à ses respects, elle ne se trompe point sur le véritable objet de son culte. »

*Les Périphrases poétiques.* — La *Vie parisienne* passait dernièrement en revue certaines périphrases chères à nos aïeux. En voici quelques-unes des plus curieuses :

Le cochon s'appelait alors :

Ce gros épicurien qu'on engraisse de glands ;

l'âne :

Cet utile animal qu'outragent nos dédains ;

le chapon :

Ce froid célibataire, inhabile au plaisir,  
Du luxe de la table infortuné martyr.

Le champagne était

Ce jus fougueux que le liège captive.

En parlant de Shakespeare, on disait :

Du géant qu'Albion admire  
J'osais de loin suivre les pas.

« Je joue aux dames, je prends une tasse de café ou de thé », se traduisait par

... J'oppose avec gloire  
Les Clorindes d'ébène aux Clorindes d'ivoire,

et par

La fève du moka, la feuille de Canton  
Vont verser leur nectar dans l'émail du Japon.

Pour dire qu'on allait chercher le médecin, on écrivait :

... On presse le secours  
De cet art inventé pour conserver les jours.

*Le Strapontin.* — C'est ainsi que l'on nomme un appendice, autrefois appelé tournure, que nos élégantes placent aujourd'hui à la chute des reins, et qui donne en effet quelque envie de s'y asseoir. A propos de cet objet de toilette, nous trouvons dans le *Gil Blas* le sonnet suivant :

Discrète, entre la robe et la jupe placée,  
Chair postiche, elle fait une exquise rondeur,  
D'où la taille s'élance en sa fine splendeur,  
Dans un étroit baiser de satin enlacée.

Dès qu'une femme un peu nerveuse est agacée,  
La tournure exécute un remuement boudeur,  
Et la soie et l'alma n'en ont que plus d'ardeur  
Dans l'éclaboussement de l'étoffe froissée.

La tournure est plus prude encor que le corset,  
Et sa couleur est presque un secret... On la sait  
Quelquefois par faveur, souvent par tricherie.

Votre seule beauté ne vous suffisant pas,  
Femmes, vous ajoutez les appas aux appas ;  
Où donc va se nicher votre coquetterie !

---

### LES MOTS DE LA QUINZAINE

Dans la sacristie :

Un héritier lésine sur les frais des obsèques. Le curé lui offre une messe à cierges. L'héritier se contente d'une simple messe à l'huile.

« Faites comme vous voudrez, répond le curé ; mais ce sera bien triste. »

(*Paris.*)

~~~~~

A une première représentation, un spectateur rencontrant au foyer un ami de l'auteur :

« Comment trouvez-vous le premier acte ?

— On dit que le second est charmant ! »

~~~~~

Une dame vient chez un peintre pour faire faire son portrait.

« Garantisiez-vous la ressemblance ? lui dit-elle.

— Certainement, Madame.

— Et pendant combien de temps ? »

(*Événement.*)

~~~~~  
Réflexion grammaticale.

Un homme meurt, on le descend dans la fosse, on le recouvre de six pieds de terre... Et l'on dit qu'il a quitté la terre.

~~~~~  
Entre femmes :

« Tu dis que ton mari est jaloux ; mais, tu sais, entre nous, il y a bien de quoi.

— Mais non, puisque ce n'est jamais avec ceux qu'il croit. »

~~~~~  
A la Cour d'assises, un individu prévenu d'assassinat sur les personnes de sa femme et de sa belle-mère est au banc des accusés. Son avocat réclame pour lui les circonstances atténuantes (est-ce à cause de la belle-mère?).

« Accusé, dit le président, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ?

— Un mot, monsieur le président : ces messieurs prendront en considération, je l'espère, que j'ai cin-

quante ans passés, et que *c'est la première fois que ça m'arrive.* »

(*Écho de Paris.*)

Deux wagnéromanes enragés cognent du piano à outrance, à deux heures après minuit, dans un hôtel meublé. Entre deux reprises, ils entendent le ronflement paisible d'un voisin.

Alors les forcenés, frappant contre la cloison :

« Est-ce qu'il va bientôt se taire, celui-là? »

(*Voltaire.*)

PETITE GAZETTE. — A l'occasion du récent centenaire de la première représentation de *Don Juan* à Francfort-sur-le-Main, on s'est demandé dans cette ville si la partition originale du chef-d'œuvre de Mozart existait encore. Un correspondant de Baden-Baden a écrit à ce sujet à la *Gazette de Francfort* :

« M^{me} Viardot, sœur de la Malibran, a hérité de son père (M. Garcia) le manuscrit complet de *Don Juan*, écrit tout entier de la main de Mozart, sans une seule rature. M. Viardot, lorsqu'il habitait Baden-Baden, me l'a souvent montré. Il m'a dit l'avoir montré une fois à Rossini. Le grand compositeur italien s'agenouilla devant, le toucha respectueusement et dit : « Celui-là est notre maître à tous. Il a eu autant

« de génie que de talent. » Je sais que ce trésor est toujours entre les mains de M^{me} Viardot. »

NÉCROLOGIE. — M^{me} Nathalie (Zaïre Martel), sociétaire retirée de la Comédie-Française, est morte le 17 novembre à l'âge de 69 ans. On sait qu'elle avait appartenu successivement à l'Odéon, au théâtre Saint-Antoine, aux Folies-Dramatiques, au Gymnase, au Palais-Royal et au Vaudeville, avant de débiter à la Comédie-Française, le 15 novembre 1848, dans *la Camaraderie* (Césarine). Sociétaire en 1852, elle avait pris sa retraite en 1876 avec une pension de 6,475 francs. Nous avons donné à ce moment plusieurs détails anecdotiques, et autres, sur la brillante carrière de cette regrettée comédienne.

— 18 novembre. Le duc Jean de Persigny, unique fils de l'ancien ministre de Napoléon III et de la princesse de la Moskowa, aujourd'hui veuve en secondes nocces de M. Adrien Le Moyne. Il n'avait que 30 ans, et le titre de duc de Persigny meurt avec lui.

Avec ce fils, M^{me} de Persigny avait eu de son premier mariage trois filles. L'aînée a épousé, en 1877, le baron de Friedlang-Freeman et habite l'Autriche; la seconde s'est mariée au baron de Schlippenbach, consul de Russie au Japon; la troisième est encore auprès de la duchesse, elle a dix-sept ans.

— Le même jour, mort de M^{me} la princesse de Beauvaucraon; elle était âgée de 80 ans. Fille de M^{me} du Cayla, la princesse de Beauvaucraon possédait le château et le champ de courses de Saint-Ouen. que Louis XVIII avait donnés à sa mère; elle laisse pour unique héritière sa fille, la princesse Isabeau; mais, d'après un testament dont on a retrouvé trois exemplaires, la princesse de Beauvaucraon a exprimé la volonté de ne laisser à sa fille que la part qui lui est attribuée par la loi, c'est-à-dire la moitié de sa fortune, dont le total est évalué à trente millions.

Les légataires universels sont le jeune prince de Beauvaumencier et le marquis Talon.

— 19. Mort d'Eugène Blaisot, artiste du Gymnase, âgé de 64 ans. Il appartenait à ce théâtre depuis plus de trente ans. Il avait obtenu jadis, au Conservatoire, le premier prix de comédie, alors que Delaunay n'était jugé digne que du second. Il est vrai que, depuis, Delaunay a repris sur lui une fameuse avance. — Le nom des Blaisot est un des plus anciens parmi les amateurs d'estampes, et, détail curieux, la première édition du *Mariage de Figaro* fut faite par Noël Blaisot, grand-oncle du défunt.

— 20. Décès de Victor Hamille, sénateur du Pas-de-Calais, ancien directeur des cultes, à l'âge de 73 ans. Il avait d'abord été député du département du Pas-de-Calais de février 1871 à janvier 1885, époque de son élection comme sénateur.

— 22. Mort de M. Gaveaux, l'inventeur de la première machine à grand tirage pour les journaux, qu'Émile de Girardin utilisa le premier pour son journal *la Presse* en 1847. — Il était le mari de M^{mo} Gaveaux-Sabatier, la cantatrice qui a eu, jadis, tant de succès dans les grands salons parisiens.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 23 — 15 DÉCEMBRE 1885

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Dépôts sur le Tonkin. — M. R. Frary et le latin. — Le *Cid* à l'Opéra. — Séance annuelle de l'Académie. — Lettres inédites. — Théâtres : Opéra, Nations, Nouveautés, Opéra-Comique, Beaumarchais, Éden-Théâtre, Comédie-Française, Vaudeville, Palais-Royal, Concerts Colonne.

Varia : Gants d'Alphonse XII. — Vers d'Alexandre Dumas. — Pierre historique. — Une ville espagnole. — Ponsard librettiste. — Une lettre de M.-J. Chénier. — Les Bibliothèques dramatiques. — Balzac à table. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette et Nécrologie.

LA QUINZAINE. — L'affaire du Tonkin est entrée dans une nouvelle phase; une commission parlementaire a été nommée qui a fait comparaître devant elle beaucoup de témoins dont les dépositions souvent contradictoires ne doivent pas servir à élucider suffisamment la question. Ces témoins s'accusent même les uns les autres, ou rejettent sur d'autres témoins, non encore revenus du Tonkin, la cause du principal échec de l'expédition, la regrettable affaire de Lang-Son : ainsi

on a pu voir un officier général accuser d'ivrognerie, devant cette commission, un des colonels placés sous ses ordres et attribuer à son attitude, le jour de l'affaire, la cause de sa non-réussite. Cette déposition inattendue a produit partout une profonde et pénible émotion, et si quelques-uns ont approuvé le général Brière de l'Isle accusant le colonel Herbinger, un bien plus grand nombre ont protesté contre cette sorte de délation à distance qui d'ailleurs eût beaucoup gagné à ne pas être rendue publique.

Nous ne pouvons noter ici que des impressions : la discussion et l'appréciation des faits ne nous appartiennent pas. Nous nous bornons à constater que cette affaire Brière de l'Isle-Herbinger, qui met en cause deux officiers de haut grade de notre armée, est jugée par tous comme d'autant plus regrettable qu'elle semble ne pas devoir s'arrêter là.

— Notre confrère et ami Raoul Frary vient de publier, sous le titre de *la Question du latin*, un petit livre qui fait dans l'université un bruit du diable. L'auteur est, en effet, un ancien normalien, et il brûle aujourd'hui avec éclat ce que, dans ses classes, on l'a si longtemps contraint d'adorer. Raoul Frary ne veut plus de grec ni de latin dans l'enseignement public. Sa conclusion est absolument radicale : suppression complète de ces deux angues mortes dans tous nos lycées et collèges, sans exception ni réserve. On doit, selon lui, les remplacer

par l'étude du français, des langues vivantes, de l'histoire, de la géographie et des sciences. Cette proposition hardie emprunte une importance particulière au caractère de celui qui l'a émise, puisque, avant d'être le journaliste et le publiciste distingué qu'il est aujourd'hui, Frary a été longtemps professeur de rhétorique.

Le livre de Frary soulève bien des objections et a déjà donné lieu à bien des répliques. Le savant M. Michel Bréal, — un partisan forcené du grec et du latin, — a pris à partie ses arguments dans un long et substantiel article publié dans *le Temps* du 5 de ce mois, et il les réfute avec beaucoup de vivacité. Les études, sans grec ni latin, ne seraient plus, selon lui, des études littéraires : elles deviendraient bonnes tout au plus pour faire des industriels et des commerçants, mais rien au delà. Où nos futurs poètes, où nos futurs historiens, où nos futurs auteurs dramatiques, trouveraient-ils ces merveilleuses leçons que leur donne l'étude, par la traduction, de Virgile et d'Homère, de Tacite et de Suétone, de Sophocle, de Plaute et de Térence?... Et d'ailleurs dans quelle infériorité, au point de vue de l'enseignement littéraire, ne serions-nous pas bien vite placés en présence du maintien, dans les universités étrangères, de cette étude du grec et du latin toujours si fort en honneur parmi elles?...

Mais la discussion du livre de Raoul Frary nous conduirait trop loin; notre rôle est simplement de le signa-

ler ici comme l'un des événements littéraires de la quinzaine. La réforme radicale qu'il propose est-elle possible ? Nous l'admettons difficilement. Notre système d'enseignement secondaire peut avoir besoin d'être modifié, mais l'idée de la suppression des langues mortes est absolument impraticable et paradoxale. Le livre de Raoul Frary n'est donc qu'une boutade, mais c'est la boutade d'un écrivain d'un grand esprit, d'une instruction solide, et qui ne serait certainement pas devenu le styliste éminent qu'il est aujourd'hui, s'il n'avait lui-même jamais appris le grec ni le latin.

— L'Opéra nous a donné, le 30 novembre, la première représentation du *Cid*, opéra nouveau de MM. d'Ennery, Gallet et Blau, musique de M. Massenet. Ce grand ouvrage était depuis longtemps attendu, et il a été l'événement artistique de la quinzaine. Les auteurs du livret n'ont pas suivi textuellement la tragédie de Corneille ; ils ont emprunté aux vieux écrivains espagnols, notamment à Guilhen de Castro, diverses scènes épisodiques qu'ils ont intercalées dans le *Cid* classique de la Comédie-Française, et qui donnent lieu à un curieux développement scénique. En écrivant la pièce à nouveau, ils y ont plaqué les vers les plus connus de Corneille, ce qui produit même un singulier effet, la poésie de l'auteur du *Château de Grantier* étant évidemment inférieure à celle du poète de *Cinna* et du *Cid*. Quoi qu'il en soit, le livret de l'opéra nouveau, avec ses additions inédites,

constitue un spectacle magnifique et qui a offert au musicien l'occasion de grands développements vocaux et chorégraphiques. Les récitatifs y dominent. Il était, en effet, difficile de traduire en duos et en cavatines les grands alexandrins de Corneille. Cependant on peut citer parmi les morceaux applaudis et bissés : un duo de femmes au premier tableau, le chant de l'Épée, la mort de don Gormas et la belle scène dramatique qui la suit, bien qu'elle rappelle un peu et à la fois deux grandes scènes de même effet dans *Don Juan* et dans *Faust* ; le ballet, admirablement dansé par M^{lle} Mauri comme premier sujet, et dont tous les morceaux sont des merveilles d'orchestration ; un air délicieux de l'Infante, chanté par M^{lle} Bosman ; un grand duo d'amour que fait merveilleusement valoir l'interprétation de M^{me} Devriès et de Jean de Reszké, et enfin deux airs pour voix de basse auxquels Édouard de Reszké a donné un grand caractère. Nous ne parlons ni des chœurs, ni des marches guerrières, ni du carillon du deuxième tableau, ni de la fameuse danse « du Ventre » du petit ballet mauresque dansé devant la tente de Rodrigue, ni de beaucoup d'autres choses de moins haute inspiration et de moins grand effet. En somme, gros succès où l'interprétation brillante d'artistes de premier ordre¹ a évi-

1. Ont créé les rôles : MM. J. de Reszké (Rodrigue), E. de Reszké (don Diègue), Melchissédec (le Roi), Plançon (don Gormas), M^{mes} Fidès-Devriès (Chimène), Bosman (l'Infante).

demment une part considérable; partition qui décèle un effort énorme de la part du compositeur, lequel est mieux servi peut-être par sa science que par son inspiration. Nous croyons donc que *le Cid* attirera longtemps le public; c'est un beau et noble spectacle, tout plein de scènes héroïques et de sentiments superbes grandioisement exprimés. Si Massenet, en s'attaquant à Corneille, n'a pas monté jusqu'au sommet où plane l'illustre poète, il a su pourtant arriver assez haut pour qu'on puisse dire certainement de lui qu'il n'a pas succombé à la tâche.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — La séance publique annuelle a eu lieu le 26 novembre sous la présidence de M. Maxime Du Camp, directeur. C'est M. Camille Doucet qui a lu le rapport sur les concours de l'année 1885. Sur 247 manuscrits présentés, deux ont remporté un prix de poésie dont le sujet était *Sursum corda!* L'un de ces morceaux a pour auteur M^{lle} Jeanne Loiseau; le second est l'œuvre d'un capitaine de la Légion étrangère, le vicomte de Borelli, dont l'envoi était daté de Hong-Hoa et qui fut l'un des glorieux assiégés de Thuyen-Quan au Tonkin. Voici la conclusion de cette dernière pièce qui a été lue, en séance, par M. Sully-Prudhomme :

Vous qui, nous dépouillant des naïves croyances,
N'avez rien su trouver pour nous en tenir lieu,

Calculateurs abstraits, arbitres des sciences,
Vous vous êtes trompés dans vos expériences :
Vous avez négligé la grande force : — Dieu !

Et toi, qui, te rivant aux choses de la terre,
Ne vois plus au delà que des soins superflus,
Homme de mon pays et de mon temps, — mon frère ! —
N'as-tu pas oublié quelque devoir austère ?
Est-ce de ton Dieu seul qu'il ne te souvient plus ?

Hélas ! frère, ici-bas tout se tient, tout s'enchaîne ;
Quand l'Idéal fléchit sous la réalité,
Est-il si bon pour nous que sa fin soit prochaine,
Que les temps soient bien morts de Jeanne la Lorraine,
Et que le jour soit né de l'incrédulité ?

Rien ne manque-t-il donc à notre indifférence ?
Nos cœurs sont-ils donc pas d'après désirs mordus ?
N'avons-nous plus besoin de foi ni d'espérance ?
Sommes-nous sans regrets, dans ce peuple de France
Qui pour Terre promise a des pays perdus ?

Si jamais nos drapeaux palpitent à la brise,
Quelle nuée en feu guidera donc nos pas ?
Qui l'osera tenter, la suprême entreprise ?
S'il ne croit pas en Dieu, qui donc sera Moïse ?
Qui de nous le suivra si nous n'y croyons pas ?

C'est le seul Sabaoth qui donne la victoire ;
Lui, qui marque les fronts du signe des vainqueurs :
Si notre adieu dernier n'est pas dit à la gloire,
Si nous n'avons pas clos à jamais notre histoire,
Levons à lui nos mains et nos yeux et nos cœurs !

— Un dernier mot, mon frère ! — Il est un précipice
Qui bientôt s'ouvrira, tentateur et béant :

Notre siècle vers lui marche à pas de géant ;
Garde-toi du vertige !... On se penche, et l'on glisse...
Et cet abîme-là s'appelle le Néant.

Ne laisse pas mourir cette petite flamme
Qu'on voit la vierge sage abriter de sa main :
C'est le phare qui luit tout au bout du chemin ;
Ne va pas maintenant ne plus croire à ton âme !
Bien sombre était Hier ; — que serait donc Demain ?

Homme ! si ta raison, par le doute hantée,
Te fait nier le dogme et désertier l'autel,
Plutôt que de rouler au gouffre de l'athée,
Remonte aux anciens jours, et crois à Prométhée,
Le martyr qui pour toi vola le feu du Ciel !

Après le rapport sur les prix de vertu, lu par M. Maxime Du Camp, a eu lieu la distribution des divers prix dont dispose l'Académie. Parmi les nombreux lauréats nous citerons :

M^{me} Bentzon (Thérèse Blanc), auteur d'un ouvrage intitulé *Tony* (prix Montyon, 2,000 francs) ;

M. Paul Thureau-Dangin, auteur d'une *Histoire de la monarchie de Juillet* (grand prix Gobert) ;

MM. Quatrelles (Ernest l'Épine) et Léon Bernard-Derosne, auteurs l'un de *Lettres à une honnête femme sur les événements contemporains*, et l'autre d'un ouvrage intitulé *Types et Travers*, qui ont obtenu le partage du prix de Jouy (1,500 francs) ;

MM. Paul Bourget et André Lemoyne ont reçu la

totalité du prix Vitet (6,500 francs), le premier pour 5,000 francs, le second pour 1,500 francs, etc...

On a ensuite attribué les prix de vertu à diverses personnes dont le discours de M. Maxime Du Camp venait de mettre en relief les mérites.

— Le 10 décembre a eu lieu à l'Académie française la réception de M. Joseph Bertrand, élu en remplacement de J.-B. Dumas. C'est un troisième académicien scientifique, M. Pasteur, qui a reçu le nouvel élu et qui a prononcé le discours traditionnel en réponse à celui de M. Bertrand. Très belle, brillante et nombreuse assemblée; beaucoup de membres de l'Institut, surtout de l'Académie des sciences.

M. Bertrand a lu un long discours où il a prodigué à la mémoire du savant M. Dumas de justes éloges qu'a complétés, en les accentuant encore, l'illustre M. Pasteur. Ni l'un ni l'autre, d'ailleurs, ne sont des maîtres de la parole; mais ils parlent clairement, nettement surtout, et leurs deux allocutions sont remplies de faits, de renseignements et même de documents non moins sérieux qu'intéressants.

LETTRES INÉDITES. — Voici les extraits essentiels de trois curieuses lettres empruntées au catalogue d'autographes de la vente Bovet.

L'Académie pense que la première des deux phrases : *Il n'y a qu'à la Comédie-Françoise que l'on parle bien*, est la

moins mauvaise des deux, mais qu'elles ne valent rien ni l'une ni l'autre, et qu'il faut dire : *Ce n'est qu'à la Comédie-Françoise que l'on parle bien*, ou : *Il n'y a que la Comédie-Françoise où l'on parle bien*. Quant à l'assertion que ces phrases énoncent, il s'en faut bien qu'elle soit incontestable.

D'ALEMBERT,
Secrétaire perpétuel.

Le Pape Pie IX.

25 janvier 1847.

Comme homme, c'est un être séduisant. Nul, en effet, jusqu'ici n'a pu se défendre de la séduction. La grâce, l'élévation, la sérénité, éclatent en sa personne ; son sourire, son geste, charment invinciblement ; la douceur et la pénétration de son regard sont extraordinaires ; on sent dans son esprit toute la vivacité, toute la délicatesse italienne et française réunies. Il y a en lui la dignité tout ensemble la plus haute et la plus bienveillante ; avant d'être Pape, c'est une noble et aimable créature. Ajoutez à tout cela le reflet de la double souveraineté et le charme d'une piété angélique : le prestige est irrésistible. Il est né souverain, écrivait, dit-on, M. le prince de Joinville au roi son père, après avoir vu le Pape. Cela est vrai. C'est l'impression qu'on reçoit d'abord. Le prince Borghèse, après sa première audience, exprimait devant moi la même pensée. C'est un roi, disait-il, et on croirait qu'il l'a toujours été.

DUPANLOUP.

A Monsieur Villemain.

Hauteville-House, 17 novembre 1859.

Cher ami, savez-vous ce que c'est que l'exil ? C'est de n'entendre qu'au bout de six mois les mots prononcés par vous qui êtes une des paroles illustres de ce temps. Un ami m'est arrivé de Paris. Il a eu l'idée heureuse de mettre dans sa malle votre livre sur Pindare, je dis aussi Eschyle, Sophocle, Aristophane, Horace, tous ces poètes sacrés et vrais ; leur esprit passe entier à travers le vôtre. Votre prose n'ôte rien à ces grandes ailes..... Je me repose en vous depuis plusieurs heures comme dans un port de l'esprit. J'ai besoin quelquefois de ces repos dans cette solitude et devant cet Océan, au milieu de cette sombre nature qui m'attire souverainement et m'entraîne vers les ombres éblouissantes de l'infini. Je passe quelquefois des nuits entières à rêver sur mon sort en présence de l'abîme, et j'en arrive à ne pouvoir plus que m'écrier : Des astres ! des astres ! des astres ! Votre livre est de ceux qui font doucement changer d'extase. Au lieu de l'aigle de mer, j'ai regardé planer Pindare. Je vous ai écouté conter, et avec quelle haute éloquence ! l'histoire de l'enthousiasme, c'est-à-dire du génie humain. Et dans la manière dont vous prononcez le mot fier et charmant, Liberté, j'ai retrouvé l'accent même de mon âme.

Je serre vos deux mains dans les miennes, mon illustre ami.

VICTOR HUGO.

THÉÂTRES. — Le grand événement théâtral de la semaine est la première représentation, à l'Opéra, du *Cid*

de Massenet. Vu son importance, nous en avons placé le compte rendu dans notre Quinzaine. Nous ferons seulement remarquer ici quelle activité les nouveaux directeurs de l'Opéra ont déployée depuis un an qu'ils sont entrés en fonctions. Ils ont monté quatre pièces nouvelles : *Tabarin*, *Rigoletto*, *Sigurd*, *le Cid*, et repris le *Fandango*, *Yedda*, *le Tribut de Zamora*, *la Juive*. A signaler aussi d'importants débuts, comme ceux de MM. Caylus, Edouard de Reszké, Bérardi, Gresse, Duc, Ibos, Jean de Reszké, et M^{mes} d'Hervilly, Rosé Caron, Bosman, Morel, ainsi que les rentrées de M. Bataille et de M^{mes} Fidès-Devriès et Ploux.

— Le théâtre des Nations nous a donné, le 30 novembre, un drame tiré du roman de Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, et adapté à la scène par Paul Meurice, d'après un précédent drame de Paul Foucher sur le même sujet. C'est la troisième mouture que l'on tire de ce même sac. Le premier drame inspiré par le célèbre roman d'Hugo remonte à 1832; il était signé Dubois, et il fut joué le 1^{er} juin sur le théâtre du Temple, aujourd'hui disparu. Le second avait Paul Foucher pour auteur, et était en cinq actes et quinze tableaux (1850, Ambigu). Le troisième, — qu'on vient de reprendre aujourd'hui, — est ce même drame de Paul Foucher de 1850, retouché par Paul Meurice, et que le théâtre des Nations avait déjà joué en 1879. De l'interprétation de cette dernière époque restent

encore actuellement Lacressonnière et M^{me} Marie Laurent dans les rôles de Quasimodo et de la Sachette. Avec eux, Taillade, Bertal, M^{mes} Depoix et Bertal jouent les autres rôles de ce drame, qui a paru un peu vieilli et démodé.

— Le 27 novembre, les Nouveautés nous ont donné *la Crémaillère*, opérette en trois actes de MM. Burani et Albert Brasseur, musique de Robert Planquette. Pièce amusante, musique sans grande originalité, mais de verve suffisante.

— Reprise, le 28 novembre, de *Lalla-Roukh*, à l'Opéra-Comique, avec M^{me} Calvé et M. Muratet (début), ténor d'un certain mérite. Soirée à succès pour les deux artistes, bien que la voix de M^{me} Calvé nous paraisse plus faite pour le drame lyrique que pour l'opéra-comique.

— Le 1^{er} décembre, au théâtre Beaumarchais, *l'Assiette au beurre*, amusante revue en trois actes et huit tableaux, de MM. Henri Buguet et Bertol-Graivil, jouée par Tervil (Livret), Nérat, Charpentier, M^{mes} Ganzi, Quérette, Koller, etc.

— Le même soir, première représentation, à l'Éden-Théâtre, d'un nouveau ballet, *Speranza*, de M. Danesi, musique de M. Dall'Argine. Livret peu compréhensible, musique banale mais enlevante, ballet très varié et très brillant, danseuses remarquables, M^{mes} Cornalba et

Carmen en tête décors splendides : tel est le bilan de cette triomphante soirée.

— Le 2, première représentation, à la Comédie-Française, de *Socrate et sa Femme*, comédie en un acte, en vers, de Th. de Banville, qui attendait depuis douze ans son tour. Vers délicieux sur un sujet un peu mince, et interprétation hors ligne : Coquelin aîné et M^{mes} Samary et Tholer.

On avait d'abord donné pour la première fois *l'Héritière*, comédie en un acte et en prose de M. Eug. Morand, excellentement jouée par les deux Coquelin et M^{lle} Reichemberg. Le sujet de la comédie nouvelle n'est pas beaucoup plus corsé que celui de la pièce précédente, et elle a en moins pour elle le prestige des vers charmants de Banville. Elles ont cependant toutes les deux réussi, bien que la première, grâce à sa forme, nous paraisse devoir survivre longtemps à la seconde.

— Le 5, première soirée avec abonnements à l'Opéra-Comique. On sait, en effet, que M. Carvalho, à l'exemple de M. Perrin, a organisé des samedis dans son théâtre. C'est le même public que celui des mardi et jeudi à la Comédie-Française. La combinaison a parfaitement réussi, si bien même qu'on cherche à lui donner de l'extension avec un second jour d'abonnement. La question est de le trouver, puisque les cinq autres jours de la semaine sont pris par l'Opéra et par la Comédie-Française. Le spectacle de la première soirée

comprenait *l'Étoile du Nord*, avec Maurel et M^{me} Isaac.

— Au Vaudeville, le 9 décembre, première représentation de *Georgette*, comédie en 4 actes de Victorien Sardou. C'est le sujet même du *Fils de Coralie* de notre ami Delpit ; seulement cette fois la vieille courtisane en retraite n'a pas un fils, mais bien une fille.

Georgette est donc une pièce à thèse sociale. Mais Sardou a, au théâtre, comme chacun sait, la discussion rapide, même nerveuse, et il ne laisse pas languir son monde. Il a voulu cette fois prouver qu'il est difficile à une courtisane de faire oublier son passé et d'établir ses enfants dans un monde régulier. Il y est parvenu. En effet, la fille de *Georgette* est sur le point d'épouser le fils d'une grande dame, lorsque la vérité de sa situation éclate. Adieu le mariage ! *Georgette* ne se termine pas, comme une pièce de M. Scribe, par l'union inévitable des deux amoureux. Ici, l'un des deux, l'amoureux, se marie avec une autre ; mais l'autre, — Paula, la fille de *Georgette*, — renonce à toute idée d'un mariage qu'elle reconnaît impossible pour elle. C'est dans ce dénouement même, où Sardou a eu le courage de ne pas sacrifier à la convention banale, qu'éclate le mieux la force de son talent. *Georgette* a donc considérablement réussi, bien que cette pièce audacieuse, hardie, parfois paradoxale, doive donner lieu à bien des discussions.

Dupuis, Montigny et M^{mes} Brandès, Fromentin et Dharcourt (un début), interprètent avec beaucoup de

talent l'œuvre nouvelle, qui est aussi, au point de vue littéraire, une des plus soignées de Sardou. Le succès des artistes a été considérable; M^{lle} Brandès, entre autres, a soulevé à plusieurs reprises des bravos enthousiastes.

— Le lendemain 10, sans s'en douter, Sardou était joué aussi au Palais-Royal, car la pièce nouvelle de M. Bergerat, *le Baron de Carabasse*, qu'on y représentait pour la première fois, n'est guère que la mise en charge et le développement de *Daniel Rochat*, faits comme par quelqu'un qui n'a pas l'habitude du genre comique. C'est un imbroglio qui a été enlevé avec beaucoup d'entrain par toute la troupe.

— Toujours d'excellents programmes aux séances de musique de Colonne. Le concert du 29 novembre a été particulièrement brillant, et sera probablement l'un des plus réussis de la saison. Beethoven y était représenté par la *Symphonie en ré*, l'une de ses œuvres les plus alertes, et par cette délicieuse *Sérénade* pour instruments à corde, dans laquelle on trouve la vigueur de Beethoven unie à la grâce de Mozart. On aurait voulu en faire bisser tous les morceaux; aussi a-t-elle été reprise le dimanche suivant au milieu du même enthousiasme. — Dans les modernes, Bizet devient, à juste titre, l'idole des habitués du Châtelet, et son divertissement de *la Jolie Fille de Perth*, ainsi que sa suite d'orchestre de *Roma*, exécutée le 6 décembre, ont obtenu le plus vif

succès. Cette dernière œuvre est encore annoncée pour le concert du 13, où elle se retrouvera avec les fragments de la *Walküre*, de Wagner, auxquels l'excellent organe de Lauwers sait donner leur juste valeur.

VARIA.—*Les Gants d'Alphonse XII.*—Gygès, de l'*Écho de Paris*, nous raconte que le roi d'Espagne, Alphonse XII, qui vient de mourir, ne portait jamais de gants, et qu'à son exemple tout son entourage s'en abstenait également. Un jour Gygès, sortant d'une représentation de gala où il avait remarqué les deux mains nues d'Alphonse XII, alla voir un député, directeur d'un important service au ministère de l'intérieur, et chez lequel il aperçut un portrait en pied du roi ayant la main droite gantée de blanc et tenant de la main gauche un chapeau claqué sur lequel s'étalait un gant non déplié. Il en témoigna son étonnement au député qui lui donna l'explication suivante.

Le roi Amédée, à son avènement, avait inondé de ses portraits tous les bureaux officiels. Les toiles achevaient à peine de sécher quand Alphonse XII arriva. Dans un but d'économie, on s'adressa alors à un manœuvre du pinceau pour transformer partout la tête d'Amédée en celle d'Alphonse XII. Mais le malheureux avait oublié d'effacer les gants !

Vers d'Alexandre Dumas. — On a vendu dernière-

ment, à l'hôtel Drouot, un album contenant dix poésies inédites d'Alexandre Dumas fils, dont voici les titres :

1. *Un Chant à bord.* — 2. *Vers mis sur un album.* —
3. *A soixante ans.* — 4. *Louons Dieu.* — 5. *Sur la mort de Mlle de Béthune.* — 6. *L'Écho de la nature.* —
7. *Morte à quinze ans.* — 8. 1815-1821-1840. —
9. *Le Bourreau.* — 10. *Jésus-Christ.*

Voici les *Vers mis sur un album* :

Madame, vous avez tout ce qu'épouse et mère,
La femme peut aimer et chercher ici-bas :
Esprit parti du ciel, vous avez sur la terre
Des fleurs à tous vos pas.

C'est que Dieu ne veut pas, sur notre terre étrange,
Quand il laisse échapper la femme de ses mains,
Qu'elle puisse jamais fatiguer ses pieds d'ange
Aux ronces du chemin.

Vous avez un mari dont toujours l'âme rêve
Le bonheur d'écouter vos désirs à genoux,
Et qui n'a dans la vie, où tout fuit comme un rêve,
D'autre étoile que vous !

Vous avez un enfant, âme où vous pouvez lire,
Ange qu'on reconnaît parti du même ciel,
Qui semble un blond Jésus avec son doux sourire
Inspirant Raphaël.

Et maintenant pour vous que désirer encore,
Vous dont par nul souci le plaisir n'est froissé,
Que demander sinon que l'avenir se dore
Des rayons du passé ?

Pourrait-on demander, Madame, quelque chose
Que Dieu dans votre cœur pour être heureux n'ait mis,
Et peut-on souhaiter le parfum à la rose
Et la blancheur au lis?

7 juin 1845.

Donnons encore les vers *Sur la Mort de Mademoiselle de Béthune*.

Qui jamais aurait dit, excepté Dieu lui seul,
Que cette jeune femme avec sa robe blanche
S'inclinant à l'autel, d'où le bonheur s'épanche
Aurait, après un an, son voile pour linceul?

Le cercueil!... Voilà donc où toute chose tombe,
C'est l'éternelle loi que rien ne peut changer.
Fiancée à la mort, son bouquet d'oranger
Est encore assez frais pour mettre sur sa tombe.

Dieu parfois laisse errer sur le bord du chemin
Un ange radieux que l'on croit une femme,
Mais il manque là-haut, et quand Dieu le réclame,
On n'a pu bien souvent que lui toucher la main.

Tout cela n'est pas mal; mais, n'en déplaise à la
Muse de Dumas, nous aimons mieux sa prose, et nous
croyons fort qu'il est de notre avis.

Une Pierre historique. — Le journal *Paris* nous si-
gnale dans les termes suivants une pierre curieuse non
loin de laquelle beaucoup d'entre nous ont passé sans
soupçonner ni son existence ni son histoire.

« Sur le quai d'Orsay, un peu en amont du pont des Invalides, à l'endroit où, dans la soirée du 11 novembre 1793, fut guillotiné le maire de Paris Bailly, il existe un bloc de grès que l'on a jusqu'à ce jour négligé de signaler, probablement parce qu'il n'est embelli par aucune sculpture et que nulle inscription ne raconte son histoire.

Cette pierre, parallélogramme de 75 centimètres de hauteur sur 80 de largeur, dans laquelle est soudé un anneau destiné à l'amarrage des chalands, vaut cependant un écho : posée en juin 1812 dans la maçonnerie des piles du pont d'Iéna (côté du Champ de Mars), elle en disparut deux ans plus tard, lorsque Blücher voulut faire sauter ce pont dont le nom humiliait le patriotisme prussien.

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis soixante et onze ans, cette pierre, connue surtout des ouvriers des quais et des chourineurs des bords de la Seine, sert à affûter tour à tour les outils des uns et les couteaux des autres. En 1814, des Cosaques y aiguisèrent leurs lances, et en 1870-1871 on y repassait des sabres et des baïonnettes. »

Une Ville espagnole. — Au moment où la mort du roi Alphonse vient de tourner tous les regards vers l'Espagne, nous ne croyons pas inopportun de mettre sous les yeux de nos lecteurs les douze vers suivants,

tirés d'un recueil de poésies publié récemment par M. Alexandre Piédagnel sous le titre de *En Route*, et qui forment une esquisse très exacte et très colorée d'une des villes les plus pittoresques de la péninsule ibérique.

FONTARABIE

La rue étroite monte, et, de chaque côté,
Se dressent les maisons, hautes, vieilles et sombres ;
Près des porches ruinés, tapissant les décombres,
La joubarbe fleurit en pleine liberté.

De fiers blasons sculptés décorent ces demeures,
Nous racontant l'éclat des fêtes d'autrefois :
Sérénades, soupers, cavalcades, tournois,
Entremêlés d'anjous, qui faisaient fuir les heures !

Jadis, richesse et gloire. — Et, maintenant, nul bruit,
A midi, deux passants : une duègne qui tousse,
Sur le seuil de l'église ; et puis, suçant son pouce,
Un enfant demi-nu qu'un chien maigre poursuit.

Une Transposition typographique. — Le *Voltaire* nous rappelait dernièrement un accident typographique des plus comiques qui se produisit sous le règne de Louis-Philippe.

Au moment d'une crise ministérielle, on lut un matin dans le *Constitutionnel* :

« Sa Majesté a mandé hier M. Thiers et l'a chargé

de la formation du nouveau cabinet. L'éminent homme d'État s'est empressé de répondre au roi :

« Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir vous tor-
dre le cou comme à un poulet d'Inde. »

...Deux ou trois colonnes plus loin s'étalait l'entre-
filet que voici :

« Les recherches de la justice ont été promptement couronnées de succès. L'assassin de la rue du Pot-de-Fer a été arrêté dans un mauvais lieu. Amené devant monsieur le juge d'instruction, le misérable a eu l'audace de s'emporter en grossières injures contre ce magistrat et de lui adresser ces paroles, qui mettent à nu la plus noire conscience :

« Dieu et les hommes me sont témoins que je n'ai eu jamais d'autre ambition que de servir fidèlement et intelligemment votre personne et mon pays! »

Une malheureuse transposition avait placé la réponse de l'assassin dans la bouche de M. Thiers, et *vice versa*.

Ponsard librettiste. — Pensiez-vous que Ponsard eût écrit des livrets d'opéra? — Non. — Eh bien, vous aviez raison. Et cependant un personnage de marque l'a cru un jour. Il est vrai que c'était cet éminent grand maître de l'Université qui s'est rendu célèbre par l'invention des dortoirs du Collège de France. Voici ce que Perdican, dans *l'Illustration*, nous raconte à ce sujet :

M^{me} veuve Ponsard, que son mari avait laissée sans

fortune, désirait une reprise du *Lion amoureux* et de *Charlotte Corday*, et à ce sujet elle demanda une audience à M. de Cumont, qui régnait alors sur l'instruction publique et les beaux-arts.

M. de Cumont reçut fort poliment M^{me} Ponsard; il la pria de s'asseoir, écouta gravement sa requête.

« Alors, Madame, vous désireriez qu'on reprît soit *Charlotte Corday*, soit, avez-vous dit, *le Lion amoureux*?

— Oui, Monsieur le ministre!

— Et... les ouvrages dont vous voulez bien me parler, ce sont des opéras, n'est-ce pas? »

La pauvre M^{me} Ponsard, qui adorait son mari, ne répondit rien, sortit brusquement, et, dans la voiture qui l'attendait, éclata en sanglots. Dès lors, elle ne demanda plus rien à aucun ministre.

Une Lettre de Marie-Joseph Chénier. — Nous avons donné, dans notre numéro du 15 décembre 1884, une lettre de Marie-Joseph Chénier, datée du 4 août 1810 et montrant qu'il n'avait pas gardé, à cette époque, la haine farouche de la royauté dont il se parait quelques années auparavant. Voici maintenant une autre lettre du Chénier républicain et révolutionnaire, qui nous est communiquée par notre collaborateur M. Thénard.

Le 15 septembre 1792, l'Assemblée électorale, tenant séance à Saint-Germain-en-Laye, arrêtait ce qui suit :

« L'appel a été repris et terminé, le scrutin déclaré fermé, le nombre des votants était de 671; 396 suffrages, excédant de 60 la majorité absolue, ont été donnés au citoyen Chénier, auteur de *Charles IX* et de *Caius Gracchus*, qui, en conséquence, a été proclamé, par le vice-président, député à la Convention nationale. »

Le 16 septembre, c'est-à-dire le lendemain, lecture était donnée de la lettre ci-après du citoyen Chénier.

Monsieur le Président,

Voulés vous bien témoigner à l'assemblée électorale du département de Seine-et-Oise combien je suis sensible au choix dont elle vient de m'honorer? Je ne me rendrai pas indigne d'une telle adoption. J'ai abhorré le despotisme dès mon enfance. *Charles IX*, *Henri VII*, *Caius Gracchus* sont des monumens élevés en l'honneur de la liberté. Je lui serai toujours fidelle : j'aurai toujours en exécration le patriciat, le fanatisme et la royauté : ces trois grands fléaux qui désolent la terre, je les combattrai jusqu'à la mort, et ma voix ne retentira dans la tribune de la Convention que pour défendre l'égalité contre toute espèce de tyrannie.

Je suis avec respect, Monsieur le Président, votre frère et concitoyen.

Marie-Joseph CHÉNIER,

Député du département de Seine-et-Oise.

Les Bibliothèques dramatiques. — On va vendre la curieuse bibliothèque dramatique du regretté vaudevilliste Siraudin, l'une des plus complètes qui existent. Le

Temps donne à ce propos les détails suivants sur les collectionneurs d'ouvrages dramatiques :

Le collectionneur qui réunit la première bibliothèque théâtrale fut le duc de La Vallière : elle est aujourd'hui en partie à l'Arsenal. Les grandes curieuses du XVIII^e siècle donnèrent aussi une grande place au théâtre dans leur bibliothèque, la comtesse de Verrue, M^{me} de Pompadour, et surtout M^{me} de Montesson, dont la remarquable collection, conservée intacte par le général Valence, fut vendue en 1823. Mais M. de Soleinne doit être considéré comme le plus fort des amateurs dans ce genre. Son prodigieux catalogue, rédigé par Paul Lacroix, est comme le code inimitable de la bibliographie théâtrale.

Actuellement, parmi les principaux collectionneurs qui se sont cantonnés dans cette spécialité, il faut citer : M. Douay, qui a 25,000 pièces de comédie; M. Péricaud, l'acteur connu et l'auteur de l'amusante revue du Concert-Parisien, *Pas de scandale*, qui est propriétaire de 6,000 volumes; M. Courtès, de l'Ambigu, qui en possède 5,000; enfin M. Boulenger, qui a entassé tous les almanachs de spectacle depuis 1751 jusqu'à nos jours.

Balzac à table. — On a publié, il y a quelque temps, le deuxième volume d'un ouvrage posthume de Paul Albert, sous le titre de *la Littérature au XIX^e siècle.*

C'est le résumé d'un cours qu'il a professé à la salle Saint-André, en 1876, devant un auditoire de dames et de jeunes filles. Cet ouvrage est parsemé d'anecdotes, parmi lesquelles nous choisissons la suivante, empruntée à Théophile Gautier, et relative à Balzac.

« Un jour que nous dînions ensemble chez M. de Girardin, Balzac nous raconta une anecdote de son père pour montrer à quelle forte race il appartenait. M. de Balzac père, placé chez un procureur, mangeait, suivant l'usage du temps, à la table du patron, avec les autres clercs.

On servit des perdrix.

La procureuse, qui guignait de l'œil le nouveau venu, lui dit :

« Monsieur de Balzac, savez-vous découper ? »

— Oui, Madame », répondit le jeune homme rouge jusqu'aux oreilles.

Et il empoigna bravement le couteau et la fourchette.

Ignorant tout à fait l'anatomie culinaire, il divisa la perdrix en quatre, mais avec tant de vigueur qu'il fendit l'assiette, trancha la nappe et entama le bois de la table.

Ce n'était pas adroit, mais c'était fort : la procureuse sourit, et, à dater de ce jour, ajoutait Balzac, le jeune clerc fut traité fort doucement dans la maison. »

LES MOTS DE LA QUINZAINE

A propos des prix de vertu, à l'Académie :

« Ma chère, auriez-vous pu concourir ? »

— Ma vertu me le permettait.

— Tout à fait ?

— (*Réfléchissant.*) Au moins pour un accessit. »

(*Événement.*)

Déroulède, le spécialiste du patriotisme, s'arrête avec un ami devant un tableau qui représente Juliette tombant sur le cadavre de Roméo.

L'ami lui en demande le sujet; et Déroulède, tristement : « C'est un épisode de 1871 ! »

(*Événement.*)

.....

On demandait à un jeune médecin dont l'oncle à succession était gravement malade :

« Comment va cet excellent parent ? »

— Mais je n'en sais rien.

— Comment, ce n'est pas vous qui le soignez ?

— Non, ce serait trop tentant. » (*Gaulois.*)

.....

L'ami d'une de nos jolies actrices lui reprochait de porter sur elle, en scène, pour cent mille francs de diamants et lui disait : « Faites donc comme tant d'autres : mettez du faux. Le public ne s'en aperçoit pas.

— Je le sais bien. Mais du faux, il me faudrait l'acheter! »

~~~~~  
Entre médecin et client :

« O docteur! je vous dois la vie, je m'en souviendrai toujours.

— Vous exagérez, mon ami. Vous me devez 60 francs de visites, et j'espère que vous ne l'oublierez pas. »

~~~~~  
L'ami d'un riche banquier, qui récemment a été fort maltraité dans les considérants d'un jugement de police correctionnelle, disait en parlant de lui :

« Après tout, il a été acquitté!...

— Certainement, répliqua quelqu'un, mais avec des circonstances atténuantes. » (Gil Blas.)

~~~~~  
Définition de l'égoïste, attribuée à une artiste du Vaudeville :

« L'égoïste, c'est le monsieur qui ne s'occupe pas de moi! » (Gil Blas.)

~~~~~

On demandait à un médecin s'il croyait aux revenants :

« Oh ! répondit-il, comment pouvez-vous me demander ça ? Si je croyais aux revenants, je n'exercerais plus ma profession. » *(Gaulois.)*

« Je crois, disait un jeune écrivain, que j'ai le tempérament d'un auteur dramatique.

— Qui vous fait supposer cette subite vocation ? lui demanda quelqu'un.

— Le chagrin que je ressens lorsque je vois réussir les pièces des autres. »

(Événement.)

Sur le boulevard, un monsieur à une dame :

« Quel âge avez-vous ?

— Ça dépend de ce que vous voulez en faire. »

(Événement.)

PETITE GAZETTE. — Le 2 décembre M^{me} Séverine, directrice et collaboratrice du journal *le Cri du peuple*, a épousé civilement le Dr Adrien Guébard, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris. Cette formalité n'était que la régularisation d'un premier mariage contracté en Suisse, en 1878, après naturalisation de M^{me} Séverine.

Cette dame, de son vrai nom Caroline Remy, était en effet mariée en premières noces avec un négociant, M. Montrobert, duquel elle a été divorcée il y a dix mois. Elle est fille d'un

ancien professeur de l'Université. Les témoins de son deuxième mariage étaient MM. Tony Révillon et Hector Malot ; ceux du Dr Guébbard étaient le député Georges Laguerre et le Dr Laborde.

— Le baron Alphonse de Rothschild a été élu, le 5 décembre, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts en remplacement de M. Émile Perrin, décédé.

Il y avait quarante-six votants et deux concurrents en présence. Au premier tour M. de Rothschild a obtenu 25 voix contre 20 accordées à M. Duplessis et un seul bulletin blanc.

— Le prix Rossini (3,000 francs) a été décerné, cette année, à M. William Chaumet, compositeur, auteur d'*Hérode*, poème de Georges Boyer. C'est la troisième fois que ce prix est décerné depuis sa création :

1^o *La Fille de Jaïre*, paroles de M. Collin, musique de M^{me} de Grandval ;

2^o *Prométhée*, paroles de M. Camille du Locle, musique de MM. Mathias et Lambert (*ex æquo*).

La partition de M. Chaumet a été exécutée, le 6 décembre, au Conservatoire, par MM. Maurel, Escalaïs et M^{mes} Salla et Reggiani.

— Il vient de paraître sous le titre de *le Roi de Thessalie*, un roman signé Ary Ecilaw, pseudonyme, non encore transparent, d'un très grand personnage, dit-on, qui a déjà signé de ce même nom un premier roman à sensation qui a pour seul titre *Roland*.

Le sujet du nouveau roman est le fameux scandale Kolemme et le mariage princier qui en fut la cause ; mais dans ce roman tous les personnages sont fictifs, bien que très reconnaissables, tout en étant passablement défigurés et chargés. Le prince de Hesse y est devenu le roi de Thessalie ; la reine Victoria y paraît sous le nom d'impératrice des Indoustans, et sa fille Béatrice sous celui de princesse Corysande ; le prince impérial d'Allemagne et sa fille portent, dans ce curieux livre, les

noms de prince et princesse de Babylone, et ainsi de suite durant tout l'ouvrage. On sait que le prince de Hesse était gendre de la reine Victoria, et qu'il est devenu veuf il y a quelques années. Cette situation est le point de départ du *Roi de Thessalie* qui offre, comme roman « à clef », un piquant intérêt pseudo-historique.

NÉCROLOGIE. — 24 novembre, décès de M. Hendricks (Thomas-André), ancien sénateur, gouverneur de l'Indiana, vice-président des Etats-Unis. Il était né le 7 septembre 1819.

— 25. Mort de M. Crawford, correspondant parisien du *Daily News*. Choisi par le directeur du *Daily News* pour envoyer de Paris une correspondance journalière, M. Crawford fut toujours un fidèle ami de la France. Au lendemain du coup d'Etat, pensant à juste titre que toutes les lettres étaient interceptées, M. Crawford partit en train spécial pour Boulogne et porta lui-même au *Daily News* le récit détaillé des événements dont il avait été le témoin.

— Le 27 novembre est mort le maréchal Serrano, duc della Torre, à vingt-quatre heures de distance du roi don Alphonse, dont il fut longtemps le conseil et l'ami, bien qu'il eût aidé à précipiter du trône sa mère, la reine Isabelle, en 1869. Il avait soixante-quinze ans.

— 28. André Maffei, sénateur du royaume d'Italie, très connu par ses traductions de Shakespeare, de Schiller et de lord Byron. C'est sa traduction de la *Marie Stuart* de Schiller qui fut adoptée à Paris par la Ristori pour ses représentations de ce drame où elle remporta son plus beau succès. Il avait quatre-vingt-cinq ans.

— 28. Le capitaine de vaisseau Trève (Hubert-Auguste-Stanislas) est mort des suites d'un accident de voiture. Né le 1^{er} novembre 1829, il était capitaine de vaisseau depuis le 4 juin 1871. Il avait dû ce dernier grade à sa belle conduite pendant la Commune. On sait que c'est lui qui, le 21 mai précédent, franchit le premier, sur l'appel du piqueur Ducatel, le

mur d'enceinte au Point-du-Jour, donnant ainsi le signal d'entrée à l'armée qui allait reprendre Paris.

— 30. François Lavertujon, père du journaliste de ce nom, aujourd'hui ministre de France à Mexico.

— 30. Décès, à l'âge de soixante et onze ans, de Henry Bouley, inspecteur général des Ecoles vétérinaires, membre de l'Institut (Académie des sciences). C'était un savant de premier ordre dans sa spécialité. Il a laissé de nombreux ouvrages.

— 1^{er} décembre. Le docteur Thévenet, officier de la Légion d'honneur, médecin de l'Assistance publique et de la Préfecture de police. Un des premiers il avait fait l'application personnelle de la loi du divorce ; il s'était remarié depuis dix mois à peine.

— 2. Jaquot-Rouyer, marquis d'Andelarre (Jules-François), ancien député de la Haute-Loire sous l'Empire et à l'Assemblée nationale (de 1871 à 1876). Il avait quatre-vingt-deux ans.

— 3. M. De Clercq, ancien ministre plénipotentiaire, auteur du *Manuel des Chancelleries*.

— 3. L'architecte François-Marie-Théodore Labrouste, élève de Vaudoyer et d'H. Lebas, membre du jury de l'Ecole des Beaux-Arts. Il était né le 11 mars 1804.

— 3. Le vieux maître d'armes Ardohain, qui était le doyen des professeurs d'escrime de France. Il était né le 1^{er} septembre 1794 et avait pris part comme engagé volontaire à la bataille de Hanau en 1813.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 24 — 31 DÉCEMBRE 1885

NOTRE PRIME

La *Gazette anecdotique* va entrer dans sa onzième année. Pour reconnaître l'accueil que lui font les amateurs, nous donnons gratuitement, à partir du 1^{er} janvier, à tout abonné d'une année, deux volumes¹ à choisir, quels qu'ils soient, dans les exemplaires à 3 francs de la *Nouvelle Bibliothèque classique* (p. 15 de notre catalogue), qui se compose des ouvrages suivants :

REGNIER, *Satires*, 1 vol. — MONTESQUIEU, *Grandeur et Décadence des Romains*, 1 vol. — BOILEAU, *Œuvres poétiques*, 2 vol. — HAMILTON, *Mémoires de Grammont*, 1 vol. — REGNARD, *Théâtre*, 2 vol. — P.-L. COURIER, *Œuvres*, 3 vol. — *Satyre Ménippée*, 1 vol. — MALHERBE, *Poésies*, 1 vol. — CORNEILLE, *Théâtre*, 5 vol. — DIDEROT, *Œuvres choisies*, 6 vol. — CHAMFORT, *Œuvres choisies*, 2 vol. — RIVAROL, *Œuvres choisies*, 2 vol. — RACINE, *Théâtre*, 3 vol. — LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 1 vol. — MARIVAUX, *Théâtre*, 2 vol. — LA BRUYÈRE, *les Caractères*, 2 vol.

1. Ces deux volumes peuvent être pris même dans un ouvrage comprenant plus de deux volumes.

— MOLIÈRE, *Théâtre*, 8 vol. — BOSSUET, *Oraisons funèbres*, 1 vol.; *Discours sur l'histoire universelle*, 2 vol. — ANDRÉ CHÉNIER, *Poésies*, 1 vol. — RABELAIS, 4 vol.

Nous adressons d'ailleurs notre catalogue à tous nos anciens abonnés, et il sera également expédié aux personnes qui nous enverront désormais leur abonnement.

Notre prime sera délivrée aux abonnés qui la feront prendre dans nos bureaux, ou expédiée franco contre la remise de 80 centimes en timbres-poste pour frais d'envoi.

Les personnes qui voudraient avoir leurs exemplaires cartonnés devront nous remettre le prix du cartonnage, qui est de 1 franc par volume.

Au lieu des deux volumes que nous offrons ci-dessus, les abonnés pourront nous demander un semestre d'une des dix premières années de la *Gazette anecdotique*.

NOTRE TABLE DÉCENNALE.

L'année 1885 n'aura pas de table spéciale, et avec l'année 1886 va commencer la table des dix premières années, qui sera terminée avant le mois de juillet. Nous en publierons une portion dans chaque numéro, en lui donnant une pagination spéciale, en chiffres romains, qui permettra de réunir le tout pour le mettre en tête de l'année 1886, où sera sa véritable place. Nous n'avons pas à insister sur l'utilité de cette table, indispensable à toutes les personnes qui auront des recherches à faire dans les vingt volumes composant notre première période décennale.

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Billets de faveur. — M. William Vanderbilt. — M^{lle} Pierson. — Réélection du Président de la République. — Théâtres : Variétés, Éden-Concert, Bouffes, Comédie-Française, Ambigu, Gymnase, Odéon, Concerts Colonne.

Varia : Le *Cid* en musique. — Gaïeté municipale. — De poète à tragédienne. — La Question du latin. — Vichy et *Antony* en 1832. — Première Course de chevaux. — Comédien et patriote. — Le Mot « bibelot ». — Le Sculpteur Dumont et le Roi Louis-Philippe. — Le Mot « félibre ». — Un Quatrain de Rochefort. — Le Dernier Vers de Victor Hugo. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette et Nécrologie.

LA QUINZAINE. — La grosse affaire du début de cette quinzaine, est une affaire de théâtre, une simple question de boutique qui a fait couler depuis deux semaines autant et plus de flots d'encre que la question du Tonkin ou que la question d'Orient. Il s'agit des billets de faveur, ces billets que les directeurs des théâtres donnent à divers titres, soit comme partie du paiement de leurs droits aux auteurs, soit comme gracieuseté rémunératrice aux journaux, soit comme témoignage d'amitié à leurs connaissances personnelles. De temps immémorial ces billets ont existé, et, jusqu'à ce jour, leur octroi, dans les conditions que nous venons de dire, n'avait soulevé aucune réclamation.

Mais voilà qu'aujourd'hui ces mêmes directeurs, si longtemps prodigues de leurs billets, se sont avisés, en

présence du mauvais état de leurs affaires qui ne sont pas plus prospères que celles des autres, dans la crise commerciale et industrielle que nous traversons, voilà que ces mêmes directeurs s'avisent, disons-nous, de trouver aujourd'hui que les billets qu'ils donnent gratuitement représentent par an des sommes énormes qui combleraient très bien le vide de leurs caisses. Et les voilà, les imprudents, qui concluent tous, — ou presque tous, — sinon à la suppression radicale du billet de faveur, au moins à sa réduction dans des proportions considérables.

Ces directeurs ne se rendent évidemment pas un compte exact et clair de la situation. Il est certain qu'en ce moment, à quelques exceptions près, les théâtres sont au-dessous de leurs affaires. Or les directeurs de ces théâtres-là ne remplissent à peu près leurs salles qu'à l'aide de billets de faveur, soit à prix réduit, soit à gratuité entière. Croyez-vous qu'ils auraient un public plus nombreux et plus empressé s'ils supprimaient leurs billets? Allez demander cela à M. Ballande, à M. Brasseur, et à quelques autres qui usent des billets à demi-droit et même à quart de droit, et qui savent en tirer un très bon profit! Ceux-là ne demandent pas, tant s'en faut, la suppression du billet de faveur.

Ce qui tue le théâtre, c'est la cherté excessive du prix des places. On paye un fauteuil à la Renaissance ou aux Nouveautés, à la Porte-Saint-Martin et au

Vaudeville, un peu partout enfin, plus cher qu'à la Comédie-Française. Aussi qu'arrive-t-il? C'est qu'à moins d'un succès considérable qui force quand même la main au public, ce même public se refuse à aller écouter une pièce ordinaire ou médiocre qu'il serait peut-être venu voir jouer dans des conditions de prix accessibles. Il faut payer dix francs pour voir *Théodora*. Soit ; c'est là un beau et grand spectacle, avec une grande artiste en plus. Allons-y donc de nos dix francs ! mais que la Porte-Saint-Martin remonte ensuite quelque vieux drame démodé, avec une étoile en retraite dans le principal rôle, et personne ne donnera plus ses dix francs. Et M. Duquesnel, aujourd'hui si monté, si passionné contre le billet de faveur, sera bien forcé d'en donner à son tour pour remplir sa salle, et c'est lui qui deviendra alors l'obligé de ceux qu'il malmène si fort aujourd'hui, et qui voudront bien en prendre !

Mais que sert d'entasser, à ce propos, arguments sur arguments? Toute la question se résume en quelques mots : quand une pièce fait de l'argent, le directeur du théâtre où elle se joue refuse impitoyablement des billets de faveur. Ni M. Raimond Deslandes ni M. Koning, qui font en ce moment des recettes royales avec *Georgette* et *Sapho*, ne donneront aujourd'hui aucun billet de faveur, cela est clair. Mais si demain ils montent une pièce qui ne réussisse pas et qu'ils n'aient pas autre chose à jouer, ils seront bien obligés de donner des

billets de faveur, tout comme M. Duquesnel lui-même, plus haut cité.

Et maintenant, si, par impossible, cette suppression des billets de faveur devenait jamais un fait accompli, il ne se passerait pas six mois sans que les directeurs eux-mêmes fussent amenés à vouloir les rétablir !

— Il vient de mourir à New-York un Américain, William Vanderbilt, qui était le personnage le plus riche du monde entier. La fortune qu'il laisse se chiffre, en effet, par un total d'un milliard et demi, c'est-à-dire 75 millions de rente. Il était le fils de Cornélius Vanderbilt, qui avait commencé déjà cette belle fortune, mais sans la pousser à une semblable exubérance de dollars. William trouva principalement dans ses grandes entreprises de chemins de fer, sur tout le continent américain, l'extension et le développement de ses richesses. Il fut, en effet, le créateur, l'initiateur des voies ferrées en Amérique, et la quantité d'actions de toutes les compagnies organisées par lui, qu'il possédait, est incalculable.

Mais William Vanderbilt était encore connu en France à un autre point de vue beaucoup plus flatteur pour notre amour-propre artistique national. Il possédait une galerie de tableaux créée et successivement enrichie par lui, et qui, dans les deux cent huit toiles qui la composent, comprend un grand nombre d'œuvres de l'école française contemporaine. Sur le catalogue de ce musée merveilleux qui, avec le palais qui le renferme, est éva-

lué à 15 millions, nous relevons les noms suivants : Aimé Millet : *Au puits, la Leçon de tricot, le Semeur*; Detaille : *l'Arrestation d'une ambulance*; Stevens : *la Visite matinale*; Gérôme : *Louis XIV et le grand Condé*; Jules Dupré : *la Méridienne*; Delacroix : *le Sultan Muley-Abd-err-Rhaman* (réduction); de Neuville : *le Bourget*; Madrazzo : *la Fête du Carnaval*; Pettenkoffen : *les Volontaires hongrois*; Fortuny : *le Fou du roi*; J. Millais (peintre anglais) : *la Fiancée de Lammermoor*; Rousseau et Daubigny : plusieurs paysages hors ligne et hors prix; Leys : *l'Éducation de Charles V*; Leloir : *le Portrait*; et enfin Meissonier : *le Général Desaix questionnant un prisonnier*, et la fameuse *Charge de cuirassiers* (1807) que William Vanderbilt avait payée 300,000 francs.

Tout le monde a pu voir, à l'exposition des tableaux de Meissonier il y a deux ans, le portrait du célèbre richard américain, par cet illustre maître français dont il était devenu l'ami. Et l'on sait par lui combien de simplicité et de cordialité il y avait dans ses relations avec ce *milliardaire* qui déjeunait chaque matin de deux œufs à la coque et d'une côtelette, et qui ne prenait jamais de voiture pour faire ses courses, soit à New-York, soit à Paris. Quand on le rencontrait sur le boulevard, dans son gros costume d'hiver, tout crotté par nos boues et notre macadam qu'il avait courageusement et pédestrement traversés, qui aurait soupçonné avoir devant

les yeux un homme qui pouvait dépenser plus de 200,000 francs par jour?...

— Mlle Blanche Pierson vient d'être nommée sociétaire de la Comédie-Française (22 décembre). C'est une aimable artiste et une adorable femme de plus dans la maison de Molière.

Née le 9 mai 1842, à Saint-Paul (Bourbon), où son père occupait la place de régisseur du Théâtre-Français, elle ne vint en France qu'en 1848 et fit ses premières armes sur le théâtre de Rennes, dans *Gabrielle* d'Émile Augier (le rôle d'enfant créé par Céline Montaland au Théâtre-Français). Elle joua successivement ensuite, après un court séjour dans une institution de province, à Bruxelles, à l'Odéon, à l'Ambigu, et enfin au Vaudeville où elle débuta, le 1^{er} avril 1857, dans *le Nid d'amour*. Là est le point de départ réel et sérieux de sa brillante carrière qui s'est développée, comme chacun sait, tour à tour sur la scène du Vaudeville et sur celle du Gymnase. Cette carrière même est trop connue pour que nous croyions devoir y insister ici; de 1857 à son entrée à la Comédie-Française, Blanche Pierson a gravi, par des succès répétés, jusqu'aux sommets les plus élevés de la comédie de genre. Au Théâtre-Français, elle n'a encore joué que cinq rôles, dans *l'Étrangère*, *les Pattes de mouche*, *Il ne faut jurer de rien*, *Denise* et *Tartufe*. C'est dans *Denise* qu'elle a le mieux réussi : élégante, fine et distinguée, mais très moderne dans son

talent comme dans sa personne, il ne nous semble pas que Blanche Pierson doive exceller jamais dans le répertoire classique. Mais elle brillera au premier rang dans ces rôles contemporains, comme M^{me} de Thauzette de *Denise*, où elle a fait montre de ses plus précieuses qualités : le charme, l'esprit et la finesse.

M^{lle} Pierson est nommée sociétaire à demi-part, c'est-à-dire qu'elle touchera six douzièmes de traitement et de bénéfices.

— Cette dernière quinzaine de l'année se termine par de gros événements. La question du Tonkin vient d'être définitivement résolue à la Chambre des députés et au Sénat dans leurs séances des 24 et 26 de ce mois. Les crédits demandés par le gouvernement pour maintenir et continuer l'occupation lui ont été accordés par la Chambre à une majorité de 4 voix seulement, mais par le Sénat à une majorité de 225 voix.

Nous avons eu ensuite, le dimanche 27, l'élection de six députés radicaux à Paris. Ce vote, trop significatif, réduit les républicains de raison à se demander à quelle sauce ils préféreront être mangés, sauce radicale ou sauce monarchiste. Nous n'apprécions pas, mais nous constatons, tout en avouant quelque inquiétude pour l'avenir. Ce ne sont pas, en tout cas, de semblables élections qui attireront les étrangers en France et qui donneront aux affaires le mouvement qu'elles attendent depuis si longtemps.

Enfin, le lundi 28, réunion du Congrès à Versailles pour l'élection du président de la République. Séance des plus orageuses, émaillée de cris et d'injures qui ont failli dégénérer en pugilat. C'était le tour des radicaux blancs, car ce sont les gens se disant bien élevés qui ont provoqué le tumulte, s'appuyant sur ce que quatre départements n'étaient pas représentés : pure taquinerie et plaisir de faire du train, puisque la présence des députés absents n'aurait pu changer le résultat du vote. — Sur 867 membres du Congrès, 589 seulement ont voté. M. Grévy a été élu par 457 voix. M. Brisson a obtenu 68 voix ; M. de Freycinet, 14 ; M. Anatole de La Forge, 10 ; voix diverses, 27 ; bulletins blancs, 13.

Puisse la sagesse heureusement inspirer notre président réélu, dans les circonstances si difficiles où il reprend le pouvoir !

THÉÂTRES. — Les Variétés ont donné, le 8 décembre, la première représentation de *Monsieur le Député*, petite actualité en un acte, par M. A. de Saint-Albin. Dupuis, Lassouche et M^{me} Jane May font très agréablement valoir ce spirituel lever de rideau.

— Le 19, les Variétés ont repris *les Brigands*, opéra bouffe de Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach, avec Dupuis, Léonce, Baron, retour du *Petit Poucet*, et M^{mes} Monthy, Ribe, etc. Le côté hommes dans l'interprétation est supérieur ; M^{mes} Monthy et Ribe ne peuvent

faire oublier Zulma Bouffar ni même M^{lle} Aimé, les créatrices des rôles de Fiorella et de Fragoletto. Quoi qu'il en soit, le succès de cette reprise a été très grand, et tout le monde a été ravi de voir le répertoire si gai et si vivant d'Offenbach reprendre possession du théâtre qui en a si longtemps et si brillamment bénéficié.

— Savez-vous quelle est la plus amusante Revue qui se joue en ce moment à Paris? C'est celle de l'Éden-Concert, *Pall-mall-Revue*, en quatre tableaux, de MM. Hermil (Milher) et Numès, excellemment jouée par MM. Horter, Limat, Kelm, et surtout par M^{lle} Bade, l'ancienne étoile de l'Athénée, qui détaille encore très joliment le couplet. (8 décembre.)

— Le 12, aux Bouffes du passage Choiseul, première représentation de *la Béarnaise*, trois actes du regretté Eugène Leterrier et d'Albert Vanloo, musique d'André Messager. Succès sur toute la ligne, pour le livret et la musique, et voilà du coup les Bouffes désenguignonnés! Cette amusante *Béarnaise*, si finement et mélodieusement traduite en musique par André Messager, est en outre chantée à ravir : M^{me} Marie Granier est l'étoile du jour aux Bouffes et son talent mignard semble s'être agrandi; Vauthier, Gerpré et Maugé lui donnent admirablement et gaiement la réplique.

— M^{lle} Pierson a paru pour la première fois, le 17, dans le répertoire classique à la Comédie-Française, en jouant Elmire de *Tartufe*. Elle y a été charmante et très

applaudie, bien qu'il n'y ait rien de classique en elle. Mais il paraît que cette épreuve spéciale était nécessaire pour son admission au sociétariat. Eh bien, qu'on la sociétarise tout de suite, nous y applaudissons des deux mains ; mais qu'ensuite on ramène l'aimable comédienne aux jolis rôles de demi-caractère, où elle excelle. (Voyez la quinzaine.)

— Le même jour l'Ambigu a donné en matinée un drame en trois actes, *Flore de Frileuse*, d'E. Bergerat, dont ce sera l'unique représentation à Paris. La pièce ne sera jouée qu'en province où une troupe spéciale va l'exploiter. Ce drame est tiré d'un roman du même auteur, *le Viol*, qui fait en ce moment un certain bruit dans la librairie parisienne. Il paraît même que le roman n'a été écrit qu'après la pièce, et parce que de cette pièce aucun directeur n'a voulu. L'auteur l'a, en effet, promenée un peu partout, même à la Comédie-Française, où il avait en vue M^{me} Madeleine Brohan pour le principal rôle. En présence du mauvais vouloir des directeurs, qui ont unanimement refusé son œuvre, M. Bergerat l'a transformée en un roman dont le succès devait donner, pensait-il, plus de piquant et d'attrait de curiosité à son drame. Or il est arrivé ceci : c'est que le roman a réussi, et que le drame a semblé médiocre, d'autant plus qu'il a été assez inégalement joué. Citons cependant M^{mes} Blanche Verteuil et Lefebvre, et M. Laugier, ces deux derniers anciens artistes de l'Odéon, et un acteur du nom de

Gavorret qui nous est profondément inconnu, mais qui a montré quelques qualités estimables dans le petit rôle dont il était chargé.

— Au Gymnase, le 18, première représentation de *Sapho*, pièce tirée du roman d'Alph. Daudet par Alph. Daudet lui-même, avec la collaboration d'Ad. Belot. Personne n'avait soupçonné une pièce possible dans le roman, pas même son auteur. Il l'y a découverte ensuite, et il l'en a tirée avec Belot pour leur grande satisfaction commune. En effet, *Sapho*, drame naturaliste à outrance, a eu un assez vif succès de première. C'est une pièce où les mères ne mèneront pas leurs filles, mais qu'il faudra au contraire montrer aux jeunes gens pour mettre sous leurs yeux tous les inconvénients d'un « collage » trop prolongé.

Donc, avec cette réserve faite à propos de l'excès de naturalisme où se meuvent les cinq actes de *Sapho*, constatons dans l'œuvre nouvelle une pièce vigoureuse et empoignante, douloureuse et décevante en même temps, et interprétée d'une manière hors ligne par Jane Hading, Desclauzas et Damala. Les rôles secondaires sont tenus avec un ensemble excellent par Landrol, Raynard qui revient de Russie, Lagrange qui en est revenu depuis plusieurs années, et M^{mes} Grivot, Darlaud, etc...

Le cinquième acte de *Sapho* a été peut-être un peu froidement accueilli, surtout si l'on songe à l'enthousiasme avec lequel ont été acclamés les quatre autres.

Aussi ne serions-nous pas étonné que les auteurs, qui sont tous les deux gens de sens et d'esprit, en vinsent à le modifier, ou même à le supprimer.

— La Comédie-Française a célébré, le 21, l'anniversaire de la naissance de Racine avec *Phèdre* et *les Plaideurs* interprétés comme d'ordinaire. Entre les deux pièces, M^{lle} Bartet a déclamé quelques jolis vers que M. Truffier, le spirituel pensionnaire du théâtre, avait composés pour la circonstance sous le titre de *la Phèdre de Pradon*. En voici le passage le plus applaudi :

A ma démarche lente, au désordre charmant
De mes voiles royaux trainés languissamment,
Vous croyez voir, Messieurs, — quelle erreur est la vôtre ! —
La Phèdre de Racine ? Hélas ! non, je suis... l'autre !
La pitoyable enfant du malheureux Pradon,
La pauvre tragédie informe... Mais pardon,
Vous m'ignoriez peut-être, ou parmi vous, j'y pense,
La plupart oublièrent même mon existence...
Oui, deux Phèdres, venant la même année au jour,
De leur rivalité défrayèrent la cour,
Et la mode trouva plus belle, plus divine,
La fille de Pradon que celle de Racine !
Mais depuis... Ah ! je l'ai payé cher, ce moment
Où je fus du public l'éphémère engouement :
Car chacune de nous, en naissant, saluée,
Moi, par l'ovation, elle, par la huée,
A connu ce revers dont l'effet, lent ou prompt,
Change l'affront en gloire et la gloire en affront !

En terminant, M^{lle} Bartet a couronné le buste de Racine.

— A l'Odéon, le même soir, on a joué *Athalie* avec la musique de Mendelssohn, et *les Plaideurs*, également en l'honneur de Racine.

— Aux concerts Colonne, le 13, grand succès pour la *Symphonie en fa* de Beethoven et les délicieuses *Scènes d'enfance* de Schumann, si habilement orchestrées par M. Godard. *Roma*, la pittoresque mais un peu longue symphonie de Bizet, continue à être fort goûtée des habitués. On a beaucoup applaudi aussi le brillant pianiste Ritter dans le *Concerto en sol mineur* de Mendelssohn.

Le dimanche suivant, salle comble, comme toujours, pour la reprise de *la Damnation de Faust*, de Berlioz, où Lauwers continue à tenir brillamment ce personnage de Méphistophélès dont il a fait une véritable création. Mme Durand-Ulrich, qui chantait pour la première fois celui de Marguerite, y a pleinement réussi. Quant au ténor qui a voulu représenter Faust, il vaut mieux n'en pas parler, et il nous paraît préférable, à propos de ce chef-d'œuvre de Berlioz, de citer la curieuse lettre suivante, prise dans la collection d'autographes composant la nouvelle vente du cabinet de M. Baylé, et qui montre que le maître, malgré ses allures de rigueur puritaine, s'entendait parfaitement à organiser sa publicité. Cette lettre est adressée à un journaliste de ses amis :

Mon cher ami,

Voilà trois réclames telles quelles. Je suis abruti par tous les préparatifs. Nous répétons aujourd'hui toute la journée.

Je tâcherai pourtant d'aller vous voir vers les quatre heures. Tout à vous.

H. BERLIOZ.

1° Les répétitions de *la Damnation de Faust* se poursuivent avec activité, et l'effet qu'elles produisent excite l'enthousiasme des exécutants. C'est toujours dimanche 29 novembre, à 1 h. $\frac{3}{4}$, que ce nouvel ouvrage de M. Berlioz sera entendu sous la direction de l'auteur à l'Opéra-Comique.

Roger chante, dit-on, d'une admirable manière le rôle de Faust.

2° C'est dimanche 29 novembre, à 1 h. $\frac{3}{4}$, qu'aura lieu au théâtre de l'Opéra-Comique l'exécution du *Faust* de M. Berlioz. Cet opéra-légende, exécuté par Roger, Herman-Léon, Henri, M^{me} Hortense Maillard, et deux cents musiciens dirigés par l'auteur, excite au plus haut point la curiosité du public musical.

3° Le *Faust* de M. Berlioz met en mouvement tout notre monde musical... Les répétitions préliminaires de ce grand ouvrage, qui semble s'éloigner du style et du faire des précédentes compositions de M. Berlioz, ont déjà révélé des morceaux d'un effet extraordinaire, et pour lesquels les exécutants se passionnent d'une façon inaccoutumée. C'est toujours Roger, Herman-Léon et M^{me} Hortense Maillard qui sont chargés des rôles principaux. L'exécution aura lieu à l'Opéra-Comique dimanche 29 novembre, à 1 h. $\frac{3}{4}$. Elle sera dirigée par l'auteur.

VARIA. — *Le CID en musique*. — Voici, d'après M. Auguste Vitu, la liste des opéras inspirés par le *Cid* qui ont précédé celui que vient de faire représenter M. Massenet. Ils sont au nombre de vingt-six.

1. 1697. *Amore e Dovere*, de Charles-François Pol-larolo, le vingt-quatrième des soixante-quatre opéras que ce compositeur brescian, qui fut le contemporain de Corneille, fit représenter dans la seule ville de Venise.

2. 1708. *Rodrigo*. Le premier opéra italien de Hæn-del. Florence.

3. 1715. *Il Cid*, de Huck?

4. 1717. *Il Cid*, de F. Gasparini? à Rome.

5. 1721. *Cimene*, de divers auteurs? Venise.

6. 1727. *Il Cid*, de L. Léo? à Rome.

7. 1763. *Il gran Cid*, Piccinni. Naples.

8. 1764. *Il gran Cid*, Sacchini. Rome.

9. 1767. *Il Cid*, Defranchi? Turin.

10. 1776. *Il gran Cid*, Paisiello. Florence.

11. 1780. *Il Cid*, A. Rossetti? Naples.

12. 1783-4. *Chimène ou le Cid*, Sacchini. 1783, à Fontainebleau; 1784, à l'Opéra de Paris.

13. 1797. *Il Cid delle Espagne*. Joseph Farizelli.

14. 1814. *Il Rodrigo di Valenza*, Orlandi.

15. 1814. *Cimene*, T. Consalvo? Naples.

16. 1817. *Il Cid*, Generali. Milan.

17. 1823. *Il Cid*, Sapienza. San Carlo de Naples.

18. 1824. *Chimène*, Charles Wagner. Darmstadt.

19. 1824. *Il Cid*, Aiblinger. Milan.

20. 1834. *Il Cid*, L. Savi. Parme.

21. 1848. *Rodrigo de Toleda*. Littolff?

22. 1853. *Il Cid*, Pacini ?, Milan.
23. 1857. *Il Cid*, Von Neel. Francfort.
24. 1865. *Il Cid*, paroles et musique de P. Cornélius. Weimar.
25. 1878. *Rodrigo d'Espagne*, Bavagnoli.
26. 1884. *Il Cid*, Coppola. Crémone.

Les opéras marqués d'un point d'interrogation sont ceux que M. Vitu ne connaît que par ouï-dire.

Un seul de ces opéras fut traduit et représenté en France, c'est la *Chimène* de Sacchini, qui parut d'abord à Fontainebleau devant le roi Louis XVI, en novembre 1783, puis à l'Opéra de Paris, salle de la Porte-Saint-Martin, le 9 février 1784; on la reprit le 3 mai 1798 et le 3 avril 1808, dans la salle de la place Louvois, bâtie par M^{lle} Montansier et démolie après l'attentat de Louvel : au total cinquante-sept représentations en quatorze ans.

Gaieté municipale. — Les temps sont tristes, le pessimisme nous envahit, la France de Rabelais se déshabitue de rire. Montrons-nous donc sincèrement reconnaissants pour ceux qui luttent contre ce fâcheux état de choses, et décernons un grand premier prix au Conseil municipal de la Ville-Lumière, qui vient d'émettre la proposition suivante. Le rapporteur, M. Catiaux, a voulu nous prouver que si la tristesse était

bannie de nos assemblées délibérantes, ce n'est pas dans le sein du Conseil qu'il la faudrait aller chercher.

Le Conseil,

Reconnaissant que tout homme a non seulement le droit, mais le devoir de vivre ;

Considérant que toute richesse vient du travail, et que l'organisation et la réglementation du travail, au lieu d'être une charge, seraient une source de bien-être ;

Attendu que la société s'est emparée de la terre, de tout ce qu'elle produit et de ce qu'elle renferme, et que, par conséquent, l'homme n'ayant même plus le droit qu'ont tous les animaux d'en recueillir les fruits, de vivre de chasse et de pêche, elle a, par cela même, le devoir absolu de pourvoir aux besoins des membres qui la composent ;

Délibère :

ARTICLE PREMIER. — Le baraquement construit l'année dernière en vue de l'épidémie cholérique, au bastion n° 43, sera provisoirement employé comme asile de nuit.

ART. 2. — L'administration est invitée à soumettre au Conseil, à bref délai : 1° la demande du crédit nécessaire à l'installation et au fonctionnement de cet asile ; 2° un projet de création d'asiles de nuit.

De poète à tragédienne. — On sait le succès énorme et inattendu qu'une débutante, M^{lle} Weber, vient d'obtenir dans *les Jacobites*, de Coppée. A ce propos le poète a écrit les six vers suivants, qui ont paru au-

dessous d'un portrait de la jeune artiste publié récemment par *l'Illustration* :

Vous êtes parvenue au sommet d'un coup d'aile,
Brune enfant au regard de sauvage hirondelle.
Recueillez les bravos et les lauriers offerts.
Un poète vous a devinée et choisie.
Servez l'art noble et pur ; aimez la poésie !
Des vers ! Encor ! Toujours ! Dites-nous de beaux vers.

La Question du latin. — Nos réflexions sur l'opuscule de M. Raoul Frary nous attirent l'observation suivante, qui a bien sa valeur : c'est que l'abus des études classiques exerce depuis longtemps la verve des écrivains. Déjà sous Louis XIV des esprits très sages ont bataillé sur ce terrain. L'épigramme suivante de Sénécé nous apporte un témoignage deux fois séculaire qu'on peut invoquer aujourd'hui.

Tu veux savoir quelle profession
Peut de ton fils établir la fortune ?
Pour satisfaire à ton ambition,
Écarte-toi de la route commune :
Point de collègue ; il est l'écueil fatal
De la jeunesse : évite Juvénal,
Catulle, Homère, Anacréon, Virgile,
Tous francs bedeaux, qui droit à l'hôpital
Mènent leurs gens : témoin moi, comme mille. —
Que faut-il donc ? — Qu'il apprenne à compter,

Peindre correct¹, calculer, supputer,
Petit commis, puis admis aux enchères,
Le font, suivant le talent qu'il aura :
Si son génie est dur pour les affaires,
Qu'il soit danseur ou chantre à l'Opéra.

Vichy et ANTONY en 1832. — Nous trouvons dans les *Souvenirs* d'Amaury Duval une lettre écrite par Mme Chassériau à son frère, et dont le passage suivant nous montre ce qu'était, il y a cinquante-trois ans, la brillante station thermale d'aujourd'hui.

« Il y a spectacle ici dans une grange, au-dessus d'une écurie. La toile est un affreux torchon sur lequel on a écrit : *École des mœurs*, et que surmonte « le jeune drapeau tricolore ». On a joué *Antony* à cette *École des mœurs*. Non, de ta vie, tu ne verras pareil effet.

« Oh ! s'écriait-on de tous côtés, la *sale pièce* ! Ah ! mon Dieu ! Et Mme Paturet qui a amené sa fille ! » Enfin, un monsieur, dont la femme est de même naissance qu'Antony, est allé au chauffoir dans un tel état de colère contre la « *sale pièce* » qu'on ne la jouera plus. L'orchestre se compose d'amateurs de la ville qui n'ont pu s'accorder une fois : deux violons, trois bassons et une flûte avaient si peur de se faire entendre que, de tout cela, je n'ai pu saisir que le son d'un petit violon bien pointu. Je n'ose écrire ce que faisaient les bassons ;

1. Bien écrire, calligraphiquement parlant.

mais, par intervalles, on entendait un bruit étrange qui nous faisait tressaillir. »

La Première Course de chevaux. — Voici en quels termes elle est racontée dans le second volume du *Journal de Buisson Aubenay*, publié par les soins de la Société de l'histoire de Paris.

« Ce jour, après dîner (15 mars 1651), il y a eu prix et gage de mille écus pour course de chevaux au bois de Boulogne entre les princes d'Harcourt et le duc de Joyeuse, sur chacun un cheval nourri au village de Boulogne, ainsi que l'on nourrit les chevaux de courses en Angleterre, à savoir depuis trois semaines ou un mois de pain fait avec anis et des féveroles au lieu d'avoine, et les deux derniers jours d'œufs frais au nombre de deux ou trois cents. Ils ont mené leur course de la barrière de la Muette, ou Meute, et passant par le grand chemin, droit vers Saint-Cloud, tournant sur la droite au dedans de l'enclos par la grande route qui revient au château de Madrid. Ils ont été également et sans avantage.

« Le prince d'Harcourt, vêtu d'un habit gris fait exprès et très étroit, un bonnet en tête juste et les cheveux dedans, mais ayant trois livres de plomb dans sa poche pour peser autant que Plessis du Vernet, maître d'académie, qui couroit dans la place et sur le cheval du duc de Joyeuse. Mais, au tournant de Madrid, ils

passèrent devant le sieur Dauphin; là, attendant à cheval selon leur paction (engagement), le Plessis prit les devans, et, arrivant à cent pas devant l'autre à la barrière de la Muette, gagna le prix. Force gens de la cour y étoient. »

Comédien et patriote. — Voici une intéressante lettre de Regnier, le regretté sociétaire de la Comédie-Française, et dans laquelle l'éminent artiste refuse de donner des représentations théâtrales en Angleterre pendant la guerre :

A M. Meyer.

Boulogne-sur-Mer, 9, rue de Calais,
30 octobre 1870.

Monsieur,

Dans la lettre dont vous a parlé M. Chapman, j'ai exprimé, non le désir de jouer en ce moment la comédie à Londres, mais celui d'y faire ultérieurement des conférences et des lectures.

Il me serait infiniment pénible de monter en ce moment sur la scène. Le public anglais m'a donné en tout temps des témoignages de sympathie qui, s'ils m'étaient continués, pourraient peut-être avoir un caractère prononcé de bienveillance que, comme Français, je ne me sens pas le courage de supporter. Je préfère attendre. Je désire ne me remettre au travail que si l'impossibilité de rentrer à Paris m'en impose la loi, et de toutes les tâches que Dieu me permet encore d'accomplir je choisirai, *non pas celle qui me serait la plus produc-*

tive, mais celle qui me permettra le mieux de conserver dans le fond de mon cœur la tristesse dont il est plein.

Veillez donc, Monsieur, recevoir mes remerciements pour l'offre que vous voulez bien me faire. Agréez mes regrets de ne pouvoir accepter, et permettez-moi d'y joindre l'assurance de mes sentiments les plus empressés.

REGNIER.

Le Mot « bibelot ». — M. Thénard nous envoie la communication suivante au sujet du mot *bibelot* que l'on prend généralement pour un néologisme.

J'ai consulté le Dictionnaire de Littré, qui m'a donné une bonne définition du mot, mais la partie *histoire* fait défaut, et l'étymologie est, à mon avis, hasardée ; Brachet, à *Bimbelot*, se contente de dire : « origine inconnue ».

Je me range à son opinion ; et pourtant j'aurais désiré trouver des exemples d'une certaine notoriété, et savoir si *bibelot* est un terme d'argot ou d'atelier. Aujourd'hui le mot s'emploie couramment, et la langue littéraire ne le dédaigne pas ; en quoi je l'approuve fort.

Je ne veux pas, quand le savant Brachet n'a pas trouvé l'origine de *bibelot* ou *bimbelot*, la chercher inutilement. Je me contente d'apporter un texte où se trouve le mot en question : mon texte comptera bientôt trois siècles, car il porte la date de 1606.

Le Dictionnaire de Richelet, de 1680, ne donne ni *bibelot* ni *bimbelot*, lequel, sans doute, parut à l'auteur

entaché de roture et de vilénie ; en effet, c'est dans une pauvre paroisse villageoise que je le trouve, et sous la plume du modeste copiste qui rédigeait les comptes des marguilliers de Saint-Prix, près de Montmorency. Voici le passage : « Aultre recepte ordinaire faicte par le dict Jean Donaz, marguillier, à cause de la ferme de la bougie, chandelle de cire et *biblotz*, qui se vendent à la porte, hors ladicte église, sous le porche d'icelle. » (Archives départementales de Seine-et-Oise.)

Il est évident que ce mot, qui jouit aujourd'hui d'une certaine vogue, et qu'on emploie parce qu'on le suppose jeune et d'allure gaillarde, compte pas mal de quartiers de noblesse, si l'ancienneté peut anoblir. Si les gens de Saint-Prix et des environs s'en servaient couramment dans leurs comptes, c'est qu'il était depuis longtemps déjà en circulation.

Le Sculpteur Dumont et le Roi Louis-Philippe. — Dans un éloge du sculpteur Augustin Dumont, que M. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, a lu le 30 octobre, à la séance annuelle de cette Académie, nous trouvons la piquante anecdote qui suit :

« Il avait été chargé de modeler le buste du roi Louis-Philippe ; un jour qu'il s'était rendu à Neuilly pour l'unique séance qui lui était accordée, il s'aperçut avec déplaisir qu'à peine la séance commencée le roi paraissait trouver le temps un peu long.

Bientôt un témoignage sans équivoque de fatigue, un bâillement significatif, vint à la fois décontenancer l'artiste et paralyser les efforts qu'il avait faits jusque-là pour se hâter. Le roi s'aperçut de l'effet produit, et, sauvant la situation par un détour de courtoisie spirituel : « Ne vous étonnez pas, Monsieur Dumont, lui dit-il. Je viens de présider le conseil des ministres ; c'est le souvenir que j'en avais gardé qui s'exhale. L'heure présente n'y est pour rien. »

Le Mot « Félibre ». — Bien des personnes se sont demandé d'où venait ce mot de *Félibre* qu'on entend si souvent prononcer depuis que les compatriotes de Mistral ont mis la littérature provençale à la mode. En voici l'étymologie d'après *le Gaulois* :

« On demandait à Mistral ce que signifie, au juste, ce nom de félibre que portent lui et ses amis, les poètes de la pléiade provençale : Roumanille, Aubanel et quelques autres moins connus en dehors de leurs frontières. « Que voulez-vous ? » a répondu Mistral, avec sa bonne et belle figure de mousquetaire blanchi sous le harnais ; il nous fallait un nom : troubadour était bien pendule ; trouvère était bien opéra. Un jour, j'entendis une vieille femme qui chantait une vieille romance en patois, dans laquelle le mot *félibre* revenait comme un refrain. Félibre, traduisez : homme de foi libre, ou faiseur de livres ; toujours est-il que félibres nous sommes. »

Un Quatrain de Rochefort. — Voici quatre vers de l'enfant chéri de Belleville, qui est aussi, — le saviez-vous? — un grand joueur de dominos devant l'Éternel. Dénonciateur : Monselet, qui dit avoir découvert le quatrain dans les replis d'un album.

Au domino qui me réclame,
Je joue un verre de cassis ;
Quant à vous, priez Dieu, Madame,
Qu'il m'épargne le double-six !

Le Dernier Vers de Victor Hugo. — On a raconté que, dans la nuit qui a précédé sa mort, Victor Hugo avait improvisé tout haut le vers suivant :

C'est ici le combat du jour et de la nuit.

Or cette même idée se trouve déjà presque identiquement exprimée dans la préface de *Cromwell* :

« Un poète pourrait dire que le lever du soleil est un hymne, son midi une éclatante épopée, son coucher un sombre drame où luttent le jour et la nuit, la vie et la mort. »

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un rapin rencontrant un bourgeois de ses amis :

« Voici la petite somme que je vous devais.

— Ah ! je l'avais complètement oubliée.

— Il fallait donc me dire cela plus tôt. »

(Événement.)

En chemin de fer :

« Madame appartient au théâtre sans doute ?

— Oui, Monsieur, à quoi l'avez-vous deviné ?

— Au son de votre voix si harmonieuse, si souple, si puissante, si... »

La dame interrompant :

« Je suis première marcheuse à l'Opéra. »

Au Père-Lachaise, un visiteur lit presque sur toutes les tombes : *Bon époux*, — *Épouse modèle*, — *Le meilleur des maris*, — etc.

« Allons, allons, se dit-il, c'est encore là que se trouvent les meilleurs ménages. »

(Gaulois.)

Petit dialogue pris sur nature :

ELLE. — Soit ; j'en conviens, j'ai mes défauts.

LUI, *avec foi*. — Oh ! oui.

ELLE, *très surprise*. — Lesquels ?

Le docteur de X... soignait une malade. Après une absence de quelques jours, il se présente pour la visiter ; mais le concierge l'arrête :

« Inutile de monter, dit-il, Monsieur le docteur... on l'a enterrée ce matin. Elle s'est passée de vous ! »

Au café. Un consommateur : « Garçon, cette cuiller est sale : il y a du chocolat dessus. »

Le garçon, ayant examiné très attentivement la cuiller, répond le plus sérieusement du monde :

« Ça, Monsieur, ce n'est pas du chocolat, c'est du vert-de-gris. » (Gaulois.)

A confesse, une pécheresse qui a beaucoup à se faire pardonner, ayant beaucoup aimé, demande à son directeur :

« Mon père, si quelqu'un me disait qu'il m'aime, pécherais-je en l'écoutant ?

— Oui, mon enfant ; il ne faut pas prêter l'oreille aux mensonges. » (Écho de Paris.)

Dans le monde :

« Docteur, on vous accuse d'être un homme dangereux.

— Non, Madame, je me contente d'être inconvenant. » (Événement.)

Les crus de la Gironde jugés par un viveur.

« Laissez-moi donc tranquille avec votre vin de Bordeaux!... il vous laisse aussi bête à la fin qu'au commencement de la bouteille! »

Un prince exotique visite le Palais de justice en compagnie d'un interprète. Il s'arrête étonné devant le vestiaire de Bosc, où les avocats se travestissent.

« Qu'est-ce que cela? interroge-t-il.

— Mon prince, reprend l'interprète, ce sont les avocats qui prennent les effets pour les causes. »

PETITE GAZETTE. — On vient de vendre à Londres un exemplaire des *Œuvres illustrées* de Victor Hugo, Paris, 1855, dédié par l'auteur à sa filleule, M^{me} A. Arplet. Sur la première page, le fils du poète, Charles Hugo, a peint une aquarelle. Victor Hugo lui-même a joint au volume le manuscrit original du *Génie* et plusieurs dessins originaux et portraits.

Parmi ces derniers se trouve le portrait de sa fille Léopoldine, sous lequel le poète a mis ces quatre vers :

Elle faisait mon sort prospère,
Mon travail léger, mon ciel bleu ;
Lorsqu'elle me disait : « Mon père »,
Tout mon cœur s'écriait : « Mon Dieu! »

NÉCROLOGIE. — 6 décembre. Mort, à Rouvres (Aube), de M. Louis Desprez, un jeune romancier qui fut, il y a quelques mois, condamné à une peine afflictive par la cour d'assises de la Seine pour la publication d'un livre intitulé : *Autour d'un clocher*.

Plusieurs journaux prétendent qu'ayant été confondu avec les malfaiteurs et, étant resté pendant neuf jours au secret, M. Desprez aurait contracté à Sainte-Pélagie la fluxion de poitrine à laquelle il vient de succomber. Sa situation avait été améliorée pourtant, disent les mêmes journaux, grâce aux démarches de MM. A. Daudet, Zola et Clémenceau, qui avaient obtenu qu'on atténuât, en faveur du jeune écrivain, les rigueurs du règlement.

— 12. Mort de Jean-Joseph-Louis Couailhac, né à Lille, le 28 novembre 1810, publiciste, auteur dramatique, journaliste, l'un des fondateurs des sociétés des Gens de lettres et des Auteurs dramatiques. Il était en outre secrétaire-rédacteur au Sénat.

— 15. Mort, à Heidelberg, de Louis Mohl, bien connu comme professeur de l'histoire de la musique, et qui avait édité des lettres de Mozart et de Beethoven. Il avait cinquante-quatre ans.

— 15. Décès, à l'âge de soixante-seize ans, du chansonnier tournaisien Albert Le Ray. De 1830 à 1840, Le Ray avait composé plusieurs chansons qui obtinrent rapidement une très grande popularité, entre autres son *Jésus passant par Tournay*. Il se laissa séduire par les idées phalanstériennes et fit partie de la fameuse expédition de Victor Considérant au Texas. L'expédition échoua, comme on sait, et le chansonnier tournaisien en fut réduit à se faire teinturier pour vivre. Il réussit à faire, dans ce métier, une petite fortune, et revint s'établir dans sa ville natale, où il fut même une fois conseiller municipal.

— 15. Mort, à Lisbonne, du roi Ferdinand de Portugal.

Le roi Ferdinand, duc de Saxe, né le 29 octobre 1816, était le père du souverain régnant du Portugal, mais n'a jamais occupé lui-même le trône portugais. Marié en 1836 à dona Maria II, reine de Portugal et des Algarves, il reçut l'année suivante le titre de roi et devint veuf le 15 novembre

1853. Depuis le mois de décembre de cette année et jusqu'au mois de septembre 1855, le roi Ferdinand était investi de la régence du royaume durant la minorité de son fils aîné, feu le roi Pierre V, prédécesseur du souverain actuel. Au mois de juin 1869, le roi Ferdinand épousa en secondes noces une artiste du théâtre de San Carlo, à Lisbonne, M^{lle} Elisa Hensler, qui, à la suite de cette union, reçut le titre de comtesse d'Edla.

— 18. Le général vicomte de Bonnemains vient de mourir à Paris, à l'âge de soixante-douze ans. C'est lui qui commandait, en 1870, la division de cuirassiers qui s'est si glorieusement illustrée à Reichshofen.

— 24. Décès de Louis-Prospér Gachard, archiviste général de Belgique, historien des plus distingués. Il était né à Paris, le 12 mars 1800.

— 25. Le général de division Alfred Bocher, frère du sénateur du Calvados, administrateur des biens de la famille d'Orléans. Il avait soixante-sept ans.

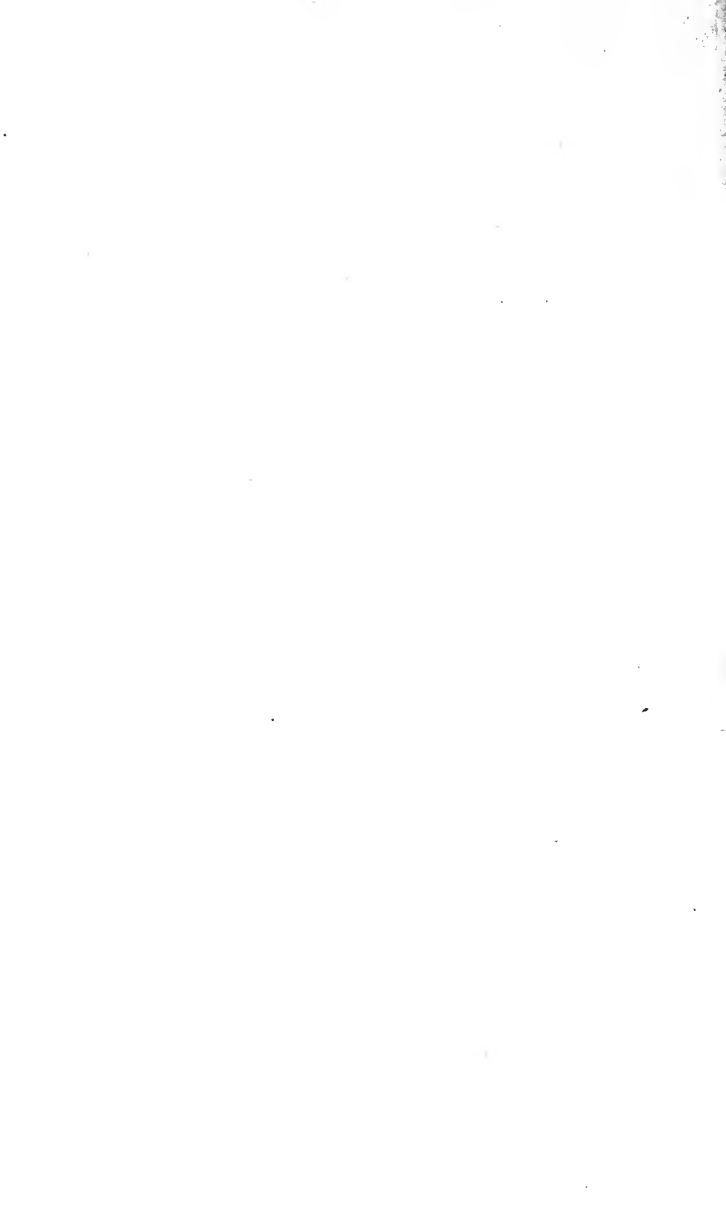
— Le même jour décès d'Hippolyte Vallée, auteur d'une méthode spéciale pour les soins à donner aux idiots et qui a produit les plus étonnants résultats. Il avait fondé une maison, qui existe toujours, non loin de Bicêtre, sur les hauteurs de Gentilly, pour la mise en œuvre de sa méthode. Il était né à Cherbourg, en 1816.

GEORGES D'HEYLLI.

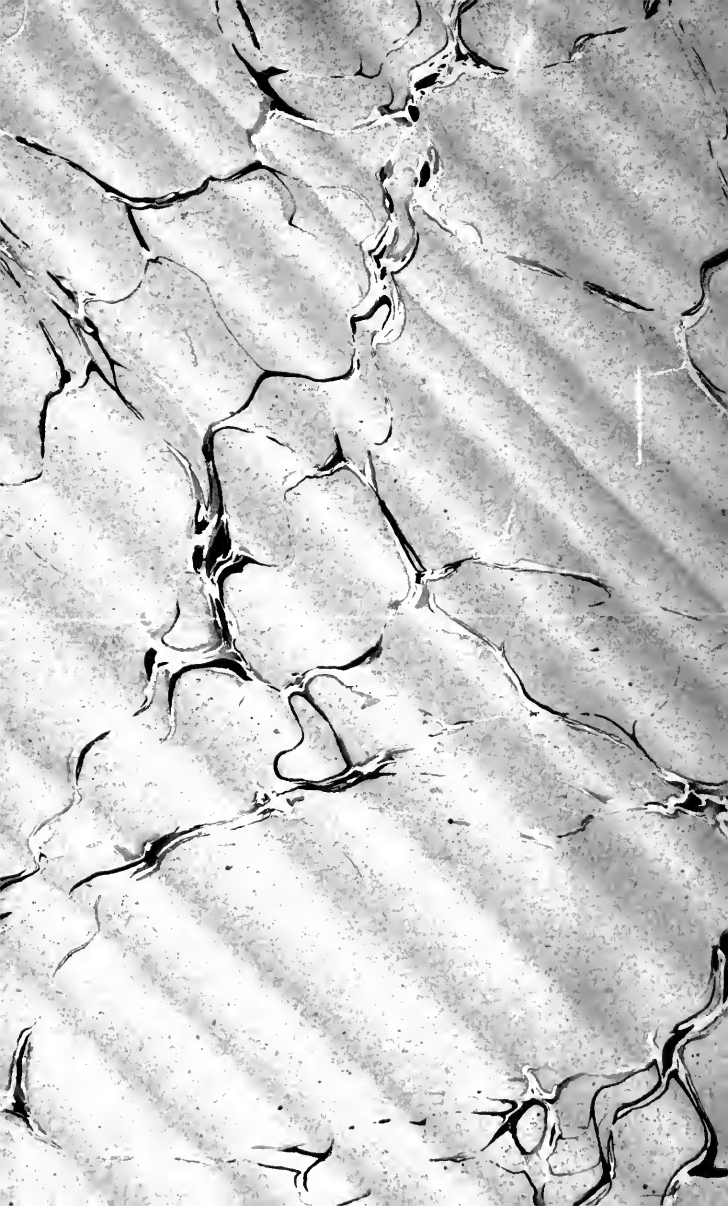
Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.









AP Gazette anecdotique,
20 littéraire, artistique
G25 et bibliographique
année 10
t.2

**PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET**

**UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY**

